



À rebours des Tiers-Lieux

Enquête sociologique sur le Pouvoir d'Agir en Tiers-Lieux

Ysé Boucas

Sous la direction de Béatrice Maurines Second lecteur : Spyros Franguiadakis

UNIVERSITÉ LUMIÈRE LYON 2 Mémoire de Master 2

Sociologie. Recherches en commun et transitions territoriales

Stage effectué au sein de l'association "POC Foundation", dans le cadre du programme "Pouvoir d'Agir en Tiers-Lieux" - Référent de stage : Yoann Duriaux

Résumé

Dans le cadre du Programme "Pouvoir d'Agir en Tiers-Lieux" financé par la Fondation de France, six Tiers-Lieux se retrouvent au sein de ce programme pour faire l'épreuve, dans leurs localités d'expérimentations démocratiques sur des sujets de société tels que la santé, la gestion forestière, etc. A une ère de l'action publique où le temps n'est pas à l'expérimentation mais à la productivité, il s'agit d'observer ce que la motivation de ces expérimentations produit. Durant six mois, une exploration de ces six terrains en équipe d'enquête a permis d'observer les enjeux des différents collectifs sur leurs territoires, sur leurs projets, mais aussi à quels freins iels sont confrontés. Ces projets proposent de redéfinir les contours de sujets institués, auxquels on ne propose aucune autre solution que la gestion déjà établie. Le programme propose une recherche dans l'action de ce que témoignent les processus d'innovations citoyen.nes. Ces Tiers-Lieux font de leurs expérimentations des espaces de recréation de l'imaginaire, d'un autre monde possible, soit faire le pari des capacités locales, des individus qui composent les territoires, pour redessiner les images d'autres futurs souhaitables. Cependant, ces espaces d'expérimentation sont soumis à de fortes tensions, notamment dues à la marchandisation croissante du secteur associatif dont les Tiers-Lieux ne sont pas exempts. Entre volonté de refonte politique dans un système où les marges de manœuvre sont rapidement à l'épreuve d'enjeux économiques forts, les Tiers-Lieux sont à l'interstice entre monde marchand et monde civique. Face à une popularisation croissante du concept de tiers-lieux, il s'agira dans ce mémoire d'essayer de définir les réalités vécues par les acteur.ices des Tiers-Lieux dans l'exercice de leurs actions.

Remerciements

"J'ai toujours voulu écrire un truc assez long pour pouvoir remercier les gens qui font partie de ma vie."

Je remercie tout d'abord les encadrant.es qui ont suivi mon parcours académique au sein du Master Recherches en Communs et Transitions, et notamment Spyros Franguiadakis et Béatrice Maurines pour leur écoute, leur suivi et l'accueil toujours bienveillant des propositions de recherches, des interrogations. Je les remercie surtout pour la liberté rare et précieuse de l'expression créative au sein du monde académique qu'iels autorisent.

Je remercie aussi Antoine Burret, pour son regard scientifique sur mes travaux, et pour les heures consacrées à m'accompagner dans ce monde conceptuel vaste et complexe des Tiers-Lieux.

Je tiens à remercier toutes les personnes que j'ai croisées sur la route de l'exploration des Tiers-Lieux, celleux qui sont devenu.es des ami.es, celleux avec qui j'ai pu discuter le temps d'un repas, d'un atelier, etc. De la simple interaction aux plus profondes discussions – jusqu'aux heures les plus tardives – vous avez participé de près ou de loin à me convaincre qu'on pouvait imaginer un autre monde possible.

À toutes les personnes des Tiers-Lieux, membres du Programme Pouvoir d'Agir en Tiers-Lieux, qui ont pris le temps de répondre à mes questions, qui ont partagé leurs vécus, qui m'ont fait preuve d'une grande confiance, j'espère profondément que ce mémoire rend compte de la manière la plus juste de votre expérience. Une mention spéciale à toute la communauté mynoise qui m'a accueillie à bras ouverts durant mon service civique, puis en tant qu'apprentie sociologue.

Je tiens plus spécialement à remercier Yoann Duriaux sans qui ce mémoire n'aurait été possible, pour ses heures à répondre à mes questions et les discussions politiques à n'en plus finir. Un maître jedi des plus originaux, dont j'ai été fière d'être la "padawan" le temps de nos déambulations en Tiers-Lieux.

Enfin - et surtout - un grand merci à mon entourage. À mes parents qui m'ont toujours soutenue dans mes projets parfois loufoques. À ma mère pour sa relecture assidue et pour m'avoir toujours partagé son regard bienveillant sur mes phrases parfois interminables.

À mes ami.es, à mes colocataires, cette famille choisie qui m'a accompagnée dans toutes les étapes de cette expérience - les hauts, les bas, les espoirs, les peurs - je ne vous remercierai jamais assez pour cette joie constante.

Clés de lectures

• Ce mémoire est écrit selon les règles de l'écriture inclusive, voici un tableau recensant les différentes modalités d'écriture que vous allez rencontrer.

Pronoms personnels	Pronoms personnels en langage inclusif
Celui – celle / Ceux - celles	Cellui / Celleux
Il – elle / Ils – elles	Iel / Iels
Le – la / Les	Lae / Les
Un / une	Un·e

Adjectifs épicènes	Absence de changement car ne sont pas
	marqueurs de genre
Exemple : artiste, élève	Inchangés

Adjectifs qualificatifs	Adjectifs qualificatifs en écriture inclusive :
	point délimitant (« · »)
Exemple : Acteur(s) / actrice(s)	Acteur-ice(s)
Exemple : Travailleur(s) / Travailleuse(s)	Travailleur-euse(s)

• Les personnes mentionnées dans ce mémoire ont été anonymisé.es, afin de préserver aussi bien la confiance qu'iels m'ont témoigné que de respecter la déontologie de l'enquête sociologique. L'anonymisation a consisté à remplacer par des prénoms proches, notamment grâce au générateur de prénom de Baptiste Coulmont basé sur la répartition des prénoms par rapport aux années du baccalauréat.

La question du niveau d'anonymisation dépend des situations dans lesquelles se trouvent les acteur.ices.

SOMMAIRE

INTRODUCTION	9
CHAPITRE I. Imaginer la recherche-action en Tiers-Lieux: contextualisation	on
des configurations méthodologiques	
I.I. Présentation du programme "Pouvoir d'Agir en Tiers-Lieux"	19
I.1.1. Narration des interactions entre acteur.ices des Tiers-Lieux et de la Fondat de France	
I.1.2. La co-construction du programme : ce que le programme cherche à motive	er 25
I.1.3. Proposition de refonte du droit à travers de nouvelles logiques partenariale	es 26
I.2. La philanthropie sous le prisme du "Pouvoir d'Agir"	
I.2.1. La Fondation de France	29
I.2.2. « Si la philanthropie doit prétendre transformer le monde, quelle est sa légitimité pour le faire ?»	
I.3 Contextualisation de la construction de l'enquête	
I.3.1. Construction du terrain d'enquête sociologique	
I.3.2. Une enquête en itinérance : "rentrer dans le camion"	
I.3.3. De la proximité du terrain - une "ethnographie de la confession"	
I.4. Une méthodologie constamment renégociée	
I.4.1. Des enjeux de la recherche collaborative	
I.4.2. Un vaste panel de matériaux d'enquête	
CHAPITRE II. Les Tiers-Lieux sous le prisme du pouvoir d'agir	55
II.I. La Quincaillerie Numérique	56
II.1.1. Présentation de la Quincaillerie et du projet du service public co-opéré	
II. 1.2. Un espace vivant et approprié - les conditions d'un "assemblage social"	
II.1.3. Relation de proximité avec le tissu local	
II.2. PING à Nantes	
II.2.1. Présentation de l'association "PING" et du projet "Hyperlien"	67
II. 2.2. Réactualisation du projet	
II.2.3. Délocaliser l'existant : quels enjeux ?	
II.2.4. De l'enjeu de construire une "société des ateliers"	
II.3. La Myne à Villeurbanne	
II.3.1. Présentation de la Myne et du projet de Régie de santé commune	75
II.3.2. A quels enjeux la régie de santé commune cherche-t-elle à répondre?	
II.3.3. Des freins à l'innovation : le danger de rester au stade de l'incantation	
II.4. "Energies en fête" à Prats de Mollo la Preste	
II 41 Présentation de l'histoire et du lien avec l'énergie du territoire	

II.4.2.L'énergie vue à hauteur d'enfants	85
II.4.3. Réactivation d'un maillage oublié : la mise en pratique des savoir-faire	89
II.4.4. Une société de réseau complexe	92
II.5. Le WIP à Colombelles	94
II.5.1. Présentation du WIP et du projet d'accompagnonnage	94
II.5.2. Du projet d'incubateur citoyen à l'accompagnonnage	95
II.5.3.Des enjeux temporels liés à des contraintes économiques épreuve de la scalabilité	100
II.6. L'Hermitage à Autrêches	102
II.6.1. Présentation de l'Hermitage et de son projet "communs d'usage forestier".	102
II.6.2. De l'enjeu de redéfinir les contours de la gestion forestière	103
II.6.3. Définition espace sylvo-cynégétique : une mise en intrigue des différente identités	
II.6.4. Espaces traversés, espaces que l'on traverse, espace où l'on reste	105
II.6.5. "Communs d'usages forestiers" ou la construction d'une communauté	106
II.6.6. Du temps long, sédimentation des acteur.ices	108
II. 7. Observer « in situ », des enjeux des modalités d'enquête	109
II.7.1. De la difficulté de la posture : déborder en situation d'enquête	110
II.7.2. « Sortir du camion » de la distanciation réflexive	116
CHAPITRE III. Entre imaginaire et principe de réalité, de quoi le programmest-il le témoin?	
III.1. De quel imaginaire "le pouvoir d'agir en Tiers-Lieux" est-il le représentant?	120
III.I.1. " Réenchanter le monde" ou le besoin d'utopie	120
III. 1.2. Expérimenter l'hybridation, le pouvoir d'agir comme expérience de l'applicabilité des énoncés	124
III. 1. 3. Les processus d'innovation et principe de réalité	128
III. 2. De l'imaginaire à la concrétisation : à quels enjeux les Tiers-Lieux se	
confrontent dans le réel?	131
III.2.1. Repolitiser l'existant, s'ancrer sur le territoire	
III.2.2. Travailler en Tiers-Lieux, l'impossible concordance des temps	
III. 2.3. Tension entre la cité civique et la cité marchande	146
III.2.4. D'outil expérimental au palliatif du service public : les Tiers-Lieux renégo 153	ciés
III.3. Interstice de l'action publique, état des lieux du programme	159
III.3.1. Documentation de l'innovation : un témoignage processuel	159
III.3.2. De la difficulté des collectifs à se saisir de ce non-cadre normatif	161
III.3.3. Une proposition de reconfiguration de l'action publique	165
CONCLUSION	
BIBLIOGRAPHIE	
ATTITUDED	, 101

Introduction

"C'est cool les Tiers-Lieux, mais on sait pas vraiment ce que c'est, c'est un peu un fourre-tout." Cette phrase, entendue maintes et maintes fois lorsque l'on parle des Tiers-Lieux témoigne du flou conceptuel qui entoure ce mot. Cette remarque symbolise l'incipit de cette recherche, et de l'exploration menée dans l'univers des Tiers-Lieux. Nouvel emblème de l'innovation territoriale, le mot Tiers-Lieux se popularise aujourd'hui dans le champ de l'action associative, publique et territoriale française. Cependant, ce mot arbore des contours flous - de quoi parle-t-on quand on parle de Tiers-Lieux? Ray Oldenburg, sociologue américain, est le premier à théoriser le concept de "third place" en considérant que les Tiers-Lieux sont des espaces intermédiaires, à mi-chemin entre espace de travail et domicile. Pour Oldenburg, "le troisième lieu présente une dizaine de signes distinctifs et à peu près autant d'apports bénéfiques. Le troisième lieu offre tout d'abord un terrain neutre, dénué d'obligations. En effet, il doit exister des lieux où les gens vont et viennent à leur guise sans rendre de compte à quiconque, sans avoir à tenir le rôle d'hôte ou d'invité. Ce type de rencontres nécessite un cadre confortable, rappelant celui de la maison.1" Si le concept de Tiers-Lieux vient décrire des pratiques que le sociologue observe, la situation française est quelque peu différente. Pour mieux comprendre l'émergence du mot en France, il s'agit de faire un rapide détour historique sur la genèse de l'utilisation du mot.

En France, le numérique provoque des mutations du travail – avec notamment la popularisation des pratiques du coworking, du télétravail – et l'avènement d'une reconfiguration des lieux d'exercices du travail – espaces publics numériques, bibliothèques, télécentres, etc. "Il y a eu une révolution mais qui était silencieuse, et contrairement à ce qu'on croyait ce n'était pas sur le numérique, mais sur les usages et les appropriations.²" Depuis les années 2000, les usages du numérique ont influencé et "ont transformé nos sociabilités, nos manières d'accéder aux savoirs, au divertissement, notre

¹ SERVET M., Les bibliothèques troisième lieu, Mémoire d'étude du diplôme de conservateur des bibliothèques, 2009.

² Propos rapporté lors d'un entretien formel avec William, médiateur.ice numérique et pionnier.e du mouvement des tiers-lieux libre et open source.

perception de l'espace-temps ainsi que notre rapport au travail³.» La mutation profonde produite par le numérique modifie aussi bien les conditions de travail que les lieux de sociabilités, les espaces de rencontres. Internet - pensé comme le paradigme de l'avènement d'une "société planétaire en réseau⁴" - génère de nouveaux espaces de rencontres virtuelles. Mais l'intuition de certain.es acteur.ices est la suivante : de la même manière qu'internet peut rassembler des acteur.ices d'univers différent.es qui n'auraient sûrement pas vocation à se rencontrer, n'est-il pas possible de créer les espaces propices de rencontres pour les personnes impactées par ces modifications sociétales dans la réalité. C'est donc la spécificité française de l'émergence du mot - le mot tiers-lieux est venu définir les espaces nécessaires à un certain type d'acteur.ices mais en y ajoutant aussi une composante essentielle du Tiers-Lieux, celle d'un écosystème d'acteur.ices divers et variés. C'est notamment le cas du mouvement des Tiers-Lieux Libre et Open Source qui prône la nécessité de Tiers-Lieux comme « des lieux de rencontres qui assemblent des compétences locales pour (ré) apprendre à travailler et vivre ensemble à l'ère nomade et numérique... en bas de chez soi !5 » Donc, ajouter aux espaces de télétravail une relation au maillage environnant différenciée avec par exemple "l'accompagnement aux pratiques numériques, la consommation collaborative, l'ouverture sur des modes de vie durable, en servant de relais AMAP ou avec la mise en place de vélos partagés, etc.⁶"

En France, autour des années 2010, le mot "Tiers-Lieux est un concept dont se sont saisis les acteur.ices pour justifier ce qu'iels ont fait et font.⁷" L'un.e des acteur.ices majeurs de la diffusion du concept de Tiers-Lieux est le mouvement des "Tiers-Lieux Libre et Open Source", sensibles à la définition plus politique d'Oldenburg, celle qui considère que les tiers-lieux sont "essentiels au processus politique de démocratisation⁸" puisqu'elle peut faire fonction de "forum démocratique⁹", permettant les "questionnements communs, la confrontation d'idées et contribuaient à la constitution

³ LABBE-LAVIGNE I., DESEIGNE J., MILLE A., Repenser "la fracture numérique " autour des arts et de l'accueil de personnes sans-abri : l'exemple du Vox Lab Auteurs. FractureS : Publics vulnérables et numérique: entre fractures, inclusions et innovations, Juin 2021, Bordeaux, France.

⁴ MC LUHAN M., Guerre et Paix dans le village planétaire, Robert Laffont, Paris, 1970.

⁵ Livre blanc national sur le télétravail et les nouveaux espaces de travail. Tour de France du Télétravail 2012.

⁷ Verbatim issu d'un entretien informel avec Vincent contributeur, chercheur, co-constructeur du programme "Pouvoir d'Agir en Tiers-Lieux".

⁸ SERVET M., Les bibliothèques troisième lieu, Mémoire d'étude du diplôme de conservateur des bibliothèques, 2009.

⁹ Ibid.

d'une opinion locale et collective.¹⁰" Pensant, alors la création de communautés informelles aux pratiques différenciées.

« Tiens, nos espaces que nous avons [...] que ce soit une vieille friche abandonnée, une gare, etc. Ces lieux-là, c'est bien d'en faire des Tiers-Lieux, dont on parle beaucoup en ce moment, mais il y avait cette couche de se dire et si on les faisait comme si on faisait des logiciels libres¹¹. Il faut qu'ils soient documentés, mais pas juste documentés au sens du comptable ou de l'architecte. Mais qu'ils soient documentés sur leurs processus de création, afin que toute personne qui a envie de faire tiers-lieux puisse prendre tout ou partie. Et c'est ça la différence entre logiciel libre et logiciel propriétaire c'est que le logiciel propriétaire, je peux l'utiliser, souvent il faut payer, je ne peux que le prendre dans son état. Là, l'idée, c'était aussi de se dire que les gens ils ont peut-être pas envie de reprendre l'intégralité de ce lieu, mais par contre de prendre des briques [...] Lorsqu'on veut faire un tiers-lieu, un vrai tiers-lieu, c'est un lieu de rencontres improbables avec des gens improbables qui administrent quelque chose ensemble [...] Le but est de continuer à documenter le processus de manière apolitique [...] pour que le centre social d'à côté puisse s'en saisir le lendemain matin. Ce qui m'a plu dès le début dans le mouvement des Tiers-Lieux Libre et Open Source, c'est que ce sont des gens qui ne se battent pas pour une cause politicienne, c'est au-dessus, c'est défendre le commun.» extrait d'entretien, William, médiateur.ice numérique et pionnier.e du mouvement des tiers-lieux libre et open source.

Ces espaces interstitiels ont pour ambition de nourrir et d'alimenter une démocratie qui s'étiole. Leur diffusion « s'accomplit en outre localement par capillarité, une initiative locale en entraînant une autre et ainsi de suite. Il s'agit bien de gagner du terrain : chaque expérimentation irradie son voisinage, renforce des liens horizontaux – et touche de proche en proche des personnes qui n'avaient jamais milité et qui au contact de cette population nouvelle, changent de regards et se métamorphosent peu à peu. ¹² » Entre 2010 et 2017, un processus de pollinisation se met en place afin de diffuser les nombreuses expérimentations qui viendront s'agréger sous le mot « Tiers-Lieux ».

¹⁰ Ibid.

[&]quot;« Richard Stallman lance en 1984 le mouvement du logiciel libre, afin d'empêcher que la privatisation du code ne détruise la culture hacker à laquelle il est profondément attaché (Levy, 2001, p. 427). Le créateur du free software estime que les bénéfices sociaux de l'informatique sont bien moindres lorsque les utilisateurs se voient privés des libertés d'utiliser, de copier, de modifier et de distribuer les logiciels qu'ils utilisent. Pour lui, la libre circulation de l'information est en effet l'une des conditions du progrès social, et « l'idée de posséder l'information est nocive », car elle a des conséquences très dommageables : pertes de temps, obstacles à l'avancée de la science, corruption de l'ethos de la recherche (Stallman, 1986).

¹² NEVEU C., Expérimentations démocratiques : pratiques, institutions, imaginaires, 2022. p.38-39.

Pensés au départ comme un prétexte sémantique, les Tiers-Lieux deviennent le carcan nécessaire pour décrire un imaginaire politique, celui de la possible renégociation des espaces publics démocratiques. En effet, notre époque "est en train de vivre une immense remythologisation¹³" et les Tiers-Lieux cherchent à participer à la refonte des nouveaux mythes, coutumes, croyances. En effet, "les symboles et les mythes, grâce à leur organisation, donnent les moyens indispensables pour que l'homme entre en contact avec l'environnement et puisse attribuer du sens aux données de la mémoire et de la perception¹⁴." Les troisièmes lieux étant envisagé comme un outil essentiel afin de permettre de "restaurer la base de l'engagement politique, en favorisant l'association¹⁵" participe à la création d'un nouvel imaginaire, celui d'une prise sur le réel à travers la création de ces nouveaux espaces de cité. L'importance de proposer des modèles alternatifs de construction de la société confère une puissance directe aux collectifs qui cherchent à en renégocier les contours. En effet, "le monde imaginal serait en quelque sorte la condition de possibilité des images sociales... Il y a une intelligence imaginative sociétale que l'on ne peut pas traiter à la légère. 16" La production imaginaire du Tiers-Lieux se situe ici - celle d'une mise en place de nouveaux espaces des possibles, soit la concrétisation d'espaces d'expérimentations. En effet, comme l'explicite C. Neveu: « expérimenter signifie ouvrir des possibles, explorer dans la pratique de nouvelles manières de faire et de penser, « montrer que c'est possible » voire « produire le possible » et finalement tenter de reprendre la main sur les questions qui nous importent.¹⁷" Les Tiers-Lieux sont alors pensés comme des espaces d'ouverture de l'imaginaire, d'espaces d'expérimentation des "utopies concrètes¹⁸". Dans cet imaginaire, réussir à "faire tiers-lieux", c'est donc réussir à "faire utopie". L'imaginaire du Tiers-Lieux se situe dans cette configuration sociale qui réussit à construire des espaces facilitant la rencontre « de personnes d'univers différents, voire contradictoires, [qui] vont administrer quelque chose ensemble.¹⁹» C'est notamment avec la thèse sur le sujet réalisée par Antoine

¹³ DURAND G., Introduction à la mythodologie. Mythes et sociétés, Albin Michel, 1996.

¹⁴ Citation de GRASSI V., « L'imaginaire », Introduction à la sociologie de l'imaginaire. Une compréhension de la vie quotidienne, sous la direction de Grassi Valentina. Érès, 2005, pp. 11-59. A propos de G. Durand, Introduction à la mythodologie, op. cit., p. 65.

¹⁵ SERVET M., Les bibliothèques troisième lieu, Mémoire d'étude du diplôme de conservateur des bibliothèques, 2009.

¹⁶ MAFFESOLI M., Au creux des apparences, pour une éthique de l'esthétique, Paris, Le Livre de Poche, 1993, p. 107.

¹⁷ NEVEU C., Expérimentations démocratiques : pratiques, institutions, imaginaires, 2022. p.13.

¹⁸ LALLEMENT M., Un désir d'égalité. Op. Cit. 2019 p.21.

¹⁹ Définition simplifiée de la notion de TIers-Lieux comme configuration sociale selon la conception d'Antoine Burret, notamment présenté sur le site web reconnu des Tiers-Lieux "Movilab".

Burret, que le concept de Tiers-Lieux s'inscrit dans un processus social plus politique, soit une représentation dans l'action ce que l'imaginaire démocratique envisage. Il déploie la perspective d'un idéal à atteindre, pour réussir à "faire Tiers-Lieux". Cela participe à la construction du projet politique des Tiers-Lieux car, comme l'explique Lallement : « faire utopie s'apparente par définition à un geste prométhéen et donc à un travail. (...) Le travail dont il est question dans cette perspective est bien plus qu'une simple activité. C'est une pratique sociale entièrement tournée vers la mise en forme de la matière, de s symboles, de soi, du collectif et du monde²⁰ ».

Parallèlement, le mouvement des tiers-lieux grandit, donc, et sous les mêmes bannières des acteur.ices des mouvements culturels - marginaux ou plus classiques -, de l'éducation populaire, de la médiation numérique, du coworking, et du développement durable vont venir converger dans cette opportunité qu'offre le tiers-lieux. Si la volonté est bien de faire conglomérer plusieurs parties prenantes de la vie associative française, force est de constater que l'objet « tiers-lieux » devient publicisé, désirable et a fortiori marchandable. L'objet tiers-lieux questionne la manière dont est pensé le « service au public » : face à des espaces de services qui se sont administrés, les tiers-lieux proposent de ré-enchanter ce qui est publique. En d'autres termes, proposer une nouvelle forme de relation à la société, en sortant d'une rapport administratif et distancié à celle-ci. Il s'agit de souligner que les Tiers-Lieux émergent de ces différents mondes, qui le composent et alimentent son identité plurielle. Ils ne sont pas hors société, mais bien le produit de celle-ci. Cependant, ce même mot semble être aux carrefours de différentes compréhensions qui s'interpénètrent, voire s'entrechoquent. L'image des Tiers-Lieux devient floue, car elle se trouve dans un espace complexe de représentations, à l'interstice de plusieurs systèmes de valeurs. Les définitions s'accumulent, renvoyant chacune à un système de valeurs auxquels les acteur.ices s'affilient. En effet, le trajet anthropologique²¹ - « c'est-à-dire l'incessant échange qui existe au niveau de l'imaginaire entre les pulsions subjectives et assimilatrices et les intimations objectives émanant du milieu cosmique et social²²" - du monde des

²⁰ LALLEMENT M., Un désir d'égalité. Op. Cit, 2019, p.21.

²¹ Concept de Maurice Godelier, explicité lors d'une conférence intitulée "Symboliser - Aventure humaine et sociale", où intervenait Maurice Godelier en explicitant sa recherche autour de "l'imaginé, l'imaginaire et le social". Cette conférence s'est déroulée lors de Rencontre-Débat en 2016 autour de la thématique "Algorithmes, Réel, Symboliser".

²² DURAND G., Les structures anthropologiques de l'imaginaire, op. cit., p.65.

Tiers-Lieux connaît une renégociation constante des structures de son imaginaire. L'arrivée de ces nouveaux acteur.ices façonne de nouveaux imaginaires, de nouvelles représentations de ce qu'est - ou doit être - l'essence du Tiers-Lieux. Cette incorporation de nouvelles définitions de l'imaginaire des Tiers-Lieux est cependant mal reçue par celleux qui en sont à l'incipit, scandant le danger d'une réappropriation complète et omnipotente des représentations et de la narration de l'histoire des Tiers-Lieux par une seule des typologies d'acteur.ices. Au carrefour des différents systèmes de représentations de la société, la fonction symbolique du tiers-lieux est différenciée en fonction de l'imaginaire politique auquel l'acteur.ice s'affilie. En d'autres termes, si la fonction symbolique auquel s'attache l'acteur est celle d'un monde marchand²³ : l'ambition du tiers-lieux est de réussir à s'incorporer dans ce monde marchand promouvant un tiers-lieu terreau de l'innovation technologique, de la formation et des espaces de coworking servant de véritable "fer de lance de la start-up nation²⁴". Les arguments, s'ils s'affilient à un monde civique, leurs ambitions tiennent plus à l'autonomie citoyenne dans la construction de ses réponses aux problèmes publics.

Étant un produit de la société qui le compose, le Tiers-Lieux semble être l'objet miroir d'une société qui se polarise de plus en plus en des mondes différents. C'est dans ce contexte que se situe le programme "Pouvoir d'Agir en Tiers-Lieux" piloté par l'association La MYNE, en partenariat avec six tiers-lieux, avec un financement de la Fondation de France de 2021 à 2023. L'objet principal de cette coalition est de pouvoir observer la configuration de six tiers-lieux autour de « projets d'intérêt général » qui se déroulent en leur sein, portés par les collectifs des tiers-lieux. Ces projets cherchent à renouveler les compréhensions sur des thématiques instituées et difficilement modulables telles que la santé, la gestion forestière ou autre. Les collectifs des tiers-lieux cherchent donc à offrir un espace de rénovation, d'invention et d'opportunité de renouvellement. En effet, le programme "Pouvoir d'Agir en Tiers-Lieux" envisage les projets soutenus comme les terreaux fertiles servant à mettre en place les conditions de félicités pour qu'adviennent ces expérimentations démocratiques.

Les projets d'intérêts généraux cherchent à participer à la reconstitution d'un

²³ LANDON A., Le tiers-lieu à l'épreuve de son succès. Vers la formation d'un compromis civico-marchand dans la fabrique de la ville en France. Participations - Revue de sciences sociales sur la démocratie et la citoyenneté, 2022, N° 33 (2), pp.181-207.

²⁴ Extrait d'une interview de Patrick LEVY WAITZ dans le rapport de la Mission Coworking : faire ensemble pour mieux vivre ensemble - Rapport 2018.

imaginaire collectif. Soit dans l'expérimentation de petits ilôts démocratiques, l'envie de promouvoir l'idée, la possibilité de l'autonomie citoyenne dans la construction de ses réponses aux problèmes publics. Sur l'échelle plus individuée, les projets tendent à redonner une capacité directe aux individus dans la réappropriation des normes, des objets communs dont les contours semblent inaccessibles parce que régis par la loi, la norme. Ces espaces habituellement striés, sont l'apanage des expert.es, et les citoyen.nes ont peu de prises pour agir. Comme le définit Rappaport, exercer le pouvoir d'agir, "c'est avoir la possibilité pour les personnes ou les communautés de mieux contrôler leurs vies.²⁵" Soit, la capacité de se "reconnaître" dans ce que l'on fait, mais aussi dans ce qui nous entoure. Soit, une volonté, de redonner une capacité d'action sur des sujets précis, qui sont usuellement difficilement atteignables lorsque l'on est hors de la sphère d'expertise adossée à ce sujet - par exemple agir sur la santé lorsque l'on n'est pas médecin, prendre part à la gestion forestière lorsque l'on n'est pas garde forestier ou dans les métiers adjacents. C'est envisager d'une certaine manière "un rayon d'action effectif des sujets" non pas dans "leur milieu professionnel habituel", mais dans des sujets qui les entourent mais pour lesquels iels ne sont pas expert.es.

Chacun des projets cherche à devenir les espaces interstitiels qui se font le reflet d'une réalité locale. Il motive la génération d'utopie concrète car : « ce sont des expérimentations réelles, qui se cristallisent dans des pratiques empiriquement observables : ce sont des expérimentations collectives qui exigent des actions communes et coordonnées ; ce sont des expérimentations situées qui prennent forme aux marges des mondes sociaux institués, avec pour éventuelle ambition de polliniser leur environnement ; ce sont des expérimentations morales qui, au nom du "bien vivre ensemble" portent avec elles des exigences axiologiques en rupture avec les valeurs dominantes de la société. ²⁶»

Les projets du programme cherchent à proposer un modèle alternatif à l'existant, notamment, parce que ces individus partent d'un constat commun : une insatisfaction du modèle prescrit. Le Tiers-Lieux sert alors d'outil à l'agglomération de ces personnes "d'univers différents, voire contradictoires" qui se rencontrent autour de ce constat. Les tiers-lieux deviennent alors des espaces où s'exercent des possibles alternatifs. Ils sont pensés comme des espaces où se libère une puissance créative, et où s'expérimente une

-

LALLEMENT M., Un désir d'égalité. Op. Cit, p.21.

 $^{^{25}}$ Rappaport J. Terms of empowerment/exemplars of prevention : toward a theory for community psychology. American journal of community psychology, 1987, 15-2, pp. 121-145.

mise en pratique des "utopies concrètes". Soit, des espaces où l'on remet en question ce qui est traditionnellement "institué", où s'autorise alors une renégociation de ce qui est censé être institué, établi, non négociable. C'est par la motivation de l'imaginaire, se rejouent alors les enjeux de ce qui est possible ou non, une renégociation de ce qui est en droit d'être fait ou non. C'est par l'imagination que naît l'action, ou du moins en propose des contours différenciés. Les espaces Tiers-Lieux sont donc envisagés comme une spatialisation d'une "urgence à poétiser le réel²⁷", face à un contexte dominé par "la rationalité instrumentale qui bureaucratise l'existence²⁸."

En effet, les tiers-lieux en France, nous l'avons vu au préalable, sont nés pour justifier des pratiques des acteur.ices qui cherchaient à fusionner des espaces qui n'avaient pas vocation à se rencontrer : co-working, télécentre, etc. Cette première expérimentation de l'hybridation des pratiques vient autoriser une certaine forme de remise en question de l'existant - on autorise à réinterroger ce qui est établi, institué comme sens commun. Cela génère une invitation à l'inventivité et au potentiel d'hybridation entre d'autres thématiques normalement régulées par des lois et des administrations - gérées par des acteur.ices experts assez éloignés des sphères citoyennes - qui n'ont pas vocation à être remises en question. Les collectifs des Tiers-Lieux, notamment du programme "Pouvoir d'Agir en Tiers-Lieux" ouvrent des espaces de renégociation, de remise en question de l'imaginaire collectif dominant autour de thématiques variées telles que la gestion forestière, la santé, etc. Cette renégociation de l'imaginaire de ce qui est, ce qui doit être, produit nécessairement des effets sur les images, les représentations et les archétypes du sens commun. C'est ici que se niche la puissance des "imaginaires actifs" des tiers-lieux - dans cette possibilité à réinvestir et proposer de redonner "un sens à son rapport immédiat au monde." Le lien direct pour les personnes qui se saisissent de cette puissance de réinterprétation produit directement un déplacement du sens individuel. L'utopie à laquelle tendent les individus qui s'investissent dans les tiers-lieux propose non pas une sortie de l'action (comme le sens commun définit l'utopie) mais une manière de réactualiser les futurs souhaitables au temps présent. Cet ancrage dans le présent est à définir comme un processus de création collective de ce à quoi on veut tendre, on sort du cadre

²⁷ PIERRON J.-P., « Paul Ricœur et la fonction pratique de l'utopie. Une critique de la rationalité instrumentale », Sébastien Roman éd., Penser l'utopie aujourd'hui avec Paul Ricœur. Presses universitaires de Vincennes, 2021, pp. 107-125.

²⁸ Ibid.

psychologisant de l'imaginaire pour en proposer un outil collectif d'encapacitation individuelle et groupale. Soit, l'imaginaire de ces "utopies concrètes" comme un outil de mobilisation des individus. De ce fait, les individus sortent d'une certaine manière de de leurs passivités - cette réappropriation des sujets d'intérêts généraux peut être perçue comme un levier pour se saisir du quotidien, y prendre part. Les sujets d'intérêts généraux sont-ils alors un prétexte pour l'encapacitation des individus, leur ouvrir le champ des possibles enviables, et actionner une première étape de la préparation à l'action?

Si la mise en récit permet de motiver l'action, elle pousse aussi à "faire-faire" à mettre en mouvements les moyens de sa concrétude. Cependant, si la motivation de ces imaginaires "capable d'ouvrir des espaces tiers de variations imaginatives élaborés à partir de scénarios potentiels (...) [qui] mettent en exergue un horizon d'attente qui reconfigure, évalue, critique et revisite les options et les structures concrètes, pour en penser des alternatives", il s'agit de mesurer les impacts de cette confrontation au réel.

En effet, les moyens de transformer le système ne sont pas à la portée de toustes, et leurs renégociations s'inscrivent dans un processus dynamique et mouvant. Les collectifs cherchant à négocier sur des sujets complexes tels que la santé, le numérique (qui sont des sujets jalonnés, définis et entourés par un nombre considérable de normes) se retrouvent constamment en conflit, en débat ou en négociation lorsqu'ils tentent de passer à l'action dans le réel. Il s'agira par l'étude des six terrains du programme "Pouvoir d'Agir en Tiers-Lieux" de rendre compte de la confrontation au réel que vivent les collectifs lors de cette passation de l'imaginaire à l'action. Comment font-ils l'épreuve de l'applicabilité de leurs énoncés imaginaires?

Cependant, nous l'avons aussi observé, les Tiers-Lieux ne sont pas l'objet d'intérêt uniquement de l'Etat, mais aussi l'objet d'intérêt d'acteur.ices diversifié.es. A l'image du mouvement qui s'opère dans l'action publique, celle d'une nouvelle gouvernance "qui s'efforce de prendre en compte un vaste réseau d'acteur.ices hétérogènes (privés/publics, profits/non-profits) afin de mieux les coordonner", comment les Tiers-Lieux sont-ils le miroir de cette modulation à l'oeuvre dans l'action publique? En effet, l'arrivée d'acteur.ices tels que la Fondation de France qui s'est saisie de cet objet n'est pas un phénomène anodin. Il permet de montrer aussi le besoin de reconfiguration

des manières de soutenir des initiatives citoyennes qui tendent à trouver leur obsolescence. Comment à travers ce programme s'expérimente une mise en expérience des espaces de renégociations des cadres de l'action publique? De quels processus le programme se fait-il témoin? Pour mieux comprendre les contours de ces espaces de renégociations, il s'agira de rendre compte de leurs configurations, des difficultés auxquelles ils se heurtent, et aussi des marges de manœuvres qu'ils improvisent dans les interstices des espaces d'actions. Il s'agira d'observer comment leurs actions au présent confrontent une temporalité de transformation qui s'inscrit nécessairement dans le temps long. Comment les projets d'expérimentations des Tiers-Lieux composent-ils avec des cadres plurinormatifs (rapport au territoire, besoin de financements, ressources humaines et matérielles, la rigidité des cadres administratifs)?

De plus, les tiers-lieux connaissent une popularité croissante auprès des acteur.ices de l'action publique, les inscrivant dans un nouveau champ politique - celui de l'institution. Cependant, l'action publique étant définie comme " un dispositif normatif, à la fois technique et social, ayant une vocation générique et applicable à un situation et porteur d'une ensemble conception concrète gouvernant/gouvernés fondé sur une conception spécifique de la régulation " (Lascoumes), quel est l'impact de son implication dans les tiers-lieux ? En effet, l'action publique s'incarne dans l'utilisation d'instruments²⁹, et comme décrit "l'instrument est producteur d'une représentation spécifique de l'enjeu qu'il traite, il a en ce sens, un effet cognitif direct. Il impose des définitions conventionnelles de faits sociaux en fournissant une grille de catégorisation". Il s'agit de questionner la manière dont cette interaction avec les instruments de l'action publique peut représenter un frein à la "dynamique souvent chaotique" de l'innovation dans les tiers-lieux. Quelle influence la naturalisation des pratiques des tiers-lieux produit-elle sur leurs imaginaires? Et enfin, il s'agira d'observer à travers nos différents terrains la manière dont les collectifs arrivent à défendre ou non les enjeux de scalabilité auxquels ils sont en proie et si face à ces contraintes plurielles "l'imaginaire d'utopies concrètes" réussit à demeurer au cœur de leurs actions.

²⁹ LASCOUMES P. et Le GALES P., Gouverner par les instruments. Paris, Presses de Sciences Po, 2004.

CHAPITRE I . Imaginer la recherche-action en Tiers-Lieux : contextualisation des configurations méthodologiques.

I.I. Présentation du programme "Pouvoir d'Agir en Tiers-Lieux"

Le programme « Pouvoir d'Agir en Tiers-Lieux » est un programme piloté au départ par l'association La MYNE, en partenariat avec 6 tiers-lieux, avec un financement de la Fondation de France de 2021 à 2023. L'objet principal de cette coalition est de pouvoir observer la configuration de six tiers-lieux autour de « projets d'intérêt général » qui se déroulent en leur sein, portés par les collectifs des tiers-lieux. Ces projets cherchent à renouveler les compréhensions sur des thématiques instituées et difficilement modulables. Les collectifs des tiers-lieux cherchent donc à offrir un espace de rénovation, d'invention et d'opportunité de renouvellement. Chacun des Tiers-Lieux ayant un objet à l'incipit de ce programme. L'Hermitage à Autrêches, cherche à "constituer, en partenariat, avec tous les usagers, une communauté d'acteurs locaux prêts à s'impliquer dans la gestion commune de la forêt (préservation, mise en valeur, respect des usages, etc.)³⁰. La Myne à Villeurbanne « porte l'ambition d'expérimenter une régie de santé commune pour prendre soin de la santé humaine, environnementale et socio-économique - de manière coopérative et à une variété d'échelles - sur le territoire de Lyon-Métropole. 31» Le WIP à Colombelles cherche à "adosser le modèle économique du communautés apprenantes, par la structuration d'accompagnonnage autour des variétés de savoir-faire présents (artisanaux, créatifs, écologiques, etc.)³²". PING à Nantes cherche à "favoriser l'investissement des citoyen·ne·s, dans l'esprit d'un atelier de quartier localisé dans le nouveau local "Hyperlien"³³. Energies en Fêtes à Prats-de-Mollo "est une dynamique apprenante et inter-générationnelle qui met les enfants au centre de la transition énergétique du village (fête de l'école, visites de

³⁰ Pad restitutif de la rencontre "Pouvoir d'Agir" à la Fondation de France du 30 janvier 2023. Sections présentation des projets des six Tiers-Lieux membres.

https://pad.lamyne.org/rencontre-patl-30012023?view#31--Pr%C3%A9sentations

³¹ Ibid.

³² Ibid.

³³ Ibid.

sites, enquête historique, etc.)³⁴". Enfin, la Quincaillerie a pour but de "transformer un service public porté par une collectivité en service public co-opéré (a priori en SCIC).³⁵"

« L'idée de PATL³⁶ au début, c'était de pouvoir expérimenter des nouvelles coalitions d'acteurices qui apparaissaient sur des enjeux d'intérêt général au travers des Tiers-Lieux [...] PATL c'est un programme qui a pour but de soutenir, d'encapaciter, de renforcer le pouvoir d'agir des Tiers-Lieux, leurs capacités d'être critiques, de mettre en craie des dissensus, des discussions, des gens de tout bord et des extrémismes aussi. Il y a un phénomène qui se passe dans les Tiers-Lieux que France Tiers-Lieux ne va pas aller voir : l'accroissement, la popularisation des extrémismes, de droite notamment, dans les territoires commencent à se voir dans les Tiers-Lieux. Comment tu intègres ça dans ton Tiers-Lieux ? Parce que le but c'est ça : c'est de l'intégrer, de le faire se discuter, on est un lieu de rencontre. Il ne faut pas le nier! Alors que si tu joues ton rôle de Tiers-Lieux dans le territoire, et bien la Zemmourisation de certains territoires va se retrouver dans les Tiers-Lieux, et c'est là où on va créer de la culture commune, et c'est là où est l'enjeu politique. On est un programme qui renforce cet aspect-là, à mon sens.³⁷ »

Le programme se construit donc à partir de cette idéation partagée : l'imbrication des différents publics dans les configurations sociales en tiers-lieux favorise les espaces démocratiques. Pensé comme un programme de recherche-action (programme investi par les acteur.ices même de ce programme), « Pouvoir d'Agir en Tiers-Lieux » a pour but d'être le cadre où peuvent être observées les potentialités de ces configurations sociales. La démarche selon laquelle s'est construit le programme est donc celle-ci : partir des initiatives citoyennes construites à partir des besoins, intuitions démocratiques du territoire. Facilité par les tissus d'interconnaissances propres aux tiers-lieux, le programme s'est élaboré à partir de ces différents projets disséminés sur le territoire français. En effet, les communautés des tiers-lieux qui participent au programme s'agrègent autour de ce double mouvement : d'un côté, elles cherchent à renégocier - de par leurs projets - les cadres normatifs de champs institués dans la société (gestion de la forêt, domaine du soin, etc.) et de l'autre, elles veulent porter cette vision politique de l'utilité démocratique du tiers-lieux. Cependant, il s'agit de relater les enjeux perçus par les acteur.ices à l'initiative de ce programme et à partir de quels constats ils ont construit le programme "Pouvoir d'Agir en Tiers-Lieux".

Il s'agira de décrire dans cette partie la manière dont s'est construit le programme, des

³⁴ Ibid.

³⁵ Ibid.

 $^{^{36}\,}$ Abréviation pour désigner le programme « Pouvoir d'Agir en Tiers-Lieux ».

³⁷ Extrait d'entretien avec Vincent, (contributeur, chercheur, co-constructeur du programme) réalisé le 7 juin 2022.

intérêts respectifs de chaque parti dans le soutien à ce programme, et enfin la manière dont s'est déroulée la construction de l'enquête sociologique au sein de ce programme.

I.1.1. Narration des interactions entre acteur.ices des Tiers-Lieux et de la Fondation de France

Du côté de la philanthropie, des acteur.ices entament des processus de veille sur les initiatives à l'œuvre au sein du mouvement des tiers-lieux. L'ambition est donc d'accompagner (via des financements au début) la coalition de ces patchworks d'acteur.ices pour pallier les manques perçus des territoires.

La transversalité réflexive et la génération d'espace de lien social fort qui peuvent émerger de ces collectifs deviennent des objets d'intérêts pour les acteur.ices des fondations qui cherchent à « assurer l'autonomie des populations, en s'employant à éviter de reproduire en les aidant la supposée dépendance que celle-ci entretiendrait vis-à-vis de l'action publique.³8» Ce détour par la genèse de l'interaction entre la Fondation de France et le mouvement des tiers-lieux est nécessaire pour comprendre ce qui se joue aussi bien dans le paysage politique de la philanthropie et des associations que pour saisir les raisons de l'intérêt réciproque entre ces différents mondes. Il s'agit ici, dans ce détour par l'histoire de la construction du programme de faire émerger ce qui fait exception (à comprendre ici comme évènement d'innovation) dans la construction de ces partenariats. Il s'agit de questionner les raisons de la désolidarisation d'une gouvernance perçue comme « techno-marchande³9» et les motivations qui sous-tendent le soutien affiché pour les « prises d'initiatives des habitants et leurs participations dans des réseaux de proximité et de création de ressources⁴0».

De la même manière que dans les tiers-lieux, un pan de la Fondation de France s'intéresse aux impacts que provoque l'interpénétration du numérique aux différentes strates de la vie des individus, notamment des conséquences en formation sur les questions du travail et de l'emploi. Depuis la Fondation de France, est observée la manière de penser l'accompagnement des publics les moins acculturés au numérique et

³⁸ DUVOUX N. « Les valeurs de la philanthropie », Informations sociales, vol. 196-197, no. 1-2, 2018, pp. 38-46.

³⁹ GIANFALDONI P. et MANOURY L., « La contribution de la Fondation de France aux processus territorialisés et territorialisants d'innovation sociale », *Innovations*, vol. 59, no. 2, 2019, pp. 103-127. ⁴⁰ Ibid.

la manière dont s'inventent de nouveaux espaces de collectifs. Si l'intuition de départ vise à participer à la résorption de l'impact des déplacements pendulaires, les acteur.ices perçoivent aussi l'impact que peut engendrer la création de ces espaces « tiers-lieux⁴¹». Un intérêt fort est porté par Vincent sur la manière de concevoir les initiatives solidaires et notamment la manière dont la société civile -plus précisément associative - se saisit de la problématique de l'inégal accès aux outils du numérique et fait de ces sujets une opportunité de revitalisation du lien social. Cette réflexion sera l'objet d'une thèse⁴² sur la manière dont les Tiers-Lieux déploient une nouvelle forme d'espaces de citoyenneté, en affirmant la portée politique de ces initiatives et l'enjeu démocratique qui réside en leur sein.

En 2017, la Fondation de France se positionne officiellement sur le financement des Tiers-Lieux en France avec le lancement du programme «Emploi». En effet, elle met en place un appel à projets visant à prendre en compte l'impact du numérique sur le marché du travail. Partant d'une intuition de quelques-un.es, l'axe de l'emploi, s'il est l'objet du programme, sous-tend une réflexion plus à la marge sur les potentielles reconfigurations des manières dont se structure le travail à ce moment, et la manière dont les Tiers-Lieux participent à cette reconfiguration:

« En entendant parler Vincent⁴³, je me suis dit : là il y a quelque chose de l'ordre de la recomposition du travail, dans une société qui est mise en mouvement et impactée par le numérique. Il y a quelque chose qui est aussi de l'ordre de la mobilisation citoyenne, et il y a quelque chose aussi au niveau du brouillage des frontières entre le travail rémunéré et le travail non-rémunéré, en soi ce qui nous intéressait dans le cadre du programme Emploi. [..] Il y avait tout un angle qui s'ouvrait à nous. Et c'est pour ça que le programme Emploi avait du mal, c'est que l'emploi dans les Tiers-Lieux c'était pas tant le sujet qu'on travaillait mais cette question de recomposition d'autres relations de travail - qui soit rémunérateur, pas rémunérateur - au sein des mouvements des Tiers-Lieux. Donc on a bidouillé un truc, je pense que le sujet était un bon sujet, mais que la question de l'emploi était un peu tirée par les cheveux, mais il y était, mais c'était comment des lieux qui sont finalement des lieux de liens, qui rendent possible des rencontres qui auraient été improbables différemment, qui rendent possible des projets collectifs, la question c'était comment peuvent s'ouvrir à des populations qui spontanément pourraient en être exclus»

 $^{^{41}}$ A comprendre ici comme la définition d'Oldenburg : le tiers-lieux comme espace entre le travail et le domicile.

⁴² BURRET A., Étude de la configuration en tiers-lieu : la repolitisation par le service, thèse de Sociologie et Anthropologie, Université des Lumières Lyon 2, 2017.

⁴³ Chercheur.euse ayant contribué au mouvement des Tiers-Lieux.

Verbatim extrait de l'entretien avec Camille, travailleuse à la Fondation de France

C'est donc dans cette intuition que la relation se poursuit entre la Fondation de France et les Tiers-Lieux. Sans cloisonner uniquement à la valorisation des nouvelles formes d'emploi, le but recherché est d'observer et « de chercher les solutions pour que chacun puisse vivre dignement de son travail, dans un environnement en mutation accélérée... [et comment faire pour que] ces nouveaux espaces de travail (coworking, fablab, coopératives d'emploi, etc.)⁴⁴» ne soient pas uniquement l'apanage de « personnes qualifiées, et comment démocratiser à celles et ceux qui restent durablement en marge de l'emploi.⁴⁵» Il s'agissait de soutenir les initiatives en Tiers-Lieux qui se développaient. L'importance, dès lors, était apportée aux champs du lien social puisqu'il s'agissait effectivement d'interroger la manière dont ces espaces pouvaient devenir plus inclusifs, tout en mettant en valeur le potentiel de revivification du lien social perçu dans ces espaces de sociabilité. La Fondation de France a contribué au préalable de l'arrivée dans le champ des Tiers-Lieux de la politique publique.

Il faut attendre fin 2019 et le début de l'année 2020, pour qu'il y ait les premières interrelations entre l'acteur de la politique publique France Tiers-Lieux et la Fondation de France : au moment du lancement du programme national soutenu par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires « Nouveaux Lieux, Nouveaux Liens. » Mais comme l'explique Maelis:

« J'avais essayé de les contacter, en me disant Corentin⁴⁶, on ne peut pas s'ignorer non plus », j'avais jamais eu de contact, mais ce n'est que fin 2019 et le début de 2020 que j'ai eu mes premiers contacts avec Corentin, à l'occasion notamment d'un webinaire où j'ai été présenté l'appel à projets à destination des Tiers-Lieux, ça s'est complètement en parallèle entre la mise en place de la politique publique et ce qu'on faisait nous. On était content.es de voir que les lieux qu'on avait soutenus étaient labellisés dans l'appel à projets Nouveaux lieux, nouveaux liens.»

L'arrivée de la politique publique sur le champ des Tiers-Lieux entraîne une

⁴⁴ Interview réalisée par la Fondation de France, en novembre 2018, cet extrait de citation est notamment la réponse à la question « Quels sont les axes forts du programme aujourd'hui ? » :

https://www.fondationdefrance.org/fr/cat-nos-missions/trois-questions-a-marion-ben-hammo-respons able-programmes-et-fondations-emploi-economie-sociale-et-solidaire?reserved code media=PPAW1ZZZ Z&gclid=EAIaIQobChMI6ez9i_ur_gIVRY9oCR1wwAN2EAAYASAAEgLZTPD_BwE

⁴⁵ Ibid.

⁴⁶ Travailleur.euses au sein du comité de direction de France Tiers-Lieux.

certaine forme de rétractation de la Fondation de France, qui continuera à soutenir des projets de Tiers-Lieux, notamment à titre de veille car sur les sujets de l'insertion par l'emploi étant couvert par la politique publique, ce « n'était plus [leur] boulot de poursuivre là-dedans⁴⁷». De plus, au fur et à mesure de l'acculturation des acteur.ices de la Fondation de France aux Tiers-Lieux, si leurs entrées avaient été les mêmes - c'est-à-dire les questions de l'emploi – une divergence se creusait entre la politique publique et la Fondation de France. Car, comme l'explique Camille, « la politique publique emmenait les lieux sur leurs dimensions économiques et sur leurs dimensions productives [...] et pour moi le sujet, il n'était pas là, donc il y avait un peu ce petit malaise-là. En effet, la Fondation de France étant un acteur plus à même de s'affilier aux mouvements du constructivisme social 49, elle tente de soutenir alors les initiatives émergentes.

Le programme voit le jour dû à la concomitance et à l'interconnaissance entre un.e acteur.ice de la Fondation de France et un.e chercheur.se investi dans le mouvement des Tiers-Lieux et membre de la commission Emploi de la Fondation de France. En effet, le point structurant de leur cohésion réside dans le partage d'une vision commune de ce que "devraient être les tiers-lieux", ou ce que cette pratique est censée désigner. Le programme initialement pensé sous le nom de « Repolitiser l'Action Publique » avait pour objectif de : « développer des expérimentations territoriales pour la mise en place de partenariats entre des acteurs publics, des privés et des particuliers (PPPP) dans le cadre de missions d'intérêt général. 50 » Le programme se construit donc à partir de cette ambition partagée : l'imbrication des différents publics dans les configurations sociales en tiers-lieux favorise les espaces démocratiques. Pensé comme un programme de recherche-action (programme investi par les acteur.ices même de ce programme), « Pouvoir d'Agir en Tiers-Lieux » a pour but d'être le cadre où peuvent être observées les potentialités de ces configurations sociales. La démarche selon laquelle s'est construit le programme est donc celle-ci : motiver les initiatives citoyennes construites à partir des besoins et des intuitions démocratiques du territoire.

⁴⁷ Propos rapportés lors de l'entretien avec Camille, travailleuse à la Fondation de France.

⁴⁸ Ibid

⁴⁹ HARRISSON D. "Quatre propositions pour une analyse sociologique de l'innovation sociale." *Cahiers de recherche sociologique*, number 53, fall 2012, p. 195–214.

⁵⁰ Issu du document « Proposition de Programme – Repolitiser l'Action Publique », septembre 2020, cf. Annexes.

I.1.2. La co-construction du programme : ce que le programme cherche à motiver

Facilité par les tissus d'interconnaissances propres aux tiers-lieux, le programme s'est élaboré à partir de ces différents projets disséminés sur le territoire français. En effet, les communautés des tiers-lieux qui participent au programme s'agrègent autour de ce double mouvement : d'un côté, iels renégocient – de par leurs projets – les cadres normatifs de champs institués dans la société (gestion de la forêt, domaine du soin, etc.) et de l'autre, portent cette vision politique de l'utilité démocratique du tiers-lieu.

Le programme « Pouvoir d'Agir en Tiers-Lieux » est alors imaginé comme un observatoire des projets d'innovation sociale en tiers-lieux. Envisagés comme des espaces féconds d'hybridation⁵¹, ils permettent aussi d'envisager l'expérimentation d'inventions (dans ce programme, les typologies d'inventions qui sont mises en lumière sont les innovations sociales autour de la forêt, de l'énergie, etc.) et sa potentielle appropriation par une communauté élargie dont les individus sont de typologies différentes.

Le 20 novembre 2020, le projet « Pouvoir d'Agir en Tiers-Lieux » est instruit par la Fondation de France qui soutient, officiellement, la pluralité des modes d'agir en tiers-lieux. En effet, est mentionné dans l'instruction que « la tête de réseau existante France Tiers Lieux étant initiée par les pouvoirs publics et donc liée aux dispositifs publics de soutien (appel à projets Fabrique de territoires) dont la durée de vie peut-être plus ou moins courte. La réponse à ce besoin étant d'agir au travers de ce programme en expérimentant, capitalisant, outillant et permettant ainsi de préfigurer une sorte de tête de réseau « éclatée » distribuée à travers 6 tiers-lieux et leurs réseaux partenaires. ⁵² »

L'ambition de ce programme est donc plurielle : reconfigurer la manière de construire et financer des projets sur les territoires, observer une construction inter-acteur.ices à travers un réseau « qui s'auto-gouverne et met des moyens en communs⁵³» et soutenir des projets qui proposent une refonte – ou du moins un

⁵¹ A entendre comme le processus d'hybridation défini par Luc Gwiazdzinski. De l'hybridation territoriale à la créolisation des mondes. Luc Gwiazdzinski. L'hybridation des mondes. Territoires et organisations à l'épreuve de l'hybridation, Elya Editions, pp.311-334, 2016.

⁵² Citation extraite du document Instruction du projet « Pouvoir d'Agir en Tiers-Lieux » de la Fondation de France, 20 novembre 2020. Cf. Annexes.

⁵³ Ibid.

questionnement – sur des thématiques structurantes de la société française (telles que la configuration du service public, la gestion immobilière et sectorielle des forêts en France ou encore le cloisonnement et l'épuisement du système de santé). Ce sont à partir de ces 6 tiers-lieux partenaires (l'Hermitage, le Wip, Ping, la Myne, Eco.cit, la Quincaillerie) que va s'observer la manière dont ils font (ou ne font pas) coalition autour de thématiques ciblées. Il s'agit à ce moment d'envisager le programme comme un espace facilitant pour observer les configurations des potentiels partenariats et la manière dont les collectifs de ces tiers-lieux construisent leurs projets d'intérêt général, en imbriquant des typologies d'acteur.ices de différentes natures et statuts.

I.1.3. Proposition de refonte du droit à travers de nouvelles logiques partenariales

A travers la configuration de nouveaux réseaux partenariaux (animés par l'interrelation entre public, privé et particulier), l'ambition du programme est donc de questionner la possibilité de sortir des logiques d'appels à projets. La logique d'appel à projets délimite ex-nihilo les besoins d'un territoire et alimente une concurrence inter-acteur.ices. Le programme de recherche-action vise à envisager et étudier les contours d'une pratique qui s'envisage et se réfléchit à partir des réseaux d'acteur.ices du territoire en lui-même. Cette philosophie de l'expérimentation permet d'ouvrir et de réinventer la manière dont la réalité se construit. En effet, comme l'explique Neveu, «expérimenter signifie ouvrir des possibles, explorer dans la pratique de nouvelles manières de faire et de penser, « montrer que c'est possible » voire « produire le possible » et finalement tenter de reprendre la main sur les questions qui nous importent.⁵⁴ » L'intuition connexe entre les acteur.ices de la Fondation de France et les acteur.ices initiateurs du programme réside donc dans cette volonté d'observer les enjeux des reconfigurations partenariales. Cette expérimentation de contractualisation des partenariats "Publics Privés, Particuliers" est au cœur du programme, comme une expérimentation plus macro des capacités à renouveler les enjeux du droit.

Pensée comme un outil politique, la manufacture citoyenne du droit incarnerait une prise de pouvoir direct et une capacité de déconstruction et de réinvention des

 $^{^{54}}$ NEVEU C., Expérimentations démocratiques : pratiques, institutions, imaginaires, 2022. p.13.

«imaginaires politiques⁵⁵ ». En effet, « ce faisant ces expérimentations démocratiques peuvent apparaître comme une réponse à un sentiment de résignation démocratique, d'absence d'alternative dans un contexte néolibéral qui contraint les possibles et les imaginaires politiques. Tout l'enjeu est alors de comprendre si ces initiatives autonomes constituent des fusibles permettant à l'ordre politique et économique de se reproduire sans trop de heurts, ou à l'inverse des tremplins vers des transformations de plus grande ampleur.⁵⁶» L'idée est d'observer la manière dont les acteur.ices elleux-mêmes mobilisent les différentes typologies d'acteur.ices (privés, particuliers et publics) pour créer et soutenir des projets qui émergent des réseaux d'acteur.ices elleux-mêmes. Soit, est observée la manière dont le financement vient faciliter des coopérations in-situ des territoires - qui lors du temps de l'expérimentation - renforcent leurs partenariats et alimentent leur soutenabilité et durabilité.

La facilitation des espaces d'expérimentations vise à construire un cadre expérimental autour des pratiques. La volonté du programme est de construire un réseau documenté des projets définis comme «d'intérêt général » des tiers-lieux. Le cadre d'expérimentation facilitant la compréhension et les contours des pratiques normatives qui peuvent être renégociés.

I.1.4 Décloisonner les modalités de l'action

Plutôt que d'apposer des lignes directrices d'un programme financier, celui-ci se construit de manière déductive, en ce sens, les tiers-lieux sont contactés à partir des pratiques, et/ou intuitions qui leur sont intrinsèques – par exemple, pour la MYNE à Villeurbanne l'intérêt pour les questions de santé préexistait à la construction du programme. C'est notamment dans ce double intérêt que se situe la recherche : observer les organisations collectives propres aux Tiers-Lieux et l'administration autour de projets communs. En effet, dans cette réunion d'acteur.ices et de collectifs, ce qui prévaut et qui fait exception c'est la pluralité des typologies d'acteur.ices (contributeur.ices du mouvement des tiers-lieux, fonctionnaire de l'Etat, ancien.ne travailleur.euse dans le milieu foncier ou encore ancien.ne travailleur.se dans les milieux

⁵⁵ Ibid.

⁵⁶ NEVEU C., Expérimentations démocratiques : pratiques, institutions, imaginaires, 2022. p.13.

associatifs, dans l'administration de la ville de Paris, etc.) et de leurs formes d'organisations collectives (antenne du service publique, SCIC localisé dans une friche, une SCIC investie par ses habitant.es, ou encore une association, etc.). Cet aspect composite sert de témoin d'un échantillonnage varié des réalités locales et des acteur.ices qui cherchent à éprouver le changement. Comme « il n'y a pas de monde commun, il faut les composer⁵⁷», la communauté du programme est pensée comme une composition hétéroclite, visant aussi à illustrer la proposition du Tiers-Lieux, soit de "configurations sociales où des personnes d'univers différents, voire contradictoires, se réunissent pour administrer quelque chose ensemble, que ce soit une recette de cuisine ou un texte de loi.⁵⁸"

Chacun des tiers-lieux cherche à construire ce qui peut s'envisager comme un centre d'intérêt commun à différent.es acteur.ices de son territoire. Le tiers-lieu du fait de sa volonté endogène de construire des pratiques communes peut être observé comme un « commun de proximité⁵⁹ », ancré dans une réalité locale. Si l'identité des tiers-lieux ne se résume pas uniquement à la pratique des communs, ils en interrogent les contours car comme le définit N. Le Straat « Un commun n'a de chance d'aboutir que si des personnes aux intérêts divers, voire disparates, acceptent de s'impliquer collégialement dans un processus en ayant conscience qu'il leur appartiendra de définir et de délimiter ce processus, de le caractériser et de le négocier⁶⁰». Il s'agit donc d'observer dans le cadre de cette recherche-action si les enjeux démocratiques à l'œuvre dans les tiers-lieux se réalisent dans leurs projets d'intérêt général. Soit, d'observer si dans les tiers-lieux membres, et dans ce réseau généré par la construction du programme, s'ils tendent vers cet idéal commun de permettre « le partage d'idées contradictoires et complémentaires par des entités individuées provenant d'univers distincts,

⁵⁷ LATOUR B., Il n'y a pas de monde commun : il faut le composer, Multitudes, 2011/2 (n° 45), p. 38-41.

⁵⁸ Phrase simplifiée à partir de la définition plus technique d'Antoine Burret. Celle-ci visant à définir conceptuellement les caractéristiques sociologiques du Tiers-Lieux. Affilié à l'imaginaire politique des Tiers-Lieux Libre et Open Source qui promeut que ce qui est important dans les Tiers-Lieux, c'est cette rencontre, plus que le lieu.

⁵⁹ Terminologie empruntée à une conférence "Faire des Tiers-Lieux des communs de proximité" s'étant déroulée le 4 et le 5 avril 2023 au Césure, à Paris. Celle-ci interrogeait la potentialité des tiers-lieux à pouvoir « faire des tiers-lieux des communs de proximité ».

⁶⁰ LE STRAAT N., Le travail du commun, 2016.

réunies/hybridées ensemble autour d'un projet ouvert et flexible, favorable à la construction d'une vision/perspective commune, pluraliste. 61 »

I.2. La philanthropie sous le prisme du "Pouvoir d'Agir"

I.2.1. La Fondation de France

Sous l'impulsion d'André Malraux et du Général de Gaulle, la Fondation de France est née en 1969. Elle est créée pour pouvoir organiser un fonds qui allierait les questions d'intérêt général et les fonds privés. Elle est pensée comme un organisme gestionnaire de toutes « les initiatives de générosité » du public⁶². Comme explicité dans l'un des spots de promotion la Fondation de France, elle revendique son action comme à l'interstice entre la société civile et l'Etat : « Si la société civile ne le fait pas, si l'Etat ne le fait pas, alors c'est la place de la Fondation de France. 63 » La philanthropie est alors pensée comme un tiers-outil démocratique, elle cherche à s'inscrire dans l'interstice des impensés du pouvoir public. La structuration de la Fondation de France s'affilie à une organisation pyramidale : il y a un corps décisionnaire, dont les décisions ruissellent sur les différents départements : « La gouvernance de la Fondation de France repose sur un système cohérent de nombreux comités qui assistent le conseil d'administration. La composition de cette instance montre le souci de faire participer tous les grands établissements financiers fondateurs à la direction de la Fondation. Au sein de ce conseil d'administration, l'État est représenté par huit membres⁶⁴». Loin d'un modèle de démocratie participative, elle épouse un modèle décisionnel représentatif, dont le poids décisionnaire reste lié à la part investie dans la Fondation. La participation active des «qrands établissements financiers fondateurs » témoigne bien de l'intérêt aux sujets portés par la Fondation de France. Le rôle central des chargés de programme est d'être le lien entre la coordination des projets d'investissement de la Fondation de France et

⁶¹ DAGONNEAU M., « Les tiers-lieux en France, laboratoires de nouvelles solidarités socio-spatiales ? », inspiré par les publications d'A. Burret et des productions écrites dans Movilab, Bulletin de l'association de géographes français, 99-3 | 2022, 435-457.

⁶² GIANFALDONI P. et MANOURY L., « La contribution de la Fondation de France aux processus territorialisés et territorialisants d'innovation sociale », *Innovations*, vol. 59, no. 2, 2019, pp. 103-127.

⁶³ Slogan diffusé pour le spot de diffusion de campagne de la Fondation de France (la vidéo a été diffusée lors de la journée de rencontre à la Fondation de France, il n'est encore pas accessible).

 $^{^{64}}$ Rapport de la Cour des Comptes « LA FONDATION DE FRANCE Exercices 2014 à 2019 », relevant de la catégorie d'Organisme bénéficiant de dons, Septembre 2021.

les fondations abritées – soit aussi les instances décisionnaires. Les tiers-lieux deviennent pour la Fondation de France une raison, un prétexte, pour s'inspirer et tirer parti de l'influence que peuvent apporter ces nouveaux modes d'organisations collectives des projets, ces espaces multi-acteur.ices. L'idée en filigrane demeure dans l'acquisition des compétences et des savoirs nécessaires pour décloisonner les frontières entre les différentes parties des programmes de financement : déconstruire les logiques financeurs et financé.es, décideur.euses et décidé.es. En effet, l'intérêt porté aux tiers-lieux réside aussi dans cette démarche de démocratiser le processus philanthropique.

La spécificité de la Fondation de France est caractérisée par son « objet statutaire très large. Se définissant elle-même comme la « Fondation de toutes les causes », elle a aussi la particularité de ne pas agir de façon directe dans ses domaines d'intervention, mais de financer l'intervention d'autres structures, associations ou fondations, qu'elle subventionne. En qualité de « bailleur de fonds généraliste», elle se distingue ainsi des profils habituels de fondations reconnues d'utilité publique, soumises au principe de spécialité de leur objet. 65» Les sujets traités par la Fondation de France sont divers : la recherche médicale et de santé, les vulnérabilités, l'enfance et l'éducation, la culture et la création, etc. Comme nous l'a expliqué l'un.e des travailleur.euses de la Fondation de France, iels interviennent sur « une dizaine de missions transversales 66 ». Cependant, lors d'une autre intervention, l'un des acteur.ices nous explicite le fait que cette transversalité est opérante sur le terrain, mais pas au sein même de l'organisation de la Fondation de France. L'organisation, dans son fonctionnement, demeure sectorisée et cloisonnée. Sans en proposer une analyse sectorielle, la Fondation de France est une structure hiérarchisée, structurée selon des bureaux assignés à des thématiques spécifiées. Si les acteur.ices témoignent de leurs appétences pour l'innovation sociale l'intérêt pour des configurations sociales innovantes qui proposent de sortir du modèle bureaucratique d'organisation reste un intérêt exogène. En effet, dans l'analyse du fonctionnement endogène, il semble que les acteur.ices des différents axes prônés par la Fondation de France n'interagissent qu'occasionnellement. En effet, durant la journée de présentation et de restitution du « Programme Pouvoir d'Agir en Tiers-Lieux », une des

⁶⁵ Propos récoltés sur le site de la Fondation de France : https://www.fondationdefrance.org/fr/

⁶⁶ Propos informels, rapportés lors de la journée de la Fondation de France : https://pad.lamyne.org/rencontre-patl-30012023

intervenantes souligne d'ailleurs que l'intérêt de ces différents départements témoigne de l'intérêt transversal pour les Tiers-Lieux et pour un programme ayant pour sujet un objet qui se veut transversal, ainsi que du caractère exceptionnel de cette situation :

« Je suis très contente aujourd'hui que ça suscite un intérêt et que ce soit trans-thématique à la Fondation de France, ce qui est assez rare à la Fondation de France d'avoir une présentation devant l'ensemble des départements de la fondation, donc je m'en réjouis.⁶⁷»

En effet, durant cette journée seront présentes des personnes du département «Agir pour l'Emploi », du « Programme des communs et de la transition économique et solidaire », de « la santé mentale des réfugiés », du « département de l'Éducation ». En acte, la journée de rencontre à la Fondation de France témoigne de cette incommunicabilité subie entre les différents départements. Cependant, elle ouvre aussi sur le potentiel décloisonnement entre ces différents départements, incarnés dans la matérialité transversale des centres d'intérêts communs. C'est durant cette première journée que commence officiellement mon stage, et apparaissent alors les enjeux diffus dont le programme est l'instigateur.

I.2.2. « Si la philanthropie doit prétendre transformer le monde, quelle est sa légitimité pour le faire ?⁶⁸»

Au sein de la Fondation de France, coexistent divers courants de pensées réformatrices qui cherchent à questionner les manières d'organiser l'intervention sur les territoires. Motivé.es par des envies de démocratisation de la philantropie, certain.es travailleur.euses au sein de la fondation s'interrogent sur des sujets tels que : la décolonisation de l'aide et des savoirs, la reconfiguration et le remaniement de la manière de concevoir la façon de comprendre la philanthropie. L'influence de ces différents courants amènent certain.es acteur.ices à questionner la manière dont fonctionnent aujourd'hui les actions de la Fondation de France. En effet, comme nous

⁶⁷ Verbatim extrait du journal de terrain – Journée de rencontre à la Fondation de France du 30 Janvier 2023

⁶⁸ Verbatim rapporté lors de l'entretien formel avec Camille, travailleuse à la Fondation de France.

l'explique Camille : « La philanthropie, elle fonctionne comment aujourd'hui ? C'est pouvoir donner de l'argent. Associée à la recherche d'une légitimité liée à une expertise, une sorte de technocratie⁶⁹ ». Cependant, la reconfiguration à l'œuvre dans certains espaces de la philanthropie interroge cette posture curative en envisageant plutôt un modèle partenarial. S'envisage alors de réfléchir à une configuration différente des processus de financement : déconstruire la manière dont on constitue les statuts partenariaux jusqu'ici cloisonnés aux terminologies financeurs/financés. Il s'agit alors de sortir des logiques investies dans de nombreuses organisations nationales, ou même étatiques, du New Public Management. En effet, ce cloisonnement des statuts nourrit l'écart entre les différentes sphères des programmes. Du côté de la Fondation de France, ces différentes sphères n'expérimentent qu'une socialité froide motivée par des procédures impersonnelles⁷⁰ qui n'appellent plus nécessairement à une évaluation sensible des objets du financement, mais à une structuration par la règle, par le cahier des charges auxquels sont soumis les dossiers⁷¹. En effet, l'outillage de soutien demeure dans une socialisation distanciée et froide : la logique d'appel à projets nourrit les processus de critérisation exultant toute appréciation sensible de ce qui peut se donner à voir dans les initiatives de terrains. La lecture des dossiers d'appels à projets ne permet pas d'apprécier la réalité des territoires - l'une des personnes travaillant à la Fondation de France, lors d'une discussion informelle durant la rencontre entre acteur.ices de la Fondation de France et membre du programme Pouvoir d'Agir en Tiers-Lieux nous avait confié cette problématique.

Extrait carnet de terrain 30.01.2023 - Journée de rencontre à la Fondation de France.

[...] Lors de la pause après l'intervention des différents Tiers-Lieux, nous nous retrouvons dehors avec l'une des travailleuses de la Fondation de France. Celle-ci semble très intéressée par ce qui a été soulevé lors de cette journée de présentation, notamment du fait qu'elle semblait un peu perdue face à ces différentes interprétations des tiers-lieux. Pas forcément qu'elle ne comprenait pas leurs différences, mais plus d'une surprise et d'une réelle interrogation quant à la manière de « le repérer » à l'avenir. En effet, elle nous explique que ce sont des « bénévoles – experts » qui jugent du bien-fondé des « lieux », lorsque certain.es sont mandaté.es pour aller observer. Mais de l'autre côté, elle déplore une autre réalité,

⁶⁹ Verbatim rapporté lors de l'entretien formel avec Camille, travailleuse à la Fondation de France.

⁷⁰ FREUND J., Sociologie de Max Weber, Ed PUF, 1968.

⁷¹ CHEVALLIER J., LOSCHAK D.Chevallier, Science administrative, LGDJ, 1978, n°1114,p.619.

celle du bureau. En effet, elle explique qu'à travers les dossiers, on ne peut pas percevoir cette différenciation entre ce qui fait vraiment œuvre d'intérêt général et de dynamique de lien social et, de ce qui relève d'une dynamique entrepreneuriale. L'un des principaux critères qu'elle identifie, c'est notamment le fait que chacune des deux initiatives va mobiliser le même langage. Il y a donc une difficulté à percevoir la subjectivité dans les dossiers reçus, et de ce fait celleux qui sont sélectionnés ont tendance à avoir des dossiers plus complets.

Réinterroger les processus de financement de la philanthropie passe donc par le décloisonnement des processus d'accompagnement pour qu'ils ne soient pas uniquement des processus de financement. Il s'agit a fortiori de sortir de la logique juridique et technique⁷² qui tend à exclure alors les bénéficiaires : n'ayant pas la compétence technique administrative, iels peuvent se retrouver exclu.es des instances décisionnaires, quand bien même, iels sont les acteur.ices les plus au fait des réalités sociales des territoires. Comme l'explique Camille :

« [...] pour moi, il manque un gros gros pied démocratique, en tout cas ce sur quoi, par rapport à mes convictions, de ce sur quoi je vais fonder la légitimité à agir et à changer le monde, si on prétend de l'intérêt général, il manque un pied démocratique. Donc, les fondations ne peuvent pas continuer à regarder par-dessus de ce qu'il se passe sur le terrain. Donc, comment on arrive à intégrer la société, les gens, les vrais gens, leurs structures au cœur de la machine, pour moi c'est une vraie préoccupation. Tu en auras d'autres qui te parleront d'économiser la philanthropie... voilà, mais comment on apporte au cœur du réacteur la société telle qu'elle est réellement. Et pas vu par les gens qui ont l'argent, qui ont l'expertise, voilà... pour moi y'a carrément un sujet de.. de.. il faut démocratiser la philanthropie en fait... ? (silence) [...] »

En effet, l'intérêt porté au processus de confiance et de construction d'intimité inter-acteur.ices – propre à la philosophie des tiers-lieux libres et open source - témoigne d'une volonté de redéfinir les conditions de l'aide philanthropique. Cette curiosité pour l'infusion et la diffusion des processus démocratiques place le sujet des tiers-lieux « à la jonction de tout ça⁷³ ». En effet, ces derniers sont présentés comme des espaces de réflexions qui reconfigurent la manière dont s'imaginent les réseaux d'actants. C'est notamment par la manière dont les usager.es ne sont plus pensé.es en tant que bénéficiaires mais en tant qu'acteur.ices mêmes des projets dont ils bénéficient. Cependant, si ces démarches ont pu être observées, la pérennisation de

33

⁷² LAFORE R., art: "Droit d'usage, droit des usagers: une problématique à dépasser", pp.257-274, in Chauvière (M.), Godbout (J.T.), (ss la dir), "Les usagers entre marché et citoyenneté", Ed L'Harmattan, Paris, p.264.

⁷³ Verbatim rapporté lors de l'entretien formel avec Camille, travailleuse à la fondation de France.

cette impulsion démocratique n'est pas l'objet de prédilection de ce qui est soutenu par « la politique publique pour l'instant, et puis les orientations des personnes qui ont dirigé le truc, ne sont pas dans cette direction (...).⁷⁴»

Ce constat est alors la source de la définition des contours de l'action commune potentielle entre les différent.es acteur.ices aussi bien de la Fondation de France que des Tiers-Lieux. Parti.es de cette intuition de ce qui peut se jouer dans les configurations sociales des tiers-lieux, les acteur.ices s'interrogent : « Est-ce que ce n'est pas de notre rôle nous Fondation de se dire d'accompagner un mouvement des tiers-lieux plus démocratique ?⁷⁵» L'enjeu va se cristalliser dans cet accompagnement et cette démocratisation des interstices, cœur de la configuration sociale en tiers-lieux. L'intérêt et les raisons de la mobilisation d'un acteur aussi institué de la philanthropie montre à quel point la preuve de concept des Tiers-Lieux est intéressante pour les acteur.ices de l'intérêt public. De plus, cela montre à quel point, les imaginaires politiques des Tiers-Lieux s'ancrent dans une réalité palpable pour une pluralité d'acteur.ices qui témoignent de leurs intérêts.

I.3 Contextualisation de la construction de l'enquête

Ce détour préalable sur la situation du programme me semblait essentiel pour comprendre les enjeux qui entourent la situation d'enquête. En effet, le premier jour "officiel" de mon stage débute lors de cette rencontre à la Fondation de France. J'ai choisi dans le cadre de ce mémoire, de m'en servir comme outil de cadrage du contexte politique des dispositifs d'actions et de la manière dont les Tiers-Lieux s'insèrent dans ce "jeu"-là. Cette longue contextualisation permet, comme dans mon stage, de constituer le point de départ pour entamer cette réflexion sur le programme. En effet, la méthodologie d'enquête vient par la suite, puisque, le terrain de la Fondation de France n'a pas été suffisamment approfondi pour être un élément d'analyse à part entière, mais il me semble être un point d'entrée intéressant pour comprendre l'écosystème dans lequel s'inscrit le programme.

⁻

⁷⁴ Verbatim rapporté lors de l'entretien formel avec Camille, travailleuse à la fondation de France.

⁷⁵ Ibid.

I.3.1. Construction du terrain d'enquête sociologique

Ma première relation avec le concept des Tiers-Lieux s'est tissée lors de mon service civique au sein de la Myne à Villeurbanne. Durant ma mission, j'ai fait le premier pas dans la découverte de l'univers des Tiers-Lieux. Ma mission en service civique consistait à participer à la documentation du programme « Pouvoir d'Agir en Tiers-Lieux ». Durant ces 8 mois, j'ai aussi bien fait l'expérience du quotidien de la Myne (en participant aux journées d'animations, aux rencontres, aux repas partagés) qu'assister aux réunions, aux rencontres des Tiers-Lieux membres du programme. La Myne avait un rôle plutôt central lors de cette année-là, puisqu'elle était chargée du pilotage du programme, notamment l'une des personnes encadrantes de mon service civique avait pour rôle l'animation et la coordination. Cet objet a fait partie de mon quotidien pendant de nombreux mois. Si au départ de la mission, il s'agissait de faire un travail de documentation, celle-ci s'est vite transformée en travail militant. En effet, au fur et à mesure du temps qui passait, je me suis sentie de plus en plus en lien avec les ambitions, les valeurs prônées par les différent.es acteur.ices que je rencontrais. Notamment à la Myne, où j'avais l'opportunité de rencontrer des personnes venues d'univers très différents, et où j'ai fait l'expérience d'un collectif associatif original. Ce sont les valeurs de la Myne qui m'ont inspirée et ont motivé mon implication au sein du collectif. Se définissant comme un Tiers-Lieux Libre et Open Source, je faisais lentement la découverte des contours de cet idéal.

L'expérience que j'ai faite de mon service civique témoigne très bien de la manière dont s'organise cet espace d'expérimentation. En effet, durant mon service civique, j'avais pour projet de réaliser un podcast sur le mouvement des Tiers-Lieux. Ce qui m'a permis une première entrée dans l'histoire des Tiers-Lieux Libre et Open Source. La Myne étant un collectif identifié et reconnu dans le monde des Tiers-Lieux, il est aussi un réseau d'acteur.ices étendu et vaste, ce qui m'a donné l'opportunité de rencontrer de nombreux.ses acteur.ices de ce mouvement. Durant toute la durée de mon service civique, ces contours assez flous m'ont intriguée. Il me fallait comprendre l'histoire de ce mouvement, de son émergence, et des raisons pour lesquelles il était ce qu'il est aujourd'hui. Cependant, face au flou conceptuel qui existait autour de cette

notion, je me suis vite retrouvée face à un amas considérable de données, de vécus, de témoignages tous plus denses les uns que les autres. Face à mon incapacité technique à pouvoir réaliser ce podcast, j'avais cependant l'intuition qu'il fallait réaliser autre chose avec toutes ces expériences. De plus, j'avais devant moi aussi une entrée originale dans l'univers des Tiers-Lieux. En effet, le réseau du programme "Pouvoir d'Agir en Tiers-Lieux" regroupe un panel d'acteur.ices très large, mettant en scène un panorama riche permettant aussi un échantillonnage extrêmement pertinent quant à l'étude des Tiers-Lieux. Car, dans mon expérience en service civique s'opérait une certaine dichotomie entre l'idéal prôné des Tiers-Lieux Libre et Open Source et la réalité avec laquelle composait les différents Tiers-Lieux. Au fur et à mesure de la mission, le regard candide se dissipait pour laisser place de plus en plus à un regard critique, et à remarquer de plus en plus les marges de danger, les complexités avec lesquelles les acteur.ices des Tiers-Lieux se voyaient composer, je sentais de plus en plus l'intérêt sociologique d'analyser un tel programme. Durant ces huit mois, j'ai pu observer que dans ce programme co-existait différentes échelles de problématisation : 1) les conditions supra-organisationnelles qui inscrivent le programme dans un contexte national de politique publique complexifié, 2) un agrégat de collectifs essayant de faire communauté - qui arrive à plus ou moins grande intensité à interagir, et 3) enfin, à l'échelle locale des collectifs en eux-mêmes qui sont empreints de leurs différents enjeux organisationnels, financiers et sociétaux.

Au cours de ces 8 mois de service civique, se sont nouées des relations de confiance et parfois d'amitié avec certain.es acteur.ices, ce qui permettait de nourrir aussi un certain intérêt à vouloir participer, apporter une aide au programme. Les retours réflexifs et l'intérêt que je portais au programme étant utile à certain.es acteur.ices, il me semblait alors intéressant de proposer une analyse sociologique des enjeux que je percevais dans ce maillage politique complexe dans lequel les Tiers-Lieux s'inscrivent. Il me semblait alors pertinent de rendre compte des réalités vécues par ces différents collectifs, en collectant leurs témoignages, en mettant en lumière leurs similitudes et leurs distinctions. L'ambition première, perçue dans une potentielle enquête sociologique, était de se faire l'outil d'une récolte de données analysées, et agglomérées dans une seule enquête.

A la fin du service civique, l'objet du programme « Pouvoir d'Agir en Tiers-Lieux » demeurait quelque chose que je souhaitais poursuivre. Les conditions de création, de médiation afin de construire ce stage ont été originales. En effet, c'est durant les six mois au préalable du stage que nous avons, avec l'unité coordinatrice du programme, défini les contours, débattu et nous sommes demandés la pertinence de ce stage, mais aussi des conditions nécessaires pour sa réalisation. L'unité coordinatrice du programme se composait des acteur.ices du Tiers-Lieux de la MYNE, du président de la POC Foundation (acteur historique du mouvement des Tiers-Lieux, et participant en tant que "bénévole" au programme) qui prendrait le relais dans l'animation du programme, ainsi que Vincent, le chercheur-contributeur à l'initiative du programme. En effet, de nombreuses mises en garde sur la quantité de travail alloué notamment à une enquête sociologique de cette nature et des difficultés à composer avec les différentes réalités, les différents discours, et la difficulté pressentie à dissocier discours politique, discours promotionnel et la réalité vécue des personnes. Il y a en effet, dès l'incipit de cette enquête une mise en garde très forte d'un certain nombre d'acteur.ices sur la place très importante de la mise en récit dans les Tiers-Lieux, et des potentielles difficultés sur le travail sociologique à venir. Se dessine au préalable de l'enquête une future problématique à venir : entre rendre compte des discours, des témoignages et tendre à faire saillir des réalités conjointes aux processus des Tiers-Lieux.

Il a donc fallu établir au préalable une commande, une proposition d'enquête, et la soumettre aux autres acteurs.ices du programme. Cette construction a été riche puisqu'elle permettait de construire au fur et à mesure le choix du regard sociologique, même si celui-ci sera renégocié au fur et à mesure de l'enquête. Lors d'un événement, nous leur avons proposé ce projet d'enquête sociologique, d'animation inter-réseaux, et d'immersions successives entre les différents Tiers-Lieux. Cette médiation (organisée par l'association La Myne, ainsi que la POC foundation lors de l'évènement « Faire Tiers-Lieux » à Bliida, à Metz⁷⁶). Après une délibération sur les tenants et les aboutissants de cette enquête (notamment sur les questions budgétaires que celle-ci nécessiterait, puisque mobilisant des sommes issues du budget "commun" aux six Tiers-Lieux du programme). Ce temps d'échange a permis de rendre possible la

_

⁷⁶ Pad restituant la permanence ayant eu lieu le 19 octobre 2022 à l'occasion de l'évènement "Faire Tiers Lieux" à Metz, une rencontre inter-Tiers-Lieux organisée par France Tiers-Lieux. https://pad.lamyne.org/permanence-patl-19102022

construction d'une équipe de documentation et d'animation. L'équipe d'animation se constitue alors ainsi. En charge de l'animation et de la coordination des différentes immersions, c'est William. Laura, issue d'une formation de design et de graphisme en charge de la constitution d'un "carnet de bord" permettant de réaliser livrable esthétique de l'exploration en Tiers-Lieux durant ces six mois. Noé en charge de la récolte des documents, des supports et des données "brutes" de chacun des Tiers-Lieux ayant pour but de les centraliser sur des outils "Open Source" créant un corpus unifié des différents supports mis à notre disposition par les acteur.ices rencontré.es lors de nos explorations. Ces différentes compétences ayant pour but de réaliser à plusieurs mains une forme de compte rendu de ce que le programme met en lumière, permet de voir. Si ces rôles ont été établis au préalable, ils se sont vu renégocier, évoluer au fur et à mesure de l'enquête, nous le verrons par la suite. Cette enquête à plusieurs mains constitue un défi pour ma posture, puisque n'étant pas acculturée à travailler à plusieurs notamment avec des acteur.ices n'étant pas issu.es de formation sociologique. L'idée étant, autour des processus de création de l'enquête, de questionner la manière dont on fait enquête. Au sein même de l'enquête, s'expérimente une façon de renégocier les limites, les règles de l'enquête sociologique. Pour ma part, il s'agissait d'arborer une double posture : d'une part, apprentie sociologue (menant une enquête sociologique sur la configuration du programme « Pouvoir d'Agir en Tiers-Lieux ») et de l'autre, une assistante à l'animation et à la coordination du programme en lui-même. Il me semblait essentiel de conserver le contact et la récurrence des échanges avec les acteur.ices pour éviter d'observer dans une temporalité figée de l'immersion, mais bien de conserver la quotidienneté des mouvements que vivent les acteur.ices. Le cœur de l'expérimentation sociologique a résidé dans l'alliance de ces deux postures : celle de l'observation et de l'action, soit celle de la sociologie dont la pratique est inscrite dans le faire. Sensible au courant de la sociologie pragmatique, la tentative était aussi de ne pas investir les enquêté.es du poids de normes structurelles mais bien d'envisager les sciences sociales comme « contribuant aux processus par lesquels les sociétés se réfléchissent et se donnent des prises sur elles-mêmes⁷⁷». Soit, d'expérimenter le rôle de sociologue comme un.e acteur.ice réceptacle des expériences des individus et leur proposant un outil réflexif sur leurs pratiques.

 $^{^{77}}$ BARTHE Y., et al. « Sociologie pragmatique : mode d'emploi », Politix, vol. 103, no. 3, 2013, pp. 175–204.

I.3.2. Une enquête en itinérance : "rentrer dans le camion"

L'idée de la démarche était donc de parcourir les six tiers-lieux en équipe. L'expérience de l'itinérance est en elle-même un processus d'enquête exploratoire. En plus du fait d'être une équipe, ce qui conditionne naturellement une posture différente d'une approche individuelle de l'enquête, se jouait aussi une autre façon d'expérimenter les territoires. En effet, de part la nature de ma posture, je participais activement à l'organisation de nos déambulations, contactant les différent.es acteur.ices pour organiser nos déplacements, organiser nos rencontres avec les différent.es acteur.ices. Durant ces temps de préfigurations se jouaient aussi les conditions de nos immersions. Souvent en lien avec une ou deux personnes référentes du terrain, celleux-ci organisaient aussi les rendez-vous avec les différent.es acteur.ices du territoire, afin que nous puissions faire une immersion la plus complète possible. Se structurant comme une certaine forme d'arpentage du pouvoir d'agir dans les différents Tiers-Lieux, notre venue était aussi conditionnée par les événements ayant lieu. Ce geste d'enquête n'est pas non plus anodin dans la manière d'arpenter, puisqu'au fur et à mesure de nos passages venait se performer une certaine mise en lumière des opérations du pouvoir d'agir. En effet, lorsque nous organisions les immersions, nous les planifiions- au plus proche et lorsque cela était possible - sur des événements propres à ce que les acteur.ices définissent comme l'exemplarité du pouvoir d'agir qu'il tente de dessiner dans leurs territoires. Par exemple, cela a donné lieu lors de notre immersion à l'Hermitage d'être présent.es lors de l'événement de la battue avec les chasseurs⁷⁸, ou lors de la fête des Energies organisée à Prats de Mollo. Lors de nos immersions, nous restions entre 3 à 5 jours sur les lieux, les modalités d'accueil variant en fonction des capacités d'accueil des différents Tiers-Lieux. D'une certaine manière même si notre venue créait une forme "d'événement", puisque une rupture avec le quotidien vécu par les personnes, il s'agissait de porter un regard sur leurs gestes ordinaires, leurs pratiques, observer comment se donnait à voir l'expression du pouvoir d'agir dans la banalité de leurs quotidiens.

⁷⁸ cf. Annexes.

Le camion me servira de métonymie pour illustrer ce geste d'enquête spécifique en itinérance. Comme une certaine prosopopée, le camion devient la personnification de cette démarche d'enquête entre les différents Tiers-Lieux, de cette démarche d'essaimage, de colportage propre à la manière dont se diffuse aussi l'imaginaire des Tiers-Lieux: le colportage de l'utopie. De plus, au fur et à mesure du temps qui passe et des immersions, l'arrivée du camion devient une forme de rendez-vous commun aux différents Tiers-Lieux. La manière dont se structure l'équipe d'animation coïncide aussi avec cet idéal d'agglomérer le discours, les faits et les données. De plus, cette mise en intrigue du pouvoir d'agir venait toujours à être mise en débat, notamment par William, considéré comme le "poil à gratter" venant interroger les pratiques, les enjeux des différents collectifs. Comme l'explicite selon ses mots, Guillaume, l'un des acteur.ices de l'équipe de coordination du programme, contributeur à la Myne : "là où la POC passe, on parle politique⁷⁹". A chaque étape de notre venue est réalisée une "info-lettre", servant en quelque sorte de trace témoin des visites, du témoignage de ce qui nous est donné à voir dans chacun des Tiers-Lieux.

Enfin, le camion représente aussi d'une certaine manière, cette entrée sur le terrain, cette implication émotionnelle directe, lors du passage de "vie civile à vie d'enquêtrice". Si au début de mon stage, je ne considérais pas les moments passés dans le camion comme une étape de la recherche, ou qui du moins rentrait dans le cadre de mon analyse, lors du retour réflexif,⁸⁰ je me suis rendu compte de l'importance de prendre en compte ce que ce passage par le camion produisait sur mon regard, sur mon opinion et voire sur mon cadre de lecture des terrains.

I.3.3. De la proximité du terrain - une "ethnographie de la confession⁸¹".

Il me semble essentiel pour rendre compte de manière la plus réaliste possible de mon enquête de relater l'implication centrale de William dans le cadre d'enquête. Mettre sous silence la place qu'il a prise dans la réflexion, dans la conduite de l'enquête et des entretiens serait faire fi d'une caractéristique déterminante à la réalisation de cette

⁸⁰ Cf. Partie analyse de la posture d'enquête.

 $^{^{79}\,\}mathrm{Verbatim}$ extrait d'un échange informel.

⁸¹ GHASARIAN C., De l'ethnographie à l'anthropologie réflexive, Nouveaux terrains, nouvelles pratiques, nouveaux enjeux, Malesherbes, contribution de Marc Abelès du Chapitre 1 "Le terrain et le sous- terrain" France, Armand Colin, 2002, p.14.

enquête. Un rapide détour biographique afin de cerner l'identité de cet autre qui a participé à la réflexion, à la construction de l'enquête. William est un acteur qu'on pourrait qualifier "d'historique" des Tiers-Lieux, au sens où il est l'un des fondateurs de la communauté francophone du mouvement des Tiers-Lieux Libre et Open Source, et notamment à la source de la création de la "méthodologie Movilab" - ce qui se veut être le ""code source" libre et ouvert d'une dynamique de Tiers Lieux⁸²". Il est aussi l'un des co-auteurs, du manifeste des Tiers-Lieux écrit en 2013 : un "ouvrage collectif visant à améliorer la compréhension de la dynamique des Tiers-Lieux de manière à diffuser ses valeurs et à démultiplier son impact sur la société⁸³". Même si il défend dans le préambule du Manifeste n'être qu'un "interprète ponctuel d'un mouvement mondial ouvert, libre et open source⁸⁴",

il est reconnu pour être un fervent militant de la philosophie du libre⁸⁵ appliqué aux Tiers-Lieux. Cette philosophie, il la traduit de cette manière :

« Tiens, nos espaces que nous avons [...] que ce soit une vieille friche abandonnée, une gare, etc. Ces lieux-là, c'est bien d'en faire des Tiers-Lieux, dont on parle beaucoup en ce moment, mais il y avait cette couche de se dire et si on les faisait comme si on faisait des logiciels libres. Il faut qu'ils soient documentés, mais pas juste documentés au sens du comptable ou de l'architecte. Mais qu'ils soient documentés sur leurs processus de création, afin que toute personne qui a envie de faire tiers-lieux puisse prendre tout ou partie. Et c'est ça la différence entre logiciel libre et logiciel propriétaire c'est que le logiciel propriétaire, je peux l'utiliser, souvent il faut payer, je ne peux que le prendre dans son état. Là, l'idée, c'était aussi de se dire que les gens, ils ont peut-être pas envie de reprendre l'intégralité de ce lieu, mais par contre de prendre des briques [...] Lorsqu'on veut faire un tiers-lieu,

⁸² Description sur la page Movilab du "Code source du manifeste des Tiers-Lieux" https://movilab.org/wiki/Code_source_du_manifeste_des_tiers_lieux

⁸³ Le Manifeste des Tiers-Lieux (open source) est une œuvre collective publiée en 2013. cf. Annexes.

⁸⁴ Ibid.

⁸⁵ Pour une brève introduction aux concepts du libre : « Richard Stallman lance en 1984 le mouvement du logiciel libre, afin d'empêcher que la privatisation du code ne détruise la culture hacker à laquelle il est profondément attaché (Levy, 2001, p. 427). Le créateur du free software estime que les bénéfices sociaux de l'informatique sont bien moindres lorsque les utilisateurs se voient privés des libertés d'utiliser, de copier, de modifier et de distribuer les logiciels qu'ils utilisent. Pour lui, la libre circulation de l'information est en effet l'une des conditions du progrès social, et « l'idée de posséder l'information est nocive », car elle a des conséquences très dommageables : pertes de temps, obstacles à l'avancée de la science, corruption de l'ethos de la recherche (Stallman, 1986). En ce sens, le mouvement du logiciel libre se situe dans la lignée des promesses associées depuis l'après-guerre au développement des ordinateurs, et fait écho aux idées de la première cybernétique. Norbert Wiener affirmait déjà qu'il était nocif d'appliquer à l'information le régime juridique de la propriété privée, car cela ralentissait sa circulation et amoindrissait son utilité sociale (Wiener, 1962, p. 151). Ainsi, sans que ses acteurs en soient toujours pleinement conscients, le free software continue une ancienne lique de pensée qui voit dans la fluidité des échanges informationnels l'une des principales conditions du progrès des sociétés, » extrait de S.Broca, B. Coriat, « Le logiciel libre et les communs. Deux formes de résistance et d'alternative à l'exclusivisme propriétaire », Revue internationale de droit économique, vol. xxix, no. 3, 2015, pp. 265-284.

un vrai tiers-lieu, c'est un lieu de rencontres improbables avec des gens improbables qui administrent quelque chose ensemble [...] Le but est de continuer à documenter le processus de manière apolitique [...] pour que le centre social d'à côté puisse s'en saisir le lendemain matin. Ce qui m'a plu dès le début dans le mouvement des Tiers-Lieux Libre et Open Source, c'est que ce sont des gens qui ne se battent pas pour une cause politicienne, c'est au-dessus, c'est défendre le commun.»

Extrait d'un entretien formel avec William.

Entrer dans le camion de William, c'est donc entrer dans une autobiographie qui se réalise, puisque, même si la documentation permet de témoigner des réalisations faites durant toutes ces années de militantisme, l'une des difficultés des militant.es des communs, et des logiciels libres, c'est de faire face à ce qu'iels identifient comme une récupération politique qui semble pour elleux en totale opposition avec leurs combats. De plus, comme l'explicite Guillaume un jour, dans ces "combats", il faut accepter que le "grand soir n'aura pas lieu", ce qui entraîne que tout un pan de cette histoire sensible reste inconnu pour les personnes ne l'ayant pas vécu. Lors de nos nombreux trajets, nous avons eu l'occasion de débattre, d'écouter aussi son histoire et ce qu'il a vécu, et donc d'avoir tout un pan de sa vie qui nous est narrée, intimement liée à l'histoire des Tiers-Lieux. C'est une histoire sensible, un témoignage d'un vécu qui n'a pas été relaté. Ce récit est extrêmement précieux, puisqu'il est le témoignage d'une perception de ce qu'auraient pu être les Tiers-Lieux dans l'œil de celleux qui auraient voulu qu'ils soient révolutionnaires. Le témoignage de William est essentiel pour comprendre la dichotomie entre l'utopie politique des Tiers-Lieux et à quels heurts ils se confrontent lorsqu'il s'inscrivent dans la réalité d'une société marchande. Sans ce pan de l'histoire, on ne peut comprendre réellement l'objet qu'est le Tiers-Lieux et les mouvements auxquels il se confronte - notamment le processus de modification du système de valeurs du tiers-lieux, de la confrontation au réel, de la confrontation au système capitalistique. Sans cela, le projet du Tiers-Lieux peut être observé comme un processus "réussi" de création de lieux, qui servent à la rencontre, à la consommation de service et à la formation, dit autrement : à la "stimulation d'un dialogue de performance sociale, vecteur de compétitivité retrouvée [...] par une véritable politique publique des tiers lieux⁸⁶" soit les tiers-lieux, non comme un processus réformateur mais comme un outil pour "faire pousser les fers de lance de la "Startup Nation" dans les territoires."⁸⁷" Les échanges avec William constituent une forme de sous-terrain⁸⁸, celle qui permettra la constitution d'une histoire qui sous-tend les Tiers-Lieux, mais qui reste invisible au premier coup d'œil. Ce discours de William permet de prendre en compte le système de valeurs des imaginaires politiques que les Tiers-Lieux Libre et Open Source portent. Son discours, lors de nos déambulations, a nécessairement influencé ma perception sur la communauté des Tiers-Lieux que j'ai cherchée à étudier à travers le programme "Pouvoir d'Agir en Tiers-Lieux". Si l'adoption des valeurs auxquelles se rattache William permet de percevoir un pan de l'histoire des Tiers-Lieux, nous expliciterons plus tard, dans la partie "Sortir du camion", quels sont aussi les biais qu'elle induit. Car, comme l'explicite Marc Abélès : « il me semble aussi intéressant que l'auteur assume de bout en bout « sa » version, en ayant le souci de la contextualiser, en faisant saillir les arêtes, en suscitant la disharmonie.⁸⁹ »

De plus, dans un aspect plus pratique, William a joué un rôle primordial dans la rencontre avec les enquêté.es, notamment parce qu'il a cet historique avec les Tiers-Lieux, et qu'il connaît beaucoup d'acteur.ices, et qu'il est aussi reconnu pour être un certain "poil à gratter", en d'autres termes de ne pas hésiter à poser les questions les

⁸⁶ Extrait d'une interview de Patrick LEVY-WAITZ, Président de la Fondation "Travailler autrement" et de "France Tiers-Lieux" l'association nationale.

L'association nationale des Tiers-Lieux ayant pour but de "venir en appui au programme interministériel de soutien aux tiers-lieux, porté par l'Agence nationale de la cohésion des territoires, le gouvernement, a soutenu la création de France Tiers-Lieux. Créée suite aux travaux du rapport "Faire ensemble pour mieux vivre ensemble" et à l'initiative d'acteurs de l'écosystème des tiers-lieux, l'association de préfiguration nationale des tiers-lieux a été lancée en Juin 2019, en présence des six ministres réunis pour le lancement du programme national de soutien aux tiers-lieux. France Tiers-Lieux a ainsi pour objectif de participer à la structuration professionnelle des tiers-lieux, en complément de la mobilisation de l'État et des travaux du programme « Nouveaux lieux, nouveaux liens ». Elle a pour but de construire une filière professionnelle d'un nouveau genre où les acteurs de terrain et les institutions dialoguent efficacement au service du développement des tiers-lieux. Pour ce faire, elle s'appuie sur un réseau d'experts qui constitue le Conseil National des Tiers-Lieux. Avant tout au service des tiers-lieux, l'association nationale est chargée d'aider au développement et à l'émergence des tiers-lieux partout en France, en aidant à leur structuration, en développant et diffusant, avec les acteurs de l'écosystème, l'ingénierie des tiers-lieux : outils, formations, reconnaissance des métiers, ressources, expertises, accompagnement, compagnonnage..." Extrait du rapport 2021 de l'association France Tiers-Lieux "Nos territoires en action".

⁸⁷ Extrait d'une interview de Patrick LEVY-WAITZ dans le rapport de la Mission Coworking : faire ensemble pour mieux vivre ensemble - Rapport 2018.

⁸⁸ Terme emprunté à Marc Abélès dans Ghasarian C., De l'ethnographie à l'anthropologie réflexive, Nouveaux terrains, nouvelles pratiques, nouveaux enjeux, Malesherbes, contribution de Marc Abelès du Chapitre 1 "Le terrain et le sous-terrain" France, Armand Colin, 2002, p.35.

⁸⁹ GHASARIAN C., De l'ethnographie à l'anthropologie réflexive, Nouveaux terrains, nouvelles pratiques, nouveaux enjeux, Malesherbes, contribution de Marc Abelès du Chapitre 1 "Le terrain et le sousterrain"France, Armand Colin, 2002, p.42.

plus intimes, les plus provocantes et donc à susciter le débat dans les terrains où nous allions. De cette manière, s'instaure une relation de complicité entre nous, et il est, lui aussi, pris au jeu de l'enquête sociologique. De la même manière que le narre Abélès, cet intervenant suscitait une marque de confiance quasi-automatique avec les personnes du terrain, car "les portes s'ouvraient, on se racontait les dernières histoires[...], mes questions déclenchaient une multitude d'anecdotes et autres considérations. Je voyais cette dame de plus en plus à l'aise dans la pratique de terrain, prête à me souffler les questions que j'aurais omises. En même temps, je m'apercevais qu'elle glissait ses propres remarques dans la conversation. [...] Chaque fois, elle avait une manière très cérémonieuse de m'introduire, de faire allusion à mes données, etc. [...] toi tu vas recueillir des données qui te seront utiles pour ton diplôme ; en échange, moi je reconstruis notre position au sein de la communauté rouergate⁹⁰". Si bien que dans de nombreuses configurations d'enquêtes, les entretiens ont été menés à deux voix, presque majoritairement celle de William qui intervenait dans les entretiens, posait des questions, incitait des sujets. Mais, dans cette proximité avec les acteur.ices du terrain, se dévoilaient aussi des secrets et des confidences qui étaient délivrés notamment grâce au cadre de confiance instauré par la phrase qu'il répétait à de nombreuses reprises "T'inquiètes pas, ça sortira pas d'internet". S'est alors posée la question du recueil de ces données, confidentielles, confiées en "off⁹¹": qui parfois étaient centrales, révélant des informations qui avaient parfois une grande pertinence dans le cadre de l'enquête. J'ai choisi dans mon enquête de ne pas révéler ces confessions, aussi bien par respect pour la confiance témoignée des enquêté.es que pour William et pour les nombreuses situations d'enquêtes qu'il a permises. En effet, ma posture méthodologique a été de considérer que les cadrages, opérés par les enquêté.es sur ce que le sociologue "a le droit d'objectiver" relèvent de leur légitimité à montrer ce qui est pertinent pour l'enquête.

_

⁹⁰ Ibid. p.39.

⁹¹ Verbatim de l'un.e des enquêté.es lors d'un entretien, qui déclarera " alors, ça c'est en off, tu le mets pas".

I.4. Une méthodologie constamment renégociée

I.4.1. Des enjeux de la recherche collaborative

Ayant pour ambition au préalable du stage de vouloir construire une enquête collaborative avec la totalité des acteur.ices des Tiers-Lieux, les contraintes temporelles ne permettent cependant pas de mettre à bien un dispositif d'enquête viable scientifiquement ou même saisissable pour les acteur.ices (pris.es aussi dans la complexité de leurs quotidiens). Il aurait fallu pour se faire disposer d'un laps de temps suffisant pour établir au préalable les conditions de félicité de chacun.e des acteur.ices pour cette enquête. Si tout n'a pas pu être défini de manière stricte et arrêtée, nous avons pu dessiner les contours de certaines exigences d'observations. De la même manière, les personnes avec qui j'ai partagé les expériences de terrain ont nécessairement entraîné un biais dans la manière d'organiser l'enquête. En effet, si à l'incipit de la recherche, il s'agissait de déconstruire tout ce qui fait norme dans la recherche (scientificité, figure neutralisée de l'enquêteur, données récoltées anonymisées, sur-confidentialité des objets de recherches, etc.), il s'est avéré à mi-parcours, qu'il était nécessaire de conserver quelques espaces de rigidité. En effet, l'extrême souplesse prônée au début de ma recherche faisait que j'étais moins actante de mes entretiens ou des échanges. En voulant déconstruire la manière de diriger un entretien et prônant l'enquête participative étendue à « l'équipe d'animation », ces configurations ont pu, lors des premières immersions, créer des zones de flous méthodologiques. L'entretien, s'il n'est pas mené par un sociologue, est-il un entretien sociologique ? L'intérêt sociologique réside-t-il dans les conditions de réalisation des enquêtes ou dans les données perçues? Ce sont toutes ces questions qui émergent à mi-parcours de cette enquête. En effet, de nombreuses informations ont pu « ressortir» en dehors du cadre des entretiens ou des observations cadrées d'ambiance, de situations. De nombreuses fois, les espaces de discussions intimistes permettent plus aux acteur.ices de se livrer. Notamment, par l'appui de la figure du "concierge" endossé par William : celui-ci, s'investissant au plus proche des personnes, tend à leur poser des questions plus frontalement, plus personnelles sortant du cadre usuel du guide d'entretien classique du sociologue. Au fur et à mesure de chaque terrain s'est vu renégocier la manière d'enquêter sur chacun d'eux. Lors de la première immersion à l'Hermitage, nous avons cherché à collecter le plus d'informations possibles concernant ou non le projet d'intérêt général ou le tiers-lieux, les parcours biographiques, les interstices. Si cela a été riche, nous nous sommes aussi rendu compte rapidement que la quantité de travail serait trop grande pour en proposer une analyse un tant soit peu juste et utile. J'ai réalisé un seul entretien semi-directif avec un.e travailleur.euse du lieu. Le reste de l'information récoltée relève de l'observation, de l'écoute active lors de discussion, de description monographique de ce qui m'était donné à voir, notamment lors de la battue organisée conjointement par l'association de chasse et l'Hermitage⁹². Sur le deuxième terrain, à la Quincaillerie, nous avons mené la quasi-totalité des entretiens à deux voix, William et moi. C'est le terrain où nous avons mené le plus d'entretiens. Ce qui était original était cette configuration d'entretiens à deux voix que je n'avais jamais pratiquée au préalable et qui renégociait constamment les directions d'entretiens usuels en sociologie. Ont été réalisées des observations d'ambiance, de situations d'enquête. Pour le troisième terrain, la Myne à Villeurbanne, une importante réflexion a été mise en lumière sur la capacité à observer de manière assez distanciée ce terrain qui nous était le plus proche. En effet, de nombreux biais étaient facilement visibles sur notre manière d'enquêter un collectif dont nous faisions partie. De nombreuses fois, William a répété que "nous serions aussi sévères avec elleux qu'avec les autres", ce qui impliquait nécessairement une relation de performance au terrain. Connaissant bien le sujet du terrain, je n'ai pas réalisé d'entretien formel, puisqu'ayant eu de nombreuses discussions informelles au fur et à mesure du projet avec les principaux acteur.ices. Nous (ce "nous" désignant l'ensemble de l'équipe d'immersion de la POC) avons réalisé à ce moment une observation d'une réunion de travail à laquelle nous avons pris part également, en tant que contributeur.ices, un focus groupe afin de resserrer les enjeux du projet d'intérêt général de la "Régie de santé commune", et nous avons assisté Noé, Laura et moi à la journée de présentation de l'association "Autonabee", que nous expliciterons par la suite dans la description du terrain de la Myne. Pour le quatrième terrain, le WIP à Colombelles, la situation d'enquête était de nouveau originale, puisque notre venue était conjointe à la résidence du Diplôme Universitaire Espaces Communs, que nous avons pu suivre. En effet, durant cette immersion, les activités proposées par le DU coïncidaient avec les enjeux de nos immersions, à savoir des ateliers avec les acteur.ices du WIP sur les questions de fond du tiers-lieux. Nous

_

⁹² cf. Annexes.

avons donc pu assister à la présentation du WIP par les acteur.ices le matin et l'après-midi à une présentation plus axée sur certaines thématiques du lieu, la visite des tiers-lieux environnants en groupe, un "débat mouvant" sur la question de l'institutionnalisation des Tiers-Lieux avec des acteur.ices, membres des organes décisionnaires tels que la Secrétaire Générale de l'Association Nationale des Tiers-Lieux, ou encore un membre du cabinet en charge de l'évaluation de la politique publique "Nouveaux Lieux, Nouveaux Liens." Mais la configuration d'enquête au WIP était assez spécifique, puisqu'à mi-chemin de l'immersion, nous avons appris la fermeture à venir du Tiers-Lieux, ce qui a nécessairement changé aussi notre posture, qui de critique est devenue plus empathique. Les entretiens menés jusqu'alors étant quelque peu faussés, puisque certains témoignages n'ont pu être complets, puisque réalisés au préalable de l'annonce, certaines informations étaient jusqu'alors gardées confidentielles. Les entretiens réalisés étaient des entretiens semi-directifs, où je menais l'entretien et où Laura m'a accompagnée dans certains d'entre eux. Puis, nous avons réalisé l'immersion à PING à Nantes, où nous étions en équipe d'immersion restreinte, uniquement Laura et moi-même. Nous avons réalisé uniquement un seul entretien avec la personne référente pour le Programme Pouvoir d'Agir en Tiers-Lieux, car la configuration du Tiers-Lieux étant en plein déménagement ne permettait pas de saisir le tiers-Lieux dans sa "situation habituelle" ou du moins dans sa "quotidienneté". Cependant, nous avons pu observer, notamment lors d'une réunion d'équipe quels étaient les enjeux qui les animent, notamment les enjeux relatifs au déménagement. Nous avons pu réaliser une observation d'un atelier co-réalisé avec un atelier d'ébéniste dans le collège Salvador Allende, dans la ville de Rezé. Enfin, pour le dernier terrain, nous étions en équipe complète, à Prats de Mollo, pour assister notamment à la Fête des Énergies se tenant lors de notre venue. Nous avons pu réaliser un entretien formel, mais aussi de nombreux entretiens informels, car propre au cadre du Tiers-Lieux de Prats-de-Mollo, qui est régi par la rencontre informelle⁹³. Une observation participante (car nous étions les bénévoles de l'animation de la fête des Énergies), tout au long de la réalisation de l'enquête. L'enquête au sein du programme "Pouvoir d'Agir en Tiers-Lieux" a permis aussi de pouvoir expérimenter une diversité de posture d'enquête sociologique, cependant, il n'a pas toujours été aisé de composer avec les différentes stratifications que cela entraîne, notamment dans la posture à adopter.

⁹³ Cette configuration sera explicitée par la suite.

I.4.2. Un vaste panel de matériaux d'enquête

Un des points saillants face auquel l'enquête se retrouve confrontée est notamment cet amas de matériaux à traiter, alors se pose la question de la manière de les traiter. En effet, ci-dessous le tableau des entretiens, puis celui des observations. Si certains entretiens informels sont mentionnés, c'est parce que des verbatim ont été issus de ces entretiens, cependant, tous n'ont pas été recensés (car effectivement, l'informel, comme explicité au préalable, est une pratique au coeur de l'enquête, et qu'il ne serait pas nécessairement pertinent de tous les recenser). Cependant, une des caractéristiques que je souhaite montrer dans cette exposition des matériaux, c'est la diversité aussi bien des profils des personnes avec lesquelles j'ai pu faire un entretien, mais aussi la diversité des situations d'enquêtes qui m'ont été donné à voir lors des différentes immersions. Certaines observations sont jointes en annexes, mais ne pouvant toutes les traiter, certaines sont insérées directement dans le corps de l'analyse des terrains pour pouvoir rendre visible certaines réalités au moment de l'exposition des Tiers-Lieux. Une autre thématique qui ne pourra pas être traitée, c'est justement ce panel si diversifié qui m'a été donné à voir pendant cette enquête, aussi bien des personnes que de leurs statuts dans l'enquête. Cependant, je n'avancerai aucun raisonnement statistique sur la fréquentation, ou sur une étude plus approfondie sur les variables telles que la CSP, le genre ou la race, puisque celle-ci serait dans ce cas de figure sur un échantillonnage trop aléatoire pour témoigner d'une quelconque réalité.

Tableau des entretiens

Nom anonymisé	Statut de l'enquêté.e	Typologie d'entretien	Configuration de l'entretien	Temps de l'entretien
Camille	chef.fe de mission sociale	semi-directif en visio	à deux voix (Guillaume et moi)	01"00
Catherine	directrice d'association	semi-directif	seule	01'26
Marius	Associé -fondateur du Tiers-Lieux	informel	visite de la forêt	non quantifié
Julien	Directeur du développement local collaboratif - Coordinateur du projet / Concierge	semi-directif	à deux voix (William et moi)	00'53
Laure	Coworking manager	semi-directif	à deux voix (William et moi)	00'58
Patrick	Fabmanager	semi-directif	à deux voix (William et moi)	00'51
César	Salarié de l'association	semi-directif	seule	0'21
Corine	maire, Vice-présidente de région en charge de la politique de la ville et de l'ESS	directif	William principal interlocuteur	00'20
Daniel	Président d'agglomération	directif	William principal interlocuteur	00'48
Renaud	conseiller municipal	directif	William principal interlocuteur	00'27
Serge	maire, conseiller communautaire, Vice-président en charge du développement collaboratif	directif	William principal interlocuteur	00'36

Sabine	Directrice Générale des Services de la communauté d'agglomération	semi-directif	à deux voix (William et moi)	00'46
Evan	animateur territorial de la CRESS	semi-directif	à deux voix (William et moi)	01'12
Equipe de la Régie de santé commune	profils variés : présidente d'association, designer, sociologue, chercheur.euses, etc.	libre	focus groupe	02'29
Henri	contributeur actif du Tiers-Lieux	semi-directif	seule	0'20
Pluralité d'acteur.ices du WIP et autres - focus groupe sur l'institutionnali sation	Profils variés.	libre	focus groupe sur l'institutionnalisa tion	01'57
Léna	Chargée de projet événementiel et création de tiers-lieux	semi-directif	Laurianne en écoute	01'57
Bastien	coordinateur médialab	semi-directif	Laurianne en écoute	00'54
Loréna	Chargée de projets culturels	semi-directif	Laurianne en écoute	01'02
Marianne	artiste	semi-directif	seule	00'58
Aline	porteuse de projet "Tiers-Lieux"	semi-directif	seule	00'32
Bertrand	Bénévole, retraité	semi-directif	seule	01'26
Arthur	chargé de projet à l'association du Tiers-Lieux	semi-directif	Laurianne en écoute	01'30
Marion	coordinatrice de projet "Tiers-Lieux"	semi-directif	seule	01'46
Philippe	Directeur d'une société d'énergie	entretien informel	équipe de la POC, Marion, et Philippe	non quantifié

Guillaume	Chercheur, coopérateur, contributeur du Tiers-Lieux et coordinateur du programme	semi-directif	seule	02'26
Vincent	Chercheur et co-constructeur du programme	semi-directif	seule	01'12
William	Président d'association	semi-directif	seule	02'37

Tableau des observations

Typologie d'observation	Situation d'observation	Lieu	Durée
Observation	Journée de rencontre entre les Tiers-Lieux membres du programme "Pouvoir d'Agir en Tiers-Lieux" et les acteur.ices de la Fondation de France	Dans les bâtiments de la Fondation de France, Paris.	Toute la journée
Observation	Réunion d'équipe	Bureau "préfabriqué" à l'Hermitage, Autrêches.	Environ 2 heures
Observation participante	Participation à la battue organisée par l'association de chasse et le Tiers-Lieux l'Hermitage, puis à la rencontre a posteriori de la battue.	Dans la forêt de l'Hermitage, à Autrêches.	Toute l'après-midi.
Observation d'ambiance	Description monographique de l'ambiance du lieu, de sa fréquentation et des activités des personnes qui le fréquentent.	Salle commune de la Quincaillerie, Guéret.	1 heure.
Observation	Réunion d'équipe du réseau des Tiers-Lieux Creusois	Salle de réunion de la Quincaillerie, Guéret.	1 heure 30.
Observation, échanges informels	Découverte et visite de trois Tiers-Lieux Creusois.	Jarnage, Lavaeix-les-Mines, La celle Dunouse	Une après-midi
Observation participante	Réunion avec l'équipe de la Régie de santé commune	A l'extérieur, dans le jardin de la Myne, Villeurbanne.	Une après-midi
Observation participante	Journée d'étude - Résidence autour de la question " quelles sont les prochaines étapes pour implémenter la démarche One Health sur le territoire local?"	Dans les espaces de la Myne, Villeurbanne.	Deux jours.

Observation participante	Séminaire de printemps de l'association "Autonabee"	Centre Associatif Boris Vian, Vénissieux	Une journée
Observation	Réunion d'équipe appelée "Plancha"	Dans les locaux d'Hyperlien, Halles 1 et 2, Nantes.	Une matinée, et une après-midi.
Observation participante	Participation au débarras des encombrants dans l'ancien local de PING, appelé "Plateforme C"	Plateforme C, île de Nantes.	Une matinée
Observation	Journée d'expérimentation de la construction d'une table en bois, et de sa documentation Open Source avec des élèves d'un collège de Rezé.	Collège Salvador Allende, Rezé (proche de Nantes)	Une journée entière
Observation participante	Journée de préparation pour la fête des Energies	Prats de Mollo la Preste	Une journée entière
Observation - déambulation	Déambulation dans le village, observation des échanges, et dynamiques de la place centrale, observation et rencontre dans l'atelier du maquettiste.	Prats de Mollo la Preste	Une matinée
Observation participante	Journée "Fête des énergies", assistanat en tant que bénévole à l'animation de la fête.	Dans l'établissement la "Bernède" à Prats de Mollo la Preste	Toute la journée et la soirée.
Observation participante	Diplôme Universitaire autour du Tiers-Lieux du WIP	WIP, Colombelles, proche de Caen.	Durant 3 jours.

Le traitement de la totalité des matériaux a nécessité un retour réflexif important pour pouvoir permettre de rendre compte des témoignages, des observations des réalités vécues, et des choses perçues sur les terrains. Mais c'est aussi dans leurs traitements qu'il a semblé nécessaire de souligner qu'il n'était pas possible de faire une enquête exhaustive quant à la réalité vécue des Tiers-Lieux en seulement une seule semaine d'immersion, qui plus est lorsque celle-ci est jalonnée par de l'évènement. Comme nous l'avons explicité au préalable. Pour rendre compte des réalités sur la

durée, il faudrait réaliser une ethnographie sur chacun des Tiers-Lieux sur le temps long, pour pouvoir saisir les enjeux, rendre compte des difficultés, et proposer une analyse plus fine des caractéristiques qui leur sont propres. C'est pour cette raison que j'ai choisi, par honnêteté intellectuelle de ne pas prétendre avoir saisi les réalités de chacun des collectifs dans ces Tiers-Lieux, mais bien d'avoir pu observer, ces réalités prises dans un temps précis, avec comme bornes méthodologiques l'analyse du projet d'intérêt général désigné dans le collectif comme le "pouvoir d'agir". Moins, analyste des enjeux du Tiers-Lieux, ma volonté a été de se faire le rôle de narration, de passeuse des témoignages qui m'ont été transmis durant ces immersions. En effet, l'enjeu étant moins de faire de leurs réalités une vérité uniformisable, mais bien de saisir leurs particularités et d'observer, par la suite, les invariants de leurs dynamiques.

Conclusion

Il semblait essentiel dans le cadre de cette enquête de relater au préalable aussi bien le contexte politique que le contexte intrinsèque au programme. Après avoir explicité les cadres de l'enquête, et la manière dont s'est structurée la recherche, il s'agit de montrer les différentes couches d'analyses qui sont caractéristiques de l'objet qu'est le Tiers-Lieux. L'importance de l'implication de la Fondation de France comme un acteur qui cherche à modifier son processus de financement montre bien une problématique sous-jacente aux Tiers-Lieux, celle d'une confrontation aux problématiques institutionnelles parfois fortes. Nous le retrouverons par la suite dans la dernière partie de l'analyse. Pour clore, l'aspect méthodologique, cette analyse du terrain qui suit, s'attache à proposer une monographie, prise sur le temps de l'immersion, des réalités qui nous ont été données à voir, mais aussi des enjeux avec lesquels chaque Tiers-Lieux compose. Il s'agira de suivre, comme un fil narratif, les différents terrains étudiés, leurs réalités et les réflexions qui les animent.

CHAPITRE II. Les Tiers-Lieux sous le prisme du pouvoir d'agir.

L'arpentage entre les différents Tiers-Lieux a permis d'offrir des conditions d'enquêtes originales. Le pouvoir d'agir comme prisme d'enquête permet de renouveler la manière dont se comprennent les Tiers-Lieux mais aussi les territoires. Dans le cadre de ce mémoire, il a fallu associer les observations du Tiers-Lieux en tant que collectif, lieu, territoire, processus, individus, mais surtout en tant que projet. Rendre compte des différentes configurations dans lesquelles se déploient le pouvoir d'agir permet d'offrir une vision dense et plurielle de ce que le pouvoir d'agir des Tiers-Lieux symbolise. Le programme, dans sa configuration, permet de faire s'assembler (plus ou moins harmoniquement) différents enjeux communs qui sont donnés à voir dans notre société. En effet, les Tiers-Lieux permettent d'interroger des thématiques qui entourent notre quotidien mais auxquelles nous ne faisons plus attention, soit par manque de connaissances, soit parce que nous ne nous y investissons pas. Le programme tient son originalité dans la mise en récit et en intrigue de ces sujets pourtant omniprésents mais qui n'habitent plus notre quotidien. Sans proposer une formation expérimentée sur ces sujets, il constitue un premier levier de compréhension de son environnement. Dans un deuxième temps, il permet de rendre possible son changement, ou du moins de l'envisager. La proposition du Pouvoir d'Agir en Tiers-Lieux met en mouvement les idéaux politiques futurs. Nous nous proposons dans ce chapitre de relater des expérimentations à l'œuvre dans les six Tiers-Lieux, leurs configurations mais aussi leurs difficultés, leurs marges de manœuvre et d'interrogation qui leur sont intrinsèquement propres. Il semblait essentiel de rendre compte des configurations propres à chaque Tiers-Lieux et de narrer ce qui fait leurs exclusivités. Enfin, il s'agira d'interroger la manière dont cette enquête a été menée, la démarche d'enquête constituant elle-même un terrain dont il fallait rendre compte.

II.I. La Quincaillerie Numérique

II.1.1. Présentation de la Quincaillerie et du projet du service public co-opéré.

La Quincaillerie est un tiers-lieux visant dans un premier abord à sensibiliser aux usages du numérique, il encadre cependant bien d'autres missions en son sein notamment celle de se faire le lieu d'accueil des associations locales. En effet, de l'engeance de la culture du numérique libre, l'idée insufflée dans ce projet était de faire advenir dans le réel cette dynamique de système de réseaux et de partage que l'on peut trouver dans le virtuel. Plaçant alors l'individu au cœur de sa pratique, la Quincaillerie se désigne comme un lieu d'assemblage local et citoyen, où chacun.e est libre de mobiliser l'espace pour son activité qu'elle soit associative, professionnelle, ou encore laisser libre court à l'espace de rencontre.

La Quincaillerie Numérique est ancrée dans l'historicité du territoire. Tout d'abord, en remplaçant l'ancienne Quincaillerie, en transférant son caractère d'échanges et d'interconnaissances puis aujourd'hui, dans un ancien magasin Noz au coeur de la ville, qui s'accoutume de ce passé du magasin à petit budget cherchant une utilité aux invendus. De la même manière, le projet de la Quincaillerie est d'offrir un lieu de rencontres et de services aux citoyen.nes de la ville de Guéret et de ses alentours. Dans son lieu s'agglomère des offres culturelles "non élitistes" (ouvertes à toustes) visant à démocratiser l'accès à la culture via des concerts, des expositions et des conférences. La Quincaillerie a été pensée comme un espace ayant pour vocation de laisser l'initiative au terrain, en devenant le lieu d'accueil des associations, des entreprises locales. Fortement soutenue et motivée par l'agglomération, le Tiers-Lieux creusois se démarque notamment par sa structure juridique : une composante à part entière de la collectivité publique. Il est un maillon du service public creusois où les citoyen.nes peuvent prendre part, redonnant alors une nouvelle dimension à l'espace public commun. Motivée par la volonté de rendre cet outil appropriable par tout à chacun.e, la Quincaillerie se veut être un outil mobilisable par les citoyen.nes. Si aujourd'hui leur prise avec le lieu est dans l'activité de vie du lieu, le projet vise à transformer les conditions de son appropriation par une modification du statut juridique. L'idée étant que l'outil de la Quincaillerie soit totalement une propriété collective des parties prenantes du Tiers-Lieux.

II. 1.2. Un espace vivant et approprié - les conditions d'un "assemblage social"

Lors de notre venue à la Quincaillerie, de nombreuses personnes allaient et venaient au sein de l'espace. De nombreuses activités résident en son sein, qu'elles soient organisées par l'équipe de la Quincaillerie ou de manière informelle par les habitant.es de Guéret et des alentours qui font de cet espace un espace de rendez-vous informels. L'espace de la Quincaillerie est à la croisée de plusieurs activités : co-working, espace de café, accès à internet ou encore juste espace de rencontres formelles et informelles.

Extrait du carnet de terrain : observation de la Quincaillerie

Un autre élément propre à la Quincaillerie, c'est l'aisance à passer derrière le bar pour faire des choses. En effet, de nombreuses fois pour aller se servir du café ou encore boire un verre d'eau, jeter quelque chose à la poubelle. Si le café est un café associatif, il reste libre d'accès. En effet, au fur et à mesure du temps qui s'avance, de nombreuses personnes vont passer aisément derrière le bar pour laver leurs vaisselles (un écriteau stipule que la vaisselle est l'affaire de toustes), se servir des verres d'eau, ou encore du café. Nous comprendrons d'ailleurs assez tard qu'il faut cotiser pour les cafés payés tellement l'aisance de venir se servir semble évidente, et qu'il ne semble pas y avoir tant de règles que ça. Cette aisance à circuler dans l'espace témoigne d'une appropriation assez générale du lieu par les personnes qui s'y habituent. Sans généraliser à la totalité des usager.es du lieu, il semble que, celleux qui y sont habitués sont aussi habitués à circuler et à « se servir » du lieu. Cette aisance de l'usage témoigne de l'échelle d'appropriation du lieu par les usager.es. Dans l'espace, de nombreuses autres personnes sont présentes, elles circulent, nous passons d'ailleurs inaperçus, notre présence n'est pas si exceptionnelle. De nombreuses personnes circulent, des personnes se rejoignent, discutent, un groupe de quatre adolescents sont avachis dans les canapés et discutent. [...] Face aux fenêtres, des ordinateurs sont à disposition selon la tradition propre des espaces de tiers-lieux, ou des cybercafés où les ordinateurs sont libres d'accès. Une des personnes regarde des vidéos sur YouTube, une autre semble être sur un logiciel de construction de mobilier d'intérieur et un autre utilise l'ordinateur pour lire des articles et accéder à Wikipédia. On y observe des usages assez différents de l'accès à internet.

extrait de l'observation du premier jour à la Quincaillerie

Aujourd'hui de nombreuses personnes sont présentes dans la salle. Deux tablées sont remplies par des personnes d'un côté travaillant à la mise à niveau en langue

(atelier d'apprentissage de langue française) sur l'autre table discutent, trois femmes : deux personnes racisées et une vieille dame assez âgée qui semble être aidante (dispose d'un gros porte-vue avec de nombreux papiers dedans). Elles discutent de manière décontractée, leurs propos resteront indistincts. Les différents endroits sont remplis dans la Quincaillerie, chacun y va de son petit grain de sel, et cela représente une ambiance sonore assez diversifiée entre différentes langues qui s'entremêlent, on discute, on rit et on interagit dans ce lieu.

extrait de l'observation du troisième jour à la Quincaillerie

Le président de l'agglomération justifie cette fréquentation par le fait que c'est une "ressource identifiée, un totem⁹⁴". L'appropriation que les usager.es ont fait du lieu s'explique par deux facteurs : le premier, c'est un espace pensé pour son appropriation. Le sens du mot appropriation est à comprendre à la Quincaillerie comme une assimilation de l'espace comme d'un espace mobilisable, compris et saisissable. Il relie un espace public perçu comme usuellement non maîtrisé, mais dont on se sert (on y passe comme la rue et les places, on vient chercher un service comme les mairies ou autres enseignes publiques). A la différence de ces espaces, la Quincaillerie se présente comme un espace "pour toustes" et mobilisable par toustes. Les dispositifs de mise en co-responsabilité des usager.es du lieu participent à rendre cet espace intégrable à son espace intime, en ce sens qu'il intègre le monde spatial et imaginaire de l'usager.es comme un espace dont iels se saisissent, dont iels peuvent avoir la maîtrise. Par exemple, Julien nous confiera qu'il y a environ une centaine de clés du lieu qui circulent, et que chacun.e est libre d'y avoir accès avec cette clé, il se retrouve alors en responsabilité de sa fermeture, de son soin et des usages qui y sont adossés.

La responsabilité partagée implique nécessairement les usager.es, puisqu'elle modifie la posture d'emblée : plus qu'un.e simple usager.e, chaque détenteur.ice du badge se voit en co-responsabilité d'un lieu qui devient, aussi, alors le sien. Cette diffusion et ce partage de la responsabilité du lieu participent à l'implication croissante des acteur.ices, qui au fur et à mesure de leurs implications au lieu passe d'un lieu mobilisable à un lieu mobilisé. Comme nous l'explique César, membre du café associatif au sein de la Quincaillerie : « L'idée c'est aussi que les adhérent.es, les usager.es s'approprient vraiment le truc, passent derrière le bar, gèrent les stocks, etc. ⁹⁵». Ces pratiques impulsées par l'équipe cœur viennent renégocier les manières d'envisager

⁹⁴ Verbatim extrait d'un entretien réalisé avec Daniel, président d'agglomération.

⁹⁵ Verbatim extrait d'un entretien réalisé avec César, salarié du café associatif et de la radio locale.

l'espace public et en proposer un espace commun, au sens où s'alimente un patchwork des vécus des usager.es. La gouvernance tend à être horizontalisée, en ayant pour but à l'avenir d'être en collégiale des différent.es acteur.ices qui s'y investissent. L'espace semble se construire par sédimentation des différents individus qui viennent s'y inscrire. Il s'agit alors de souligner que ces productions de sens dans l'espace peuvent paraître anodines, mais elles participent à une reconfiguration de la pensée de l'espace public. Par la capacité des individus à se saisir d'un espace public, d'autant plus associé à la collectivité, cela produit du sens et participe à ce que Lefebvre concevait comme un outil de transformation des sociétés qui passe par « la possession et la gestion collective de l'espace, par l'intervention perpétuelle des "intéressés", avec leurs multiples intérêts : divers et même contradictoires. « à l'horizon, à la limite des possibles, de produire l'espace de l'espèce humaine, comme œuvre collective (générique) de cette espèce, (de) créer (produire) l'espace planétaire comme support social, d'une vie quotidienne métamorphosée 96». Ces façons de construire les pratiques, selon les membres de l'équipe coeur, relèvent presque de l'inné, car comme l'explique Laure :

« Dans les grandes lignes, on le fait de manière quotidienne, mais sans avoir conscience de le faire. J'ai pas une ligne dans ma fiche de poste qui dit « pouvoir d'agir en tiers-lieux » après c'est plus dans notre manière d'appréhender les gens, la manière d'interagir entre nous, entre les gens, entre les usagers, entre les non-usagers comment on va les faire venir, comment on va discuter avec eux que ce pouvoir d'agir va se mettre en place. Ça peut être les besoins au quotidien, ça peut être du café à je veux monter ma boîte, à j'ai envie de rentrer dans un collectif. Et ça va être d'écouter ces besoins, de regrouper ces besoins ou d'aiguiller les gens pour qu'ils puissent au sein de notre réseau global, trouver les réponses à ce qu'ils ont envie de faire, ou trouver pour s'engager dans ce qu'ils ont envie de faire, et nous on met de l'huile dans les rouages. »

Verbatim Laure lors d'un entretien à la Quincaillerie

Cette manière de concevoir l'interpersonnel s'inscrit dans la quotidienneté aussi bien de l'équipe cœur que des personnes qui traversent le lieu. Cela alimente ce système d'accueil et de maillage intime entre les personnes de la Quincaillerie, qui peuvent envisager la Quincaillerie (espace et collectif) comme un espace ressource de leur vie.

 $^{^{96}}$ LEFEBVRE H., 1974, La production de l'espace, Paris : Anthropos. p.484 – 485.

II.1.3. Relation de proximité avec le tissu local

La relation au territoire est primordiale pour saisir la manière dont se construit le projet de la Quincaillerie. En effet, loin d'être un objet décorrélé des enjeux territoriaux et politiques, il en est même au cœur, et participe à sa constante renégociation. Lors de notre venue, un certain nombre d'élu.es ont été mobilisé.es pour que nous puissions échanger avec elleux autour de la Quincaillerie et du programme "Pouvoir d'agir en tiers-lieux" afin de récolter leurs opinions sur les impacts que permettait la Quincaillerie sur le territoire, sur la collectivité et sur les individus. La mobilisation de ces acteur.ices témoigne d'une forte interconnaissance et d'une proximité entre les acteur.ices "du terrain" de la Quincaillerie et les élu.es locaux : au total, nous avons pu nous entretenir avec six personnes membres de la collectivité aux statuts variés (d'élu.es, Vice-président.es, Président d'agglomération, Directrice Générale des Services de l'agglomération, etc.). Cela s'explique par une implication forte de plusieurs élu.es locaux dans la construction de la Quincaillerie, mais aussi dans la poursuite de son projet politique. En effet, comme nous le témoigne Daniel :

" Daniel : J'étais déjà président de l'agglo en 2015, ce qui nous a permis d'aller beaucoup plus vite, parce que le lieu on l'a ouvert en 3 semaines, ce qui est complètement inédit dans une collectivité, parce que dans les collectivités c'est un peu, j'allais dire, l'éloge de la lenteur! J'exagère un peu, mais dans les collectivités y'a toujours des règles à respecter etc, etc. La collectivité, elle sait pas aller vite, et parfois elle ne peut pas aller vite, et là on a ouvert en trois semaines, on a loué un local qui pouvait accueillir du public et banco, après on est parti. Et bon, après l'originalité c'est qu'à la fois un tiers-lieu qui dépend d'une collectivité, donc c'est un service public local de la collectivité, avec toute sa lourdeur que j'ai dit précédemment, il faut savoir que les collectivités c'est très pyramidal comme organisation interne, des directeurs de service, des chef de service, etc. et là, et bien on organisait ce service-là, qui était à la fois un service de la collectivité, mais complètement, quasiment autonome en termes de fonctionnement, parce que je l'ai voulu ainsi, par contre là. C'est moi en tant que président qui l'ai imposé comme ça. Ce qui a permis une horizontalité, et le fait que, voilà beaucoup de gens s'y sont rendu et se sont approprié le lieu, et ont finalement aussi, avec Julien en discussion, en écoute, ont co-construit peut-être ce que serait l'avenir de ce lieu. Donc c'est parti sur un bâtiment qu'on a loué, et aujourd'hui, on a acheté ce bâtiment-là. Donc, on l'a aménagé, ce qui reprend ce que les gens voulaient en faire, et qui continue sa mue à évoluer, et aussi à s'adapter, il y a certes un noyau fort d'organisation, d'accueil et tout ça, mais en même temps demain, il pourra peut-être évoluer dans d'autres directions à partir de ce que veulent les gens.."

Verbatim extrait d'un entretien réalisé avec Daniel à la Quincaillerie.

Le lieu est donc pensé comme un outil de saisie de l'action publique par les acteur.ices du territoire. Cette construction s'appuie sur une relation de confiance entre

les personnes qui animent et font vivre la Quincaillerie et les élu.es chargé.es de coordonner le projet. L'originalité de sa structure juridique – organe du service public – vient aussi en faire un objet nouveau. Cette innovation est donc à la croisée d'une organisation plus cadrée et quadrillée (propre à la structure organisationnelle des collectivités) et d'un processus plus souple d'organisation informelle et malléable propre aux Tiers-Lieux. Comme nous l'explique la D.G.S. de l'agglomération :

Sabine: Alors, moi au contraire, je sais, à un moment donné, je sais qu'avec le boulot que j'ai, et malheureusement, les.. contraintes administratives, réglementaires.. je ne veux pas... comment dire, le scléroser avec ça. C'est un deal, et c'est un contrat de confiance qu'on a ensemble aussi avec les élus, il a une grande autonomie, on fait du reporting, moi, il sonne, il a mon portable, dès qu'il a un souci, je suis là. Mon principal point de vigilance, c'est plutôt que cette autonomie ne soit pas vécue comme une rivalité vis-à-vis des autres services. [...] Voilà, on est obligé sur ces dossiers là de faire des exceptions sinon on passerait notre temps à se scléroser, et en même temps c'est être capable de revenir en expliquant que ces exceptions ne relèvent pas d'un caprice, ne relève pas d'un privilège, qu'on est bien dans quelque chose de particulier, qui a vocation à trouver un autre modèle et qui ne faut pas se comparer et que c'est autre chose, et qu'on en bénéficie plus ou moins, une des stratégies, au-delà de la communication et de la pédagogie, et proposée à Julien et il est partant, c'est que je voudrais qu'on mette plus nos collègues dans le tiers-lieux.

Verbatim extrait d'un entretien avec Sabine, DGS de l'agglomération.

Comme Sabine l'explicite, si elle comprend les enjeux d'un tel outil au sein du service public, il est aussi un objet plus flou et moins délimitable, et donc nécessite une renégociation constante de sa gestion au sein du corps de la collectivité. L'ambition du projet témoigne de l'intérêt de renouveler les pratiques de la collectivité, et surtout de faire en sorte que les pratiques du tiers-lieux ne servent pas uniquement les usager.es, mais aussi les personnes au sein de l'organe de la collectivité, qu'iels en deviennent aussi "les bénéficiaires directs⁹⁷". Il s'agit de faire s'interpénétrer les pratiques du collectif caractérisées par leur démarche plus souple et plus axée sur l'interpersonnel que sur l'administratif. Cependant, ces démarches prennent le temps de l'acculturation qui est parfois sur le temps long et cette acculturation suscite parfois dans le corps des élu.es des incompréhensions – notamment sur la transparence du fléchage de l'argent et à quel besoin ils correspondent. Comme l'explique Renaud, un des élu.es de l'agglomération⁹⁸:

_

⁹⁷ Verbatim extrait de l'entretien avec Sabine, DGS de l'agglomération.

⁹⁸ Il est nécessaire de stipuler que Renaud est l'un.e des seul.es élu.es de "l'opposition" que nous avons rencontré.es, certain.es autres ont été contactés, mais n'ont pas pu être présent.es pour répondre à nos questions, ou ont préféré décliné la proposition.

Renaud : C'est parce que je l'utilise [la Quincaillerie] que j'en vois l'utilité. Et que précisément ceux qui ont des vrais réticences se refusent à l'utiliser et ne sont pas perméables [...] Alors dans les réticences ou pourquoi les réticences, il y a plusieurs raisons, enfin du moins que j'ai enregistré inh, ce n'est pas exhaustif. La première, il y a peut-être un défaut de, qui est un peu lié à la politique politicienne locale, les débats aux municipales ont été très chauds [...] Et je vois on a souvent des discussions à ce propos, au budget de l'agglomération, très fréquemment nous sont proposés des dépenses pour la Quincaillerie, en disant « bah voilà il y a un poste, il nous est financé à 50, 60, 80 % pour faire telle ou telle chose, d'intérêt... en général, l'intérêt, le but du poste ne pose pas problème en lui-même. C'est simplement qui paye les 50, 30, 20% qui reste et très souvent c'est l'agglo, donc c'est « eh ça nous coûte pas cher », oui mais bon, quand on additionne plein de « pas cher » ça fait beaucoup aussi. [...] ceux qui disent qu'on met trop de poqnon sur la Quincaillerie [...] C'est qu'on ne voit pas la cohérence du tout. Donc, quand on propose un poste pour coordonner ceci, pour coordonner cela (à l'intérieur de la Quincaillerie), bah déjà si on se coordonnait nous-mêmes entre les services de la même agglo, ça serait quand même déjà pas mal [...]

Verbatim extrait d'un entretien avec Renaud à la Quincaillerie

Ce qui motive la nécessité d'un plus grand lien entre cet organe du service public et le reste du maillage politique. Cependant, cette conjonction entre l'entièreté du corps des élu.es est ralentie notamment par la forte implication d'une partie des élu.es, affiliée à une couleur politique. En effet, comme l'affirme Renaud: "Personne n'a pu empêcher le fait que la Quincaillerie soit devenue un enjeu politicien, et que ça continue à laisser des traces⁹⁹". Cette affiliation de la Quincaillerie à un parti politique, ou du moins à des personnalités politiques témoigne d'une identification de la Quincaillerie comme un objet politicien par les acteur.ices du tissu politique local. C'est notamment l'un des points qui participe à la motivation du changement de modèle, qui permettrait la désaffiliation du politicien pour centrer la Quincaillerie à son rôle voulu : un objet politique.

II.1.4. Les enjeux des configurations juridiques du tiers-lieux la Quincaillerie : un dilemme complexe.

Afin de pallier cette corrélation entre parti politicien et la Quincaillerie comme un objet de revendication électorale, les élu.es et l'équipe de la Quincaillerie viennent

⁹⁹ Verbatim extrait de l'entretien réalisé avec Renaud, élu local de l'agglomération de Guéret.

questionner la manière dont elle se structure juridiquement. L'enjeu de changer de modèle vient aussi assurer une certaine pérennité au Tiers-Lieux car comme l'explique le président de l'agglomération de Guéret:

"Daniel: il faut penser à l'évolution du modèle parce qu'encore une fois, c'est le service d'une collectivité, ça a été mis en place suite à la volonté très forte d'un président, demain y'a un autre président qui arrive et qui décide hop, on ferme et on fait autre chose! [...] Mais, ça dépend d'une collectivité et donc, ce bon vouloir d'élus qui à un moment donné sont en place, moi mon souci c'est comment on assure la pérennité de ce lieu, avec l'état d'esprit du lieu, si demain il y a un changement de majorité, voilà, demain le FN arrive au pouvoir il se passe quoi. Comment ça survit à tout ça, et ça c'est très important. "

Verbatim extrait de l'entretien avec Daniel président de l'agglomération, à la Quincaillerie

Dans le cadre du Programme Pouvoir d'Agir en Tiers-Lieux, la Quincaillerie a signé une convention avec la Chambre d'Économie Sociale et Solidaire. Le but étant d'essaimer par des temps de sensibilisation, d'information et de formation des élu.es mais aussi des particuliers de la Quincaillerie aux enjeux de l'économie sociale et solidaire. Cet enjeu viendrait consolider le processus de démocratisation sur le territoire des initiatives telles que la Quincaillerie, mais aussi consolider le corps qui s'agglomère autour du Tiers-Lieux, pour que dans un futur proche, celleux qui souhaitent s'y investir à titre individuel ou collectif puisse le faire puisqu'iels en saisissent les contours et les enjeux. Comme nous l'explique Evan, l'animateur territorial de la Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire en charge du projet d'accompagnement de l'agglomération de Guéret et de la Quincaillerie :

Evan : le but c'est d'acculturer les élus du territoire aux modalités de l'ESS et aussi de développer le changement de modalité de gouvernance de la Quincaillerie. Donc, cette idée d'une interdépendance entre les enjeux de gouvernance du territoire, de modalités d'actions et aussi du tiers-lieux en lui-même. Cette hybridation de l'objet du financement est unique dans le programme puisqu'elle vise à hybrider les objets d'actions, faire évoluer aussi bien le tiers-lieux que la manière dont se structure l'action (via l'acculturation des élus aux enjeux de l'ESS) sur le territoire.

Evan - comme c'est le cas avec l'agglo de Guéret où il y a une réflexion autour de la Quincaill' pour trouver comment on développe un peu la place des usagers dans la gouvernance, dans la vie du lieu, à des choses qui peuvent aller sur de l'animation économique, c'est un bout de notre partenariat avec l'agglo de Guéret, où la CRESS on essaye de faire en sorte, de provoquer, d'être un lieu d'échange et de dialogue autour de l'ESS pour les acteurs et pour les partenaires de ces acteurs sur les territoires. [...] Mais par contre, nous ce qui est important pour la Quincaillerie, c'est que l'ensemble des parties prenantes, et dans ce cas de figure là, les élus soient partie prenante, et notamment les élus associés et au courant du truc, c'est pour ça

que nous on le note et on insiste quand on travaille avec les collectivités, l'idée c'est pas qu'on travaille pour travailler, mais que derrière, ça puisse être réapproprié et ça c'est souvent ce qu'on demande aux techniciens et aux collectivités c'est de s'assurer de ça, et ça pour le coup, ça peut être utilisé. En l'occurrence à Julien, et s'assurer que derrière les élus ils suivent. Nous à la CRESS, on considère que c'est hyper important, mais c'est aussi du ressort du technicien et de la collectivité de s'engager là-dessus quoi.

Verbatim extrait d'un entretien avec Evan salarié de la CRESS en visio-conférence.

En effet, au-delà de l'aspect politicien, se joue une question d'appropriation plus grande de l'objet par ses acteur.ices. Le conventionnement avec la CRESS délimite l'enjeu d'une acculturation plus généralisée des enjeux (développement de l'économie sociale et solidaires, projets associatifs, etc.) que porte en son sein la Quincaillerie avec pour ambition de participer à l'essaimage de ces enjeux sur le territoire. Il s'agit alors d'envisager la Quincaillerie non pas comme un service, mais comme un objet commun dont les acteur.ices et usager.es peuvent être partie prenante. Cette reconfiguration ou cette relance de la manière dont se structure la responsabilité de chacun.e dans le soin de l'objet commun vient renégocier la manière dont se construit la gouvernance de la Quincaillerie. L'essaimage de ces pratiques se diffuse aussi grâce à la mise en place d'un réseau de coordination qui travaille à la "consolidation des initiatives existantes¹⁰⁰". Que ce soit des tiers-lieux, mais aussi des initiatives solidaires qui semblent participer à la vie et à la solidarité locale, soit à consolider cet essaimage de pratiques. Cet essaimage permet aussi de participer à la consolidation des réseaux informels de solidarités et de stabiliser les relations avec les services publics en co-construisant des pôles cohérents avec des actions cohérentes, afin d'éviter ce que Renaud déplore comme "l'installation à prix d'or des maisons « France service » ou des trucs comme ça, les tiers-lieux pourraient tout à fait servir à ça aussi, on... c'est toujours pareil, on juxtapose, on superpose, mais on n'hybride pas¹⁰¹".

Une des motivations au passage à un autre modèle se situe aussi dans la prise d'indépendance quant aux financements de la Quincaillerie. En effet, aujourd'hui elle est financée en grande partie par l'agglomération.

"Daniel : Comment ça survit à tout ça, et ça c'est très important, c'est pour ça que le modèle SCIC, parce que en même temps, je ne dépareille pas des moyens

7

¹⁰⁰ Propos issus du site web du réseau TELA, réseau des Tiers-Lieux de la Creuse.

¹⁰¹ Verbatim extrait de l'entretien réalisé avec Renaud, élu local de l'agglomération de Guéret.

pour que ce tiers-lieux ait une certaine autonomie, puisse continuer à fonctionner comme il fonctionne, il nous faut des moyens, des moyens humains, et des moyens financiers, donc quelque part, un modèle économique, même si il n'y a aucune rentabilité, mais il faut quand même des recettes, c'est pour ça que l'idée de SCIC, moi, me plaisait bien. Parce qu'on peut avoir des partenaires différents qui amènent de l'argent, tout en gardant une autonomie."

Verbatim extrait de l'entretien avec Daniel, président de l'agglomération, à la Quincaillerie

La Quincaillerie est financée aussi par des financeurs extérieurs, sur certains objets tels que la Fondation Orange pour l'aspect fablab et "tiers-lieux solidaire¹⁰²", ou par la Fondation de France et la Caisse des dépôts pour le passage à un autre modèle juridique. Cependant, son modèle économique repose beaucoup sur l'agglomération. Il s'agit alors d'envisager un passage à un modèle qui permettrait une pluralité des sources de financements, de diversifier aussi les typologies d'acteur.ices en charge du projet et donc de répartir le poids du portage de la structure. Les hypothèses sur lesquelles ont travaillé l'équipe salariée de la Quincaillerie et les élu.es seraient un passage en SCIC ou en fonds de dotation. Pour Julien, l'ambition du projet se structure comme cela :

" Julien : Dans l'utopie du projet, c'est que chaque année ce conseil intercommunal citoyen¹⁰³, c'est eux qui choisissent les projets qui vont être financés par le fond de dotation... Alors où on arrive à la Quincaill' - c'est que je me dis que si ce fond de dotation il est rattaché à la Quincaill' et qu'on vient financer, je sais pas, 10 ? 20 ? 30 projets par an, je sais pas combien ça peut toucher de projets. Et que ces projetslà deviennent des acteurs majeurs de la Quincaill', comme on a déjà 30 asso, est-ce que dans 2 ans on est 50 et dans 10 ans on est 200... C'est le nombre qui fera la SCIC, tu vois ? Parce que là, à l'heure actuelle, si je demande à RPG euh.. TELA, APF... Je sais pas, l'école de musique associative, de rentrer dans la SCIC pour qu'on ait un auto-financement et pour qu'on ait un vrai fonctionnement en société coopérative, ça se trouve il faut que je double leurs loyers, tu vois l'aspect très pratico-pratique du truc, et là c'est pas possible, ils survivent pas si je double leurs loyers... Donc, vraiment miser sur le nombre et je pense que si t'as un fond de dotation, rattaché à un tiers-lieu qui va venir financer des projets de territoires, ça devient un capital attractif pour les gens et les projets qui vont venir s'installer autour de la Quincaill', parce que « oh c'est cool, on va être aidé et financièrement » et, euh... leur donner une place dans la gouvernance et la stratégie du lieu. Voilà ce que j'imagine, peut-être que c'est une très mauvaise idée, peut-être que c'est très ambitieux de ma part..."

Verbatim extrait de l'entretien avec Julien salarié à la Quincaillerie

Projet porté par l'agglomération de construire un conseil intercommunal citoyen qui permettrait de réunir et de susciter l'interaction autour des décisions politiques de l'agglomération afin de permettre aux citoyen.nes d'avoir un cadre d'écoute et d'échange sur leurs retours sur les politiques mises en place.

¹⁰² Initiative de la Fondation Orange visant à soutenir les zones rurales françaises, ce soutien financier vise à soutenir les Tiers-Lieux dans des communes de moins de 10 000 habitant.es. Le but revendiqué étant d'accompagner ceux qui ont des enjeux d'inclusion numérique, de découverte culturelle et de revitalisation des territoires.

Mais cette renégociation de la structure juridique représente un dilemme qui nécessite de nombreuses itérations et qui s'inscrit alors nécessairement dans un temps long, car en tension avec de nombreuses problématiques : comment structurer ce changement de modèle économique? Comment assurer la pérennité des postes des personnes de l'équipe? Ou encore questionner les modalités de responsabilités et des rôles assignés par ce changement de gouvernance. En effet, comme le déclare Laure :

« Laure: On a un modèle qui fonctionne, aujourd'hui les élus ils sont pas, ils viennent pas étouffer quoi que ce soit dans notre façon de fonctionner. Y'a jamais un élu qui a dit, « ah non, non ça on fait pas, trop polémique, ou trop si ou trop là... » Non, aujourd'hui on a les mains libres et c'est top. Travailler dans ces conditions, c'est ouf. C'est idéal [...] On a un modèle qui est stable, qui fonctionne. Je sais pas si construire une SCIC sur un truc un peu branlant au départ, je sais pas si ça mettrait pas tout en danger. Je me trompe peut-être. »

Verbatim extrait de l'entretien avec Laure, salariée à la Quincaillerie.

Cette crainte semble partagée dans le collectif vis-à-vis de la gouvernance, en effet Patrick déclare :

"Patrick: Ce qui fait que demain à la SCIC... Si y'en a que quelques-uns qui s'occupent du lieu, on va pas aller bien loin. Moi je vois le fablab, ne serait-ce que la salle où il y a les rangements, le nombre de fois où je l'ai rangé quoi! Bah non! Sauf que là je peux rien dire c'est un service public, sauf que demain si c'est en SCIC, on va se crêper le chignon quoi. Va y'avoir de l'embrouille, ça va pas être la même! »

Verbatim extrait de l'entretien avec Patrick, salarié à la Quincaillerie.

Un propos qui est soutenu par Julien, qui souligne les craintes d'un potentiel changement de gouvernance:

"Julien: L'horizontalité, c'est une très belle idée, mais à l'heure actuelle, je pense que ça convient à plus de personnes que ce soit structuré ainsi parce que ça c'est des questions que j'ai déjà posées, à d'autres structures qui ont un peu moins les crocs acérés là-dessus... mais je ne peux pas leur donner la gouvernance du lieu là... Ça veut dire que eux par exemple... effectivement, si on doit baisser les charges, c'est-à-dire que peut-être y'a moins de salariat ici, à l'heure actuelle on est 4 et demi, mais ça veut dire que les gens de [association citée] ils font un peu d'accueil public, ils font visiter les lieux.. jamais ils font ça! Là, ils ouvrent leurs espaces. [...] Et bon, si les bénévoles font pas le ménage, qui le fera? [...] Le fait d'avoir du salariat et d'être un minimum – j'aime pas ce mot là mais – corporate, ça fait que tu peux attirer tout le monde et tout le monde se sent bien, et ça ça a été un des retours d'APF, France handicap, de l'asso « par ci, par là », de la Fabrique à initiative – quand on a posé cette question que voilà si on allait vraiment sur un principe horizontal et qu'on se disait qu'il fallait moins de sub, donc moins de salariat, et bien ces structures là que j'ai citées, elles m'ont dit: « jamais de la vie! L'avantage quand

on vient ici on rentre le matin c'est propre, vous êtes là, on a besoin de vous.." voilà, c'est la qualité de service !""

Verbatim extrait de l'entretien avec Julien à la Quincaillerie.

En effet, la question du changement de modèle juridique implique tout un champ différencié de caractéristiques et de dilemmes qui vont au-delà du simple statut juridique. L'équipe de la Quincaillerie pour pouvoir organiser un modèle pérenne travaille alors aux compositions et assemblages qui sembleraient les plus justes afin de continuer à porter le Tiers-Lieux de la Quincaillerie et d'en diffuser ses valeurs sur le territoire. Cependant, ce travail demande du temps et de l'investissement, chose qui vient parfois se heurter aux réalités de terrains qui raccourcissent les temps de réflexions.

II.2. PING à Nantes

II.2.1. Présentation de l'association "PING" et du projet "Hyperlien"

L'association PING cherche à "explorer la question des espaces et des lieux au service de l'appropriation des cultures numériques¹⁰⁴". Elle est notamment connue pour son fablab à visée citoyenne et pédagogique dénommé "Plateforme C". Cet atelier "mutualisé de fabrication numérique et de prototypage rapide¹⁰⁵" cherche à explorer les modalités d'expérimentation entre recherche et pédagogie en collaboration avec six établissements de l'enseignement supérieur. Elle a notamment ouvert en 2016 un atelier partagé dans le quartier de Breil à Nantes en s'axant majoritairement sur les questions "d'appropriation des technologies et du partage des connaissances" par le biais d'ateliers impliquant les habitant.es qui gravitaient autour de cet espace. Portée par une forte

 $^{^{104}\,}$ Citation extraite du document : Note d'intention, novembre 2023, Hyperlien. Maison commune des cultures numériques.

¹⁰⁵ Ibid.

volonté de mettre en pratique l'acculturation et la compréhension du monde numérique par la compréhension de ses outils, la démocratie technique¹⁰⁶ est un pan fort des directions arborées par le tiers-lieu PING. Dans les pratiques, l'association PING met en œuvre dans les différents lieux qu'elle anime cette volonté de construire des laboratoires communs. Comme l'explique Arthur, salarié de l'association, un laboratoire commun c'est:

"Un espace-temps dans lequel se déploient des pratiques qui sont aux frontières de la recherche. Mais qui associe des diversités de praticien.nes qui peuvent aller du citoyen/ citoyenne ou chercheur, mais en passant par l'artiste, notamment, avec l'idée de les destituer de leur position, qu'ils se retrouvent pas dans le projet dans la position de leurs expertises. Donc ça, c'est la problématique qu'on pose."

Verbatim Arthur, salarié de l'association, lors d'un entretien réalisé à PING.

Les enjeux premiers étant de décloisonner les frontières du savoir, et de leurs pratiques. L'ambition et l'enjeu auxquels s'attache l'association sont donc de permettre la "reconnaissance des savoir-faire informels dans les parcours plus formels [...] car les enjeux sociétaux requièrent des lieux de résilience et d'expérimentation¹⁰⁷". Dans la verve des théories de Callon, il s'agit dans le projet de l'association de mettre au centre les enjeux d'émergence, de structuration et d'organisation des controverses pour qu'elles puissent être saisissables par toustes. Cela passe selon Callon par "faciliter l'identification, par eux-mêmes et par leurs partenaires, des groupes concernés; organiser la recherche collaborative et la co-production des connaissances qu'elle rend possible : telles sont les préoccupations constantes de la démocratie technique. 108"

Un projet se dessine en filigrane de la pratique "Hyperlien" - un espace commun qui permettrait de communaliser à un seul endroit toutes les pratiques de PING et de diversifier les pratiques, les publics dans un espace plus grand et communalisé à différentes associations. En effet, dans "un contexte d'omniprésence du numérique, d'accélération des innovations techniques, d'usages techniques en constante évolution, l'idée est de proposer une maison commune, ouverte, identifiée, permettant de développer des compétences sur les technologies numériques, pour les plus débutant.es comme les plus

¹⁰⁷ Citation extraite du document : Note d'intention, novembre 2023, Hyperlien. Maison commune des cultures numériques.

¹⁰⁶ Terminologie du livre : Barthe, Yannick, Michel Callon, et Pierre Lascoumes, Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique. Le Seuil, 2014.

¹⁰⁸ BARTHE Y., CALLON M., LASCOUMES P., Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique. Le Seuil, 2014.

érudit.es, en offrant la possibilité de questionner la place de ces techniques dans nos vies, d'en devenir des acteur.ices éclairé.es pour construire ensemble un numérique plus éthique, social et responsable. En ouvrant cette nouvelle page, PING souhaite dépasser le concept initial de fablab et réunir au sein d'un même lieu des activités couvrant le spectre global des cultures numériques : accès au droit, développement des compétences numériques de base, formation aux métiers du numérique, questionnement de la place des techniques, partage des savoirs et connaissances entre pairs, prototypage, bricolage et fabrication numérique et enfin création sonore et visuelle. Pour ce faire, Hyperlien est pensée comme une maison commune co-habitée et co-animée par un collectif de partenaires complémentaires dans leurs appréhensions des cultures numériques, partageant les mêmes valeurs et la même envie de développer le pouvoir d'agir du plus grand nombre. 1097 Dans la réalité des faits, si l'ambition est bien de mettre au jour cette maison commune, elle se voit faire face à des freins techniques. En effet, le projet met plus de temps que prévu :

Le projet "hyperlien" est relancé. C'est un projet qui a été relancé au début des années ..., enfin en 2015 quoi. Que les travaux prennent énormément, énormément de temps. Il y a beaucoup de retard de travaux, il y a des gros soucis sur le chantier, et du coup passé la pandémie, en gros le couvreur fait défaut, y'a des trous dans la toiture, le bâtiment prend l'eau, il faut refaire tout un tas de trucs du chantier. Il y a plus de couvreur parce qu'il a fait faillite. Fin, c'est un peu le bazar quoi.

Verbatim Arthur, lors d'un entretien réalisé à PING.

Cependant, l'équipe fait face à des problèmes techniques, en effet, le lieu "Plateforme C" devient insalubre et ne permet pas d'exploiter au maximum le potentiel de cette ambition de laboratoire :

"Arthur: [...] on peut pas rester là parce que c'est un hangar qui est pas isolé, que c'est pas vivable. Même pour l'équipe salariée. En gros, on est obligé de fermer l'hiver parce qu'il fait trop froid, l'été, on décale nos horaires souvent parce qu'il fait 40° et que c'est pas agréable. Et de toute façon, même si nous, en termes de confort, ça, ça allait. C'est un projet qui était prévu, temporaire, dans des plans d'urbanisme qui font que, d'ici quelques années, le bâtiment va être rasé et, de toute manière..."

Verbatim Arthur, lors d'un entretien réalisé à PING.

Mais, en 2022, le projet Hyperlien se concrétise, on leur alloue finalement le lieu qui est en processus d'être finalisé, s'entame alors une nouvelle itération sur la manière de s'approprier le lieu.

 $^{^{109}}$ Citation extraite du document : Note d'intention, novembre 2023, Hyperlien. Maison commune des cultures numériques.

II. 2.2. Réactualisation du projet

De "laboratoire citoyen des cultures numériques" à "maison commune des cultures numériques" se dessine une nouvelle façon d'appréhender le projet. Les équipes de l'association ont connu beaucoup de mouvements successifs - le projet Hyperlien porté majoritairement par Céline, ancienne salariée¹¹⁰ change successivement de mains et avec lui s'insémine une itération et modification de son ambition.

"Arthur: Et du coup, dans le temps et l'année qui suit, tout le travail se déploie autour de la question et de la réflexion autour des usages du lieu. Comment est-ce qu'on va faire laboratoire commun ? De quelle manière? À quoi vont servir les salles? En fait, de manière un peu concrète, quel type d'équipement on va devoir trouver dans ce lieu quoi? De quoi les gens ont envie et tout ça [...] Et de fil en aiguille, on commençait à se dire, mais en fait, le lieu est grand : il y a d'autres structures qui ont besoin de lieux, bah en fait, on va peut-être l'animer à plusieurs, peut-être qu'il va y avoir d'autres structures et tout ça et ça c'est plutôt l'année suivante. Après le processus autour de la... de la partie... on réfléchit, quels vont être les usages concrets du lieu ? En termes plus ouverts : citoyens, public et tout ça..."

Verbatim Arthur, lors d'un entretien réalisé à PING.

Se dessine en filigrane une volonté de faire se croiser différent.es acteur.ices mobilisant des ateliers, afin de permettre que cet espace "Hyperlien" soit, comme son nom l'indique, un espace de croisement qui génère alors du lien entre une diversité d'acteur.ices aux pratiques différenciées, mais qui rassemble leurs pratiques en un même endroit localisé. L'idée qui entoure le projet d'Hyperlien est aussi celle du croisement : au-delà de la pratique des ateliers permettant de croiser des personnes plus ou moins acculturées aux enjeux du numérique, l'enjeu d'Hyperlien se déplace avec son lieu. En effet, il s'agit de faire se croiser des façons différenciées de pratiquer "l'atelier" et donc de permettre qu'en un même lieu se croisent des savoirs différents, qu'une interdisciplinarité de pratiques se localise en un seul endroit. S'ouvre un nouveau pan de réflexion, celui de l'inclusivité de l'accès au lieu, étendant alors les questionnements sur l'accessibilité des ateliers et donc des espaces.

¹¹⁰ Nous expliciterons plus tard les raisons de son départ de l'association.

II.2.3. Délocaliser l'existant : quels enjeux ?

Pour l'équipe cœur, ce déplacement de thématique, mais aussi de lieu engendre nécessairement un déplacement de l'objet du travail, et donc nécessairement un temps de travail plus conséquent sur ce projet comme le déclarera l'un.e des salarié.es : « Le déménagement est très prenant pour chacun.e 111». Ce projet vient soulever des questions notamment chez les ancien.nes adhérent.es de l'association qui ont émis des réserves, voire des craintes quant à cette délocalisation. Que ce soit vis-à- vis du lieu, en tant que tel, puisque les nouveaux locaux permettent moins de naviguer librement. Pour traverser ce lieu, il faut s'accoutumer aux "badges [d']entrées et [de] sorties, horaires d'ouvertures plus restreints pour l'instant¹¹²", ce qui peut être perçu comme un manque de souplesse et de perte en autonomie. Plus que des questions pratiques, cela amène certain.es adhérent.es à questionner la manière dont se structurent les valeurs de l'association dans le temps - durant la réunion sera mentionnée notamment une citation sur un powerpoint d'un.e des adhérent.es témoignant que : "PING ça devient que de l'administratif¹¹³." Cette citation crée des réactions assez diverses, de l'incompréhension : « ils comprennent pas que c'est chaud¹¹⁴ » jusqu'à une vigilance à porter aux adhérent.es pour "rassurer celleux qui se questionnent de la pérennité du projet¹¹⁵."

Le changement de lieu entraîne des contraintes opérationnelles, organisationnelles, l'équipe de salariés occupe une grande partie de son temps au déplacement d'un lieu à l'autre mais aussi à la préfiguration du futur lieu, des manières de se saisir mais aussi de s'emparer du sujet. Lors de notre venue, nous avons pu assister à une réunion d'équipe dans laquelle une grande partie du temps était allouée à l'organisation future des permanences mais aussi des manières de renouer le lien avec les adhérent.es et les bénévoles puisque le déménagement a entraîné une baisse des ateliers. De plus, l'équipe salariée, comme nous l'avons explicité au préalable, a connu de nombreux changements aussi bien en termes des membres composant l'équipe que de la manière dont elle est configurée - notamment due à la cessation brutale d'un

¹¹¹ Verbatim informel de la réunion d'équipe de PING.

¹¹² Ibid.

¹¹³ Verbatim repris entendu dans un atelier par l'un.e des salarié.es qui l'a projeté lors de la réunion d'équipe de PING.

¹¹⁴ Verbatim informel de la réunion d'équipe de PING.

¹¹⁵ Notes extraites du mémoire - carnet de bord réalisé par Sophie Schmid Faciliter une démarche de design thinking : préfiguration d'hyperlien, un nouveau lieu coordonné par PING, dans le cadre de la formation Ecole de design de Nantes, 2021/2022.

financement de la Région des Pays de la Loire : "On les a appelés pour un sujet, et quasiment au détour de cet appel, ils nous ont dit qu'il n'allait pas poursuivre leurs financements¹¹⁶". Cette nouvelle a chamboulé la manière dont l'équipe se structurait parce qu'elle a occasionné deux licenciements économiques "volontaires¹¹⁷" notamment d'une des salariées qui était porteuse du projet d'Hyperlien. Ces départs entraînent nécessairement une relégation des charges de travail sur le reste de l'équipe salariée, qui peine à composer avec les différentes tâches qui lui incombent. Lors de la réunion sera notifié de nombreuses fois le fait que : « On a besoin d'un poste en plus » ; « faut vraiment qu'on embauche quelqu'un ¹¹⁸». Cette restructuration de l'équipe qui a aussi connu des changements depuis le début du projet témoigne aussi de la nécessité de réinvestir le projet pour les acteur.ices coeur, pour que le projet se personnalise aussi selon celleux qui en font maintenant partie, afin qu'iels puissent s'incarner dans la nouvelle identité et direction que va prendre le projet d'Hyperlien.

Cependant, cette transition est à comprendre comme une étape nécessaire dans la poursuite du projet. L'enjeu d'appropriation est au cœur des enjeux afin que le lieu Hyperlien permette d'abriter aussi bien les nouveaux projets de l'équipe que de pérenniser les anciens. Ce à quoi Arthur déclare :

On va pas se se transformer en espèce de grosse patate en institutionnelle qui fait que des trucs chiants, ça, j'y crois pas du tout. Par contre d'un point de vue extérieur, comment c'est **appropriable par des adhérents**? Ça, c'est différent et ça, effectivement, je pense q**u'on va devoir salir les murs**. Enfin, il y a un truc de vraiment, il va falloir montrer que ce lieu là, il est ouvert à tout le monde, montrer que ce lieu-là, on peut déployer tout un tas de pratiques qui sont les mêmes et les plus folles que celles qu'on a pu déployer auparavant et que, c'est pas parce que on a du chauffage, :rires : et qu'il fait pas 5° l'hiver que...Que voilà, le projet associatif, il a changé que les valeurs de l'association à la raison ont changé...

Verbatim Arthur, lors d'un entretien réalisé à PING.

II.2.4. De l'enjeu de construire une "société des ateliers"

La délocalisation des ateliers de PING vient réactualiser la question des personnes qui traversent le lieu. En effet, au cœur de l'île de Nantes, en hyper-proximité

¹¹⁶ Propos informels rapportés lors de la réunion d'équipe de PING.

¹¹⁷ Explication du licenciement présenté dans l'Edito du Bilan d'Activité de 2022 de l'association PING: "Ainsi afin de faire perdurer notre structure et pour ne pas compromettre les finances de l'association, le bureau et le Conseil d'Administration ont dû pour la première fois dans l'histoire de PING, proposer un plan de départs volontaires auprès de salarié.es. C'est ainsi que 3 salarié.es ont fait le choix de quitter l'association. Ces décisions lourdes de conséquences ont mobilisé tout le Conseil d'Administration et l'équipe salariée sur le dernier semestre de l'année 2022, tout en préparant dans le même temps, l'arrivée de nouveaux locaux."

¹¹⁸ Propos informels rapportés lors de la réunion d'équipe de PING.

avec notamment des écoles d'arts et d'architecture, la question de la communalisation des pratiques et des enjeux d'acculturations inter-réseaux devient essentielle pour les acteur.ices. Pour elleux, il s'agit donc de mettre en place, par l'interconnaissance, un premier pont entre ces différentes pratiques – pour pouvoir dans un second temps ambitionner d'une potentielle convention de réciprocité dans l'accueil au sein des différents ateliers.

. "Arthur: Pour le lien entre hyperlien et toutes ces structures là, bah la première étape c'est de leur faire visiter le lieu et c'est ce qu'on a un peu commencé à faire. On en discutait en réunion de semaine, un peu de ces échanges de visites, des trucs qu'on va continuer à faire, mais dans l'idée de plutôt déployer cette année à partir de juin. Parce que c'est le moment où on commencera à voir les machines dans le lieu. On a déjà des relations avec des profs, j'aimerais bien qu'on tisse des relations avec des responsables d'ateliers ce qui est une psychologie de praticien encore un peu différente. [...] Mais déjà, c'est de l'interconnaissance pour faire en sorte que l'on soit tous mutuellement au courant de nos propres catalogues de formation pour pouvoir se renvoyer les uns vers les autres. Tout ça croise un peu des questionnements de cartographie.[...] Il y a l'idée de déjà comme ça on se positionne les uns par rapport aux autres. Que ça permette de créer des passerelles pour nos adhérent.es. Et en termes plus politiques, parce que y a un peu ce truc-là qui est aussi en soubassement, en fond de réflexion - Nous, un idéal qu'on aurait en tête, c'est un peu la société des ateliers quoi..."

Verbatim Arthur, lors d'un entretien réalisé à PING.

Une des premières étapes des croisements de pratiques se donne à voir lors de notre visite du tiers-lieux durant une journée de mutualisation entre une association "Gueule de Bois" organisé en atelier partagé dédié au travail du bois et à la transmission de ces techniques, un collège de Rezé (une ville en banlieue proche de Nantes) et l'association PING. Si les deux associations ne s'imaginaient pas y répondre individuellement, elles ont pu y répondre de manière groupée. Elles ont pu alors proposer une animation mutualisée autour de la réalisation d'une table et de toutes les étapes de la conception de celle-ci - un double enjeu se donne à voir dans cette mutualisation, celle d'une part de la transmission d'un savoir et d'une première sensibilisation aux métiers du bois, de l'autre, un travail de documentation libre et open source qui permettrait d'essaimer par la suite dans d'autres écoles la méthodologie d'animation de cet atelier.

Extrait du carnet d'enquête lors de l'immersion à PING.

Suite à un appel à projet du département de Loire Atlantique pour le réaménagement des cours d'école, les ateliers Gueules de Bois et PING ont répondu pour animer des formations dans des collèges et particulièrement dans des classes SEGPA. Si les deux associations ne s'imaginaient pas y répondre individuellement, elles ont pu y répondre de manière groupée, car elles se connaissaient au préalable. Elles ont pu alors proposer une animation mutualisée autour de la réalisation d'une table et de toutes les étapes de la conception de celle-ci.

Est organisée une journée de mutualisation entre l'atelier Gueule de Bois et PING, le but étant de conjointement mettre en place un atelier à ciel ouvert dans la cour de l'école du collège Salvador Allende de Rezé (ville à côté de Nantes). La réalisation manuelle de la table est incombée à l'association « Gueule de bois » et du côté de PING, le but est de documenter les étapes de la réalisation, ainsi que les manières dont se conçoit cet apprentissage avec un public apprenant, et notamment assez jeune. L'objectif étant de pouvoir réaliser un livrable qui pourrait être diffusé et essaimé par la suite afin que potentiellement d'autres écoles puissent reproduire à leur tour cet atelier soit directement dans leurs propres ateliers (dans le cas de figure des écoles disposant d'atelier bois, comme c'est le cas par exemple des classes SEGPA ou professionnalisante) à partir des plans établis. En effet, le but affiché est de retracer les étapes de fabrication du sourcing à la finition, celui-ci permettra alors aux autres établissements scolaires du département intéressés de reproduire le mobilier en parfaite autonomie.

[...] Arthur nous explique alors qu'est mis en place avec les tablettes un système de Airdrop pour que toutes les photos que prennent les élèves soient directement affiliées à un dépôt de matière, une sorte de cloud avec toutes les données récoltées. Les élèves participent alors à la propre documentation de l'atelier réalisé, et toutes les visions et observations qu'ils peuvent en faire sont communalisées. L'idée étant de pouvoir mettre en place un tutoriel en ligne en format PDF ou encore en papier ou en affiche pour pouvoir réaliser un objet commun duplicable, réajustable et re-mobilisable à d'autres moments. L'idée vient de la demande du collège aussi pour pouvoir communiquer mais aussi réappliquer ce qui a pu être fait durant cette journée.[...] L'un des objectifs de cette journée pour Arthur est aussi de solidifier le réseau informel propre au processus du projet d'Hyperlien (société des ateliers) et que donc à l'avenir, par fréquentation plus récurrente, ou grâce au succès de cette journée, puissent être communalisés les différents outils d'ateliers, notamment en lien avec gueule de bois et même, à l'avenir envisager de pouvoir le faire aussi bien avec les ateliers des collèges (qui sont en arrière-salle du collège où nous sommes). Soit d'une certaine manière que puissent s'imbriquer les différentes pratiques d'utilisation des ateliers, mais aussi une circulation des biens matériels de fabrication. Arthur l'entend comme un processus de ramification.

Le projet de PING se structure aux aléas du déménagement auxquels sont sous-jacentes des questions de structuration de gouvernance et d'idéation du projet politique et social qu'envisagent les acteur.ices. Il est nécessaire de souligner que cette année était très marquée par ces questions-là, et notamment lors de notre venue, et comme dans toutes les immersions, nous avons fait l'expérience des thématiques qui animent les acteur.ices dans ce temps circonscrit. Ces nouveaux projets de communaliser les espaces pour venir se faire croiser les pratiques s'inscrivent nécessairement dans un temps long, le temps de l'acculturation des différents acteur.ices. L'étape de préfiguration touchant à son terme, l'équipe de PING entre dans la mise en pratique et dans l'expérimentation de leurs applicabilités.

II.3. La Myne à Villeurbanne.

II.3.1. Présentation de la Myne et du projet de Régie de santé commune

La Myne est un Tiers-Lieux libre et open source pensé comme un laboratoire d'expérimentation citoyenne. Soit, un espace des possibles où chacun.e est en droit d'expérimenter des projets qui ont pour but de poser un nouveau regard sur la société et de participer aux transitions de modèles sociétaux, que ce soit à petite, moyenne ou grande échelle sur des sujets divers et variés. L'espace privilégié pour les rencontres est localisé dans une maison en bail précaire (contrat avec la Métropole de Lyon) qui permet de faciliter ces rencontres entre un vaste réseau d'acteur.ices. En effet, les typologies des profils des personnes qui traversent la Myne sont divers et variés - qu'iels viennent de manière spontanée ou par interconnaissance, ce qui caractérise ce tiers-lieux, c'est son pouvoir de rencontres. Ces rencontres se sacralisent majoritairement autour de la cuisine collective : la confection du repas et de sa consommation est un médium qui permet l'échange entre cette pluralité d'acteur.ices. Pensé comme un espace modulable et malléable, la MYNE est caractérisée par ses acteur.ices moteur.ices qui font d'elle ce qu'elle est. En effet, existant depuis bientôt 10 ans, elle a connu de nombreuses "générations" de contributeur.ices et acteur.ices, et donc différentes identités. Chacune

participant au maillage d'un vaste réseau d'interconnaissances issu de milieux variés et de typologies différentes (acteur.ices politiques, militant.es, associatif, enseignant.es, étudiant.es, travailleur.euse en entreprise, etc.), appelé "communauté mynoise". Il y a donc plusieurs strates qui composent l'univers du collectif mynois - un noyau plus central axé autour du bâti avec des usager.es régulièr.es, des personnes qui y passent, et d'autres qui sont membres de la communauté sans nécessairement fréquenter l'enceinte de la maison, mais qui se rattachent à la communauté par des outils tels que le chat ou l'interpersonnel. Les fondateur.ices issus des milieux de la recherche ont insufflé une manière de construire les raisonnements collectifs de manière démocratique : c'est-à-dire en consensus collectif et en inscrivant les réflexions dans un processus itératif constant (on y revient, on se ré-interroge, on questionne si ces choix sont toujours bons pour la communauté) notamment à travers un modèle de gouvernance en Conseil Collégial. Le collectif mynois est notamment reconnu pour sa tradition de documentation. V. Ecrement explicite la popularité du terme de "documentation" dans les Tiers-Lieux comme la conséquence "de la proximité des tiers-lieux avec les fab-labs et le monde du logiciel libre, où la documentation technique est vue comme une manière d'assurer l'appropriabilité de techniques et de savoirs¹¹⁹" En effet, les discussions, échanges et pratiques sont (quasiment) tous documentés sur un outil libre et open source qu'est le "pad". Chaque échange autour de thématiques précises est inscrit, relaté sur ces pads de manière assez discursive¹²⁰ afin de laisser une trace de ces rencontres et de contribuer à la construction d'un patrimoine informationnel commun. Car, "les prises de notes permettent de s'organiser autour d'un projet et de maintenir tout le monde à un niveau similaire d'information, même s'iels ne sont pas présent·es. En cela, les pads rentrent dans la catégorie des documents pour l'action (Zacklad 2004). Mais les pads m'ont également été présentés lors de mes entretiens comme une manière à la fois d'enregistrer des paroles et des actions, et de les contextualiser.¹²¹" Majoritairement axées sur des sujets d'intérêts généraux, ces rencontres servent à alimenter un processus de documentation, mais aussi de corpus d'actions, ce qui nourrit les ressources sur des sujets assez transversaux. L'un des sujets qui anime une partie de la communauté mynoise, c'est la

-

¹¹⁹ ECREMENT V., Le contexte et l'hypertexte. Tentative de transposition des pratiques documentaires contributives d'un tiers-lieu aux enjeux des sciences participatives, Sciences de l'information et de la communication, 2022.

¹²⁰ ECREMENT V., Le contexte et l'hypertexte. Tentative de transposition des pratiques documentaires contributives d'un tiers-lieu aux enjeux des sciences participatives. Sciences de l'information et de la communication. 2022.

¹²¹ Ibid.

santé, notamment à travers le projet de "Régie de santé commune" avec pour ligne directrice: "Nous prenons soin les uns des autres, nous prenons soin de la santé de nos territoires, nous prenons soin de ce qui existe déjà en matière de santé, et, s'il manque quelque chose, nous le créons." L'ambition étant de permettre une cartographie des acteur.ices de santé en place et de leur proposer des projets, outils leur permettant de remettre en question leurs pratiques, voire de les faire différemment.

II.3.2. A quels enjeux la régie de santé commune cherche-t-elle à répondre?

Le projet de la régie de santé commune préempte une pratique qui a eu lieu lors du premier confinement où les acteur.ices de la communauté mynoise ont fabriqué du gel hydroalcoolique pour pallier les lacunes dues aux pénuries de produits. La Covid a été le terreau fertile des premiers axes de réflexions sur la capacité citoyenne à se saisir des thématiques de santé. Ont émergé des interrogations quant aux capacités à pouvoir se mobiliser, à accéder aux processus de santé et à pallier la mésinformation qui circulait lors de la première vague de la Covid. S'est alors organisée une première réflexion sur l'accessibilité citoyenne et la capacité à se mobiliser autour des questions de santé réservées uniquement aux discours experts et aux personnels qualifiés. S'est construite à partir de ces premiers constats une réflexion collective autour des capacités de pouvoir se réapproprier le soin, mais surtout en délimiter les contours. Qu'est-ce que prendre soin? Se diffractent alors de nombreuses interprétations sur les compréhensions de la santé, et surtout sur les nombreuses thématiques qui viennent s'interpénétrer dans la question de la santé : environnementale, alimentaire, mentale, collective, individuelle, etc. Ces diffractions ont fait émerger, suite à diverses itérations de nombreuses pistes de réflexions sur le sujet qui se sont coagulées sous l'égide de la "Régie de santé commune". Les acteur.ices n'ayant pas attendu pour se mobiliser sur les sujets liés à la santé, iels n'étaient pas encore aggloméré.es autour d'un projet commun. En effet, sont abrités sous l'égide de la "régie de santé commune" une pluralité de projets. Le sujet étant vaste, divers acteur.ices sont impliqué.es dans ce projet mais chacun.e en porte une perception qui lui est propre. Lors d'une des réunions de la Régie de Santé commune à laquelle nous avons assisté, un tour de table est réalisé pour expliciter les objets sur lesquels chacun.e avance, ces projets vont être recensés dans un tableau¹²². L'un des projets majeurs de la Régie de Santé Commune est porté par l'association Autonabee dont la fondatrice de l'association est une des forces motrices de la Régie de Santé Commune.

Retranscription d'observation lors de la journée du Séminaire de l'association "Autonabee".

Lors de notre immersion, nous avons suivi l'un des projets de l'un.e des acteur.ices de la régie de santé commune qui s'articule autour d'un Human Lab autour des questions du handicap. L'association Autonabee a pour ambition de mettre en capacité les personnes en situation de handicap d'être acteur.ices du prototypage de leurs propres solutions. Ce pas de côté proposé permet alors de réinvestir les outils de compréhension de la solution qu'on propose aux personnes en situation de handicap, et surtout un droit de regard sur la manière dont se construisent ces outils. En effet, les personnes en situation de handicap n'ont pas énormément de marge de manœuvre dans la manipulation et l'adaptation à leurs besoins des solutions envisagées comme palliatives à leurs handicaps. Cependant, en déplaçant le regard, comme le propose de faire l'association Autonabee permet de rendre compte différemment de la manière dont est perçue le handicap, car cela permet de redonner du sens. Basée sur l'inventivité et sur le "faire soi-même", l'association Autonabee permet de rendre un pouvoir de se saisir de la réalité pour les personnes en situation de handicap. En effet, comme l'une des discussions avec l'une des actrices de l'association qui porte un projet nommé "Yes you canne" réalise des poignets réalisée avec une imprimante 3D pour pallier les problèmes liés aux poignets souvent mal adaptés, elle a mis en place des poignets qui lui convenaient plus en terme de confort, mais aussi en terme d'esthétique, redonnant ainsi à un outil considéré comme de soin, mais peu pensé en terme d'esthétisme, ni pensé en terme de confort individuel. Cette reprise de pouvoir sur des outils techniques qui sont pensés pour pallier un handicap de manière utilitariste et non individualisée. Cette reprise de pouvoir sur la manière dont sont construits les outils du handicap permet à la fois de montrer que la société civile a les outils de compréhension de ses propres problématiques et qu'iels sont à même de produire des outils de résolution. De la même manière, ces initiatives participent à la déconstruction des imaginaires autour du handicap et des personnes handicapées comme des personnes qui ne sont pas agentes de leurs vies. En effet, un autre projet porté dans l'association Autonabee qui se dénomme "Slam pour tous" permet à des personnes en situation de handicap mental de contribuer à des ateliers de slam et d'écrire des textes. Comme nous l'a expliqué Jean, cela fut aussi bien pour lui en tant qu'animateur, que pour les personnes accompagnées dans cet atelier, cela fut un véritable moment de partage et de surprises sur la créativité et l'inventivité que cela avait pu susciter.

Même si chacun des projets est porté par un.es des acteur.ices, cette dissémination d'énergies dans des diversités de projets fait que le projet commun est

_

¹²² Cf. Document en annexes du tableau recensant les capabilités de chacun des projets.

moins mis en lumière. La Régie de Santé Commune s'égrène dans un écosystème d'acteur.ices qui participe sur des thématiques précises à faire avancer les manières de se saisir individuellement et collectivement des enjeux de santé. En effet, s'il y a porosité entre les différentes thématiques, celle-ci demeure au stade du partage de données, moins qu'à la pratique en acte de l'inter-thématique. Cela s'explique aussi bien par le fait que le collectif membre de la Régie de Santé de commune se voit travailler sur d'autres thématiques et d'autres projets, ce qui laisse parfois très peu de temps pour se retrouver et travailler de concert sur ces thématiques. En effet, majoritairement sur du temps bénévole, la mise en pratique des idéations tend parfois à venir se confronter à des impératifs personnels qui rendent les rencontres plus difficiles à organiser. De plus, la Régie de Santé Commune est portée plus activement par seulement deux personnes qui doivent composer aussi avec d'autres enjeux de gestion de la Myne en général. Cet investissement explique aussi la difficulté que rencontre ce collectif à mener plus opérationnellement des actions concrètes. De plus, le milieu de la santé est un milieu en grande tension et assez opaque - n'est pas soignant.e qui veut. Ce milieu nécessite de nombreux pré-requis et l'implication citoyenne au sein de ces enjeux est souvent à connotation négative pour le milieu scientifique. Les changements sont lents et l'innovation y est aussi lente, notamment due aux contours législatifs qui entourent les pratiques de la santé.

Extrait de carnet de terrain

Marine en stage à la Myne dans le cadre de sa troisième année de licence en micro-biologie souhaite réaliser un séquençage de microbiote à la Myne. En effet, l'axe de recherche défini par Marine lors de son stage est le suivant : « Comment créer un protocole d'analyse biologique, dans le cadre d'une recherche participative et citoyenne et avec un axe/une finalité "Science(s) & Société(s)", dans le domaine de la santé (physique, mentale et cognitive) et qui soit aussi fiable et sensible qu'un protocole "classique" en laboratoire d'analyse¹²³ » Cependant, elle se confronte à beaucoup d'obstacles notamment l'accès à des outils techniques permettant de mettre à bien son analyse (tels qu'une centrifugeuse ou encore un incubateur, une étuve, un tampon de lyse entre autre et de quoi faire un séquençage.) De plus, ses encadrant.es académiques ont émis de nombreuses réticences quant à la portée scientifique du projet comme le cadre de la Myne n'étant pas un cadre identifié et législativement reconnu pour coordonner des recherches scientifiques. En effet, n'ayant pas la reconnaissance de laboratoire

_

¹²³ Les enjeux de la recherche de Marine sont explicités dans ce pad : https://pad.lamyne.org/ninjas-du-cerveau-stage-camille#

reconnu, les individus qui encadrent Marine lors de son stage ne sont pas non plus des chercheurs « reconnus », ils ne sont donc pas reconnus par le corps académique et scientifique pour mener à bien ces projets. Cela témoigne aussi de la réalité de la recherche participative sur le domaine de la santé qui vient tout de suite mettre de nombreux freins à la réalisation d'enquête. En effet, l'objet de Marine étant sur le lien entre microbiote et santé mentale, basé sur une analyse génétique et microbiotique réalisée en laboratoire. Cependant, lors d'une réunion de l'équipe de la régie de santé commune, est soulevé le problème éthique et législatif que peut entraîner une telle recherche, car est mentionné: « Le code civil, modifié par la loi de bioéthique de 2004, stipule que « l'examen des caractéristiques génétiques d'une personne ne peut être entrepris qu'à des fins médicales ou de recherche scientifique », ainsi que pour les enquêtes criminelles ou la recherche de paternité. Le code de la santé publique ajoute que cet examen médical ne peut être effectué que par « des praticiens agréés à cet effet par l'Agence de la biomédecine ». De plus, les tests en France ne sont possibles que lorsqu'ils ciblent une maladie ou une mutation spécifique.¹²⁴» Il y a donc un enjeu légal à cette recherche qui pourrait être mise en péril et mettre en péril le collectif car en dehors du cadre légal de la recherche.

En effet, lors d'un évènement organisé par le collectif mynois : « la résidence de santé » - une rencontre ayant pour but de communaliser les différentes pratiques des acteur.ices qui gravitent -en lien plus ou moins étroit - autour de la Régie de santé du C.N.R.S. impliqué.es commune. Deux chercheur.euses dans le SHAPE-Med@Lyon, sont présent.es. Leurs projets visent à développer et à élargir le champ de la recherche en santé en l'ouvrant à un plus grand champ d'acteur.ices, que ce soit aussi bien dans les domaines scientifiques (élargir la santé aux disciplines qui n'en ont pas le monopole telles que les sciences sociales, les sciences de l'environnement, etc.), « favoriser la mutation numérique en santé » mais aussi à la démocratisation de la formation en santé. Un des premiers points d'entrée de cette réunion, c'est la question de la souveraineté des individus à pouvoir se saisir elleux-mêmes des enjeux de santé, et d'en faire un élément central de leur vie. Mais, c'est toute une façon de concevoir la santé qui est donc à revoir, notamment car, dans la conception commune, la maladie n'est jamais que quelque chose qui est extérieur à l'individu. Comme le déclare Jules :

> « Dans le diagnostic, il y a une 'agentisation' de la maladie. Il y a un truc hors de moi (bactérie) qui n'est plus moi et qui cause la maladie. La maladie est extériorisée. [...]Le cancer est un agent extérieur ou c'est quelque chose

Problématiques soulevées lors d'une réunion de la Régie de Santé commune, ces échanges sont retranscrits dans ce pad : https://pad.lamyne.org/regie-de-sante-reunions2.0

d'intérieur. La bonne santé c'est moi, la mauvaise santé c'est en dehors de moi. »

Pour le collectif Mynois, l'enjeu citoyen se situe ici, dans cette réappropriation de la compréhension globale de la santé et des enjeux de celle-ci, notamment en comprenant la manière dont les critères de santé sont évalués et ce qui les composent. En effet, par la compréhension de l'interdépendance des différents champs qui impactent ou sont impactants sur la santé humaine, cela permet de mieux comprendre ou du moins de plus se sensibiliser aux manières de modifier ce qui compose les critères de notre santé. Basé sur une vision de la santé systémique, l'égide théorique sous laquelle se place le collectif est celle d'une santé en interdépendance avec son environnement appelé communément « One Health ». Celle-ci est définie¹²⁵ comme : « une approche intégrée et unificatrice qui vise à équilibrer et à optimiser durablement la santé des personnes, des animaux et des écosystèmes. Il reconnaît que la santé des humains, des animaux domestiques et sauvages, des plantes et de l'environnement en général (y compris des écosystèmes) est étroitement liée et interdépendante. L'approche mobilise de multiples secteurs, disciplines et communautés à différents niveaux de la société pour travailler ensemble à fomenter le bien-être et à lutter contre les menaces pour la santé et les écosystèmes. Il s'agit également de répondre au besoin collectif en eau potable, en énergie propre, en air pur, et en aliments sûrs et nutritifs, de prendre des mesures contre le changement climatique et de contribuer au développement durable.» A partir de cette définition, il s'agit donc d'établir que les critères d'analyse de la santé sont variés et ne consistent pas uniquement à la santé biologique individuelle, mais à une approche plus globalisée et systémique. De là, les critères identifiés par les acteur.ices de la Myne englobent aussi le revenu et le statut social, l'emploi, l'environnement physique, mais aussi le genre, la culture, la race, etc. Soit comprendre la santé comme une répercussion d'un ensemble global de critères qui composent la vie des individus.

_

¹²⁵ Définition issue du groupe d'experts de la "World Health Organization" dédié à l'approche "Une seule santé" qui réfléchit aux impacts et aux portées que peuvent générer cette façon de concevoir et de prototyper la santé systémique.

L'idée qui ressort pour le collectif serait de construire un outil d'auto-diagnostic « One Health » à partir d'une pluralité de critères à la portée de toustes les individus, qui leur permettrait alors de se rendre acteurs de leurs évaluations. Cependant, celle-ci suscite de nombreuses interrogations pour les chercheur.euses du CNRS qui soulignent l'importance, voire le danger, de laisser libre court à tout type d'interprétation des individus. En effet, comme le déclare Gérard, il faut savoir respecter les compétences de chacun.e, et questionner sur la volonté de tout décloisonner, en stipulant qu'il était nécessaire de faire de l'interdisciplinaire, mais de ne pas tout mélanger, qu'il y avait tout de même besoin de conserver des cadres de confiances propres aux métiers du soin.

II.3.3. Des freins à l'innovation : le danger de rester au stade de l'incantation.

La centralité du projet de la « Régie de santé commune » vise à ré-interroger les pratiques de santé et les manières d'envisager de les renouveler ou de les questionner. Pensée comme un espace transitionnel¹²⁶, la Myne devient le lieu de rencontre où les acteur.rices sont autorisé.es à prendre le temps de la réflexivité sur leurs pratiques. L'espace transitionnel est théorisé par D.W. Winnicott qui le désigne comme un "espace transitionnel" soit compris comme une "aire tierce située dans un espace non pas totalement fictif, puisque déterminé par un territoire concret[...] L'espace transitionnel existe dans le monde réel mais met ce même monde "entre parenthèse", tout le temps où il lui coexiste. Cette "parenthèse" permet en effet, de prospecter et d'imaginer les mondes possibles ce qui facilite la réflexivité sur sa pratique. Ce temps de la réflexivité est précieux car il autorise l'expérimentation, le renouveau des pratiques et la prise de hauteur sur des pratiques qu'iels ne peuvent questionner -faute de temps et d'espace.

Extrait du carnet de terrain pendant une réunion lors de la résidence de Santé organisée par le collectif mynois

En partant du constat que les thématiques étaient diverses et variées et que les projets l'étaient tout autant, mais que cela entraînait forcément des lacunes en termes

Le concept de D.W. Winnicott est explicité par LEROY, Christine dans « Empathie kinesthésique, danse-contact-improvisation et danse-théâtre », Staps, vol. 102, no. 4, 2013, p.78, pour témoigner du temps suspendu de l'expérimentation dans la pratique de la danse sur l'espace scénique.

Le concept de D.W. Winnicott est explicité par LEROY, Christine dans « Empathie kinesthésique, danse-contact-improvisation et danse-théâtre », Staps, vol. 102, no. 4, 2013, p.78.

d'approfondissement des projets, il s'est alors fallu définir selon quels critères les projets étaient définis et la manière dont ils étaient saisis ou non, et ce que cela nous disait sur l'avancée du projet. En effet, a été mis sur la table le fait que l'éparpillement sur les différents projets et sur l'acculturation à toutes les initiatives qui existaient ou qui avaient besoin de l'être ici et là empêchait l'avancement au final de tous les projets. A été établi qu'il était nécessaire de redéfinir les contours de la pratique et donc délimiter les axes qui permettaient de redéfinir le projet mynois. En partant de la théorie des capabilités d'Amartya Sen, selon laquelle les objets et services, pour qu'il y ait innovation, il faut qu'il y ait appropriation par un public élargi que seulement celui de l'inventeur.euse. Sinon elles restaient au stade de l'invention. Et beaucoup des projets proposés à la Myne tendent à rester au stade de l'invention n'ayant pas eu d'ancrage dans le réel puisque n'étant pas en relation avec les acteur.ices de terrain. L'équipe s'est donc attelée à définir les différents projets en catégorisant leurs objets et services puis en énonçant la manière dont ils étaient plus ou moins saisis par les acteur.ices. Dans le cas de figure où les projets étaient appropriés alors, le projet était conservé, sinon les projets où on en était encore au stade du prospectif étaient évincés pour l'instant. Cela a permis alors de redéfinir les directions et les différents projets sur lesquels l'équipe allait pouvoir se focaliser et dans cette verve, s'impliquer plus amplement. Cela a permis aussi de redéfinir le but de la Régie de santé, et de renégocier la manière dont elle se comprend. Ce qui faisait interrogation, c'était la capacité opérationnelle de la régie de santé commune, là où finalement, les acteur.ices se sont rendu compte que leurs pertinence résidait peut-être plutôt dans leurs capacités à mettre en réseaux différent.es acteur.ices, à leur prodiguer des ressources, et à faire de la médiation entre ces différent.es acteur.ices. Défini comme tel "le but est d'aujourd'hui construire un processus de croisement des différent.es acteur.ices, de différents horizons autour de la santé (qu'iels en soient partie prenante, intervenantes, ou plus axé.es sur un champ réflexif de la santé.) " Comme l'explicite l'un des pads, cette réunion a pu permettre de redimensionner les contours de la régie de santé commune qui s'axe maintenant sur l'ambition d'être "un processus de médiation et d'acculturation aux enjeux de santé". Cela permettant d'éviter les écueils entre le discours et les actes - elle se voit assumée en tant que processus médiateur plutôt que comme instance active impliquée directement sur des outils de changement de santé des individus de manière directe.

Un des dangers de faire de la recherche-action citoyenne sur un sujet aussi vaste que la santé vient se sacraliser à la MYNE. En effet, à vouloir s'investir sur de nombreux projets en mettant en lumière leurs interdépendances, cela peut ternir la capacité à agir. En effet, le danger de la dispersion, c'est qu'en s'impliquant à différents niveaux, dans différents projets, on reste au stade de l'essaimage et non de l'approfondissement. Cet enjeu est au cœur du processus d'action dans les tiers-lieux - notamment à la Myne - où l'agitation intellectuelle est le terreau de la mise en action de nombreuses initiatives citoyennes mais peut aussi engendrer la frustration de rester au stade de l'incantation. En effet, Gilles - un designer et contributeur à la MYNE - déclarera « la problématique des espaces d'innovations, c'est la génération d'innovation sans avoir les moyens de l'appropriation. 128"

_

¹²⁸ Propos informel récolté lors de la réunion qui a eu lieu à la résidence de santé.

II.4. "Energies en fête" à Prats de Mollo la Preste.

II.4.1.Présentation de l'histoire et du lien avec l'énergie du territoire

Le village de Prats de Mollo se situe aux confins de la vallée du Haut-Vallespir. Ayant vécu en 1940 « l'Aiguat », une inondation conséquente qui ravagea le village et les infrastructures alentour, celles-ci connaissent leur première privation d'énergie. Se construit alors autour de cet évènement une réflexion sur la manière dont se construit l'approvisionnement aux ressources essentielles telles que l'eau et l'énergie. Est créée « une régie électrique municipale centenaire qui exploite un barrage hydroélectrique depuis les années 1990¹²⁹ ». « Les régies électriques sont des structures alternatives aux grands opérateurs nationaux et permettent de maintenir un service public de proximité de la population ¹³⁰». Face à un système de distribution nationalisé qui a le monopole de la gestion énergétique du pays, les systèmes locaux permettent de réinvestir les ressources en place et leurs acceptions par les citoyen.nes¹³¹. Aujourd'hui, la régie électrique alimente en partie en énergie des habitant.es du village (elle s'occupe de la gestion énergétique de 1200 comptes électriques d'habitant.es, mais aussi de curistes, etc.). Elle instaure un lien direct avec les habitant.es sur leur rapport à leurs ressources. Elle permet une première entrée pour les habitant.es de compréhension de la gestion et de la reconnaissance des richesses énergétiques. En effet, la régie électrique se situe en plein cœur du village, un petit bureau qui fait vitrine sur la rue principale du village. Comme l'explique Martine, secrétaire de la régie électrique, le rapport des usager.es change dû au fait « qu'il soit en local et en guichet parce qu'il passe par moi. 132 » Ce rapport direct à la gestion de leurs ressources permet de créer un sentiment de proximité, ce qui constitue un premier pas dans l'acculturation et dans la prise en main des enjeux d'énergies. En effet, en 2017 est créée « Prats'EnR » une société d'Economie Mixte en partenariat avec la Commune (actionnaire à 60%), la Régie municipale

⁻

¹²⁹ Contextualisation issue de la présentation de la Fabrique des énergies : https://docs.google.com/presentation/d/1jJZnb1dqdCa9L-7aMNl2colvAzIpa4J-mU8Wm0_YHGM/edit#slide=i_d.gabc2808c5e_0_68

¹³⁰ Contextualisation issue du site internet de présentation des initiatives énergétiques à Prats de Mollo. https://energiesdeprats.fr/Portrait

EGGRRICKX A., CAMOUS B., et GUERIN-SCHNEIDER L., « Service public d'eau en régie : vers une gouvernance plus effective ? », Gestion et management public, vol. 10/n4, no. 4, 2022, pp. 9-27.

¹³² Verbatim issu d'un entretien informel avec Martine, secrétaire de la Régie électrique.

(actionnaire à 20%) et le collectif citoyen d'ECO.CIT (actionnaire à 20%). Ce collectif citoyen a pour but de réunir les différent.es habitant.es qui cherchent à mieux saisir l'amplitude de leurs consommations et la manière dont peuvent être pensées les transitions énergétiques. Le projet a pour but de réunir les citoyen.nes autour de cet enjeu collectif. L'ambition étant de faire émerger des prises de pouvoir aussi bien individuelles que collectives sur la manière dont les différent.es habitant.es comprennent et réussissent à se saisir de leur accès à cette ressource. Ces projets sont financés en partie par la collaboration des citoyen.nes investi.es dans ce collectif - ils s'articulent autour de l'installation de panneaux photovoltaïques, de construction de système hydraulique pour produire de l'énergie, etc. Chacun.e des membres du collectif ayant des sensibilités différentes, cela offre une pluralité de compréhension du projet et l'enrichit. Cependant, il se confronte au manque de portée collective à l'échelle du village des thématiques de gestion énergétique. C'est pour cela que se met en place un projet de médiation à l'échelle du village afin de pouvoir réunir et agglomérer un plus grand nombre de personnes au projet, et les faire s'inscrire dans une démarche de prise de pouvoir collective sur la ressource énergétique du village. Marion est l'une des actrices majeures de ce projet, en effet elle a été recrutée dans le but de « développer des conversations autour des énergies avec les habitant.es. 133 ».

Le projet a connu une reconfiguration suite à l'implication de nouvelleaux acteur.ices qui s'impliquent dans ce projet, notamment, après l'implication de la directrice de l'école élémentaire de Prats, Chloé. Le projet prend une nouvelle forme - la médiation par les enfants étant un outil puissant pour disséminer les enjeux énergétiques dans le village.

II.4.2.L'énergie vue à hauteur d'enfants

A eu lieu le 1^{er} juillet 2022 une première fête des énergies. Celle-ci s'est organisée à la suite de divers ateliers réalisés avec les enfants de l'école de Prats de Mollo, majoritairement sous l'impulsion de Marion et Chloé. Après le succès de cette première édition "d'Énergies en fête¹³⁴", les membres sentent le potentiel de faire perdurer cette festivité. Mais surtout de pousser plus loin le projet, ce qui s'est révélé lors de cette

¹³³ Verbatim récolté de manière informelle lors d'une réunion entre les acteur.ices de PATL en juin 2022.

¹³⁴ Cf. Annexes de la photo du fanzine réalisée à l'occasion de la première fête des énergies.

première édition, c'est le potentiel que permet cette fête. La fête d'école devient un prétexte pour faire revivre des moments de rencontres, mais aussi des liens entre des personnes autour de la construction et l'organisation de cette fête – des parents d'élèves, des personnes passionnées par les énergies, des retraité.es motivé.es. De surcroît, comme le déclare Philippe, directeur de « Prats EnR » , « Les fêtes et les traditions se sont perdues¹³⁵». Il y a alors ici un véritable enjeu : créer des espaces de rencontres autour d'une thématique commune, celle de l'énergie. Mais comme l'a souvent répété Marion lors de nombreux échanges lors de l'année, il est difficile d'agglomérer les personnes autour de thématiques communes de manière formelle, les liens se tissent et se construisent dans l'informel et dans les discussions, ce qui implique nécessairement un temps long et une ténacité pour construire son projet.

Extrait du carnet d'enquête, description de « la fête des énergies » du 16 juillet 2023.

L'équipe de la POC participe activement à l'installation de la fête en tant que bénévole. En effet, comme nous le témoigne Marion, de nombreux bénévoles ont fait faux bonds, ou du moins iels sont beaucoup moins nombreux que l'année précédente. Nous nous activons alors à aider au montage des différents ateliers qui auront lieu dans la cour du Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine (CIAP) du Pays d'Art et d'Histoire Transfrontalier (PAHT) autour de l'histoire des vallées catalanes, il est appelé "La Verneda" en catalan, et "La Bernède" en Français. A la différence de la première fête, elle n'a pas lieu dans différents endroits du village, mais elle est majoritairement tenue dans l'enceinte de la Bernède (excepté quelques animations et jeux de piste qui auront lieu dans le village). Comme le témoigne Marion, elle ne souhaite pas rester en un seul lieu, mais a envie d'être mobile, mouvante. Son but étant que la fête des énergies ne reste pas cantonnée à une seule façon de la penser. Notamment à la différence de la première fête, cette fois-ci ce ne sont pas uniquement les enfants du village qui participent à la fête mais d'autres classes de la vallée du Vallespir. Ce sont donc des cars entiers d'enfants (nous apprendrons plus tard que c'est le Pays d'Art et d'Histoire qui a financé les trajets en car des enfants) qui descendent vers ce centre pour pouvoir participer à cette fête des énergies. Mais c'est aussi des personnes venues de l'EHPAD qui sont invitées à cette fête et qui y participent. Les ateliers dans la cour de la Verneda sont animés soit par des bénévoles qui mettent en lumière des pratiques de savoir-faire tel que par exemple, un atelier de poterie -qui aura beaucoup de succès - ou le tour nécessite la force motrice des enfants, l'exposition par Pierre-Marie des différentes maquettes, et l'animation d'un stand de chamboule-tout mais pour sensibiliser à l'énergie centrifuge (mouvement de la balle qui génère de l'énergie). Il y a aussi un stand où

⁻

¹³⁵ Verbatim extrait d'un entretien informel avec Philippe.

sont placés deux vélos qui alimentent par la force moteur des roues des lumières ou une station radio qui irriguera de son toute la journée la fête, au gré de certaines musiques passées à la radio. Un des enfants me demandera de passer du « Jul » (puisque le stand que j'animais, soit celui de la fresque était situé à côté du stand des vélos). Je lui explique que cela est impossible parce que je ne peux pas choisir les musiques qui passent à la radio, un grand moment d'incompréhension face à ce qui semble incohérent pour lui, et un grand moment de solitude pour moi. Même si les musiques ne sont pas toutes à leurs goûts, un petit groupe d'enfants travaillera d'arrache-pied pour continuer à pédaler toute la journée pour que la musique continue de retentir dans la cour de la Verneda.

Des ateliers d'éducation populaire autour de l'énergie, animés par des associations telles que « Les petits Débrouillards » ou encore « Energ'éthique », d'autres associations telle que « Padre Himalaya » spécialisé dans la réalisation de fours solaires sont présents. Notamment illustrés par de nombreuses photos des ateliers réalisés durant l'année autour de ces thématiques-là. Et enfin d'autres ateliers de « détente » pour les enfants, notamment dans la réalisation d'une fresque collective où chaque enfant composait un dessin qui venait alimenter la fresque générale ayant pour but d'illustrer « Pour vous c'est quoi l'énergie de demain ? ».

Cependant, si quelques personnes du village passent, ce ne sont pas la majorité en présence dans cette fête, beaucoup de personnes encadrant.es des groupes, ou bénévoles « extérieurs ». Il y a peu d'habitant.es, hormis les bénévoles et impliqué.es qui se sont montrés durant la journée, même si, nous verrons aussi des représentant.es politiques qui se promèneront et participeront soit au repas, soit à quelques temps d'atelier.

Si l'énergie est le fil conducteur de l'ensemble de ces ateliers, l'enjeu n'est pas forcément dans l'opérativité des projets énergétiques. Si au premier abord, on peut questionner la manière de mobiliser les citoyen.nes plus opérativement aux questions énergétiques à travers "la fête des énergies" majoritairement destinée aux enfants, il faut la comprendre comme une première porte introductive, aussi bien pour les enfants que pour les adultes à se saisir de la question énergétique.

Comme l'explicite Marion :

« L'école, cette fête, enfin les gens du village voient bien qu'on est, on n'est pas municipal quoi, même si bah moi je suis bien obligée de travailler avec la mairie pour le matériel, pour demander des salles... Mais ça c'est dans l'ombre, c'est voilà, ça c'est la coulisse. Mais sinon il y a pas de... Mais pour plein de gens qui participent à cette fête, ben, eux, ça leur va mieux. Et puis ça amène du sens quoi, ça, ça amène du sens de parler aux enfants parce qu'aussi on essaie de fabriquer des choses forcément, puisqu'on s'adresse à des enfants. Donc faut que ce soit ludique, faut que ce soit. Enfin, tu vois matériellement qu'il y ait des choses à voir, à faire et donc les

gens ont envie de ça, parce qu'ici on a un territoire rural que les gens bricolent, que les gens, c'est aussi leur état d'esprit. »

"Passer par les enfants¹³⁶" est un médium qui sert à toucher et sensibiliser sur les questions énergétiques un plus large public. Cette volonté éducative permet d'acculturer "petits et grands". Le but de faire des projets pour les enfants permet aussi de mobiliser un plus grand panel d'acteur.ices voulant participer à la construction d'une fête pour les enfants. Si le but affiché demeure l'éducation des enfants aux enjeux énergétiques, est sous-jacente la volonté de toucher un panel plus large de personnes qui, si iels viendront à la fête pour leurs enfants, seront tout de même au contact de ces enjeux-là. Marion explique que cette manière de se saisir de la thématique énergétique permet de questionner aussi la manière dont se construisent nos conceptions normatives des ressources énergétiques, et de réinterroger ce qui semble aller de soi. Comme l'explique Marion :

« L'énergie, c'est impalpable et puis la façon dont elle est produite, la façon dont elle arrive, la façon dont s'est gérée aussi, même si c'est une régie électrique municipale et c'est pas EDF ça reste complètement obscur, l'énergie, l'électricité, ça fait partie de mes projets. Là, l'année dernière avec Régine qui travaille à la régie électrique, celle qui tient le bureau, qui fait la facturation, qui est la petite main à tout faire, la secrétaire comptable. Là, cet hiver, on voulait faire comme un petit fanzine, un petit format comme ça. Et alors on l'appellerait "énergie de Prats" et que chacune, elle côté régie et moi, du côté d'énergie en fête, on mettrait nos petits articles pour donner des nouvelles de l'énergie localement et c'était l'idée du journal. Et puis c'est l'idée aussi du site internet qu'il puisse être animé et édité. Enfin, tu vois tout ce travail d'écriture par chaque personne concernée par l'énergie à Prats, donc, et ça, je pense qu'on va réussir à le faire. Mais l'année dernière, il y a eu plusieurs difficultés à la régie, ils ont eu une sale période et donc ça a un peu tout stoppé. [...] Et suite à nos conversations toutes les deux, Régine a fait une formation où elle explicitait comment ça marche une facture, parce que personne ne comprend rien aux factures. Et les gens de la mairie ou de la régie quand il te parle de « tarif vert, tarif bleu » et moi j'y comprends rien, et donc comme t'y comprends rien, comment tu peux t'y Et donc ça reste, ça reste pour les initiés, pour les professionnels, et bon tant que tu consommes, toi de toute façon ça change rien à la limite que tu comprennes quelque chose ou pas, quand t'appuie sur ton interrupteur t'as toujours l'électricité. »

-

¹³⁶ Verbatim informel recueilli lors des différents échanges avec les personnes investi.es dans le projet.

II.4.3. Réactivation d'un maillage oublié : la mise en pratique des savoir-faire

Lorsque nous sommes allés sur les lieux, même si tous les habitant.es ne sont pas impliqué.es, un maillage est né de l'organisation de cette fête. C'est notamment l'implication d'un petit groupe d'individus du village qui est marquante. Iels y voient une façon de contribuer et de participer à la vie du village où auparavant, iels ne se sentaient pas nécessairement impliqué.es. Même si les relations entre les différents acteur.ices sont parfois infimes, elles redessinent un réseau jusqu'alors assez faible entre différent.es acteur.ices. En effet, Marion travaille à impliquer des habitant.es et/ou des travailleur.euses de Prats qui jusqu'alors ne communiquaient que très peu. Des différents commerces à l'office de tourisme, le musée d'histoire de la vallée ou encore la mairie et certain.es habitant.es du village, ce tissage réinsuffle une énergie collective en sommeil. Mais, le lien s'alimente principalement par ce nouveau sujet qui devient l'objet de discussions informelles dans le village entre ces différents acteur.ices. Comme nous l'explique de nombreuses fois Marion, tout se fait en informel dans le village, et la discussion, les échanges et les interactions sont au cœur des pratiques du village. Nous l'avons expérimenté en observant les différents temps d'échanges sur la place du village. C'est notamment comme cela qu'elle sympathise avec des associations situées dans la vallée telle que « Padre Himalaya » et cela donne lieu à des sorties scolaires qui permettent aux enfants de réaliser un four solaire. Cette association était notamment présente lors de la fête des énergies.

C'est notamment par la réactivation de certains savoir-faire (tels que le travail du potier, les travaux des électriciens autour de la génération d'énergie par des vélos comme explicité dans la description de la journée de la fête des énergies). C'est la réactivation de ces savoirs locaux qui fait de la fête des énergies une apothéose de la revivification du territoire. L'une des rencontres marquantes, c'est Pierre-Marie, ancien électricien à la retraite, passionné de maquettes qui a trouvé une façon de participer originale. Imaginé par les enfants, l'idée était de recréer un carrousel low-tech. Lors de la première édition de la fête des énergies, il avait travaillé de pair avec deux autres acteur.ices pour réaliser une maquette du futur carrousel qu'iels voudraient construire.

Si celui-ci n'a pas été réalisé en taille réelle, un autre projet a fleuri à la suite de leurs premières collaborations. En effet, ceux-ci ont décidé de réaliser la maquette de l'ancien moulin du village qui est le seul vestige de l'inondation ayant eu lieu un siècle auparavant. Monument patrimonial du village, mais un peu tombé dans l'oubli, le réinvestissement de ce bâtiment fait travailler de pair, le propriétaire de celui-ci (plutôt excentré de la vie du village), un ancien maquettiste, un ancien sculpteur et un artisan potier.

Carnet d'observation, visite de l'atelier de Pierre-Marie, le maquettiste.

Marion nous propose de passer alors voir Pierre-Marie dans son atelier situé un peu plus dans les hauteurs du village, ce qu'iels appellent le quartier de la « haute ville ». Celui-ci a une devanture modeste, que nous voyons à peine d'ailleurs, car ses portes sont grandes ouvertes, il est dos à la rue. Marion toque, Pierre-Marie se retourne, il est affublé d'une lampe frontale, et se sépare de son travail pour nous rejoindre. Il nous invite à entrer, sur la droite, une grande maquette représentant ce que nous imaginons être le village de Prats de Mollo. Il nous explique que c'est son prochain projet, une fois qu'il aura fini complètement le moulin. Il nous déclare que cette maquette est la réhabilitation d'une autre maquette qui sommeillait dans un grenier de l'EHPAD et qu'elle avait été réalisée par son collègue, mais qu'elle n'avait jamais été mise en valeur. Il a donc décidé en apprenant que celle-ci pouvait être récupérée de la revaloriser et de retravailler le projet. En effet, la maquette que nous observons est une reconstitution à l'échelle, du village de Prats, sont affichés en face de la maquette des cadastres de la ville, des représentations, des images des devantures et du réseau électrique, qu'il va tenter de reproduire afin de restituer en grandeur réelle le village. Pierre-Marie nous explique qu'il est un ancien électricien de la fonction publique mais que la maquette l'a toujours passionné. Il a trouvé l'opportunité de mettre à bien sa passion lorsqu'il a entendu parler du projet d'Audrey, notamment de mettre en forme un premier prototype sous forme de maquette du carrousel low-tech imaginé par les enfants. Il s'est ensuite intéressé au moulin, qui est le dernier vestige du bâti précédant l'inondation. Il est alors allé visiter le moulin, a discuté avec le tenancier, puis s'est lancé dans le projet. Il y est retourné plusieurs fois pour prendre les mesures des fenêtres, du bâti, etc. Il a souvent discuté avec le propriétaire du moulin pour savoir comment se déroulaient les choses dans ce moulin pour pouvoir reproduire les scènes de l'époque. Il a alors aussi contacté son ami potier pour qu'il puisse réaliser les ardoises qui surplombent la maison, P-A, un artiste tailleur de pierre a conçu des miniatures de la meule pour le blé, et enfin un autre maquettiste du village. Pierre Marie nous raconte une anecdote, de l'ancienne boulangère qui par curiosité, était passée une fois et avait demandé ce qui se tramait dans cet atelier de village. Elle avait longuement discuté avec Pierre-Marie, et si au départ elle était légèrement suspicieuse sur ce qui s'y tramait, elle avait au final été convaincue par le projet et avait cherché finalement à y contribuer en donnant les informations qu'elles connaissaient sur le moulin.

Chacun.e semble aller et venir dans cet atelier qui « en devient presque trop petit maintenant » pour pouvoir accueillir les personnes que ça intéresse ou même les différent.es acteur.ices de la réalisation de la maquette, qui devient petit à petit une œuvre collective au service des enfants ayant pour prétexte l'intérêt pour l'énergie.

Réactiver les savoir-faire des différentes personnes permet aussi de leur redonner la valeur de leur travail, et de leurs compétences. En parallèle du projet des énergies, une autre émerge : celle de l'énergie humaine, et de son épanouissement. L'un des points forts que nous avons pu observer c'est cette réanimation des envies, des projets des personnes qui travaillaient au préalable isolées, dans leurs coins. Par cette réalisation, iels reprennent un pouvoir de décision et de création qui leur était auparavant privé. En effet, l'énergie humaine devient le moteur de la reconstitution d'un pouvoir d'agir individuel. Pour Marion, cette encapacitation individuelle devient un levier pour envisager à plus long terme une encapacitation collective:

« Marion : Agir dans le village, ça reste une petite poignée de gens qui ont les moyens d'agir alors que les autres aimeraient [...] et c'est ça moi que j'aimerais dans l'idéal, c'est montrer que les gens c'est pas que des couillons assis là sur le banc des sénateurs et qu'on prend pour des idiots quoi, parce que on est en milieu rural au bout de la montagne.[...] mais en en tout cas un contre-pouvoir d'agir. Tu vois, hein, parce que ça manque en fait. Plein de gens ont envie d'agir là au village, faire des trucs, les deux qui font des maquettes qui font de la peinture, qui font des trucs et qui jamais ont l'occasion de montrer ce qu'ils font, d'avoir des prétextes à fabriquer des choses alors que tu leur mets une idée, ça y est ils en ont déjà pour quatre ou cinq ans d'idées à faire! :rires: Et puis ils ont envie de le montrer, envie de le partager, et puis ça fait tout un tas de petites ramifications, parce que là ça y est, cet hiver ils sont allés exposer une crèche aux pays de l'histoire. C'est chouette parce que eux, ça fait hyper longtemps qu'ils ont envie de faire des trucs au village et que personne ne les entend, ne les écoute et ne les voit, et c'est terrible, parce que c'est l'ignorance des gens du village par d'autres quoi. Et le pouvoir d'agir c'est ça, ne pas ignorer tous les pratséens qui ont des richesses quoi, des compétences, des savoirs, des regards, des façons de vivre des enfin voilà ce mélange des populations et, moi c'est ça que j'adore, parce que tu croises des gens que jamais tu croiserais ailleurs en fait, et sinon tu restes avec tes amis, et tes amis te ressemblent quoi, on est toujours avec des gens comme nous, et là c'est chouette de se bousculer, de se comprendre.. et bah là ton voisin, il n'a pas la même vision des choses, et c'est plutôt ça que je vois, tous ces gens qui font des trucs mais qu'on voit pas, qui n'ont pas leur place sur la place publique et donc ouvrir ça et donc profiter de ça. Et profiter de l'école qui nous ouvre ses portes parce que elle aussi a envie de partager, a envie d'ouvrir les portes

et de pas juste être comme si elle était en prison, quoi. D'où l'école en forêt, l'école dehors, et là avec la « Bernède » ce nouveau lieu qui a un an d'existence et qui se retrouve. Tout là-bas, derrière, en bas, caché derrière le stade et la piscine, avec une signalétique qu'on ne comprend pas. »

Verbatim extrait de l'entretien avec Marion, dans son bureau.

Ce témoignage de Marion permet de montrer la volonté profonde des personnes qui souhaitent s'investir dans la renégociation des activités du village ou du moins dans la renégociation de la place qui leur est assignée de fait. Mais cette renégociation ne se fait pas sans heurts, car, en en effet, le maillage qui préexiste à cette initiative ne fusionne pas totalement avec les divers projets, et s'observent sur le territoire des résistances qui sont parfois immobilisantes pour les habitant.es et acteur.ices de la fête des énergies.

II.4.4. Une société de réseau complexe

Le territoire dans lequel s'inscrit cette initiative est caractérisé par le fait qu'elle est incarnée par un petit collectif de personnes qui sont en charge de plusieurs postes « de pouvoir » ou du moins de prises de décisions. Cela implique nécessairement une capacité différenciée entre les différent.es habitant.es et acteur.ices du territoire sur la capacité à mettre en place des initiatives, des projets ou même avoir accès à l'information des décisions qui concerne la municipalité. Concernant la thématique de l'énergie, ont été proposés des projets tels que la mise en place de bornes électriques pour les voitures, d'un petit train touristique qui serait autonome en énergie (se rechargeant dans les descentes), etc. Mais si au départ la mairie se montre enthousiaste, elle semble ne pas communiquer sur la manière dont sont prises les décisions concernant ces projets, laissant dans l'attente celleux qui y ont mis de l'énergie pour proposer ces dossiers. Comme le raconte Marion lorsqu'elle fait le récit du projet des bornes électriques :

« Et en fait, tout ça, c'était y a 2 ans et, ben on n'a pas de nouvelles, on sait pas ce qui se passe et même moi j'avais envoyé un mail il y a peut-être un an en disant « alors qu'en est-il des devis ? » Parce qu'au final, c'est eux qui vont décider et nous on ne sera jamais au courant. »

Verbatim extrait de l'entretien avec Marion, dans son bureau.

Marion identifie cette résistance à une méfiance instaurée par l'écosystème d'acteur.ices déjà en place dans le village. Cette méfiance amène à rechigner face à des projets nouveaux, ou du moins à ne pas communiquer sur les raisons de leur non-adoption ou de leur non-recevabilité. Parfois par des échos, iels savent de quoi il s'agit mais les acteur.ices en responsabilité à la mairie semblent freiner les initiatives.

« Là, le directeur maire, qui occupe les postes clés, là peut-être ils auraient peur que cette connaissance, que cette compréhension, tout ça, ben au final, peut-être qu'ils l'associeraient à « les gens viennent fouiner dans nos affaires », peut-être c'est ça, ils l'envisagent comme ça comme quand nous, on a voulu présenter notre site internet « énergie de Prats » avec les gens d'Oxamyne, et qui pourtant sont venus depuis le début de l'aventure [...] Ils sont allés rencontrer partout un tas de gens du village et par les élus, ils ont été super mal accueillis, comme si : « Mais non, nous à Prats, on le fait déjà, on sait faire », il y a... il y a un complexe d'infériorité en fait, tu vois un truc : « on n'a pas besoin de vous pour savoir ... C'est qui ces fouineurs, tu vois les gens qui sont pas du pays qui habitent pas ici et qui pourtant viennent mettre le nez dans nos affaires » quoi, j'ai l'impression qu'il y a un peu de ça. »

Verbatim extrait de l'entretien avec Marion, dans son bureau.

Cette différenciation entre nouveaux.elles habitant.es et ancien.nes de la région ou même du village a été de nombreuses fois mentionnée lors de notre venue sur le terrain. S'opère selon les acteur.ices interrogé.es une véritable différenciation et une scission entre les différents groupes qui habitent le village. Cela s'est notamment donné à voir lors de la soirée après la fête du village où était organisée une soirée "moules". La soirée a vu se séparer en deux groupes bien distincts, un à l'intérieur du village, sur la rue marchande à boire des verres au bar et à danser, et l'équipe cœur d'énergies en fête et des bénévoles en dehors du village considérés comme « plus au calme¹³⁷», cette différenciation perdurera tout le reste de la soirée. Si Marion cherche à « bousculer les choses 138», elle est aussi bien identifiée par les acteur.ices locaux comme celle qui cherche à changer les rites et les coutumes, de ce qui est établi dans le village. Elle nous a souvent explicité qu'elle était souvent l'objet de remarques ou même de comportements visant à décrédibiliser sa posture, d'autant plus en tant que femme. La configuration dans laquelle se trouve le projet de Prats de Mollo, montre que le temps du lien est toujours un temps qui s'inscrit dans le temps long, qui plus est lorsque le territoire est très attaché à son histoire locale.

¹³⁸ Verbatim extrait de l'entretien avec Marion.

¹³⁷ Propos recueillis de manière informelle.

II.5. Le WIP à Colombelles

II.5.1. Présentation du WIP et du projet d'accompagnonnage

Le WIP situé dans la périphérie de Caen est un tiers-lieux dont le but premier était de réhabiliter et de réaménager une ancienne friche pétrie par un fort passé industriel dont le témoin est le bâti de l'ancienne usine de métallurgie. Le WIP s'est installé dans cette zone désaffectée afin de prototyper un chantier de ré-emploi de matériaux afin de proposer une nouvelle façon de réfléchir le réemploi et la rénovation des bâtis vacants sur les territoires. Inscrite tout d'abord dans une petite cité de chantier faite de conteneurs et de matériaux de récupération, elle devient le lieu de melting pot entre les ouvrier.es, les personnes du médialab, les bénévoles, etc. Le projet du WIP, véritable "Work in Progress" aboutit lors de l'inauguration durant l'été 2019 de l'ouverture de la Grande Halle, l'objet du travail et la projection de la rénovation imaginaire du collectif. Ce passage à une tout autre échelle -la Grande Halle compte plus de 1000m² - introduit alors de nouvelleaux acteur.ices qui viennent participer à la vie quotidienne du WIP. Notamment des acteur.ices plutôt issu.es du milieu de l'entreprenariat et des sociétés privées jouissant alors des espaces de coworking dédiés à ces activités dans ce nouveau terrain de jeu. Comme le témoigne Adrien lors d'une rencontre du programme "Pouvoir d'Agir en Tiers-Lieux" : "Le côté commercial est déjà installé, donc beaucoup d'entreprises sont déjà là. Nous accueillons aussi des artistes et des citoyens. Notre pratique (et mission) est de créer des passerelles, avec l'enjeu de provoquer davantage de décloisonnement. 139" Le WIP est un espace où fourmillent de nombreux projets, mais celui qui est au cœur de l'intérêt général, c'est ce projet de construire un incubateur citoyen avec ces différentes typologies d'acteur.ices qui traversent le WIP. La plaquette de présentation du Tiers-Lieux affiche que se croisent alors " 30 résident.e.s à l'année, 50 sociétaires, une centaine de bénévoles et de partenaires de projet. Ils œuvrent tous dans des secteurs diversifiés (aménagement, architecture, écologie, économie collaborative, inclusion et insertion professionnelle, culture et événementiel, etc.). 140" Le projet a donc l'ambition de pouvoir se faire croiser ces différents publics et

-

¹³⁹ Verbatim extrait d'une rencontre entre les différent.es acteur.ices du programme "Pouvoir d'Agir en Tiers-Lieux" à Guéret le 14 octobre 2019.

¹⁴⁰ Document "Présentation et référence" issu de la "Docothèque" du WIP : https://wiperforever.com/docotheque/

de proposer alors une façon d'associer la culture entrepreneuriale avec des projets portés individuellement par des acteur.ices qui n'ont peut-être pas les moyens de construire un modèle d'entreprise. Il s'agit de les accompagner dans la réalisation de ces projets originaux autour des thématiques de la transition, l'ambition étant de "générer des coopérations d'utilité sociale¹⁴¹".

II.5.2. Du projet d'incubateur citoyen à l'accompagnonnage

Cependant, au regard des pratiques déjà en place au WIP, se révèle une manière de construire les projets de celleux qui traversent le WIP propre à un certain accompagnement dans la construction des projets. Le projet se décrit comme facilitant " les conditions de la rencontre et de l'hybridité des parcours pour favoriser l'émergence et l'implication des projets à haute valeur sociale et à fort impact territorial. Aider l'émergence des solutions permettant un territoire plus résilient, portés par des particuliers citoyens, ayant besoin du soutien des partenaires publics privés et servant *l'intérêt général.* En d'autres termes, le but est de permettre à des personnes de faire émerger des projets qu'iels n'arriveraient pas nécessairement à construire sans une aide extérieure. Cela permet de rendre possible des imaginaires et de les mettre en pratique dans un lieu qui regroupe des acteur.ices d'horizons divers et variés. C'est notamment lors d'une rencontre entre une pluralité d'acteur.ices issue du programme "Pouvoir d'Agir en Tiers-Lieux" en mai 2022, que se dessine une nouvelle direction dans la construction du projet. En effet, d'incubateur citoyen se dessine les contours d'un nouveau projet : l'accompagnonnage. Auparavant décrit comme une "nébuleuse d'actions diverses et variées" mais qui ne se jalonnait pas dans une pratique circonscrite, le processus de définition de "l'accompagnonnage" se dessine durant un atelier "fish bowl¹⁴³" permettant de rendre compte des réalisations et des diversités de profils accompagnés. C'est notamment la question de la professionnalisation et de la délimitation de ce processus informel de transmission qui est à circonscrire et à définir. Le but étant de pouvoir jalonner les différentes étapes de ces accompagnements. Comme l'explique Léna:

-

¹⁴¹ Ibid.

¹⁴² Bilan d'impact de l'incubateur citoyen pour l'année 2022-2023, document issus de la "Docothèque" du WIP : https://wiperforever.com/docotheque/

¹⁴³ Atelier de médiation et de facilitation consistant à faire circuler la parole entre trois acteur.ices qui tournent à tour de rôle.

"On s'est posé la question: "C'est quoi le compagnonnage aujourd'hui" et donc on a compris qu'on avait une action transversale sur le pôle culturel à travers des résidences et des chantiers participatifs sur le pôle artisanat, autour des ateliers et des espaces partagés de travail sur le medialab, sur le réemploi, sur la création d'autres tiers lieux et sur la vie du lieu en général et donc. Donc en fait, le fait de formaliser tout ça, ça nous a aidés à mieux le valoriser déjà en interne, pour pouvoir encore plus être dans cette posture d'accueil et de facilitation de passage d'une casquette à une autre pour que des gens qui s'ignorent en tant que porteur.ses de projets puissent le devenir ou rejoindre des collectifs existants. Parce que tout d'un coup, quand tu dis à ta collèque qui est aussi au café en train de faire l'accueil, et Ben en fait là cette compagnie, sans résidence, mais ils avaient envie d'utiliser la radio, peut-être pour parler de leur projet de théâtre et en fait, ce serait un vrai coup de com, donc on pourrait les accompagner là-dessus."

Les projets d'accompagnonnage se découpent en quatre volets : le volet Médialab, le volet résidence artisanale et accompagnement réemploi¹⁴⁴, le volet accompagnement tiers-lieux¹⁴⁵ et le volet accompagnement et résidence artistique. Nous nous attarderons sur les volets médialab et l'accompagnement artistique.

Le médialab s'inscrit dans une volonté de construire "une formation-expérimentation citoyenne permettant l'accès aux équipements du Médialab (plateau radio et matériel d'enregistrement mobile) et à la formation aux outils de production radiophonique. Le compagnonnage permet à un public de différents niveaux de se former, par exemple, à l'enregistrement d'un podcast, l'écriture d'une chronique ou à l'idéation d'une série de podcasts ; ou, de pouvoir emprunter le matériel du Médialab mis à disposition gratuitement. 146" et il prend deux formes : "Pour les initiés des outils audiovisuels, c'est un moyen d'avoir accès à du matériel afin de pouvoir réaliser ses productions. Pour les néophytes, c'est l'opportunité d'avoir un accompagnement dans la création d'un projet ; de la formation technique à la réflexion autour d'un format de production.¹⁴⁷" A l'incipit du projet, c'est sous l'impulsion de Bastien en charge du médialab que se construit ce processus de formation. C'est notamment en marge d'une pratique formalisée d'acculturation aux outils radiophoniques que se construit le projet. En effet, Bastien nous explique que :

¹⁴⁴ L'accompagnement réemploi a permis de former 30 personnes de juin 2021 à mai 2022 (données issues de Bilan d'impact de l'incubateur citoyen pour l'année 2022-2023, document issu de la "Docothèque" du WIP : https://wiperforever.com/docotheque/)

¹⁴⁵ L'accompagnement en tiers-lieux a recensé 48 structures porteuses d'un projet et qui ont participé aux visites mensuelles ayant des profils variés : association, municipalité, entreprises privées professionnelles et porteur euses de projets individuels, (données issues de Bilan d'impact de l'incubateur citoyen pour l'année 2022-2023, document issus de la "Docothèque" du WIP : https://wiperforever.com/docotheque/)

¹⁴⁶ Extrait du document "Médialab : Bilan d'impact" issu de la "Docothèque" du WIP.

¹⁴⁷ Ibid.

Bastien: "Mais moi j'ai appris, j'ai appris en faisant en tout cas sur ce côté accompagnement, j'avais envie de le faire, mais je savais pas trop comment. Et en fait, tu fais un peu avec au gré des projets des sous que tu vas avoir. Voilà en gros par exemple, suite à la subvention fabrique numérique de territoire, il y avait eu des sous pour accompagner les tiers lieux partenaires du Medialab donc y avait le dôme qui est plutôt « sciences participatives », « le café des images » plutôt cinéma d'art et d'essai, et le tiers-lieux Rives Droites qui est plutôt, on va dire, une maison de quartier d'entraide entre voisins et du coup, moi je devais un peu coordonner ces équipes-là et transmettre mes compétences radiophoniques podcast vidéo à ce groupe-là. Et donc, je me rends compte qu'il restait des places, et que bon, on était 7 ou 8, mais qu'en fait si on était 4 ou 5 de plus, ça pouvait le faire sachant que des fois, certains n'étaient pas là et donc c'était de l'énergie dépensée et qu'on pouvait ouvrir un peu les portes. Donc on se dit: Bah je vais me servir de ce budget-là qui est à l'origine alloué au lieu là pour inviter des personnes qui sont venues me voir en direct en me disant : « Ouais j'aimerais bien faire ça » on va leur dire « bah écoute vas-y moi je te propose y a 3-4 places à prendre sur cet atelier, viens! » Et puis donc ça a été un peu vraiment au feeling en fonction des sous en fait, apprendre à monter un peu en compétences, trouver des sous à droite à gauche dans le truc machin... En fait c'était un peu de la débrouille. Mais c'est un peu comme ça que ça a démarré. Parce que il y avait trois places, tu te dis allez, ça sert à rien que ça soit vacant. [...] Et du coup ça fait croiser les publics, des perceptions aussi [...] enfin, c'est beau, ça fonctionne bien les gens, s'apprennent les uns les autres. "

C'est donc au fur et à mesure de ce croisement entre une diversité de publics que se construit une communauté d'acteur.ices et de bénévoles qui pratiquent de plus en plus les outils du médialab. Celleux-ci deviennent des acteur.ices à part entière de l'activité du médialab qui s'autonomise et constitue au fur à mesure une communauté d'acteur.ices en charge de l'animation et de la vie du médialab. En effet, les premières personnes touchées par ces dispositifs ont au fur à mesure pris leurs places au sein de l'écosystème et ont à leur tour transmis ce qu'iels avaient appris au fur et à mesure soit de la formation, soit de la pratique in situ. En effet, Bastien nous explique l'un des cas de figures d'un bénévole qui a participé dès l'incipit aux formations médialab, et comment progressivement, il s'est inscrit dans l'activité du médialab.

"Bastien: Ouais on va dire qu'il accompagne quand même. Par exemple, aujourd'hui il est en capacité d'animer des émissions radio. Donc, ce qui est aussi super chouette pour nous parce que, en fait maintenant, l'émission radio pourrait presque vivre toute seule sans les salariés, enfin, sans nous, salariés de WIP, y'a Antoine qui est aussi alternant avec moi et et du coup bah on leur laisse petit à petit la coordination de cette émission radio-là donc nous on reste aussi là pour maintenir du lien et voir ce qui se passe ici tout ça et prêter main forte quand y a pas d'animateur ou quand y a personne à la technique mais bah ouais, aujourd'hui ça ça a permis de monter un groupe. Qui est presque en autogestion et qui a récupéré le projet quoi."

Le processus d'accompagnonnage sur la question du médialab, issu d'une initiative en marge d'un projet circonscrit et délimité, est devenu normalisé. En effet, Bastien accompagne maintenant de nombreuses autres personnes, mais cette configuration de l'accompagnement s'est faite au fur et à mesure et a nécessité des réajustements afin de construire un système viable pour pérenniser la pratique.

"Bastien: J'avais des propositions, mais de personnes qui souhaitent être accompagnées individuellement et Ben là je passais plus de temps à fixer le cadre et quand il y avait un petit doute sur la motivation sur le projet, bah du coup-là je proposais plutôt à la personne d'intégrer un groupe. Ou du coup ça permettait aussi à la personne de se rendre compte un petit peu de la réalité des choses. Et puis aussi personnellement de me dire "bon bah de toute façon cet atelier-là qu'on met en place, on le met pas en place que pour cette personne-là, mais aussi pour d'autres. Et donc bah là bah si il abandonne c'est pas grave, au moins il aura testé et puis de toute façon ça sert à plusieurs personnes"."

Après un recensement outillé par le WIP, le médialab est à l'origine de 7 projets radio et 11 personnes ont pu bénéficier de cet accompagnement, notamment dans la réalisation de podcasts. Les profils de celleux-ci recoupent aussi bien des citoyen.nes, des associations, des membres de la communauté de projet du WIP et des personnes en dispositif de réinsertion sociale et professionnelle¹⁴⁸.

Du côté de l'accompagnement artistique, ce qui caractérise la démarche du WIP, c'est l'absence d'une ligne artistique définie. Ce qui permet d'ouvrir un large champ des possibles dans la prospection des projets. C'est par l'expérimentation que se définit la faisabilité des projets. Par exemple, iels se sont rendu compte que les arts de rue n'étaient pas une activité qui pouvait avoir lieu au WIP, mais cela participait à une logique d'essaimage, étant redirigée vers des structures amies ou connues pour pouvoir accueillir des projets. Le WIP permet des résidences artistiques assez originales au regard de l'espace de la Grande Halle, comme le déclare Loréna "l'avantage, c'est qu'on a un espace ultra-modulable¹⁴⁹" ce qui permet d'accueillir des projets originaux comme par exemple la production artistique d'une marionnette de 12 mètres de haut. En effet, comme le confirmera Léna:

"Léna: Donc clairement, on peut se faire plaisir, on peut se faire un peu rêver et on met l'énergie pour, qui, qui vient alimenter le truc. Et puis surtout, on vient s'entourer de gens encore plus créatifs et barrés que nous. Et après? Bah si ça vient

98

¹⁴⁸ Chiffre et informations issus du document "Médialab : Bilan d'impact" issu de la "Docothèque" du WIP.

¹⁴⁹ Verbatim extrait d'un entretien formel de Loréna réalisé au WIP.

pas nous, comme je disais le rêve, il vient des autres qui arrivent et en fait, ce que j'aime dans le fait de faire tiers-lieux par un lieu physique pour moi, c'est que c'est ça, la flamme, la flamme, elle s'allume ici. En fait. C'est le bâtiment qui est juste derrière nous, là. C'est, c'est les gens, ils arrivent, ils ont des étoiles dans les yeux et c'est là que les gens, ils se projettent!"

Les résidences artistiques permettant de sensibiliser un large public, qui se croise et expérimente les démarches artistiques proposées au WIP. En effet, allant de coworkeur.euses à artisan.es, en passant par les bénévoles ou les curieux.euses, les résidences permettent de sensibiliser aux différents médiums artistiques. Au WIP s'est tenu un total de 20 résidences, recensant 98 artistes, et permettant de toucher un total de 630 personnes qui assisteront aux réalisations artistiques¹⁵⁰. Par la démocratisation des constructions de projets artistiques divers et variés, les membres de l'équipe ont de plus en plus stabilisé leurs façons d'accompagner les projets. En effet, s'établit une relation de confiance dans la manière dont se construisent les projets, autorisant une plus grande marge de manœuvre dans la direction artistique et dans les procédés de stabilisation des projets. En effet, comme le déclare Loréna, en charge des projets artistiques:

"Loréna : Petit à petit, on en est venu à presque prêter le lieu, en ayant pour but de créer une confiance, un truc un peu moins institutionnalisé que les autres salles de spectacle. C'est venu petit à petit, le cadre est venu se fixer de plus en plus sur les manières de faire en repérant les schémas qui fonctionnent. Mais, on ne se ferme pas de portes, le but c'est de s'adapter et de rester flexible aux propositions qu'on nous fait."

L'inscription des projets culturels du WIP dans le territoire ne s'est pas faite sans une acculturation à l'existant. En effet, il a fallu construire sans remplacer ou sans venir se superposer aux propositions culturelles déjà en place dans le territoire. Comme l'explique Loréna : "On a beaucoup fait de pédagogie pendant le chantier avant la grande halle sur le fait qu'on n'allait pas prendre la place des autres. Il n'y a pas eu d'animosité. On n'a pas de Direction Artistique ni de subventions donc ils ont bien compris. ¹⁵¹"

_

¹⁵⁰ Données issues de Bilan d'impact de l'incubateur citoyen pour l'année 2022-2023, document issu de la "Docothèque" du WIP : https://wiperforever.com/docotheque/

¹⁵¹ Verbatim extrait d'un entretien formel réalisé avec Loréna au WIP.

II.5.3.Des enjeux temporels liés à des contraintes économiques épreuve de la scalabilité

L'accompagnonnage permet aussi de réfléchir conjointement à la réalisation de certains projets et de leur faisabilité. C'est aussi en ça que la démarche est originale, c'est qu'elle permet aussi de travailler de pair sur la construction des projets et de l'épreuve de leur faisabilité. C'est dans cet espace des possibles que se situe la force du projet du WIP mais aussi sa fragilité, puisqu'elle est à l'interstice de la manière dont se font les accompagnements de projets. En effet, en marge de la logique de profit, elle laisse le temps à l'expérimentation. La richesse, c'est cette expérience de la faisabilité. C'est aussi cette autorisation à se rendre aussi compte de l'adéquation du projet pour la personne, qui parfois réalise qu'elle ne souhaite pas poursuivre, et donc lui permet d'avancer aussi bien dans son parcours professionnel qu'humain. Léna nous explicite la façon dont se réalisent ces étapes de co-constructions:

«Léna: [mimant une personne tierce qui vient la voir] « Ben. Voilà, moi je, j'ai, j'ai envie de faire ça. Qu'est ce que vous en pensez? » En fait, tout de suite, on peut lui dire, « mais, viens demain, on expérimente quoi? » Et si c'est pas demain, sincèrement, dans le mois qui suit, c'est fait. Donc, donc il y a une rapidité de passage à l'action. Euh, qui est vraiment utile parce que les gens se sentent écoutés et tout d'un coup, ça devient très très concret et du coup des fois, par rapport au fait de ça devient si concret, ils font: « Ah ouais en fait, je crois que je suis pas prêt." Mais rien que pour ça, ça valait la peine de le faire, tu vois. »

Cette expérience du droit à l'erreur se fait aussi dans des projets d'envergure plus large notamment, lors d'un cas de figure tel que la construction d'un festival en plein air, comme nous le témoigne Loréna :

"Loréna : En fait, on fait l'exercice ensemble, on est dans la transparence. Par exemple, l'association MAD BRAINS voulait faire un festival open-air. On a travaillé ensemble pendant 6 mois sur le projet pour au final en conclure que c'était trop tôt et qu'on n'était pas forcément en capacité d'accueillir le projet et ce qui l'entourait. En fait, au niveau de la RH, accueillir 10 000 personnes sur un week-end, bah c'était pas possible, en tout cas pas tout de suite."

Ces six mois d'accompagnement et de co-construction ont permis aussi bien pour la structure porteuse que pour le WIP de faire l'épreuve de ses capacités. Cependant, ces démarches d'accompagnement, souvent bénévoles ou du moins en ayant un but non lucratif viennent se heurter à des réalités contraignantes du modèle

économique du lieu. En effet, si le but de cet accompagnement est de justement pallier les freins de l'engagement que génère la nécessité de rentabilité, les membres de l'équipe se retrouvent aussi à être rattrapés par la réalité économique, notamment dans la négociation de leur temps de travail. Cela passe sur des négociations in situ avec les personnes souhaitant porter leurs projets, et les membres de l'équipe tentent tout de même d'accompagner les personnes, même si elles n'ont pas les capacités financières d'assurer leur accompagnement :

"Léna: Ben, je dirais, qu'on aime bien connaître les différents profils déjà pour se rendre compte de qui on touche, pourquoi et que c'est vrai qu'on se pose la question, c'est quoi vos moyens financiers? Parce que bah si t'as les moyens de payer, oui on va devoir une prestation si t'as pas les moyens, on va essayer de réfléchir à comment on peut financer ça. Si tu peux vraiment pas financer bah, écoute, on va trouver un cadre un peu détourné pour t'accompagner, et c'est clairement ce qui se passe avec Mathilde qui est en train de prototyper un... qui est porteuse de projet à titre individuel, elle est, elle est au chômage actuellement, elle veut se reconvertir, elle profite de pouvoir toucher un chômage pour développer son projet. Comme beaucoup d'entrepreneurs du monde du social et de l'ESS, elle est arrivée ici en coworking. Et donc en fait, au début, elle travaillait dans son coin comme n'importe lequel des co-workeurs. On discute ensemble, on prend le café, je comprends qu'elle est sur un projet de tiers-lieu."

Cette épreuve de la faisabilité laisse le droit à l'erreur mais il s'inscrit aussi dans une réalité temporelle et économique avec laquelle les acteur.ices du Tiers-Lieux ont parfois du mal à composer. Ce temps d'expérimentation vient se frotter à une réalité de rentabilité. En effet, face à un temps dédié à des projets qui soit n'auront pas lieu soit n'apportent pas de recette directement au modèle économique pensé pour le collectif. Les démarches d'expérimentation du Tiers-Lieux viennent se heurter aux réalités économiques du lieu. En effet, comme le témoigne Léna :

"On est un projet d'intérêt général, mais derrière c'est une entreprise qui porte ça. Il faut qu'on ait une structure commerçante derrière et et donc voilà, c'était. Et effectivement c'est un peu. Ça, ça te, ça fait un peu des nœuds au cerveau parce que tu dis mais in fine, ce qu'on aime tous faire et ce pourquoi le projet existe, c'est des trucs d'intérêt général. Et pour que la machine tourne, faut avant de faire avant tout faire rentrer de l'argent dedans."

Cette injonction économique met en danger ces démarches d'expérimentation et d'espace de liberté, ce qui vient mettre en lumière les dangers de la scalabilité. En effet, le passage à l'échelle plus grande tend à mettre en tension le collectif qui se voit

composer avec ses envies d'accompagnement social et solidaire et les difficultés financières de rentabiliser un tel lieu.

II.6. L'Hermitage à Autrêches

II.6.1. Présentation de l'Hermitage et de son projet "communs d'usage forestier"

L'Hermitage est un Tiers-Lieux qui surplombe le village d'Autrêches dans le département de l'Oise. Ancien bâtiment dédié à l'élevage industriel avicole, il est récupéré à l'après-guerre, en 1952 par une communauté de malades atteints de la lèpre. Cette communauté récupère la propriété pour en faire un sanatorium où iels cherchent à en faire un projet de vie plus actif et moins reclus, redéfinissant la manière dont sont considéré.es les malades à l'époque. "Avec l'aide de la communauté des Petites Sœurs de Foucauld et la reconnaissance des autorités de santé, ils devinrent la première communauté française de malades aux commandes de leur propre maison médicale. Ils y développèrent des activités d'élevage, de maraîchage, de menuiserie et de mécanique¹⁵²". Un premier lien avec la communauté qui a aujourd'hui installé ses activités se fait puisque c'est la tante de Marius, l'un des fondateurs de l'association en charge du Tiers-Lieux de l'Hermitage qui fonde la maison médicale. S'en suivra l'implication d'une ONG de développement au sein de cette maison. Se crée alors le "Centre International de Développement et de Recherche (CIDR)" ayant pour but la "conception et la mise en œuvre d'opérations et de programmes de développement socio-économique dans le respect des choix socioculturels des populations.¹⁵³" L'un des salarié.es de cette ONG est le père de Marius, instaurant une continuité familiale et un attachement émotionnel au lieu. A la mort du dernier malade présent dans les lieux, en 2015, Marius et son groupe d'ami.es souhaitent reprendre le lieu, voulant faire perdurer la tradition familiale et faire de ce lieu quelque chose. S'instaure ainsi le prototypage d'un lieu collectif ayant pour but de réfléchir aux questions de la transition en milieu rural. Implanté au sein d'un écosystème de forêt, se

¹⁵² Description de l'histoire du Tiers-Lieux issu de leur site web : https://www.hermitagelelab.com/l_hermitage/

¹⁵³ Ibid.

pose alors la question de sa gestion. Les habitant.es du village ayant toujours pratiqué ce lieu se posent la question de comment en faire un outil et un médium démocratique pour faire le lien avec le village. La forêt étant un univers quadrillé, se posent alors les questions des enjeux des renégociations de ses usages.

II.6.2. De l'enjeu de redéfinir les contours de la gestion forestière

En France, les propriétaires des forêts sont soit l'Etat qui possède une grande partie du parc français, soit les propriétaires terriens. L'un des aspects qui est souligné par cette démarche c'est qu'il est rare pour les citoyen.nes d'avoir une relation de droit et de devoirs autre que celle du civisme autour de la forêt et de son entretien. De plus, la relation à la propriété en fait quelque chose qui n'appartient pas au terme du bien commun aux individus, iels la traversent, l'exploitent et la gèrent dans le cadre de leur travail, mais ne possèdent pas un rapport émotionnel et juridique lié à la propriété de celle-ci. En effet, la forêt est délimitée par de nombreuses normes aux contours administratifs lourds: "Les forêts publiques domaniales et celles non domaniales mais appartenant au régime forestier sont gérées par l'ONF¹⁵⁴. Les forêts gérées par des propriétaires privés sont, elles, soumises, en fonction de leur taille, à des documents de gestion. Le PSG (Plan Simple de Gestion) est obligatoire au-dessus de 25 ha tandis que le CBPS (Code des Bonnes Pratiques Sylvicoles) et le RTG (Règlement Type de Gestion) sont mis en place à la demande des propriétaires (CRPF Nouvelle-Aquitaine, 2018). La présence et le respect de certaines normes de gestion pourraient être une source de conflit entre propriétaires privés. Pour ce qui est des forêts publiques, les décisions de gestion sont prises au niveau national et sont parfois sources de conflits au sein même de l'ONF car elles ne correspondent pas aux réalités du terrain à de plus petites échelles. 155" Le pari fait par le tiers-lieux de l'Hermitage est donc d'agglomérer les différent.es acteur.ices qui gravitent autour de la forêt autour de son soin commun, de faire de la forêt un enjeu communautaire partagé. Cet enjeu n'est pas anodin considérant que la forêt est un objet propre à l'imaginaire bourgeois et à la détention exclusive de la propriété séculaire. Jusqu'à récemment, était stipulée dans le code forestier la nécessité pour le propriétaire

-

¹⁵⁴ Soit plus de 8% du territoire national.

¹⁵⁵ THEULEAU B., Les conflits d'usage de la forêt : l'exemple des forêts sarthoises, Géographie, 2021.

de souscrire à une gestion "en bon père de famille" de la forêt pour maintenir un écosystème durable et pérenne. Si, cela a été modifié, cela témoigne de l'imaginaire dont sont pétries les propriétés forestières. Repolitiser un espace privé (car propriété de l'association de la SCIC de l'Hermitage) en espace de partage commun permet de renégocier les rôles des acteur.ices de la forêt. D'une certaine manière, cette réhabilitation à se saisir du sujet de "la forêt" rend la capacité aux usager.es d'en être acteur.ices, soit un passage d'un rapport passif à actif à l'objet qu'est la forêt.

II.6.3. Définition espace sylvo-cynégétique : une mise en intrigue des différentes identités

Le Code de l'Environnement définit d'équilibre le principe agro-sylvo-cynégétique. Il s'agit bien de « rendre compatibles, d'une part, la présence durable d'une faune sauvage riche et variée et, d'autre part, la pérennité et la rentabilité économique des activités agricoles et sylvicoles [...] L'équilibre agro-sylvo-cynégétique est recherché par la combinaison des moyens suivants : la chasse, la régulation, la prévention des dégâts de gibier par la mise en place de dispositifs de protection et de dispositifs de dissuasion ainsi que, le cas échéant, par des procédés de destruction autorisés 356 ». Il s'agit aussi d'ajouter que dans le cas de figure de l'Hermitage, l'équilibre sylvo-cynégétique est associé à une gestion humaine des différents intérêts des acteur.ices qui la traversent. L'équilibre sylvo-cynégétique est donc adoubé d'un équilibre social en cherchant à faire coopérer les différents acteur.ices en responsabilité du maintien de l'équilibre sylvo-cynégétique (chasseur.euses, garde forestier, randonneurs, etc.). Il y a une pluralité des acteur.ices autour de la forêt de l'Hermitage : qu'iels soient passant.es, usager.es, acteur.ices ou bien propriétaires, la forêt concentre en son sein tout un écosystème social. L'ambition du projet du tiers-lieux de l'Hermitage est, plus que de faire coexister ces différentes identités, de les faire s'agglomérer afin de créer une communauté autour des pratiques de la forêt. Cette gestion de la forêt vient décloisonner l'espace de la forêt, qui pour ses propriétaires forestiers vient plus à "considérer la fréquentation du public comme un phénomène subi, une menace potentielle

-

¹⁵⁶ Selon l'Article L425-4 du Code de l'Environnement.

pour les écosystèmes, que comme une chance ou une valeur ajoutée pour la forêt. En effet, car chacun.e ayant des affects et des usages différenciés de son passage en forêt : qu'il soit d'intérêt économique (bûcherons), loisirs (chasseurs, randonneurs). Soit dans le travail de l'équilibre se niche un travail de médiation des différents usages qui permet dans le temps long de construire un imaginaire collectif autour d'une forêt dont la responsabilité de son soin et de sa valorisation devient collective.

II.6.4. Espaces traversés, espaces que l'on traverse, espace où l'on reste

La forêt de l'Hermitage est à la croisée d'une pluralité d'acteur.ices à la typologie différente. Il y a d'une part celleux qui en ont un usage plus "récréatif" : chasseur.euses, randonneur.euses, cueilleur.euses de champignons, passionné.es d'histoires, les promeneur.euses à pied, à cheval, motorisés et les scouts. D'autre part, celleux qui ont un rôle de régulation voire qui y travaille : le garde forestier, les chasseur.euses, les bûcheron.nes, les élagueur.euses. Certains endossent plusieurs rôles comme c'est le cas de Fernand qui est à la fois élagueur, bûcheron et promeneur. A cela s'ajoute les coalitions d'acteur.ices qui ont, pour espace privilégié d'activité, la forêt : l'association des passionnés d'histoire autour de la guerre 14-18¹⁵⁸, l'association de chasse agréée d'Autrêches, les terres de Métamorphoses¹⁵⁹, ou encore le Syndicat des forestiers privés de l'Oise. Mais aussi des partenariats avec des acteur.ices plus institutionnels tels que la Ceged¹⁶⁰, Prosylva France¹⁶¹ et la Fondation de France. En effet, la forêt réunit une pluralité d'acteur.ices qui endossent des rôles différents. Cependant, l'imbrication de ces

⁻

¹⁵⁷ BOUTEFEU B., "La forêt comme un théâtre ou les conditions d'une mise en scène réussie". Géographie. Ecole normale supérieure Lettres et Sciences Humaines - ENS-LSH Lyon, 2007.

¹⁵⁸ Dont la forêt porte les marques à certains endroits.

¹⁵⁹ "Le groupement LifeSys piloté par Reizhan et O.G.E. mettront en œuvre le génie écologique comme un ensemble d'outils faisant le lien entre l'écosystème et les activités économiques, constituant une plateforme qui valorisera les services écosystémiques et les ressources humaines tout en prenant soin du milieu naturel et des hommes." Issu du site web :

https://www.genie-ecologique.fr/les-terres-de-metamorphoses/

¹⁶⁰ Une SAS qui emploie un Expert Forestier Agréé et secrétaire général du CNEFAF (Conseil National de l'Expertise Foncière Agricole et Forestière), qui est l'interlocuteur privilégié des acteur.ices du Tiers-Lieux sur les questions de gestion forestière, ayant une grande sensibilité pour la question des communs, il est l'un des acteur qui conseille le plus le collectif au sujet de cette forêt (nous n'avons pas eu l'occasion de faire un entretien avec lui lors de notre immersion).

¹⁶¹ "Pro Silva est une association de forestiers (propriétaires, gestionnaires, professionnels et amis de la forêt) réunis pour promouvoir une "sylviculture mélangée à couvert continu", basée sur le traitement irrégulier et respectueuse des processus naturels des écosystèmes forestiers, d'où la dénomination parfois utilisée de "Sylviculture Irrégulière, Continue et Proche de la Nature" (SICPN)":

https://prosilva.fr/pro-silva-un-reseau-de-forestiers

différentes strates d'activités autour de la forêt témoigne d'un rapport qui se construit avec les différents imaginaires qui entourent la forêt : une alliance de témoignages d'intérêts diversifiés car on cherche à réunir autour d'un projet commun des acteur.ices ayant des manières d'appréhender la forêt parfois diamétralement différentes. Mais cette coalition d'acteur.ices a un enjeu politique : beaucoup des acteur.ices de l'association de chasse sont partie prenante de l'activité politique et administrative du village d'Autrêches.

Lors de notre venue, nous avons pu assister à une battue dans le bois de l'Hermitage où les personnes du collectif du Tiers-Lieux étaient invitées à participer. Un événement qui est d'une grande importance dans la relation au maillage territorial car comme Marius nous l'a explicité, ce fut le travail d'une longue acculturation avec les chasseur.euses pour que puisse se faire ce temps d'échange, d'interconnaissance¹⁶².

II.6.5. "Communs d'usages forestiers" ou la construction d'une communauté.

Pour se faire, le collectif de l'Hermitage travaille donc à la construction d'un "capital communautaire¹⁶³" autour de la forêt. Cela passe par l'animation d'évènements qui participe à la ritualisation des moments de réunion des différent.es acteur.ices autour de la forêt. Cette ritualisation des rencontres (dont les modalités sont variées : barbecue, séminaires, expositions, organisation de trails, journée d'ateliers autour de la forêt, battue, etc.) permet de réinvestir un rapport sensible à la forêt et construit l'objet commun autour duquel "ils font communauté". L'importance de l'action enclenchée par le collectif de l'Hermitage est centrale car elle motive, l'enjeu de devenir acteur.ice de cette construction narrative, car "toute formulation de récits ou d'imaginaires est orientée par ce qu'il appelle un « faire-faire » (faire rire, faire peur, faire dire, faire acheter, faire s'indigner, etc.), c'est-à-dire sous-tendu par un objectif qui les motive et les conditionne. En ce sens, le récit peut être compris comme un déclencheur de conduite mettant en scène un enchaînement d'actions fictives dont l'objectif est de motiver l'agir dans la réalité. Citton parle de « pouvoir scénarisateur des mythes » pour démontrer la vocation

-

¹⁶²Cf. Annexes - Observation de la battue.

¹⁶³ Défini comme le capital immatériel qui réunit différents individus autour de pratiques communes constituant et renforçant le sentiment d'appartenance à une même communauté de pratique.

performative du récit, soit sa capacité à se manifester dans le réel et à le transformer¹⁶⁴." Il s'agit alors à l'Hermitage de mettre en "je" cette construction narrative pour pouvoir rendre actant les acteur.ices qui s'y investissent pour construire, par l'imaginaire commun une première brique d'un ralliement à une communauté. En effet, comme le définit Lowe, la communauté est : "un groupe de personnes qui partagent un récit identitaire, cela signifie un groupe de personnes qui partagent une histoire si importante pour elle qu'elle définit un aspect de qui elles sont.¹⁶⁵"

L'ambition du projet est donc de déplacer la problématique souvent commune des "conflits d'usages" en forêt, pour en faire l'objet de médiation. En effet, comme le stipule la définition « [Les conflits d'usage] concernent les conflits et tensions autour des biens publics de consommation – l'air, les aménités du paysage et les fonctions de la nature –, des ressources - l'eau ou l'énergie -, des déchets et des pollutions, ainsi que de l'espace de localisation et de voisinage entre individus ou activités 166». En effet, au-delà de la forêt se négocie une nouvelle manière de mettre en pratique les situations de conflits « structurée autour d'un antagonisme [qui se caractérise par] la présence de forces opposées, [...] un désaccord, [...] une rivalité ou à une inimitié ¹⁶⁷». A travers la médiation par ce qui est établi comme "bien commun", l'invitation au partage de la responsabilité de l'usage et de la gestion forestière permet de faire advenir un outil de concertation des individus qui gravitent autour. En effet, en déplaçant l'objet "d'objet de conflit" à "objet de concertation", la forêt devient alors le terreau d'un imaginaire collectif spatialisé de la communauté de l'Hermitage mais aussi d'Autrêches (village en contrebas). En effet, ce partage de la responsabilité s'expérimente dans l'observation des conversations sur le groupe "Whats App" de l'Hermitage, dénommé "Partage Bois Dans celui-ci sont partagées les différentes activités proposées, les l'Hermitage". travaux à faire ou en cours, les dangers liés aux tempêtes, et les évènements qui ont lieu dans la forêt pour prévenir les usager.es. Cette quotidienneté de l'actualité de la forêt s'est vue alimentée au fur et à mesure de l'année par l'arrivée de nouvelles personnes

_

¹⁶⁴ VIBERTI É., Le design des imaginaires : le design et la fabrique de la ville de demain par les imaginaires. Art et histoire de l'art. 2022. p.129.

¹⁶⁵ THEULEAU B., Les conflits d'usage de la forêt : l'exemple des forêts sarthoises. Géographie. 2021.

¹⁶⁶ André Torre, Romain Melot, Luc Bossuet, Anne Cadoret, Armelle Caron, Ségolène Darly, Philippe Jeanneaux, Thierry Kirat and Haï Vu Pham, "Comment évaluer et mesurer la conflictualité liée aux usages de l'espace ? Eléments de méthode et de repérage", VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement [Online], Volume 10 Numéro 1 | avril 2010 ¹⁶⁷ PICARD D., MARC, « Chapitre premier. La notion de conflit », Dominique Picard éd., Les conflits relationnels, Presses Universitaires de France, 2015, pp. 7-17.

dans ce groupe, et par une animation croissante des discussions autour des thématiques de la forêt. Cette conversation est loin d'être anodine puisqu'elle ancre dans le quotidien des usager.es le sujet de la forêt, elle fait entrer dans leurs espaces intimes et individuels un élément collectif avec lequel ils peuvent interagir. L'interaction entre les divers acteur.ices vient alors déplacer la focale considérant que "la négociation dans ce domaine ne se résume pas à de simples interactions, plus ou moins conflictuelles, entre des individus appartenant à des organisations sociales." Mais, que le bois de l'Hermitage met en "relation un triptyque articulé autour du « vivant » des « hommes » et du « territoire » 168".

II.6.6. Du temps long, sédimentation des acteur.ices

Le lien au territoire dans le cas de figure de l'Hermitage est en tension, en effet, comme nous l'a souvent témoigné le collectif du Tiers-Lieux, les rapports avec les habitant.es du village ne sont pas toujours paisibles. Comme le déclare Marius "L'impact sur le territoire est potentiellement énorme mais il n'est pas indélébile." Si certain.es habitant.es sont favorables, sympathisant.es voire impliqué.es dans le projet, il existe d'autres réactions sur le territoire telles que de l'indifférence, de la méfiance: "certain.es habitant.es croient qu'il y a des lépreux à l'Hermitage et qu'il ne faut s'en approcher voire de la défiance.¹⁷⁰

Cette méfiance vis à vis du collectif s'explique par de nombreux paramètres, mais quant au projet autour de la forêt, il s'agit de souligner que « Trop souvent les acteurs ruraux estiment en effet être traités a priori comme des ennemis dans les projets de protection de la nature menés par l'État ¹⁷¹». Comme le témoignent de nombreuses affiches que nous avons pu voir dans la Maison de la Chasse, justifiant de l'intérêt des chasseurs pour la préservation de la biodiversité mentionnant : « chasseurs, premiers écologistes de France ? ». En effet, « ce schéma culpabilisant est vécu comme inadmissible par des acteurs qui pensent légitimement se situer dans une lignée séculaire solidaire qui a

¹⁶⁸ BRÉDIF H.,OLLAGNON H., Gestion durable des forêts : la France à l'heure des choix, Paris, AFOCEL, 1997, n.85

¹⁶⁹ Propos rapporté de Juliette travailleuse à l'Hermitage.

¹⁷⁰ En témoigne un article du journal local d'Autrêches que nous montrera Marius sous-entendant que les "parisiens" n'ont pas leurs places dans le village.

BARTHOD C., « Protection de la nature et identités culturelles en France », History, culture and conservation, Policy Matters, 13, 2013, pp. 18-26.

fortement contribué à façonner ce territoire et cette nature, qui méritent aujourd'hui d'être protégés. Il est perçu comme une prise de contrôle d'un monde rural fragile par une culture citadine triomphante. Pourtant cette nature et ces paysages témoignent souvent d'équilibres sociotechniques aujourd'hui profondément fragilisés sinon révolus¹⁷²». En effet, même si le lien émotionnel avec le territoire de la famille de Marius est fort, Marius reste considéré comme "un parisien" au regard de certain.es habitant.es, et même si il considère avoir une démarche douce, qu'il qualifie de "jacobine¹⁷³", son arrivée et l'impact sur le territoire ne sont pas anodins et produisent des effets de méfiance pour certaine.es des personnes habitant.es dans le village.

Observer par le prisme de la forêt la manière dont se coordonnent les acteur.ices du territoire permet de réactualiser une lecture originale des rapports entre les différentes perceptions et vécus des personnes qui y passent. En effet, cette renégociation que propose le collectif de l'Hermitage permet "d'intégrer les évolutions sociologiques des territoires¹⁷⁴" dans l'enjeu de la gestion forestière. La forêt devient un prisme qui vient recréer du lien entre des acteur.ices qui n'auraient pas eu de raison de le faire et vient proposer un nouveau scénario d'engagement au territoire.

II. 7. Observer « in situ », des enjeux des modalités d'enquête

L'enquête sociologique est un procédé qui vient se heurter parfois à des réalités complexes et qui vient faire l'épreuve de la subjectivité de l'individu. Notamment lors de ce stage, il s'agit de relater la posture dans laquelle je me suis trouvée pour faire aussi le témoignage des différentes configurations qui ont composé cette enquête. Il est essentiel pour moi de rendre compte de l'implication émotionnelle qui a caractérisé cette enquête, et qui en a fait aussi la substance. Si la sociologie critique tend à dissimuler la posture du sociologue, à faire vœu d'objectivité et tente de gommer toutes traces d'individualité dans les travaux, ma pratique sociologique ne s'inscrit pas dans cette mouvance-là. Il me semble essentiel de retranscrire les émotions et les biais - en tout cas ceux perçus - afin de justement retranscrire au plus proche la posture de

¹⁷² Ibid.

¹⁷³ Propos rapporté de Marius.

¹⁷⁴ THEULEAU B., Les conflits d'usage de la forêt : l'exemple des forêts sarthoises. Géographie. 2021.

l'enquêteur.ice. Il me semble que traduire les situations d'enquêtes par le prisme de celle qui a collecté les données, qui a éprouvé l'enquête permet d'apporter une couche de compréhension des différentes réalités et strates des conditions d'enquêtes. Sans se poser en experte, mais en observatrice et faire le témoignage des mouvements observés permet de rendre aussi aux terrains d'enquêtes leurs sensibilités, et à l'expérience d'enquête sa matérialité. Cela permet de se faire aussi le peintre des réalités perçues, mais aussi de celles vécues. Le sociologue ne peut se séparer de sa part d'individualité. En effet, il s'agit ici "de narrer la subjectivité propre à l'implication personnelle, pour témoigner aussi bien des cadres de l'enquête que des sentiments dont aucun être vivant n'est abscons face à une réalité sociale¹⁷⁵" car "à trop vouloir ignorer sa subjectivité, l'ethnologue risque de fausser ses résultats. Son effort pour analyser les réactions des autres ne suffit pas s'il oublie d'analyser ses propres réactions aux autres. Si la colère, l'ennui, la confusion, le dégoût, le doute, la dépression, la frustration, l'embarras sont assez souvent associés au terrain, ces sentiments sont peu traités - du moins dans les écrits car ils dérogent au « principe de plaisir» implicitement associé à la pratique modèle ¹⁷⁶». Je fais le choix alors de témoigner de cette expérience vécue qui m'est spécifique et qui permet de rendre compte des configurations aussi bien personnelles auxquelles en tant qu'apprentie sociologue j'en ai fait l'épreuve.

II.7.1. De la difficulté de la posture : déborder en situation d'enquête

Comme explicité au préalable, la configuration de mon stage s'inscrit dans une configuration assez originale. En effet, durant ce stage, je me suis vu affublée de différentes casquettes. Aussi bien dans l'équipe d'immersion de la POC (structure encadrante de mon stage) où j'étais à la fois stagiaire, secrétaire, organisatrice des déplacements, amie, collègue que dans la structure étendue du programme, où j'étais à la fois intermédiaire pour l'organisation de notre venue en immersion, qu'amie (parfois) ou bien coordinatrice (avec le soutien de mon encadrant William) mais aussi sociologue, (perçue comme évaluatrice parfois) mais aussi comme une militante sous l'égide de

 $^{^{175}}$ GHASARIAN C., De l'ethnographie à l'anthropologie réflexive, Nouveaux terrains, nouvelles pratiques, nouveaux enjeux, Malesherbes, France, Armand Colin, 2002, p.11. 176 Ibid.

William, figure de proue du mouvement des Tiers-Lieux Libre et Open Source¹⁷⁷. Ces différentes "casquettes" ont été une richesse puisqu'elles ont permis une grande proximité avec le terrain. En étant l'interlocutrice à de nombreuses reprises aussi bien pour les questions organisationnelles que pour l'enquête sociologique, cela permettait un contact quasi constant avec le terrain. Cependant, ces différentes postures impliquent nécessairement des ajustements dans la façon de relationner avec ces terrains. Mais cette composition d'ajustements tient parfois d'un procédé assez aléatoire sur la manière de s'identifier au terrain. Ces rôles et postures entraînent nécessairement un "flou artistique¹⁷⁸" dans la manière de réaliser l'enquête, puisqu'elle s'attache à une déontologie qui n'est fixée par aucun cadre préétabli de l'enquête sociologique. En effet, pour composer avec ces différents mondes, il m'a fallu réajuster constamment ma posture et ma relation au terrain qui ne s'arrête pas uniquement au délimitation de la situation d'immersion. Ces ajustements de la posture sociologique se sont vu constamment renégociés au gré des six terrains et au gré des six mois du stage. Pour la première fois dans un cadre d'enquête sociologique, je faisais l'expérience d'une grande proximité avec "les enquêté.es" qui n'arboraient pas uniquement ce statut. Dans de nombreuses situations, nous étions proches des personnes qui composaient les collectifs des Tiers-Lieux, invité.es à venir chez elleux, partager l'intimité de leurs foyers, de manger avec elleux, rencontrer leurs enfants, discuter de sujets divers et variés ce qui venait alimenter une relation de proximité et d'amitié. Chose qui parfois rendait l'analyse difficile puisque partagée entre une situation d'enquête et une situation de confiance. En effet, quel est le rôle du sociologue sorti des cadres de l'enquête, mais toujours dans un espace où se jouent les confidences?

Si la proximité est une richesse, elle est aussi une difficulté, car elle rend le sujet d'étude proche, intime. En effet, de la même manière, comme le témoigne Ghasarian, ce genre de posture amène parfois un dilemme méthodologique, puisque « Le chercheur a, par conséquent, souvent remplacé le fils, l'ami, la personne rencontrée au cours d'un repas, le contact professionnel, et j'avais conscience d'être en prise directe avec des représentations qui faisaient partie de mon objet d'étude. Très vite mon terrain n'était plus localisé. Il s'insinuait dans tous les espaces de ma vie quotidienne [...] Si cette immersion

Dont la militance vient parfois se heurter aux réalités des Tiers-Lieux, ce qui en fait un mouvement identifié comme assez contestataire au sein des Tiers-Lieux.

 $^{^{178}}$ GHASARIAN C., De l'ethnographie à l'anthropologie réflexive, Nouveaux terrains, nouvelles pratiques, nouveaux enjeux, Malesherbes, France, Armand Colin, 2002, p.8.

permanente du chercheur – comme un acteur social parmi d'autres au sein même de l'objet d'étude – m'a semblé enrichir mon expérience d'ethnographe, elle a nécessité une gymnastique intellectuelle constante afin de garder une bonne distance avec mon terrain.¹⁷⁹»

Cette proximité entraîne une difficulté encore plus insidieuse, car s'injectant dans une quotidienneté, le recul nécessaire pour pouvoir analyser se fait de plus en plus complexe à gérer. C'est donc une introduction de l'affect dans la relation à l'enquête qui vient affiner la limite imaginaire et imaginée entre les personnae de l'enquête : l'individu et le sociologue. C'est cet affect dont il est parfois compliqué de rendre compte pour le sociologue, puisqu'il vient questionner le rapport de scientificité de l'étude. En effet, en parallèle se joue la capacité à restituer de manière scientifique et académique un rapport au terrain et à ses enjeux qui parfois, lorsqu'il est trop emprunt de sensibilité, tend à mettre en péril l'imaginaire scientifique du discours objectif. Lors de la première restitution à mi-parcours, inquiétée par cette proximité, j'ai cherché à produire un discours froid et factuel sur les réalités généralistes des tiers-lieux, sur le schéma organisationnel à l'échelle nationale. Cependant, cette mise en exergue d'un objet prétendument scientifisé par une analyse organisationnelle mettait sous silence la richesse des discours récoltés des acteur.ices, des réalités vécues. En effet, le but de cette analyse sociologique étant de rendre compte des réalités vécues dans les projets des Tiers-Lieux, il a fallu composer avec la tension entre produire un discours mobilisable qui sert aux acteur.ices et celle de rendre compte des situations parfois complexes et (qui peuvent se révéler) douloureuses. De fait, l'analyse sociologique tend à se faire le rapporteur des configurations sociales dans lesquelles les acteur.ices sont imbriqué.es. Or, ce rapport au réel peut parfois venir en friction avec la perception des enquêté.es. En effet, comme le conceptualise Ghasarian : « Le problème est celui des choix auxquels l'ethnologue est confronté, entre celui de servir une association, de servir la cause qu'elle défend ou celui de servir la réflexion et la connaissance. Pour quelle cause œuvre le chercheur ? Pour l'action ou pour la connaissance ? Les deux s'accordent-ils toujours? Cette question pose le problème de la responsabilité du chercheur face à l'action, car si son désengagement de l'action le situe dans la recherche fondamentale, comment peut-il gérer des données dont la connaissance portée au public est susceptible de nuire à

 $^{^{179}\,}$ GHASARIAN C., De l'ethnographie à l'anthropologie réflexive, Nouveaux terrains, nouvelles pratiques, nouveaux enjeux, Malesherbes, France, Armand Colin, 2002, p.77.

l'action menée par d'autres. La question est donc de la soumission du chercheur à un impératif militant.[...] Toutefois le rôle de l'ethnologue n'est pas de chercher à changer la culture ou la situation qu'il étudie, mais de la comprendre. Il ne s'accommode donc pas d'un travail militant car, pour la comprendre, il lui faut d'abord la décrire, mais en aucun cas la prescrire. Je tranchais alors en m'accrochant à ma mission scientifique. Traitant cette donnée comme un matériau ethnographique, je devais non pas contourner le problème mais au contraire le souligner et analyser les raisons qui en faisaient précisément un problème. 180 » Mon terrain, au fur et à mesure de l'avancée de la situation d'enquête et du stage, était de moins en moins circonscrit à la situation d'enquête mais s'insérait dans tous les espaces de ma vie quotidienne. Notamment parce que les tiers-lieux étant au cœur des problématiques politiques du moment, et que celles-ci étaient constamment réactualisées dans les luttes ou dans les mouvements sociaux du moment. Mais cette posture militante met en danger le principe de réalité auquel je souhaitais m'attacher pour pouvoir réussir à analyser les configurations du mouvement des Tiers-Lieux, et des réalités auxquelles cet objet faisait face. En effet, l'incarnation dans un idéal politique mettait en danger la posture de recherche, n'impliquant de regarder qu'à travers le prisme de ce qui ce qui est considéré comme un Tiers-Lieux selon l'idéal politique de : "une configuration sociale dans lesquels des personnes d'univers différents, voire contradictoires vont administrer quelque chose ensemble. 181" Cela venait invisibiliser les réalités qui m'étaient données à voir puisque, en substance, peu des objets observés tiennent constamment cette posture, cet idéal démocratique. Le biais majeur a été de rentrer dans cette observation dichotomique entre ce qui est "un vrai" Tiers-Lieux et ce qui n'en est pas un. Alors, si l'aspect militant tend à vouloir que ces espaces "Tiers-Lieux" représentent cet idéal, cela empêche d'observer ce qui se donne à voir. Cet aspect critique vient mettre à mal l'observation d'un phénomène et des systèmes et mécaniques qui le composent. En effet, en annihilant cette observation, on en subtilise les réalités plus fines, et les enjeux avec lesquels les acteur.ices se doivent de composer pour entrer dans un processus de critérisation et d'évaluation qui tend à produire des discours normatifs et participe à renforcer une standardisation dont les acteur.ices des Tiers-Lieux font déjà l'épreuve. Cet aspect militant est mobilisé de

¹⁸⁰ GHASARIAN C., De l'ethnographie à l'anthropologie réflexive, Nouveaux terrains, nouvelles pratiques, nouveaux enjeux, Malesherbes, France, Armand Colin, 2002, p.69.

Définition simplifiée de la notion de TIers-Lieux selon la conception d'Antoine Burret, notamment présenté sur le site web reconnu des Tiers-Lieux "Movilab".

nouveau lors des prises de paroles et des questionnements sur le bien-fondé des tiers-lieux et sur leurs positionnements politiques. Ce qui faisait des tiers-lieux un objet galvanisant, le rendait aussi comme un objet omniprésent. Cette ultra-proximité avec mon sujet d'étude m'a permis d'avoir une relation privilégiée avec les acteur.ices de terrain, mais elle a aussi suscité des heurts et des incompréhensions. C'est notamment lors d'un débordement qui a eu lieu lors de l'immersion au WIP que je me suis rendu compte de la nécessité de prendre du recul sur mon terrain.

Extrait du carnet de terrain lors de l'immersion au WIP

Lors d'un atelier organisé par des membres du Diplôme Universitaire "Espaces communs" visitant le WIP, ayant pour objet "l'avenir politique des Tiers-Lieux" nous nous retrouvons à débattre des visées politiques de ces espaces. Une des étudiantes du D.U. déclare que les Tiers-Lieux pour elles ne doivent pas être politiques. En effet, pour elle, les Tiers-Lieux doivent être des espaces de culture, elle décrit des lieux physiques de culture où les personnes sont qualifié.es d'usager.es. Je me vois fulminer face à cette assertive, et ne peut me retenir de prendre la parole pour répondre à cette déclaration. Je lui déclare que cela relève de l'aberration de penser les Tiers-Lieux comme des espaces dénués de politiques, car ils sont pour moi des espaces où on peut envisager de recréer du lien et qu'ils doivent se penser comme des espaces qui font l'épreuve de la démocratie, et que sortir de cette pensée-là, c'est participer à une désubstantialisation des enjeux auxquels les Tiers-Lieux sont censés répondre. Face à ça, elle se vexe et me répond que "les trucs militants" c'est pas pour elle et que les Tiers-Lieux, ce n'est pas ça. Je resterai silencieuse par la suite, remarquant ma sortie de posture. [...] Nous nous retrouvons à un autre moment à visiter avec des personnes du D.U. un lieu de coworking qui ressemble très franchement à un espace identifiable à une start-up, si décrit comme un tiers-lieux, l'espace reste très cloisonné, les boissons étant à des tarifs très élevés, et où une des salles étant en accès restreint où il faut passer un portique à l'aide d'un badge qui permet de rentrer dans l'espace de co-working réservé aux abonné.es. Sont jonchés quelques éléments rappelant la culture des squats mais dans un univers aseptisé, ce qui provoque une certaine dissonance au sein du lieu. De grandes phrases d'inclusivité et de démocratie ornementent les murs, ce qui à mon sens paraît bien ironique, puisque dans ce lieu, la population qui le fréquente se ressemble, et semble reproduire les mêmes codes vestimentaires et sociaux. Face à ce lieu, je me retrouve à être très critique, je demande leurs ressentis aux personnes qui nous accompagnent lors de cette visite, et celleux-ci pour la grande majorité le trouve très accueillant et agréable, et qu'iels aimeraient bien que leurs futurs lieux ressemblent à ça. Je me retrouve quelque peu décontenancée, et lorsqu'on me demande à mon tour mon avis, je ne peux m'empêcher d'assener que je trouve cela très dystopique et que je suis quelque peu choquée qu'un espace comme celui-ci puisse s'appeler Tiers-Lieux. Une incompréhension s'installe, nous n'irons pas plus loin dans l'échange. Plus tard dans la journée, j'entendrais uen / une des étudiantes déclarer à l'une des intervenantes du D.U. qu'elle m'avait trouvée excessive et que le qualificatif de dystopique relevait de la propagande. Ce à quoi, je ne répondrai pas, puisque lorsqu'elle remarquera ma présence, elle baissera le ton, et changera de sujet.

En effet, là où habituée à me "fondre, à taire ce que [je] pense, et essayer de [me] faire oublier¹⁸²" lors de nombreux cas de figure, on m'invite à prendre part, à m'exprimer, mais à exprimer un avis personnel. Se joue alors une interrogation, dans cette situation d'enquête, mon avis personnel est-il dissocié de ma posture de sociologue? A qui demande-t-on l'avis? Le.a sociologue habitué.e à se faire le "caméléon" dans les situations d'enquête se retrouve projeté.e dans la situation d'action et d'enquête. De plus, comme explicité dans le cas de figure du WIP, mon avis personnel (teinté par la pensée militante) sans le luxe de la réflexivité et dans un excès de subjectivité s'extirpe de la situation d'enquête pour en devenir un.e des protagonistes. Or, il est nécessaire d'outiller ce retour réflexif, afin de faire émerger ce que Bourdieu appelle "l'objet profond¹⁸³", cette construction de l'objet dans un contexte écologique et historique, afin de tenter d'en témoigner des mouvements.

Si le discours militant permet cet idéation de l'imaginaire vers lequel tendre, le discours sociologique doit, lui, rendre compte des réalités composites de ces imaginaires confrontés à la réalité. C'est pour cette raison que si l'historique de militance du mouvement des Tiers-Lieux Libre et Open Source permet de se saisir des enjeux politiques auxquels les Tiers-Lieux font face, il ne peut être le seul prisme dans lequel se réalise l'étude sociologique, il en est un des pans. C'est ce qui a permis de réaliser qu'il était nécessaire de prendre du recul et me distancier de ma situation d'enquête pour pouvoir tendre à proposer une analyse plus réaliste.

¹⁸² GHASARIAN C., De l'ethnographie à l'anthropologie réflexive, Nouveaux terrains, nouvelles pratiques, nouveaux enjeux, Malesherbes, France, Armand Colin, 2002, p. 71.

¹⁸³ Concept mobilisé par C. Ghasarian dans De l'ethnographie à l'anthropologie réflexive, Nouveaux terrains, nouvelles pratiques, nouveaux enjeux, Malesherbes, France, Armand Colin, où il relate de la théorie bourdieusienne selon laquelle : En parlant de Bourdieu « Deux objets sont – selon lui – construit : « l'objet apparent », construit scientifiquement, et « l'objet profond », généré par « le retour réflexif qui est impliqué dans l'objectivation de son propre univers, et la mise en question radicale qu'impose l'historicisation de l'objet ». p.86.

II.7.2. « Sortir du camion » de la distanciation réflexive.

Dans la configuration des immersions telles qu'elles étaient pensées, cela représentait de partir une semaine entière sur les terrains, et de passer de nombreuses heures dans ce "camion". Le camion représente d'une certaine manière cette entrée dans le terrain, cette implication émotionnelle sur le sujet de l'enquête où se jouait la discursivité politique des Tiers-Lieux. En effet, durant le début de mon stage, je ne considérais pas l'entrée dans le camion comme un espace qui rentrait dans le cadre de mon analyse. Cependant, en discutant avec Antoine Burret, je me suis rendu compte que mon enquête commençait au moment même de la montée dans ce camion, puisque celui-ci était le lieu des imaginaires militants, de l'acculturation à l'histoire des Tiers-Lieux vu par le prisme de William qui nous racontait son histoire. C'est durant ces temps de voyage que nous discutions des configurations politiques dans lesquelles étaient imbriquées les Tiers-Lieux, des enjeux qui étaient les leurs, et des mouvements qui avaient pu être observés lors de ces vingt dernières années. Sans prendre gare, justement liée au rapport amical, la situation de discussion ne me faisait pas rendre compte de ces échanges informels, considérés comme des échanges amicaux.

Cependant, ils ont participé à la construction de l'imaginaire que je me faisais des Tiers-Lieux, ou sur ce qu'ils devaient être. Cela venait se superposer aux analyses de terrains plus à proprement parler. Je tiens donc à reprendre la métaphore qu'Antoine Burret m'a proposé de "sortir du camion" pour pouvoir prendre le recul nécessaire pour pouvoir traiter les différents matériaux récoltés jusqu'alors. En effet, comme le déclare Ghasarian : « Si participer trop risque de réduire la distanciation, participer trop peu ne permet pas véritablement de sortir du regard ethnocentrique et superficiel, et ne favorise pas la compréhension de l'intérieur. La notion d'observation participante est en ce sens paradoxale (voire oxymoron) car tant qu'on est engagé dans une activité, on ne l'observe pas dans les meilleures conditions. Idéalement, tout bon terrain combine les points de vue de l'insider et de l'outsider et les ethnographes vont et viennent entre l'observation et la participation, selon les situations. 184»

 $^{^{184}}$ GHASARIAN C, De l'ethnographie à l'anthropologie réflexive Nouveaux terrains, nouvelles pratiques, nouveaux enjeux, p.9

En effet, si je voulais pouvoir construire une réflexion rendant compte des réalités de terrains sans y apposer un imaginaire qui ne lui était pas propre, il était nécessaire de faire ce travail de digestion des situations d'enquêtes et des expériences de terrains, cela passant par un retour au matériau et un éloignement aussi bien géographique que émotionnel aux lieux liés à mon terrain. Il était alors nécessaire de faire l'étalage des différentes réalités que j'avais pu effleurer lors de ces différentes situations d'enquêtes. En effet, il s'agit de "digérer les paroles et les émotions dont j'avais été la dépositaire¹⁸⁵" et que "la période réfractaire où l'individu n'était pas prêt à laisser la place au chercheur, dans la mesure où le travail de « digestion » ou de « transformation » en cours ne permettait pas d'avoir un regard distancié » touchait à sa fin. En effet, « Le chercheur est alors à l'évidence accompagné de son double, c'est-à-dire l'autre part de lui-même qui n'est pas uniquement dirigée vers la recherche, vers l'acte scientifique. Tous ceux qui ont été immergés dans leurs terrains ressentent ce colloque singulier entre ces deux personnages. 186» Ce retour à la posture de recherche cherche à retourner à cette sensation d'étrangeté du matériau, "étranger à soi¹⁸⁷" et à chercher à le redécouvrir pour pouvoir en proposer une restitution. Cela m'a permis également de retourner à une certaine humilité scientifique, notamment sur l'analyse des terrains, puisque même si le contact était diffus avec les acteur.ices des terrains (nombreux échanges), il n'en demeurait pas moins que lors de notre venue, nous étions les spectateurs d'une réalité qui s'incarne sur une temporalité très courte (moins d'une semaine) et que les situations d'enquête ne reflétaient pas nécessairement ni le quotidien habituel - du fait de notre venue - et dont l'analyse et les échanges avec les acteur.ices s'inscrivaient dans un temps donné, non étendu, ne permettant pas une ethnographie réaliste sur le temps long. C'est pour cela, que j'ai choisi de dissocier en deux parties, l'une précédant cette analyse sur la retranscription des projets d'intérêts généraux des Tiers-Lieux, puis l'autre, sur les invariants que j'ai pu percevoir entre les différents Tiers-Lieux, et d'en proposer une analyse plus globalisée. De plus, face à la quantité de matériau, il m'apparaissait difficile de rendre compte dans cette temporalité assez courte d'élaboration d'un discours au plus proche du réel, sans commettre quelques imprécisions qui feraient défaut aux acteur.ices qui avaient bien voulu se faire les témoins de leurs réalités. En effet, à la posture extractiviste qui cherche à déceler les

¹⁸⁵ Ibid. p.78

¹⁸⁶ Ibid. p.78

¹⁸⁷ Ibid p.70

secrets de ses enquêté.es, j'ai choisi de me baser sur les verbatim des enquêté.es et d'analyser à partir de ce qu'iels choisissent de me donner à voir et des pistes qui ressortent de ces configurations.

CONCLUSION

L'exposition des différentes expérimentations dans ces Tiers-Lieux me semblait essentiel pour relater aussi bien des spécificités de chacun des projets, mais aussi de leur façon d'être menée à bien, des difficultés rencontrées et des caractéristiques qui leur sont éminemment propres. Soit, d'une certaine manière, de motiver un intérêt de ces micro-expériences démocratiques, qui tentent de renégocier quelque chose, à leurs Si l'exercice est long, il est primordial pour saisir les différentes échelles. caractéristiques qui composent un Tiers-Lieux. Ces six Tiers-Lieux s'expriment de manière différente, leurs natures sont différentes, et leurs projets encore plus. C'est pour cela que cette longue narration me semblait essentiel pour témoigner de l'originalité profonde de chacun de ces espaces. La manière dont chaque collectif compose avec les problématiques qui s'incarnent sur son projet, montre aussi les enjeux auxquels iels se confrontent lorsqu'iels tentent de donner "formes à des possibles¹⁸⁸". Il s'agissait donc dans cette partie de transmettre le témoignage des enjeux locaux de ces différents Tiers-Lieux, et de montrer leurs singularités. Cependant, le mot Tiers-Lieux regroupe des réalités conjointes, qui nous ont été données à voir lors de nos immersions. Sans entrer dans une essentialisation des expériences des Tiers-Lieux, il s'agira de rendre compte dans le chapitre suivant des pistes perçues des invariants dans l'expérience du Tiers-Lieux, et des manières dont le programme met en lumière la possibilité d'en imaginer d'autres contours.

¹⁸⁸ LALLEMENT M., RIOT-SARCEY M., "Entre réel et utopie concrète", Grand entretien dans la revue Les mondes du travail, n°23, Novembre 2019 - Avril 2020. p.7

CHAPITRE III. Entre imaginaires et principe de réalité, de quoi le programme est-il le témoin?

Préambule méthodologique

La question de la restitution des verbatims des différentes personnes notamment lorsqu'elles sont identifiables peut mettre en danger leurs situations de travail, ou même mettre en danger certains financements, surtout lorsqu'elles sont critiques des Tiers-Lieux dans lesquelles elles s'insèrent. J'ai fait le choix pour respecter la confiance des confidences que certain.es des acteur.ices m'ont faite d'opérer un cran supérieur dans l'anonymisation, et de ne pas désigner par leurs noms (même anonymisés, car peut-être trop facilement identifiables) les personnes à l'origine de ces verbatims. Elles seront uniquement (lorsque faire se peut) caractérisées par les lieux dans lesquelles elles s'impliquent pour garantir la sécurité de leurs situations.

L'expérience des immersions sur ces six tiers-lieux témoignent du fait que les projets décrits s'inscrivent dans des réalités territoriales, sociales, imaginaires qui composent aussi le rythme, l'identité du projet en lui-même. Il serait donc maladroit d'en proposer une comparaison, selon des critères indifférenciés des particularités de chacun des territoires dans lesquels ils s'inscrivent. En effet, il y a dans les Tiers-Lieux observés une invariance à être singuliers. Si certains éléments, certains idéaux, ou encore certaines démarches sont similaires, il semblerait inconvenant de les placer sous une forme commune, autre que de la dénomination "Tiers-Lieux" qui les englobe. Cependant, c'est cette dénomination qui fait que se jouent des réalités similaires dans ces initiatives. Nous nous attacherons dans cette partie à rendre compte de ce qui émerge comme commun à toutes ces initiatives sans pour autant être leurs uniques caractéristiques. C'est dans les discours des enquêté.es que se donnent à voir des similitudes dans la confrontation de l'idéal politique au principe de réalité localisé dans les enjeux socio-économiques auxquels ces démarches se voient faire face.

III.1. De quel imaginaire "le pouvoir d'agir en Tiers-Lieux" est-il le représentant?

Les Tiers-Lieux dans leurs historiques ont cette caractéristique de composer avec différents mondes. En effet, à la différence des familistères révolutionnaires, des ilôts militants anticapitalistes, les Tiers-Lieux sont des produits mêmes de la société capitaliste et de la refonte des conditions de travail notamment avec l'arrivée d'internet, et du télétravail. Comme nous l'avons vu précédemment, les Tiers-Lieux viennent de la conjonction des télécentres, des espaces de co-working et de la médiation numérique, voire même des bibliothèques. Ces différentes identités ont modelé le projet politique des Tiers-Lieux, et en sont une part de son identité. Il est essentiel de ne pas concevoir les Tiers-Lieux comme des ilôts révolutionnaires en rupture avec la société, mais bien comme des espaces à la rencontre de ces différentes cités¹⁸⁹, civique et marchande, se faisant l'outil d'un compromis civico-marchand¹⁹⁰. Mais, là où se situe la proposition des Tiers-Lieux, c'est dans la motivation d'un imaginaire péri-capitaliste 191 c'est-à-dire, dans la volonté de composer entre les différents codes de la société, sans en être extrait. Soit la génération aux interstices des modèles perçus comme englobant, défini et dont la modification paraît ardue. Les Tiers-Lieux peuvent endosser ce rôle de proposition d'autres modes possibles en comparaison à l'existant. C'est notamment par le travail de recomposition de l'imaginaire collectif que se réactualise "l'espérance d'un devenir possible¹⁹²". Soit, par la narration d'autres mondes, outiller le réel dans la construction des utopies concrètes.

III.I.1. "Réenchanter le monde" ou le besoin d'utopie.

Comme l'expliquait Bachelard "tout sujet vient puiser des images, des symboles et autres archétypes pour donner du sens à son rapport immédiat au monde¹⁹³". Les

¹⁸⁹ BOLTANSKI L., THEVENOT L., De la justification : les économies de la grandeur, Paris, Gallimard, 1991.

¹⁹⁰ LANDON A., « Le tiers-lieu à l'épreuve de son succès. Vers la formation d'un compromis civico-marchand dans la fabrique de la ville en France », *Participations*, vol. 33, no. 2, 2022, pp. 181-207.

¹⁹¹ TSING A. L., Le champignon de la fin du monde. Sur la possibilité de vivre dans les ruines du capitalisme, La Découverte, Paris, 2017.

¹⁹² Verbatim informel lors d'une discussion avec un enquêté.e à la Myne.

¹⁹³ GRASSI V., Introduction à la sociologie de l'imaginaire. Une compréhension de la vie quotidienne. Érès, 2005.

Tiers-Lieux sont des espaces propices de création de symboles, d'images et d'autres archétypes. Ils proposent même la modification des fonctions symboliques¹⁹⁴ des choses, soit la reconfiguration des significations des choses qui rythment le quotidien des individus. L'espace de travail devient un espace de co-working, les cantines deviennent des espaces de partages, les ateliers des fablabs, etc. En effet, "le réel, le symbolique et l'imaginaire sont intriqués [...] et les mythes sont constitués à partir d'expériences sociales vécues par ceux qui les produisent¹⁹⁵". Les expériences vécues par les acteur.ices des Tiers-Lieux c'est cette réinvention des espaces normés en leur proposant de nouveaux contours. Ils permettent alors l'expression de l'imagination, et celle-ci est précieuse puisqu'elle autorise le droit à ré-inventer d'autres codes dans son quotidien. Dans une société où la norme et la législation instituent et font ordre, il apparaît difficile de renégocier l'environnement qui nous entoure. Parti de ce constat, les propositions des six tiers-lieux proposent chacun une renégociation d'une thématique qu'on ne propose pas comme critiquable. L'enjeu de ces projets se situe dans cette proposition : redonner les clés des controverses des sujets qui se présentent comme irrévocables. La controverse est ici à comprendre comme une façon de mettre en jeu "les notions d'expérimentation continue, d'exploration, de composition, d'itération, d'incertitudes, de réversibilisation" pour pouvoir être en capacité de "détrôn[er] ainsi progressivement celles de stabilisation, d'irréversibilisation, de clôture. Pour comprendre cette dynamique, ce ne sont plus seulement les ingénieurs et les savants qu'il s'agit de suivre, mais également ces « groupes concernés » dont la mobilisation a pour effet de produire de nouvelles connaissances et de faire émerger de nouveaux « mondes possibles» 196". Ces tiers-lieux dans leurs projets proposent alors des espaces de laboratoires, comme espace du doute et de l'épreuve de l'incertitude. Une volonté de partager, de questionner ce qui fait "structure politique ou sociale, établie par la loi ou la coutume et qui régissent un État donné¹⁹⁷".

L'ambition politique du Tiers-Lieux est dans cette interrogation collective sur la manière dont se structure les réponses "aux besoins d'une société donnée régi par un Comme l'explique Barthe et Linhardt¹⁹⁹, le mode de système légal ou social¹⁹⁸".

¹⁹⁴ GODELIER M., Lévi-Strauss, Paris, Seuil, 2013, p. 279-479.

¹⁹⁶ BARTHE Y., LINHARDT D., L'expérimentation : un autre agir politique, 2009, p. 2.

¹⁹⁷ Définition du terme "institution" dans le dictionnaire CNRTL.

https://www.cnrtl.fr/definition/institution

¹⁹⁸ Ibid.

¹⁹⁹ Ibid.

gouvernance classique pour traiter des controverses "consiste à régler les controverses et à mettre un terme à l'expérimentation" en mobilisant le savoir expert et technique. Cependant, cette mobilisation du savoir expert vient éloigner les citoyen.nes des sujets politiques qui leur sont quotidiens. En effet, cette expertise neutralise la capacité des citoyen.nes à prendre part. L'institution de la norme par le savoir expert dépossède les individus de leurs prises sur le réel, n'ayant aucune prise sur la législation qui structure leurs coutumes quotidiennes. Ce savoir institué dans la règle vient nourrir un relativisme généralisé, frein à l'action et à la mobilisation. Les projets des Tiers-Lieux de Pouvoir d'Agir en Tiers-Lieux proposent une exploration de ces règles, de l'expérimentation. En effet, là où s'instruit une tendance à réduire le champ des possibles par l'expertise et le consensus, les projets viennent réouvrir "les mondes possibles" par l'expérimentation, et en proposent une exploration. La controverse se situe ici, dans cette proposition des collectifs de renégocier ce qui fait savoir commun, d'en proposer une alternative. Alors, comme le déclare Guillaume de la MYNE "qui vient contester l'autorité du savoir, conteste un grand pouvoir²⁰⁰". La richesse du programme tient dans cet agglomérat de différentes questions, non pas dans une renégociation complète de toutes les structures, mais bien dans le fait que chacun des tiers-lieux propose une relecture plus sensible d'un sujet rationalisé dans une "société ordonnée²⁰¹". C'est dans son ensemble que le programme propose "de voir et de penser, tout à la fois, la décomposition du monde moderne et de sa morale universelle, et l'émergence d'un autre, beaucoup plus fragmentaire, fait d'éthiques juxtaposées. C'est cette complexité vivante qui est le défi auquel on est confronté. 202 » En pratique, à la MYNE s'instaure cette culture du magma, des aléas. Les discussions informelles permettent de renégocier les frontières des savoirs qui sont accessibles, comme l'explique un e des contributeur ices de la MYNE:

"La MYNE est in fine un lieu d'éducation, c'est un lieu où par la rencontre, tu te rends compte que tu connais rien. C'est l'expression d'une éducation populaire qui ne dit pas son nom. [...] où on peut parler de crypto-monnaie, d'agriculture urbaine, de biologie de synthèse, dans un même espace, dans la même journée, et ça, ça existe nulle part."

²⁰⁰ Verbatim extrait d'un entretien réalisé avec Guillaume, membre actif de la communauté mynoise. .

²⁰¹ RAWLS J., Justice et démocratie, Seuil, 1993, traduction sous la direction de Catherine Audard.

²⁰² MAFFESOLI M., Le réenchantement du monde : une éthique pour notre temps, 2009. p.19.

Comme l'explique un.e travailleur.euse du WIP, ces espaces permettent une autorisation au rêve, un espace d'invention qui ne se rencontre nulle part ailleurs:

« Donc clairement, on peut se faire plaisir, on peut se faire un peu rêver et on met l'énergie pour, qui, qui vient alimenter le truc. Et puis surtout, on vient s'entourer de gens encore plus créatifs et barrés que nous. Et après ? Bah si ça vient pas nous, comme je disais le rêve, il vient des autres qui arrivent et en fait, ce que j'aime dans le fait de faire tiers-lieux par un lieu physique pour moi, c'est que c'est ça la flamme, la flamme, elle s'allume ici. En fait. c'est les gens, ils arrivent, ils ont des étoiles dans les yeux et c'est là que les gens, ils se projettent! »

Cette réactualisation des espaces démocratiques propose une nouvelle conception de l'épreuve des sujets de société. Une des premières caractéristiques de ces projets dans les Tiers-Lieux est bien d'amener cet espace de renégociation de l'imaginaire politique mais dans un espace-temps localisé. Ces espaces de questionnement sont donc, le préambule de ce qui peut être envisagé comme une "transformation profonde des imaginaires sociaux et politiques en levant les limites sociales du possible et ainsi s'extraire d'un "imaginaire sociale hétéronome" 203 ". En effet, ce qui se donne à voir c'est bien l'expérience d'une contre-proposition. Comme l'explicite Ricoeur²⁰⁴, il n'y a pas d'action sans représentation, et comme tout le système symbolique des imaginaires collectifs, produit stricto sensu des cadrages pour l'action future. "Ce qui constitue le propre de l'humain c'est d'accompagner son action d'un système de représentation²⁰⁵", la proposition faite, est donc éminemment politique, puisqu'elle vient proposer une renégociation aussi bien dans le présent que dans le futur. D'une part, un rapport immédiat au monde en le ré-interrogeant, de l'autre, l'ambition de s'incarner dans un futur proche, souhaitable. Les projets comme une façon d'appliquer les prémices des utopies au temps présent.

²⁰³ NEVEU C., Expérimentations démocratiques : pratiques, institutions, imaginaires, 2022. p.19.

²⁰⁴ RICŒUR, P., Du texte à l'action. Essais d'herméneutique t. II, p. 231, coll. Esprit/éd. Seuil-1986.

²⁰⁵ RICŒUR, P., L'imagination dans le discours et dans l'action In : Savoir, faire, espérer : Les limites de la raison [en ligne]. Bruxelles : Presses de l'Université Saint-Louis, 1976.

III. 1.2. Expérimenter l'hybridation, le pouvoir d'agir comme expérience de l'applicabilité des énoncés

Il s'agira dans un second temps d'observer les mouvements contre lesquels se frottent ces imaginaires dans le passage de leurs conceptualisations à leurs organisations dans l'action. L'enjeu des projets d'intérêts généraux du programme réside dans cette envie de faire naître ce qui renégocie l'ordre, expérimentant alors l'application de ces discours critiques. En effet, « ce qui est alors expérimenté, c'est de ne pas s'arrêter aux seuls discours critiques sur la société et son fonctionnement, mais d'en entamer une critique en actes. L'enjeu peut alors être de faire la démonstration ici et maintenant qu'il est possible de s'extraire du système marchand (Bucolo, Sencébé et al, Pruvost) ou de le faire fonctionner de manière plus démocratique (Chiffoleau et al.)²⁰⁶". En effet, dans le passage de l'imaginaire à l'action s'opère quasiment toujours un déplacement. Ces espaces viennent alors faire concomitance entre l'expérience, à comprendre comme "un ensemble des connaissances concrètes acquises par l'usage et le contact avec la réalité de la vie, et prêtes à être mise en pratique" et l'expérimentation qui est une "mise à l'essai de tout ce qui est nouveau dans son usage et dans sa pratique". Donc entre le projet imaginé par un collectif dans l'idéel et l'expérimentation de sa concrétisation dans le réel.

Le Tiers-Lieux se veut être la condition de création d'espace transitionnel au sens de Winnicott, c'est-à-dire une "aire tierce [...] L'espace transitionnel existe dans le monde réel, mais met ce même monde « entre parenthèses », tout le temps où il lui coexiste. C'est un espace-temps pris dans le monde réel, auquel il ôte le caractère de réalité. L'espace transitionnel est donc un espace « entre », un lieu intermédiaire. Situé entre le monde et moi, il est par là même ce qui nous relie, ce qui fait le liant entre la subjectivité et l'objectivité; entre autrui et moi-même. [...] Situé à la charnière entre raison et imagination, cet espace-temps intermédiaire n'est pas pure création fictive de mon imaginaire, puisqu'il joue avec les éléments du monde auxquels j'ai accès objectivement, par les sens ; mais le sens et la signification que je donne à ces éléments n'est pas rationnel ni même raisonnable, il est pure fiction. [...] L'espace transitionnel apparaît ainsi comme une aire « entre » deux, intermédiaire, région non pas de la fusion mais au contraire de la

²⁰⁶ Ibid. p. 14.

séparation. Situé entre les subjectivités, il est ce qui conditionne l'intersubjectivité et le rapport des consciences. [...] C'est une aire tierce située entre monde virtuel et monde réel, entre raison et imagination, entre objectivité et subjectivité. L'espace transitionnel est une aire de jeu, au sens d'endroit utopique où « il y a du jeu », c'est-à-dire de l'espace entre : il est ce vide qui relie²⁰⁷".

Le Tiers-Lieux se fait alors l'espace transitionnel, entre ces deux mondes, celui des idées et celui du monde réel. Entre des individus différents, mais qui le temps du jeu démocratique se rassemblent pour faire quelque chose ensemble. C'est pour cela que dans l'expérience des Tiers-Lieux du programme est autorisé le jeu, et donc le déplacement possible des cadres du jeu par les acteur.ices qui y participent. La réussite du projet n'est alors plus définie par l'atteinte du but mais par ce que l'expérience fait émerger. En effet, ces espaces lorsqu'ils jouent leurs idées dans le réel, s'opère presque toujours un déplacement entre projets imaginés et conditions réelles dans lesquels ils s'inscrivent. Si les idées envisagent des chemins possibles, c'est sa négociation dans l'épreuve de l'action qui en fait sa richesse. En effet, l'un des critères qui nous a semblé essentiel aux configurations des projets des Tiers-Lieux, c'est la configuration d'un environnement négocié et négociable au sens où sont créées les conditions d'un environnement propice à la situation d'action. Les sensibilités diverses venant nourrir les limites formelles de l'action.

Par exemple, à l'Hermitage, si le projet de base était de créer un espace de rencontre dans le café associatif, il a eu un décalage dans la localisation de l'espace de sociabilité. Chemin faisant, c'est dans la forêt que les gens se rencontrent, se croisent et qu'iels partagent un univers commun avec des compréhensions différenciées. N'étant ni formulé ou défini, le collectif s'approprie cette idée, et reconfigure le projet. C'est par l'expérimentation que se dessinent alors les projets. Il n'est pas de rigueur de penser la forêt comme un espace appropriable par les usager.es (nous l'avons vu au préalable), c'est dans cette interstice que se joue l'expérience démocratique. C'est la capacité des collectifs des Tiers-Lieux à laisser le jeu des acteur.ices définir ce qui fait politique.

De la même manière à Prats de Mollo, c'est l'objet général de l'énergie qui devient un prétexte pour la rencontre. Autour de la fête s'agglomère différent.es acteur.ices et c'est leurs travail en commun qui réanime le sentiment de communauté. C'est dans

²⁰⁷ Explication du concept d'espace transitionnel de D. Winnicott par Leroy, Christine dans « Empathie kinesthésique, danse-contact-improvisation et danse-théâtre », Staps, vol. 102, no. 4, 2013, pp. 75-88.

l'expérimentation de ce qui fait société que les individus rejouent les règles instituées, et cette renégociation fait la richesse des configurations des Tiers-Lieux. Autoriser ces tentatives, c'est autoriser la renégociation constante du projet par l'entrée d'acteur.ices tierces ou bien même d'avis divergents au projet initial.

Le pouvoir d'agir dans les Tiers-Lieux, c'est donc cette autorisation à s'essayer aux projets. Sans que pour autant ceux-ci soient forcément compris en termes de réussite ou d'échec, cette simple existence de ces espaces d'expérimentations en font la prolificité. Cependant, la propension des Tiers-Lieux est dans cette force des idées qui en fait sa richesse mais aussi son danger. En effet, les projets peuvent parfois manquer de réalité et rester au stade de l'incantation. On énonce un projet sans qu'il n'ait une réalisation dans le monde. Si cette incantation a une valeur dans le simple fait qu'elle est autorisée à être pensée, l'univers de l'énonciation seule ne peut être un projet politique. En effet, ces espaces d'agitations idéelles portent parfois en leur sein leur propre décrépitude : celle de construire en amont le pourquoi en délaissant le comment.

Extrait de carnet de terrain

Lors de la réunion, nous abordons les différents projets sur lesquels s'investissent le collectif, nous en faisons alors l'inventaire. Beaucoup de projets sont énumérés. Cependant, lorsqu'est demandé leurs stades d'avancement, la manière dont les gens du collectif s'y investissent, les détails restent flous et lacunaires. Est demandé alors plus de précisions, et au fur et à mesure que la description de chacun avance, est vite mis au jour le fait que si ces projets sont tous intéressants, ils ne sont pas forcément avancés et restent au stade de projet. Lorsqu'est demandé l'implication du collectif en lui-même dans ce projet, un autre point devient saillant : le collectif connaît ces projets, les suit, mais n'est pas nécessairement impliqué dans leurs réalisations. Mais, les cite allègrement comme des projets auxquels ils prennent part en tant que contributeurs. Les projets défilent au fur et à mesure du temps qui passe, et beaucoup d'entre eux ont vocation à être dans le futur, mais ne sont pas encore "réalisés" ou "en cours de réalisation", seulement de l'idée. Ce qui n'est en soi pas une problématique d'avoir des idées ou des projets, mais ce qui nourrit la complexité c'est que lorsqu'au préalable nous avons demandé à quel projet le collectif participait ceux-ci étaient mentionnés comme des projets en cours, actifs, dont les répercussions étaient déjà visibles. Alors, qu'en vérité, ils sont des idées de comment faire avancer le projet d'intérêt général, mais les démarches de concrétisation ne sont pas nécessairement à l'œuvre. Opéré comme un examen de concrétude, ce listing est douloureux pour les membres du collectif mais aussi celleux qui en font l'examen, car s'opère une petite déception quant au chemin à parcourir et au flou d'avancement qui planait jusqu'ici sur les projets que certains croyaient plus "avancés".

De plus, une des grandes tendances de l'incantation, c'est de venir flouter les

frontières entre ce vers quoi on tend et ce qui existe. Si le processus incantatoire est

une étape de l'expérience démocratique, elle en est aussi un des leurres. En effet, en

rester au stade de l'idéel peut parfois créer un décalage entre les faits et l'espoir du futur

du but auquel iels tendent. Il ne s'agit pas ici de dire que le discours est faux dans le sens

où même si le discours communicationnel est fort, ce n'est pas nécessairement qu'il est

faux en substance (même s' il n'est pas respecté) mais qu'il est ce à quoi les acteur.ices

tendent.

Enquêté.e: « Il y a aussi comment on le fait, quel chemin on prend, est-ce qu'on part vers une SCIC, est-ce qu'on part vers autre chose et est-ce que vous êtes prêt à y

arriver, est-ce que vous êtes prêt à mettre les mains dedans ou pas. [...] Moi j'ai envie de m'impliquer là-dedans, c'est un projet qui me fait vibrer, je me dis si on change de paradigme c'est trop chouette quoi. Je veux en être, voir la naissance de

ce projet, fin, après avoir eu trois mômes, d'accoucher d'un truc comme ça, ça serait vraiment top. Et je pense que c'est très important de le réfléchir et de le réfléchir à

Enquêteur.ice: Et du coup vous en êtes où pour l'instant sur le conventionnement?

Enquêté.e: Non, mais je crois que x a eu deux ou trois entretiens avec l'organisme

de conventionnement, hm. Après, nous on va se mettre en ordre de marche avec x sur ce sujet-là à partir du mois d'avril en fait. Et je pense que les deux heures de 18 à 20, pour nous permettre de travailler tout les deux comment on l'envisage et comment on met en place les temps d'interactions avec les autres, mais je pense il

faut qu'on ait les idées claires sur ce qu'on veut, pourrait, ce qui est faisable ou pas

faisable, quelle directions on veut prendre..

William: Ca vous l'avez pas fait encore?

Laure : Pas encore, on a envisagé des choses, mais c'est encore brainstorming. »

Mais dans des cas plus poussés, l'incantation produit des fictions, qui, elles, sont

décorrélées du réel. Elle devient alors une illusion partagée et crue, qui tend à mettre en

danger les projets même des individus qui s'y investissent, puisqu'iels ne se confrontent

pas à ce qu'est leurs projets, mais à ce qu'iels aimeraient qu'ils soient.

Extrait du carnet de terrain

Lors de notre venue sur le Tiers-Lieux on nous a souvent répété que celui-ci était un lieu d'accueil inconditionnel et que chacun.e pouvait venir comme il le

127

souhaitait qu'il n'y avait aucun frein à la venue des personnes hors membres de l'équipe cœur. Cependant, nous y resterons une semaine, et si il y a bien des personnes qui y passent, il n'empêche que celles-ci sont plus ou moins proches des personnes de l'équipe coeur (membres de la famille, ami.es, collaborateur.ices présent.es pour un rendez-vous de travail). La venue de membre "extérieur" n'a pas eu lieu. Si à d'autres moments, le Tiers-Lieux accueille des personnes différentes en son sein, cela reste occasionnel. Lorsque je discutais avec l'une des personnes travaillant dans ce tiers-lieux, elle me déclare qu'encore beaucoup de personnes ignorent ce qui se passe dans ce lieu, en ont même encore peur en raison du passé qui lui incombe. Si d'autres évènements permettent la venue de ces personnes, il s'agit tout de même de souligner qu'elles sont présentes dans un temps délimité, organisé, et non dans une venue spontanée.

Cette dichotomie met en danger le Tiers-Lieux lui-même puisqu'elle l'inscrit dans un processus presque communicationnel, ce qui vient préempter un existant qui ne se concrétise pas, ou presque jamais. Le risque de rester au stade de l'invention, c'est de demeurer dans le monde de l'imagination, le monde des images et représentations du futur qu'on souhaiterait qu'il advienne sans se confronter au réel. La confrontation au réel étant la condition sine qua non pour l'appropriation à un public plus étendu.

III. 1. 3. Les processus d'innovation et principe de réalité

Il y a donc une différenciation à opérer entre invention et innovation. Il s'agit alors d'aller du côté de Schumpeter pour comprendre cette différence : "Innover est une question d'habileté à introduire une invention dans les relations sociales alors qu'inventer est une question d'habileté technique²⁰⁸". En d'autres termes, l'innovation n'existe aucunement sans appropriation dans un circuit plus large que celui à l'initiative de cette invention. Et, si dans les termes économiques, cela induit une introduction de l'innovation technique sur le marché et son appropriation en tant que bien marchandable, dans le champ social, il s'agit de sa capacité à être saisie, à être renégociée, appropriée, utilisée. Comme l'explicite Callon, l'innovation est donc un objet en "constante évolution, façonné réciproquement par ces dimensions sociales et techniques

²⁰⁸ PENIN J., « I. Joseph Aloïs Schumpeter. Père de l'économie et de la gestion de l'innovation ? », Thierry Burger-Helmchen éd., Les Grands Auteurs en Management de l'innovation et de la créativité. EMS Editions, 2016, pp. 13-36.

indissociables ²⁰⁹». C'est donc dans ce processus de discussions dans une agora plus large que se jouent les conditions du pouvoir d'agir. Les individus en convoquant leurs expertises expérientielles décuplent alors leurs puissances intrinsèques. Au lieu de composer avec les règles et les cadres qui peuvent réduire leurs espaces d'action, ils sont alors invités à définir elleux-mêmes les contours de leurs pratiques : une autorisation à l'expression de leur puissance. Celle-ci ne se fait pas sans compromis, sans confrontation aux espaces des autres qui participent aussi. Cela produit un ré-ancrage direct sur les manières de prendre part au réel. En effet, lorsque les individus sont sollicités à faire part de leurs pratiques rêvées, imaginées, cela leur donne une force d'agir. Ce glissement entre pratiques rêvées mais inassouvies (dû à l'incapacité à mettre dans le réel), verbalisation (première étape de réalisation) et mise en débat des conditions d'existence de ces pratiques, cela permet de créer un impact direct dans leurs vies. Il y a donc dans « toute pratique utopiste réelle, même la plus éphémère, mérite considération pour féconder de nouveaux rêves en avant. ²¹⁰ » donc une actualisation des capacités individuelles et collectives de changer les choses.

Mais le propre de l'innovation se situe dans cette configuration incertaine, dans la prise de décision dont rien n'indique si elle constitue un bon ou un mauvais choix, elle est l'expérience d'un chemin, qui n'aboutit pas nécessairement à la réussite. C'est l'expérience de la nouveauté et des chemins inexplorés qui fait des processus d'innovation des réseaux complexes et difficilement cernables. Il est donc difficile de ne pas rendre après coup un jugement sur les bien-fondés de telles ou telles décisions qui ont jalonné le processus. Cependant, ce sont ces itérations successives qui permettent d'explorer les différents chemins possibles. Les conditions de félicités des processus d'innovation sont conditionnées par les cadres de confiance permettant l'expérimentation. En effet, comme nous l'avons expliqué, les processus d'innovation ne se caractérisent pas nécessairement par une réussite du projet. Ils sont caractérisés par l'erreur, l'expérimentation et les diverses itérations, les doutes, les remises en question du projet. Cependant, ces espaces de doute, d'expérimentation ne peuvent advenir sans un cadre permettant cette incertitude. Or, les processus d'incertitude, à l'échelle des collectivités, des territoires ne sont pas la norme. On tend à mettre en place des projets

²⁰⁹ CALLON M., Éléments pour une sociologie de la traduction. La domestication des coquilles Saint-Jacques et des marins-pêcheurs dans la baie de Saint-Brieuc, L'année sociologique, 1986, 36. pp. 169- 208.

²¹⁰LALLEMENT M., Un désir d'égalité. Vivre et travailler dans des communautés utopiques, Le Seuil, 2019.

dont les issues sont plus définies, palpables, et quantifiables. Mais, sans cette innovation, il n'existe pas de possibilité de changement. Les Tiers-Lieux se retrouvent à cette conjonction entre vouloir expérimenter et faire aussi la preuve de leurs viabilités. Face à la manière dont se structurent usuellement les financements des projets, il existe une certaine coercition de l'imaginaire, confinée à l'expérience de sa réussite. Les Tiers-Lieux sont alors écartelés entre ce besoin de réussite pour prouver leurs valeurs et le besoin d'expérimenter, de se tromper voire d'échouer. Donc, pour pouvoir faire l'épreuve de l'opérativité des projets utopiques, il s'agit de les ancrer dans la réalité de terrain. Comme l'explique William :

"On s'est mis à faire tiers-lieux, pour désorganiser, parce qu'on en avait marre de faire des trucs organisés, et c'est là qu'on n'est pas audible, et on lutte comme une évidence, si tu veux tenir dans le temps, c'est bien joli de disrupter, si tu veux tenir la disruption après il faut réorganiser. »

Mais dans cette confrontation au réel, il s'agit aussi d'être en capacité de mettre en lumière les erreurs, mais aussi d'accepter l'échec. En effet, comme Sabine Directrice Générale des Services de l'Agglomération du Grand Guéret à propos des projets d'innovation :

« Sabine : Et puis expérimenter, ça c'est vraiment assez fort sur le territoire, on a une appétence pour l'expérimentation, voilà. Par contre, ce qui mérite aussi d'être un peu plus poussé et.. l'intérêt aussi, tous les acteurs qu'on a dans les tiers-lieux [...] vous parlez du droit à l'erreur, mais du droit à tâtonner ! Et aussi à des fois à pas insister, parce que aussi, des fois le revers de ces techniques.. de cet accompagnement, c'est de ne jamais s'arrêter. C'est être capable de dire, on a eu une bonne idée, mais on la met en suspens.. peut -être qu'elle a vocation à être portée autrement, c'est un peu le risque que je vois sur ces techniques-là, lorsque l'on est plus du tout focalisé sur les objectifs de résultats, c'est qu'on ne s'arrête plus, et on ne sait plus à quel moment on perd de l'énergie, et aussi de la santé, voire même peut-être à terme de la crédibilité qui peut avoir un impact fort sur plein d'autres choses. »

Les projets des Tiers-Lieux sont donc en tension constante entre mise en route de l'imaginaire et l'épreuve du réel - qui produit parfois des désillusions et des frustrations, notamment lorsque les individus à l'origine de ces démarches s'impliquent corps et âme.

III. 2. De l'imaginaire à la concrétisation : à quels enjeux les Tiers-Lieux se confrontent dans le réel?

Si les Tiers-Lieux proposent ce "pas de côté²¹¹" servant à renégocier les normes établies sur des sujets (tels que la santé, la gestion forestière, le service public, l'énergie, etc.), ils ne sont pas exempts des réalités socio-économiques nécessaires à la réalisation de leurs projets. Si Foucault explicite par le concept d'hétérotopie des espaces inscrits dans un temps autre, des lieux à l'intérieur d'une société mais qui se voient obéir à des règles qui sont autres (tels que les asiles, les prisons ou les maisons de retraite), les Tiers-Lieux s'ils peuvent être ces espaces renégociés, ils sont tout de même ancrés dans une société ordonnée, régie par des règles. Dans le cas de figure du programme, nous est donné à voir ces espaces de réflexions politiques, de propositions d'actions visant à renégocier l'ordre établi. Ces moments de réflexivité sur les pratiques s'inscrivent dans une temporalité parfois courte, car elles ne peuvent perdurer dans le temps puisqu'elles ne sont pas totalement extraites de la société. Cependant, les Tiers-Lieux observés adoptent une identité double, une forme de poupées russes de ce que la réalité des Tiers-Lieux représente. De prime abord, comme un réceptacle global qui regroupe en son sein une pluralité de projets dans lesquels se trouve cette proposition de "faire tiers-lieux", localisée dans les projets liés au programme "Pouvoir d'Agir en Tiers-Lieux". Cependant, la gestion de ce réceptacle à des coûts (humains, temporels, etc.) qui viennent parfois empiéter sur la capacité des acteur.ices à se mobiliser pour ces projets. De manière organique, il existe une porosité entre les réalités économiques, territoriales, sociales et leurs espaces d'utopies politiques avec laquelle il est parfois difficile de composer. En effet, l'utopie voulue vient parfois être mise à mal par la contrainte gestionnaire qui vient s'incorporer à la gestion d'un lieu, aux besoins économiques du collectif, aux enjeux personnels et parfois des freins liés aux territoires. Lors de nos immersions dans ces différents Tiers-Lieux, nous avons pu observer les entraves avec lesquelles les collectifs composent pour réussir à faire tenir idéal et réalité. Nous nous attacherons dans cette partie à retranscrire la difficulté que celleux-ci rencontrent à composer avec les différents mondes : ceux souhaités, et ceux imposés.

²¹¹ RICOEUR P., L'idéologie et l'utopie, Paris Seuil, 1997.

III.2.1. Repolitiser l'existant, s'ancrer sur le territoire

L'ancrage sur le territoire module la pratique des Tiers-Lieux. C'est l'un des points saillants qui ressort de notre exploration, c'est cette importance de l'environnement qui module la pratique, et qui est indéfectible de la manière dont se structurent les projets des Tiers-Lieux. A l'inverse d'une conception du territoire comme délimité géographiquement, l'enjeu des Tiers-Lieux se situe dans cette imbrication dans un espace social vécu. L'espace est donc une construction sociale régie par des codes, des représentations, des histoires et des individus. Soit la notion de territoire est à comprendre comme un mode de spatialisation qui ne peut se défaire du maillage qui est présent, d'une construction de réseaux individués, qui porte une représentation collective et individuelle de ce qui vient à se jouer sur l'espace. En d'autres termes, un espace n'est jamais neutre, il est pétri par des interactions qui sont constamment renégociées par les acteur.ices. De ce fait, une des conséquences de ce constat est donc une identité singulière et non réplicable des enjeux d'un territoire par rapport à un autre. De cette manière, il semble alors évident que les Tiers-Lieux (en tant que configuration sociale) se font le reflet des enjeux du territoire, et les représentent dans leurs histoires, leurs conflictualités. L'enjeu étant alors de se faire l'outil du territoire pour se réinventer, donc « il ne s'agit pas de localiser dans un espace préexistant un besoin ou une fonction, mais au contraire de spatialiser une activité sociale, liée à une pratique dans son ensemble, en produisant un espace approprié. 212 » Les enjeux des projets d'intérêts généraux des Tiers-Lieux du programme "Pouvoir d'Agir en Tiers-Lieux" visent à répondre à ce que l'identité du territoire témoigne. De la même manière que la démarche "Place Making²¹³", l'enjeu est donc de "matérialiser les identités sociales, culturelles et physiques d'un milieu par les gens qui l'habitent²¹⁴". C'est donc à partir des réalités effectives des territoires que l'on peut envisager d'en proposer une réinterprétation, "d'espérer à partir du réel²¹⁵". Sur chacun des projets se joue une renégociation des enjeux du territoire. A Prats de Mollo, nous l'avons vu précédemment,

²¹² LEFEBVRE H., Espace et politique, Paris, Anthropos, 1972, p.21.

²¹³ Project for Public Spaces, « What is Placemaking? » [« Qu'est-ce que le placemaking ? »], 31 décembre 2009.

²¹⁴ CASTELLO L., Rethinking the meaning of place: conceiving place in architecture-urbanism [« Repenser la signification du lieu »], Farnham, Ashgate Publishing, coll. « Ethnoscapes », 2010, p.256.

LALLEMENT M., RIOT-SARCEY M., "Entre réel et utopie concrète", Grand entretien dans la revue Les mondes du travail, n°23, Novembre 2019 - Avril 2020.

la thématique de la gestion de l'énergie préexiste au projet de Tiers-Lieux. L'histoire de la gestion énergétique étant une thématique prégnante dans le village, les enjeux de la renégocier y sont tout aussi forts. Les nouveaux elles arrivant es sur ces thématiques se doivent de composer avec les forces en présence, les dynamiques territoriales, et les maillages politiques et économiques qui en découlent. Cette renégociation entraîne nécessairement des clivages. Puisque, comme Marion - à Prats-de-Mollo- l'explicite, ces projets constituent une forme de "contre-pouvoir" d'agir. Il vient se frictionner avec l'existant, viennent discuter l'établi pour en proposer un autre modèle. Comme nous avons pu le voir, cette négociation entraîne des résistances avec les forces en présence et aboutit parfois à des conflits. Mais ces interactions produisent toujours des effets, et dans le projet de Prats-de-Mollo, cela a permis de déplacer le regard des acteur.ices vers d'autres initiatives qui sommeillaient et de valoriser d'autres espaces, existants, mais dont le signal était plus faible. Par ces mouvements créés se sont nouées des amitiés, des liens qui ont permis d'autres potentialités, telles que la mise en exergue des savoir-faire tels que celui du potier, du maquettiste, à travers le prisme de l'énergie. A l'Hermitage, si la forêt est un lieu commun des habitant.es, la négociation avec l'existant est aussi complexe. Perçue comme une démarche de "parisiens²¹⁶", le village résiste aux démarches du Tiers-Lieux, qui tente d'avancer parfois, sans les habitant.es, ou sans une acculturation assez poussée des enjeux qui s'y jouent. En effet, comme nous le déclare Mathilde²¹⁷ : "Il y a des habitant.es du village qui croient encore qu'il y a des lépreux dans le bâtiment et qu'il ne faut pas y aller". Si certains s'impliquent dans le projet de la forêt car iels y ont des intérêts communs, et se sentent touchés par le projet de commun d'usage forestier, l'espace physique du Tiers-Lieux ne semble pas être forcément l'endroit le plus mobilisé et approprié du territoire. Mais c'est dans l'intuition qu'a eu le collectif de faire de la forêt un enjeu que se dessine l'aspect collectif et politique de leurs configurations sociales. Si nous avons pris ces deux exemples, c'est notamment pour mettre en lumière les enjeux politiques sur des territoires considérés comme "ruraux", ainsi que les démarches mises en place par les collectifs des Tiers-Lieux pour faire lien avec un territoire qui n'accueille pas toujours les démarches proposées de manière uniforme. En effet, les Tiers-Lieux viennent poser des questions sur les modalités de gestion, alors

²¹⁶ Verbatim informel recueilli lors de la battue organisée par l'association de chasse et le Tiers-Lieux l'Hermitage.

²¹⁷ Le statut et le nom de l'enquêté a été changé afin de protéger son anonymat et de respecter la confiance qu'elle a bien voulu nous accorder en partageant son témoignage.

iels réactivent des conflits et des renégociations. Les Tiers-Lieux sont envisagés comme des exhausteurs des enjeux politiques des territoires. Il y a donc un dialogue nécessaire entre l'existant in situ et l'envie d'ailleurs qui ne peuvent fonctionner que de pair. L'utopie seule étant "synonyme de fuite dans l'imaginaire²¹⁸" et dans des "rêves stériles²¹⁹", et le simple constat de l'existant ne proposant pas de changement, ne permettant pas de "percevoir dans le présent le possible ignoré²²⁰". Les projets des Tiers-Lieux s'envisagent alors comme des espaces de critiques de l'existant permettant un potentiel dépassement de la réalité. Mais de cette manière, la réalité n'est toujours mieux dépeinte que par celleux qui la vivent, et sont les plus outillés pour la déconstruire car iels en connaissent chaque recoin, et chaque caractéristique. C'est toute la différence avec un projet qui ne compose pas avec l'existant, il vient alors appliquer au réel des caractéristiques qui lui sont indifférentes, et alors ne produisent pas de sens pour le territoire. En effet, comme l'explicite Daniel, un élu de la collectivité en rapport direct avec la Quincaillerie:

" Daniel : Qu'est-ce que vous voulez, nous le tiers-lieu il est parti de la base, de l'usage de rencontre.. voilà, donc c'est.. c'est, on a construit quelque chose qui ne correspondait pas à un cahier des charges, on a construit quelque chose tel qu'on pensait qu'il fallait le faire, et après on l'a réadapté en fonction des gens qui venaient, des usages et des besoins. Donc, moi j'ai aussi laissé cette liberté-là, à Julien le concierge, c'est pour ça que c'est le poste le plus important dans un tiers-lieux, très clairement, alors que nous étions dans une collectivité, et que normalement il devrait obéir à son chef, etc. Je lui ai laissé cette autonomie et cette indépendance de pouvoir après réorienter les choses, mais ça part bien de la base, et on n'a pas répondu à un cahier des charges même si à un moment donné on a répondu à des appels d'offres... ou des appels à manifestation d'intérêt, pour capter de l'argent, qui nous aidait pour avoir des recettes, mais en tout les cas c'est comme ça. Donc demain, faire des tiers-lieux qui correspondent « je veux mon tiers-lieux » il faut qu'il y ait ça, ça, ça, cahier des charges » bon... Et on le voit d'ailleurs, on sait qu'il y en a qui ne marche pas. Parce que quand ça vient... parce que quand c'est top down, ça ne marche pas. Bottom up ça marche mais top down.. c'est rare.. voilà. Donc, si il n'y a pas un minimum d'adhésion, ou de public ou de citoyens qui s'emparent de ce sujet-là pour l'accompagner, et bah le tiers-lieux il vivra et il mourra assez rapidement. Ca ne peut pas.. Pour moi, ça ne peut pas. [...] Mais c'est bien parce qu'il y a des noyaux communs. Communs entre les différents tiers-lieux, mais après chaque lieu doit correspondre à son territoire, et il doit devenir ce que les gens du territoire veulent qu'ils deviennent, et si il n'y a pas ça

⁻

²¹⁸ BUSQUET G., « L'espace politique chez Henri Lefebvre : l'idéologie et l'utopie » ["Political Space in the Work of Henri Lefebvre: Ideology and Utopia", translation: Sharon MOREN], justice spatiale | spatial justice, n° 5 déc. 2012-déc. 2013.

²¹⁹ Ibid.

²²⁰ Ibid.

ça meurt, c'est sûr, voilà, il peut exister une définition de base et d'un lieu commun. Dans tous les cas un tiers-lieux, sur le territoire où l'on est, si.. pour moi, c'est mon point de vue, si il correspond vraiment et si il est en phase avec son territoire, il est forcément différent du tiers-lieu d'à côté, si c'est pas ça à mon avis, il va pas durer. [...] Mais c'est aussi un lieu où on peut venir juste pour venir, en ayant aucune idée précise, venir boire un café, voir des gens, discuter, etc. etc. Tiers-lieux entre la maison et le lieu de travail où finalement ce qu'on a connu quand on était plus jeune, ce que vous n'avez pas connu vous, les Maisons de la Jeunesse et de la Culture, les MJC, c'est aussi comme ça, on allait dans ce lieu-là, quand on savait pas où aller, pour des raisons précises, on savait qu'on allait voir des gens, découvrir, discuter, échanger et puis simplement trouver quelque chose à faire et on y revenait aussi, donc c'est ça.. Si il n'est pas ancré dans son territoire, alors les gens ne viendront pas. Ils viendront que si ils ont besoin d'une chose et puis ils repartiront, alors que si il est vraiment ancré dans son territoire, alors les gens viendront, même si ils n'ont rien à y faire. Les gens viendront parce qu'ils s'y sentent bien, parce qu'ils discutent, parce qu'ils se sont approprié quelque chose, c'est aussi un peu... C'est aussi un peu à eux. C'est ça pour moi un tiers-lieux. Donc, après... moi je me sens pas habilité pour dire "ça c'en est un, ça s'en est pas un." Bon, je veux dire c'est vraiment un usage de quand on y est, donc on sait si c'est ça quelque part ou pas. "

L'ancrage sur l'existant et sur le territoire étant une caractéristique essentielle pour allier utopie et concrétisation. Il semble essentiel de prendre en compte l'usage que font les personnes des projets des Tiers-Lieux permettant de différencier entre des projets appropriés qui permettent aux individus, sur lesquels s'ancrent les pratiques des Tiers-Lieux, d'en extraire une valeur d'usage, et des projets qui suscitent une valeur d'échange, incantant une performativité du lieu. En effet, ici se joue une subtilité qui semble cependant être essentielle dans l'outillage des pratiques des Tiers-Lieux. La "valeur ajoutée" des Tiers-Lieux ne réside pas dans l'incantation de faire exister un Tiers-Lieux par sa simple appellation mais par la capacité des habitant.es de se saisir de cet outil. Sans cela, on retombe dans une valeur d'échange - autrement dit - on vient chercher un service pour lequel on paye ou on est en bon droit de le recevoir car dans les clous d'une législation. Soit un processus défini, cadré. Or, la valeur des Tiers-Lieux réside dans cette proposition de renégociation de ce qui fait institution, dans cette concrétisation d'un outil qui permet aux habitant.es de redéfinir les contours de leurs pratiques jusqu'alors instituées. C'est la porosité des règles des Tiers-Lieux qui leur permet une certaine autonomisation des enjeux de celui-ci. Sans cela, le pouvoir d'agir n'est plus, puisque cette autorisation au rêve passe nécessairement par un affranchissement de ce qui est établi comme la norme. Un des dangers de la normalisation des processus des Tiers-Lieux réside ici dans cette uniformisation de ce

qu'est censé représenter un tiers-lieux, dans cet affranchissement de l'existant. En effet, comme l'explicite Serge, un élu local en lien avec le Tiers-Lieux de la Quincaillerie:

«Serge: Le pari il est là, comment on peut utiliser un outil comme le tiers-lieux, à la limite c'est pas le tiers-lieux c'est les gens qui sont dans le tiers-lieux, les toits et les murs on s'en fout de ça (...) ça me fait penser les tiers-lieux, vous savez il y a trente ans de ça, quand chaque commune voulait sa salle polyvalente, et, vous imaginez pas le nombre de collectivités qui viennent nous voir... Et à chaque fois on leur dit : « vous partez de quoi ? » « Qui est partant dans, sur votre territoire, sur votre commune ? » A la limite ça peut être la société de chasse, pourquoi pas ! Et c'est pour ça normalement que chaque tiers lieux est différent et qu'il faut surtout éviter le.. à ce qu'il y ait une trame nationale qui reconnaisse les tiers-lieux, ça serait de la folie furieuse, donc effectivement, le parti pris est là et on commence à le voir... »

Lors de nos entretiens, un des enjeux qui ressort, c'est cette capacité des individus à se saisir des enjeux que proposent les Tiers-Lieux. Mais de la même manière qu'on ne peut dupliquer une situation, il n'y a pas de format générique permettant une réplique du Tiers-Lieux. Les outils peuvent être semblables, mais l'ensemble de ce qui compose un Tiers-Lieux est proprement singulier. C'est notamment ce qui se donne à voir dans les six Tiers-Lieux du programme, leurs natures, leurs collectifs, leurs constructions et leurs projets sont complètement différenciés, mais ils ont en commun cet attachement à rendre sensible les enjeux du territoire. De la même manière, c'est en observant les capacités transformationnelles des Tiers-Lieux qu'il s'agit d'observer leur pertinence, comme l'explique Sabine, Directrice des Services de l'agglomération de Guéret:

"Sabine : Dans un territoire où on est obligé d'avoir une forme de frugalité, c'est-à-dire avec des ressources qui diminuent, nos choix d'investissements, il va falloir qu'ils aient vraiment un impact et une résonance qui soit le plus juste et équitable possible, et de dire à un moment, c'est la population qui fait partie des signaux de choix et pas simplement l'expertise ou la capacité budgétaire, c'est deux fois plus intéressants.. parce que sinon, on ne fait pas de la politique locale.. On va à l'Etat, on s'abrite derrière les lois et les règlements, et puis on déroule le truc. Et localement, on n'arrête pas de dire, on est un service public local, et paradoxalement on se retrouve avec des contraintes financières et réglementaires et finalement la voix du citoyen, elle n'est pas.. plus entendue... et je trouve que l'intérêt de ce tiers-lieux c'est de pouvoir dire... bah oui, si on est dans une politique publique locale c'est qu'à un moment, on est capable de monter ensemble un outil de concertation, de consultation, appelons ça comme on veut, il peut y en avoir plusieurs! Et à un moment, on est capable de dire stop, on va dans le mur, ça correspond peut-être à un territoire, on a peut-être un financement, mais nous ça nous convient pas, on peut se réinterroger c'est quoi le développement économique

sur un territoire comme le nôtre." Verbatim extrait d'un entretien formel avec Sabine dans son bureau

L'une des mises en garde qui est sous-jacente au propos de Sabine, c'est bien cette capacité à interroger la pertinence des projets au regard de l'existant et leurs capacités à mettre en lumière la critique. En effet, un des axes de danger est cette incapacité liée à un affect parfois trop fort aux projets de remettre en question leur pertinence sur le territoire, et sur la capacité qu'ils ont de transformer quoi que ce soit. Au cœur de la pratique des Tiers-lieux, comme nous l'avons explicité auparavant, c'est cette capacité à stimuler l'imaginaire pour faire advenir des possibles meilleurs, ou du moins en imaginer la capacité. Les collectifs rencontrent des difficultés lorsque la manière dont iels avaient envisagé le projet ne concorde pas avec la réalité des territoires et des personnes, qui dans ce cas là, peuvent s'y opposer. Se pose alors la question de savoir s' il faut se battre pour faire advenir ces imaginaires, ou coopérer face à une résistance qui témoigne, parfois, d'une incompatibilité avec le territoire. En effet, faisant parfois face à une incommunicabilité, il est parfois difficile pour les collectifs de remettre en question leur démarche puisque le projet est investi par des affects, des espoirs de changements de paradigmes, des imaginaires révolutionnaires. Ce qui parfois tend à ne pas permettre de mettre en lumière le manque de cohésion que leurs projets génèrent sur le territoire et sur l'existant. Alors, se joue une double problématique : vouloir continuer un projet, avec celleux qui voudront (groupes amoindris mais plus motivés) et risquer un repli sur soi, ou une capacité de bifurquer, de modifier les modalités d'actions pour permettre de nouveaux projets, de nouvelles idées ou même parfois d'être en capacité d'arrêter le projet car, dans le temps, ne faisant plus sens avec les enjeux du territoire actuels. Les projets des Tiers-Lieux, lorsqu'ils sont incarnés par des collectifs, se doivent de composer avec ces paradoxes. Ces paradoxes vécus quotidiennement viennent parfois mettre à mal les pratiques des collectifs eux-mêmes qui doivent allier les contradictions, réunir des temporalités inconciliables, rendant parfois leurs rôles individuels difficilement soutenables.

III.2.2. Travailler en Tiers-Lieux, l'impossible concordance des temps.

L'une des conceptions qui traverse les tiers-lieux tient aussi de l'injonction au mouvement constant. Conceptualisés comme des espaces de transitions, les gens passent, changent, s'investissent, bifurquent, restent, questionnent... C'est dans cette agitation que le tiers-lieux fait œuvre, notamment dans les cas de figure observés, dans ces projets politiques d'expérimentations démocratiques entre des personnes d'univers différents voire contradictoires. Cependant, cette rencontre est soumise à une certaine temporalité, elle ne s'exerce pas tout le temps, elle est parfois le fruit du hasard :

Extrait du carnet de terrain

Lors de mes nombreuses heures passées à la MYNE durant mon service civique, il est important de noter le nombre de personnes que j'ai pu y rencontrer, avec des profils souvent très variés, et des discussions allant de la nanotechnologie, à l'aquaponie, en passant par la refonte du droit pour les personnes en situation de handicap, aux démarches militantes pour la préservation de l'eau. Les statuts des personnes restant assez variés, mais majoritairement issus de milieux intellectuels, ou associatifs. Cependant, une des éléments qui m'a énormément marqué, c'est l'aléatoire de ces rencontres. En effet, de nombreuses fois, des groupes différents se réunissaient autour de la table. L'un venu pour organiser une rencontre dans le cadre d'un projet professionnel, d'autres autour d'un projet militant, ou encore d'autres venu.es par curiosité. Ce qui modelait de manière assez originale les repas, puisque les sujets de discussions étant assez diversifiés, et cela permettait de rencontrer des personnes parfois assez éloignées de soi en termes de points de vue, de sujets d'intérêts ou même de parcours biographique. Mais cet aléatoire se donnait à voir aussi dans le quotidien puisque l'on pouvait passer d'un repas partagé à une vingtaine de personnes ne venant pas nécessairement pour la même raison, à un repas à deux personnes. Ces aléas montrent la diversité des configurations données à voir à la MYNE, qui fluctuent en fonction des individus qui la traversent. Cette dimension aléatoire montre les différents rythmes qui modulent le quotidien du tiers-lieux à la MYNE. Organisé sommairement avec une prévention sur la venue des personnes sur le canal "RocketChat", en stipulant qui est là, qui iels invitent. Ce caractère assez aléatoire de la rencontre montre les différences d'intensité vécues au quotidien minois, avec des accélérations, lorsque c'est une période très fréquentée, et des ralentissements qui permettent d'expérimenter d'autres choses, à plus petit comité.

Comme l'explique un acteur dans un des Tiers-Lieux de la Creuse que nous avons eu l'occasion de rencontrer sur notre route et qui nous a déclaré "on arrive parfois à

faire tiers-lieux, sinon, le reste du temps on est un restaurant²²¹". En effet, s'opère une dichotomie entre ce qui est un Tiers-Lieux représenté par un lieu et la pratique "Tiers-Lieux" qui se traduit aujourd'hui par ce "faire tiers-lieux".

C'est l'un des objets de discorde entre les différentes idéologies nichées dans le mouvement des Tiers-Lieux. Celleux affilié.es au mouvement "Tiers-Lieux Libre et Open Source" considèrent que les tiers-lieux ne sont pas des lieux, mais des configurations sociales qui permettent de créer des projets, de s'organiser ensemble. Les lieux sont utiles à la pratique "Tiers-Lieux" mais il n'en sont pas l'essence. Pour illustrer le propos, il s'agira de reprendre la métaphore utilisée par William²²²:

"Les Tiers-Lieux c'est des usines de boulons, quand tu es dans une usine, tu vends l'usine ou les boulons? Ce qui t'intéresse c'est les boulons, pas l'usine, tu t'en fous de l'usine. Mais t'as besoin de l'usine pour faire tes boulons."

Il s'agit cependant de souligner que ce qui désigne "Tiers-Lieux" en France ne se circonscrit pas à cet idéal. Les Tiers-Lieux dans le langage commun désignent des espaces circonscrits entre quatre murs, où l'on "fait tiers-lieux". Et comme l'explicite William :

"Un Tiers-Lieux ça peut durer une journée, une semaine, un an, 5 ans mais rarement 10. C'est comme si on faisait une bulle dans lequel tout ce qu'on fait pas dans la société (se parler franchement, aller très vite, mélanger du social, de l'économie) alors que dans la société, c'est un paquebot, ça va très lentement : et du coup à force de jongler avec l'injonglable et bien ça crée des burn-out , et y'en a toujours qui payent les pots cassés."

Et cette complexité nous est donnée à voir dans les Tiers-Lieux du programme qui se voient composer avec d'irréconciliables temporalités. A vouloir être exemplaires et justifier de leurs pratiques de Tiers-Lieux dans leurs lieux, iels se frottent à une tension de l'exceptionnel, de l'événement et de la rencontre permanente. L'implicite du faire tiers-lieux implique un retour à la normalité, mais ce retour à la normalité semble aller à l'encontre du projet politique transformationnel, ce qui vient générer de la tension lorsqu'est tenté de l'inscrire dans une quotidienneté. Cela implique alors une mise en danger de celleux qui s'impliquent, car, pour faire coïncider les temporalités de la réalité

²²¹ Verbatim rapporté lors d'une discussion informelle avec le fondateur d'un Tiers-Lieux de la Creuse.

²²² Il est important de rappeler que William est l'un des représentants des Tiers-Lieux Libre et Open Source en France.

à celle de leurs idéaux, il se retrouvent à "ne plus compter leurs heures²²³", "à vivre à mille à l'heure²²⁴", participant à un épuisement au travail souvent mentionné dans l'univers des Tiers-Lieux. Mais cette implication émotionnelle est liée au fait que les projets portés sont des projets que les acteur.ices portent personnellement.

Car un point saillant, dans les six projets du programme, c'est qu'ils sont incarnés par une vision, souvent issues d'un.e ou deux personnes du collectif, qui essayent de le diffuser à l'ensemble. S'observe dans ces dynamiques, une individuation des projets. Guillaume un contributeur de la MYNE déclare même que "si il n'y a pas de personnalité qui s'impose et bien ça ne peut aller nulle part²²⁵". Et ces personnalités sont souvent en responsabilité (par choix, mais aussi par le collectif qui compte sur elleux) de l'animation du collectif. Lorsque l'on demandera à certain.es d'entre elleux, le régime de justification tient souvent du fait qu'iels portent le projet sur un régime émotionnel, et qu'iels sentent qu'iels n'ont "pas le choix²²⁶", et que "si je le fais pas, qui le fera?²²⁷"

L'incarnation dans un projet tient de ce processus de motivation de la représentation. Leur rôle est alors de faire "apparaître une force d'interprétation de la réalité, dans une société souvent opaque qui a du mal à se comprendre. Il s'agit de rendre la société plus lisible, de lui donner une forme sensible et un sens intelligible²²⁸". Ces processus sont courants dans les Tiers-Lieux car, comme nous l'avons explicité auparavant, la force des Tiers-Lieux tient dans cette motivation de l'imaginaire, dans cette conviction étendue d'une capacité à modifier le réel, l'établi. Cet engouement se situe presque toujours dans une ou quelques personnes qui intègrent aux projets les justes sensibilités pour donner aux individus qui gravitent les outils de leurs implications. En effet, l'implication ne se faisant jamais seule, elle est toujours motivée par des raisons, des marqueurs qui justifient leurs engagements. Les personnes qui endossent ce rôle dans les Tiers-Lieux sont communément appelées "concierge", ou portent en elles cette capacité de mobilisation. Ce sont ces personnalités centrales qui sont souvent les tenancières de plusieurs rôles au sein du projet du Tiers-Lieux. Comme il est explicité sur Movilab: "Le concierge accompagne les usagers dans la découverte et

²²³ Verbatims informels récoltés de manière récurrente dans les différents Tiers-Lieux, ce qui met en lumière une généralisation des capacités de travail qui ne se séquence pas uniquement au cadre "formel" des heures de travail.

²²⁴ Ibid.

 $^{^{225}\,\}mbox{Verbatim}$ récolté lors d'un entretien formel avec Guillaume, contributeur de la MYNE.

²²⁶ Verbatim récolté lors de discussions informelles autour de leurs rôles dans le Tiers-Lieux.

²²⁷ Ibid

²²⁸ https://www.liberation.fr/tribune/1995/03/02/de-l-incarnation-en-politique_128555/

l'appropriation progressive des apports du «collectif» notamment le partage de réseaux, de compétences et d'expériences. Sans une intervention même légère, les interactions entre usagers peuvent ne rester qu'au niveau de la cordialité sans forcément entrer dans «l'intimité» des projets nécessaires à la co-construction de ces derniers. La communauté a besoin d'être animée pour produire des effets. Le travail du concierge regroupe ainsi une grande diversité d'opérations : l'animation de communauté, mais aussi la gestion administrative (enregistrement des abonnements, facturation, etc.), la communication commerciale (alimentation du site Internet et des réseaux sociaux, rédaction de communiqués de presse, relation avec les partenaires financiers), puis la gestion de l'espace et du matériel (aménagement du lieu, réservation des salles, gestion des problèmes informatiques, nettoyage du lieu).²²⁹" Cependant, une des dimensions qui n'est pas relatée dans cette définition, c'est l'implication émotionnelle forte que ce rôle engendre. En effet, si il est mentionné que "ce n'est pas un métier, mais un rôle", force est de constater que dans la majorité des Tiers-Lieux observé, la centralité de ce rôle en fait un métier en raison de la nécessaire implication émotionnelle qu'il nécessite mais aussi car il regroupe un panel large de tâches qui, pour la survie économique des personnes, en font un métier. Mais c'est ici que se joue un paradoxe, la conciergerie est un métier dont on tait le nom. En effet, chaque "concierge" est propre au Tiers-Lieux dans lequel il s'investit et inversement. Se joue alors une part forte d'implication aussi bien personnelle, émotionnelle qu'intime. Comme l'explicite Julien de la Quincaillerie :

"Julien: Pour moi la Quincaill' c'est pas qu'un travail, c'est un projet de vie en fait. On m'a toujours dit que j'avais de la conciergerie naturelle en moi, que j'aimais faire le bien commun, que j'aimais les gens, et que je suis profondément humaniste à la base. Et je pense que c'est ça ma première qualité. J'aime les gens, j'ai pas d'a priori sur les gens. Mais j'ai cette faculté à connecter le vivant, à trouver le bon côté des personnes, dire putain, il y a peut-être un potentiel à ce que tu rencontres telle ou telle personne, parce que ton potentiel, ton idée... voilà, je suis assez binaire comme mec, je mets en relation.[...] Moi j'ai déjà pensé à partir, mais il y a quelque chose qui est viscéral... Si je pars de la Quincaill', je perds un équilibre."

Il y a alors une forme de tension qui se crée autour des délimitations floues entre ce qui relève d'une vie professionnelle, d'une vie militante, d'une vie associative et d'une

²²⁹ Description issue de la page Movilab - dictionnaire des ressources libres des Tiers-Lieux - décrivant la "conciergerie": https://movilab.org/wiki/La_conciergerie

vie personnelle. Le processus Tiers-Lieux est souvent proposé par les plus militants comme un "way of life²³⁰". Dans cet imaginaire, le projet politique s'immisce dans tous les pans de vie, dans toutes les sphères composant le quotidien des personnes qui s'y impliquent. Comme l'explicite Henri Lefebvre et Ivan Illich "travail, loisir, vie familiale, vie privée, vie publique "forment un tout" colonisé par le capitalisme²³¹", le travail d'expérimentation citoyenne que proposent les Tiers-Lieux indique alors une forme de renégociation de la quotidienneté. Cependant, cette hybridation des différentes tâches vient parfois mettre en tension les différentes activités, les différentes tâches qui incombent aux travailleur.euses, qui se retrouvent parfois perdu.es, et ceci est dû à une indéfinition des différentes tâches à accomplir, tout cela sans une fiche de poste distinguée. En effet, comme nous avons pu l'observer lors d'une réunion dans un des Tiers-Lieux, membre du programme, est venu s'adosser à leurs tâches habituelles d'autres tâches inhabituelles, ce qui a augmenté leurs charges de travail. Se joue aussi ici, le fait que le temps de travail est hybridé entre plusieurs missions qui ne sont pas nécessairement dans la fiche de poste, et le travail devient multifonction, multitâche. L'identité au travail n'est pas sectorisée mais "touche à tout", ce qui peut être épanouissant, mais dans la même verve peut être fatiguant, et peut créer un sentiment de survol des envies et des projets dans lesquels iels souhaitent s'investir. Comme le déclare l'une des salariés de l'association : "J'ai moins de temps sur certaines missions, donc je les fais mal²³²". Pour pallier ce manque, la solution qui sera énoncée de nombreuses fois, c'est la nécessité d'augmenter les effectifs pour soulager la charge de travail des différentes personnes : "Il faut vraiment qu'on embauche quelqu'un²³³"; "on a besoin d'un poste en plus...²³⁴"

Si les Tiers-Lieux comme l'imaginait Oldenburg sont des espaces qui ne sont ni les lieux de domicile, ni les lieux de travail, et qui se logent entre cette dichotomie de l'espace privé et de l'espace public. Il s'agit de re-questionner cette définition selon deux prismes. Le premier celui de se demander pour qui, cet espace est-il un espace de "répit" entre ces deux espaces quotidiens, car celleux qui l'animent se voient toujours incombés de ce double mouvement de travail, comme d'intimité. Le deuxième est de

²³⁰ Article de Movilab sur la conciergerie : https://movilab.org/wiki/La conciergerie

²³¹ Propos rapporté de l'article de G.PRUVOST. « Modes de vie alternatifs et engagement », Bertrand Badie éd., En quête d'alternatives. L'état du monde 2018. La Découverte, 2017, pp. 218-224.

²³² Verbatim informel récolté lors d'une réunion d'équipe dans un des Tiers-Lieux membre du programme.

²³³ Ibid dans le même tiers-lieux.

²³⁴ Ibid.

réinterpréter les propos d'Oldenburg, si ces Tiers-Lieux dont il parlait, sont une nouvelle formation des constructions de la quotidienneté, cette indéfinition produit aussi des effets. Le travail en Tiers-Lieux est donc l'objet de modification des temps de travail, des lieux de travail, des lieux de l'intime. Les Tiers-Lieux diffusant cette idéologie que le travail et l'intime ne sont pas dissociables mais qu'ils sont les composantes nécessaires d'un tout. La proposition des Tiers-lieux semble se situer là, non dans un retrait comme certains mouvements militants, mais dans un "exercice de collage hasardeux²³⁵", qui vient à flouter les délimitations, les hybrider, les discuter. Cependant, dans la pratique, ce décloisonnement et cette imbrication de ces différents mondes originellement cloisonnés, séparés - vient produire une communalisation des enjeux privés, publics, individuels, collectifs, etc. Les Tiers-Lieux deviennent alors des espaces où se superposent différentes strates de la vie individuelle - ce qui amène une certaine forme de charge mentale pour les personnes qui endossent ces charges. Comme l'explique un.e concierge d'un des Tiers-Lieux du programme, les limites sont parfois floues entre ce qui est acceptable ou non :

"Enquêté: Non, mais par contre il y a une autre problématique, c'est que moi ici, par exemple, je ne peux pas venir en public à un concert, c'est pas possible. Je passe la porte, j'ai une chape de plomb qui me tombe sur le crâne, parce que tout de suite, l'asso qui organise, elle va venir me voir « Ouais Ju', on a un problème avec la tireuse » ou « ouais Ju' comment on fait ça? » Mais les gars, débrouillez-vous quoi! C'est pas parce que je suis là que je travaille!

Enquêteur.ice: Ouais mais t'es responsable?

enquêté: Bah ouais, bah ouais... Mais ça c'est clair. [...] Je viens parce que j'ai envie de kiffer le concert, mais je ne peux pas venir en mode tranquille, je me mine la gueule. Et mine de rien, on parlait de la personnification et tout ça, je suis aussi l'image du Tiers-Lieux et bah je peux pas être complètement bourré à vomir devant... fin tu vois... le lundi ça va mal se passer. »

En effet, dans les Tiers-Lieux est souvent mentionné l'expérience démocratique de l'usager qui en bénéficie, de ce lieu de répit, de repos. Mais les coûts humains de la gestion de ces lieux-là sont rarement mis en lumière. Autour de la pratique du tiers-lieux se compose un nouvel imaginaire du travail, dont on émet rarement la critique puisque perçu comme un travail qui n'en est pas réellement un. En effet, le travail devient un acte social ce qui propose une véritable refonte de la compartimentation des rapports sociaux et rend flou la frontière traditionnelle opérée

 $^{^{235}}$ Verbatim issu d'un entretien réalisé avec Guillaume, contributeur à la MYNE.

entre le travail et le loisir. Comme nous l'avons vu, les personnes qui animent ces lieux les incarnent, ils en deviennent un pan de l'identité qu'iels représentent. Le collectif vient s'agglomérer autour de cette impulsion motivée par le concierge, comme le déclare un.e des travailleur.euse de la Quincaillerie en parlant de Julien :

"Pour animer les réunions et tout aujourd'hui j'en ai pas les compétences, mais je me dis le faire à quatre mains avec Julien, c'est hyper intéressant parce que lui il est là de l'origine, et il le porte dans ses tripes, moi j'ai plus de recul et je suis beaucoup plus pragmatique. "

Si cette vision peut parfois être partagée, transmise, ce n'est pas toujours le cas. En effet, imbriquée dans des réalités composites, les acteur.ices peuvent parfois imaginer la cohérence globale de leurs projets, sans nécessairement faire part des rôles et des postures de chacun.e dans l'outillage global du projet, ce qui, parfois peut provoquer des incompréhensions, des pertes de sens quant à l'objet de leur travail. Comme l'explique un.e des travailleur.euse d'un des Tiers-Lieux du programme :

« C'est un constat qu'on a fait dans le cadre d'un accompagnement RH qu'on a eu l'année dernière, que les uns les unes, les autres, on n'a pas du tout une culture commerciale. Et qu'on a plutôt une culture professionnelle de truc d'utilité sociale et du coup, on compte pas notre temps et mais dans le sens où, moi ça m'importait peu que les gens aient payé ou pas. Enfin et du coup clairement, je me suis fait beaucoup reprendre par Morgane et Adrien, à juste titre en mode "mais là t'as passé beaucoup trop de temps là-dessus. T'as pas du tout avancé sur le fait de vendre des prestations" et j'avais clairement pendant les 6 derniers mois normalement je devais avoir vraiment un truc de je suis commerciale et je dois vendre des prestations de conseils quoi, mais c'était très perturbant parce que on me l'avait pas dit comme ça au début je l'ai compris au fur et à mesure, en faisant la mission où on m'a dit faut faire un fond du marketing et tout, je me suis dit en fait, je fais le boulot d'une commerciale. Mais eux ne l'avaient pas dit clairement, peut-être parce qu'ils se rendaient pas compte que c'était ça les attendus, et moi qui ait pas non plus une expérience de 10 ans derrière moi, je l'ai compris en cours de route quoi. Et les 6 mois avant, comme j'étais en train de faire mon étude sur les besoins des personnes qu'on accompagne. J'étais redevenue chargée d'études et j'étais dans un boulot de R&D en fait, mais ma fiche de poste, elle a jamais changé. Mais les sous-entendus derrière la fiche de poste eux ils changeaient à peu près tous les 4 ou 6 mois, et sans que ce soit explicite. [...] Et pour que la machine tourne, faut avant tout faire rentrer de l'argent dedans. Et si ce n'est ni explicite pour moi, ni pour la direction. Ou en tout cas qui ne me le transmet pas comme ça. C'est compliqué à mettre en place. Et du coup, ouais, c'était pas évident et puis au bout d'un moment j'ai dit bon, ok, je me suis ressaisie, donc j'étais à fond là-dessus. Il y a des efforts qui ont payé. Si bien que voilà, on a, on a pu contacter de plus en plus de gens, on a été sollicité et on espère frapper à plus grand coup. Enfin là, on espère rencontrer des réseaux de

collectivités pour les accompagner, tout ça, mais ça prend beaucoup plus de temps que prévu. »

Dans ce témoignage, ressort une autre réalité du travail en Tiers-Lieux, celle d'une difficile concordance des temps. En effet, à cette incohérence des temps viennent s'ajouter les contraintes temporelles entre temps imaginés et temps prescrits. Un des enjeux avec lesquels composent celleux qui travaillent dans les Tiers-Lieux, c'est bien de "prendre le temps qu'il n'y a pas²³⁶". En effet, si pour "que la mayonnaise prenne, il faut du temps²³⁷", il n'empêche que celui-ci reste indissociable dans de nombreux cas de figure des temps délimités pour l'organisation de leur travail. Comme l'explicite l'une des travailleuses dans un des Tiers-Lieux du programme « il y a beaucoup de porteurs de projets qui font ça dans une dimension bénévole, donc c'est aussi limité pour eux et c'est limité pour nous. Et on peut être dispersé et consacrer beaucoup de temps et d'énergie pour un lieu qui a besoin que son modèle économique tourne à fond, donc ça, c'est une dimension commerciale et, on fait difficilement les deux en même temps²³⁸ ». Cette composition entre la volonté de porter son projet d'intérêt général et la délimitation d'un temps de travail met en tension les individus qui s'y investissent. En effet, pour pouvoir réussir à composer entre ces deux mondes, l'équilibre reste difficile à tenir; comme l'explicite l'un.e des salarié.es d'un des Tiers-Lieux:

« Et en fait, c'est là que la zone est floue, c'est que, ben moi, quand je travaillais, je faisais des visites gratuites et personne paye et je passe du temps avec les gens, je discute pendant une heure et demi. Et des fois, je débordais un peu, mais là hop, on sortait du temps rémunéré enfin et et et puis bah en fait quand il y avait pas de prestation, ben en fait je continuais quand même à faire 50% de cette activité là mais sans qu'on ait d'entrée d'argent. Pour donc ça, ça fragilise le modèle économique. »

La question qui ressort, celle du modèle économique témoigne aussi d'une réalité complexe à gérer pour les acteur.ices, celle de réussir à financer leurs projets politiques. En effet, la configuration actuelle du champ politique et économique de l'action publique tend à pousser à ce que les associations, et les Tiers-Lieux s'autonomisent

145

-

²³⁶ Verbatim récolté lors d'un entretien avec un e salarié du WIP.

²³⁷ Verbatim récolté lors d'un entretien avec un.e salarié de la Quincaillerie.

²³⁸ Ibid.

économiquement. Cette recherche de financement produit des effets sur leurs pratiques et notamment sur la manière dont iels gèrent leur temps.

III. 2.3. Tension entre la cité civique et la cité marchande.

S'observe "depuis les années 1980 et l'arrivée du New public management²³⁹" une imprégnation par l'Etat des "logiques venues du privé lucratif qui s'imposent aux services publics et aux associations. La politique européenne construite sur une économie libérale pousse également les associations à se percevoir comme des entreprises²⁴⁰". Les Tiers-Lieux ne sont pas exempts de ce phénomène, puisque pour pouvoir pérenniser leurs projets, dans certains cas, ils se doivent alors de répondre aux enjeux économiques qui leur sont propres. Mais tout le paradoxe de leurs actions se trouve dans cette inadéquation entre projet politique et réalité économique. En effet, comme le déclare l'un des élu.es proche d'un des Tiers-Lieux :

"Voilà, pour moi, si on veut continuer ce que [le Tiers-Lieux] fait aujourd'hui, avec tous ces aspects... et puis ce qu'il fera demain et puis peut-être ce qu'on ne connaît pas encore, aujourd'hui, mais ce qu'il fera demain, ce n'est pas rentable, voilà. En termes d'économie, donc.. encore une fois, on parle d'un service public, de soutien, de tutorat, de parrainage, de lien, un service qui fait du lien entre les gens, y'a pas de modèle économique derrière tout ça, on trouvera pas. On peut trouver un modèle économique sur la partie effectivement.. espace de coworking, on loue, on peut louer la salle, on peut louer des choses, [le Tiers-Lieux] rentrer des recettes! Lui-même! mais c'est pas suffisant pour rémunérer les personnes qui travaillent, les besoins qu'il y a... de fonctionnement. Donc il faut, il y a forcément, il faut de l'argent public qui vienne des collectivités là-dessus, et comment on rend pérenne, cet argent public, et qu'on le rend moins dépendant, d'une volonté ou d'une lubie politique. Voilà... Et donc, ça veut dire qu'il faut asseoir ce lieu, comme quelque chose d'indispensable pour la vitalité et la vie dans le territoire. Et que ce soit reconnu par tous."

Mais dans cette même reconnaissance de l'intérêt des Tiers-Lieux se joue sa propre nécrose. Depuis 2019, notamment avec le lancement du programme "Nouveaux Lieux, Nouveaux Lieux" motivé par l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires, s'est opérée une popularisation du concept de Tiers-Lieux. Le programme vise à "accélérer le développement des tiers-lieux partout sur le territoire. Il a pour objectif de : favoriser le maillage le plus fin possible des territoires en tiers-lieux ; donner les moyens aux

146

²³⁹ Rapport de l'observatoire citoyen de la marchandisation des associations. Décryptage d'un processus. Coordonné par Marianne Langlet du collectif des associations citoyennes, 2023.
²⁴⁰ Ibid.

tiers-lieux de diversifier leurs revenus en développant des services d'intérêt général déclinés en fonction des besoins des territoires ; faciliter la professionnalisation et l'organisation des réseaux de tiers-lieux ; impliquer des partenaires publics et privés autour de ce programme en proposant un cadre d'intervention et des outils mutualisés²⁴¹". Ce programme se structure selon un Appel à Manifestation d'intérêt nommé "Fabriques de territoires" qui a financé 300 "Tiers-Lieux - Fabrique de territoires" à hauteur de 45 millions d'euros, soit 150 000 euros par projet. Il a été suivi par d'autres appels à projets tels que "Manufacture de territoire" l'année suivante. En 2022, c'est le ministère du travail qui met en place un appel à projet visant à "développer la formation en Tiers-Lieux²⁴²" ayant pour objectif de "franchir un cap de transformation et faire de la France un leader mondial en matière d'innovation pédagogique²⁴³". Si l'intérêt que l'Etat témoigne pour les Tiers-Lieux n'est pas à voir comme un frein à leur prospérité, il est essentiel de souligner les effets générés par ces mises en concurrence pour l'obtention des subventions.

En premier lieu, ces financements s'organisent à partir de critères, d'indicateurs. Cela délimite nécessairement en des objets figés ce qui est objectifiable dans les Tiers-Lieux. S'observe une forme de scission entre la difficulté de rendre compte du processus expérimental (que nous avons évoqué) propre au Tiers-Lieux et l'imaginaire superficiel qui s'en dégage. En effet, une certaine esthétique entoure les pratiques des Tiers-Lieux comme des formes de leitmotivs. Et de la même manière que l'urbanisme transitoire s'est réapproprié l'esthétique des squats en le standardisant par "le sempiternel quatuor bières artisanales, cours de yoga, tables de ping-pong et musique électronique. On assiste à une sorte de standardisation qui annihile toute créativité : tout espace en friche se voit devenir un lieu éphémère avec un bar et des transats²⁴⁴". Les Tiers-Lieux ne sont pas exempts de ce processus d'uniformisation et de standardisation. On dépose une recette de pratiques, un imaginaire matérialisé par des objets identifiés "Tiers-Lieux" : l'imprimante numérique, le café associatif et l'espace de co-working. Référencé comme des formes de totems du tiers-lieux, les communautés se

²⁴¹ Informations issues du site web de l'Agence de Cohésion des Territoires sur le programme Nouveaux Lieux, Nouveaux Liens : https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/nouveaux-lieux-nouveaux-liens-56

²⁴² https://travail-emploi.gouv.fr/le-ministere-en-action/relance-activite/investir-dans-les-competences/article/deffinov-tiers-lieux

²⁴³https://travail-emploi.gouv.fr/le-ministere-en-action/relance-activite/investir-dans-les-competences/article/deffinov-tiers-lieux

²⁴⁴ CORREIA M., « L'envers des friches culturelles. Quand l'attelage public-privé fabrique la gentrification », Revue du Crieur, vol. 11, no. 3, 2018, pp. 52-67.

reconnaissent dans ces fonctions symboliques, comprises, entendues. Cependant, force est de constater que les totems existent parce qu'il y a eu par le passé une véritable histoire émotionnelle des communautés des Tiers-Lieux, liée aux imaginaires politiques qui motivaient la création de ces totems. Que ce soit la prolifération de l'accès aux imprimantes 3D, permettant aux personnes les plus éloignées de la technologie de s'y former, le déplacement des espaces de coworking en espace de socialisation, cela s'est fait par processus localisé. Or, vouloir considérer que les totems fonctionnent de manière autonome, c'est oublier une partie importante du processus de totémisation : les individus qui génèrent et s'identifient aux totems. Ce processus d'uniformisation et d'incantation magique selon une recette superficielle n'est pas sans effet. Il produit un rétrécissement de la capacité d'action des Tiers-Lieux en les réduisant à un lieu doté d'outils totémiques qu'il suffirait de générer magiquement. Ce processus n'est pas anodin puisqu'il produit directement un rétrécissement des capacités d'expérimentation, les espaces sont striés, définis, il y alors moins de place à l'interstice, au hasard de la rencontre et aux aléas des expérimentations. Dans ce processus se donne à voir une uniformisation dangereuse du rêve. On en reprend les critères superficiels et on les impose comme critères structurant l'identité d'un Tiers-Lieux.

Dans un second temps, s'observe de manière générale dans le monde associatif un phénomène de marchandisation soit qui se traduit par "la transformation d'une chose en un produit échangeable sur un marché²⁴⁵" et pour cela il faut le "standardiser, le quantifier, le monétiser et le privatiser²⁴⁶". Pour pouvoir assurer la pérennité de leurs projets, les Tiers-Lieux se retrouvent à flécher les projets qui leur semblent entrer dans les cases des appels à projets, et même se retrouvent à devoir répondre à d'autres impératifs "d'intérêt général" pour pouvoir pérenniser ce qui faisait leur projet de Tiers-Lieux à la base. Au rythme des appels d'offres privés ou publics, les Tiers-Lieux se voient contraints de parfois orienter leurs actions en fonction des financements, ce qui les amène parfois à modifier leurs projets politiques pour pouvoir plier aux critères des appels d'offres.

²⁴⁶ Ibid.

²⁴⁵ PARRIQUE T., Ralentir ou Périr, l'économie de la décroissance, Seuil, 2022.

Extrait de carnet de terrain

Lors de la réunion d'équipe à laquelle nous assistons, on fait le recensement des différents financements en cours, et notamment ceux récemment proposés. Est mentionné un financement de la Fondation de la mer pour fournir un outil numérique (holpress), est alors demandé à toute l'équipe si il y a un besoin de cet outil et notamment survient la question éthique liée à ce financement, puisque si certes, cela servirait pour avoir un outil en plus, se pose la question de la déontologie d'accepter de l'argent venant d'un financeur prônant la protection des océans contre le plastique, mais dont les actionnaires font partie de grandes multinationales qui contribuent à leurs pollutions. Sur un autre volet, sera mentionné le fait que les fléchages des financements ont beaucoup changé, en effet, principalement accès sur le numérique, iels déplorent le fait que les financements se font de plus en plus rares, répondant à une logique de "mode" des objets de financements. Comme le déclarera l'un.e des travailleuses "Le handicap maintenant c'est tout en haut de la pile, la médiation numérique tout en bas".

Ces logiques de recherches de financements viennent à produire des mécanismes de torsions de l'identité réelle des espaces pour pouvoir bénéficier des subventions. En effet, dans certains cas, sont relatées des exagérations quant aux portées réelles des espaces sur des thématiques précises, un enchantement de la réalité afin de rentrer dans les cases nécessaires pour bénéficier de certains financements. Une certaine forme d'inversion se produit. Pour financer l'espace propice à l'idéal politique, on vient s'ajuster aux financements. Un paradoxe qui vient faire concomiter une double réalité : celle d'un projet politique qui se construit dans le temps long, à partir des envies, des projets des individus du territoire, et la nécessité d'obtenir des financements nécessaires pour pérenniser ces espaces d'expérimentations. Cette réalité à double tranchant vient mettre en intrigue la capacité des collectifs à conserver cet idéal politique. Du fait de ce processus, ils sont en tension à devoir répondre aux impératifs des appels d'offres ce qui parfois impose des projets aux territoires, ne se basant plus sur l'existant mais préemptant le projet sur la pratique. Les dangers de ces processus c'est qu'ils entraînent une reconfiguration des processus de construction des projets qui tendent alors à imposer aux territoires, aux habitant.es et/ou aux usager.es des pratiques qui ne sont pas les leurs, ce qui inverse la logique d'expérimentation, pour en faire une logique d'apposition. En effet, comme le déclare le Rapport de l'Observatoire citoyen de la marchandisation des associations: " Dans ce contexte, l'association tend à devenir prestataire de service, oriente son action associative sur les besoins de l'Etat, entre en concurrence avec d'autres associations, se cale, dans le cas des appels d'offre, sur des cahiers des charges aux impératifs parfois en conflit avec son objet associatif quand ils ne le dénaturent pas complètement²⁴⁷. Les Tiers-Lieux sont alors en proie au régime de la planification des financements, au détriment de leurs régimes de l'imprévisibilité, propre aux espaces d'expérimentation. Cette course au financement produit nécessairement des effets sur les projets d'intérêts généraux qui sont souvent relégués au second plan. Cela participe selon Friedrich Hayek à une "dépolitisation et une technocratisation des associations²⁴⁸" qui remplacent le désengagement graduel de l'Etat et les associations (ainsi que les Tiers-Lieux) se voient incombées de prendre en charge à moindre coût "beaucoup de choses que nous croyons actuellement devoir attendre du gouvernement²⁴⁹". En effet, les Tiers-Lieux composent avec ces différents mondes, entre l'idéal politique qui les anime et les nécessités économiques auxquelles ils font face. Cela produit dans leur quotidien une constante renégociation de la manière dont ils conçoivent la construction de leurs projets, composant avec les mondes marchands et les mondes militants. Comme l'explique l'une des salarié.e dans un des Tiers-Lieux du programme :

"Y'a aussi d'autres personnes qui me disent, oui mais moi l'argent de Engie ou l'argent d'Orange, j'en veux pas. Ouais, mais en fait, l'argent, il est là. Si.. fin.. ces partenariats-là, ils sont, je pense nécessaires pour après.. c'est quelle part on laisse à ces entreprises-là, est-ce que c'est 3 ou 5% ? Y'a des choses à réfléchir, à caler avec le groupe, avec ceux qui veulent s'impliquer, pour voir comment on fait pour que ce soit acceptable pour le plus grand nombre, mais l'argent aujourd'hui il est dans les grosses boîtes, il est pas ailleurs.. »

Ces alliages avec lesquels composent les collectifs de certains Tiers-Lieux entraînent nécessairement un déplacement dans l'identité perçue de ceux-ci. En effet, tendant de plus en plus à être considérés comme des acteur.ices économiques, cela produit nécessairement un temps amoindri dans l'exercice de leurs projets politiques.

Enfin, cette mise en concurrence est notamment alimentée par une professionnalisation de la filière des Tiers-Lieux - devenant alors ce dont iels cherchaient à s'exempter : le régime de l'expertise. Il existe de nombreuses formations pour devenir "gestionnaires des Tiers-Lieux²⁵⁰", "facilitateur des Tiers-Lieux²⁵¹", afin de

https://www.afpa.fr/formation-professionnalisante/gestionnaire-de-tiers-li-1

²⁴⁷ Rapport Marchandisation et financiarisation des associations, décryptage d'un processus, l'Observatoire citoyen de la marchandisation des associations, 2022

²⁴⁸ HAYEK F., La Route de la servitude, Presses universitaires de France, 1946 (réed. 1983), p. 60.

 $^{^{250}}$ Appellation de la formation de l'AFPA

²⁵¹ Appellation du Centre européen de formation informatique et multimédia: https://www.grandeecolenumerique.fr/formation-numerique/facilitateur-de-tiers-lieux/c71f497e-c6d5-4 4e3-a5c8-87791deb7328

pouvoir "concevoir et exploiter un projet de tiers-lieux culturel²⁵²". Les compétences étant valorisées majoritairement autour de la gestion du lieu : "appréhender et organiser l'espace du tiers-lieu, explorer les tiers-lieux et identifier une typologie, définir l'implantation du tiers-lieu dans son territoire, aménager les locaux, définir et gérer les ressources du tiers-lieu, assurer la solidité financière, développer les ressources, assurer le suivi financier, gérer les équipes²⁵³". La dimension économique étant au cœur de beaucoup de formation, puisqu'il s'agit de pouvoir apprendre "à répondre à des appels à projets, établir un plan de trésorerie, construire un bilan comptable, établir une comptabilité analytique²⁵⁴".

Cette arrivée de ces acteurs qui deviennent institués (au sens de connus et reconnus comme des experts) et qui font institution (au sens où leurs expertises sur les cahiers des charges sont reconnues par les différentes institutions) participe à une planification fonctionnaliste de l'espace. Se recrée une poche d'expertise là où s'imaginait des espaces dénués d'experts et de savants. Cette professionnalisation laisse alors peu d'espace pour l'imaginaire ou pour les espaces appropriables. Cette domination par « la science et la technique²⁵⁵» produit ce que Lefebvre désignait dans son ouvrage Le droit à la ville²⁵⁶, une société organisée selon les règles établies par l'urbanisme des « planificateurs », laissant peu de place à l'appropriation citoyenne ou à toute capacité à se saisir du réel, celui-ci étant régi par les sphères expertes.

En effet, s'observe une dichotomie entre différents courants de pensée dans les Tiers-Lieux, un premier qui croit en une utilité du lieu pour faire advenir des configurations sociales favorisant l'idéation politique et l'encapacitation collective et citoyenne, et une autre branche considérant que les lieux en tant que tels sont des Tiers-Lieux car ils proposent des services différenciés, des offres d'activités multiples adressées à des publics différenciés. Si la marge est fine, c'est dans la relation qui se donne à voir dans ces deux typologies de lieux qu'on peut observer une véritable différence. L'espace n'est pas apolitique, il est instrumentalisé à des fins politiques, et "sa transformation ou son aménagement ne constituent jamais des fins en soi. La complexité des relations entre espaces et société nous amène à penser que ce qui se joue derrière

-

²⁵² La formation "Concevoir & Exploiter un projet de Tiers-Lieu Culturel" dispensé par Sinny et Ooko.

²⁵³ Explicité dans le cursus de formation de l'AFPA autour de la formation professionnalisante "gestionnaire de tiers-lieux" https://www.afpa.fr/formation-professionnalisante/gestionnaire-de-tiers-li-1

²⁵⁴ Formation de la Cefim pour être "facilitateur de tiers-lieux":

https://www.cefim.eu/formations/formation-facilitateur-de-tiers-lieux/

²⁵⁵ LEFEBVRE H., Le Droit à la ville, Paris : Économica, 2009.

²⁵⁶ Ibid.

l'espace et ses représentations politiquement orientées, n'est rien d'autre que ce que les philosophes appelaient la « vision du monde » ou, tout du moins, le devenir des sociétés, et donc, la question du pouvoir. C'est en cela que l'espace est avant tout politique²⁵⁷". La manière de se saisir des espaces l'est alors tout autant. Il s'agit alors d'observer quels imaginaires sont produits par des espaces appropriés (dont la pratique émerge du collectif spatialisé) et par des espaces incantés (dont les pratiques sont définies précédemment). Cette popularisation du Tiers-Lieux en tant qu'objet réplicable existe bel et bien. En effet, comme le témoigne Julien :

Donc, oui, j'aurais pu tomber là-dedans, le nombre de cabinets d'archi et de machin, toutes les collectivités qui veulent créer des lieux, c'est ce qu'elles font, c'est qu'elles vont prendre un bureau d'étude, on répond à des marchés publics et puis on accompagne les territoires à faire des tiers-lieux. Oui, j'aurais pu faire ça. Mais c'est trop hors-sol! C'est trop hors-sol!

Au fur et à mesure de la professionnalisation et de l'expertisation des professionnels des Tiers-Lieux, on voit se dissoudre au fur et à mesure la portée politique dans leurs discours, ou du moins on assiste à son édulcoration. On voit se réaliser un passage en filière, et donc une certaine forme d'inversion du processus imaginé des Tiers-Lieux. Ce processus n'est pas anodin puisqu'il produit directement un rétrécissement des capacités d'expérimentation, les espaces sont striés, définis, laissant alors moins de place à l'interstice, au hasard de la rencontre et aux aléas des expérimentations. Dans ce processus se donne à voir une uniformisation dangereuse du rêve, dont on reprend les codes.

En effet, les collectivités, avec un certain opportunisme, profite de cette popularisation croissante du financement des Tiers-Lieux. Perçu comme un outil de subvention de revitalisation foncière ou comme palliatif à un problème territorial :

"Daniel: Après, on a bien vu que parfois et même l'Etat à un moment donné l'a vendu comme ça : « Ah bah vous avez un problème et bah faites un tiers-lieux, voilà, comme c'est le truc c'est parti, c'est une certaine mode... C'est pas...[...] Parce que l'Etat donne de l'argent par rapport à un cahier des

²⁵⁷ BUSQUET G., « L'espace politique chez Henri Lefebvre : l'idéologie et l'utopie » ["Political Space in the Work of Henri Lefebvre: Ideology and Utopia", translation: Sharon MOREN], justice spatiale | spatial justice, n° 5 déc. 2012-déc. 2013.

charges, et donc un cahier des charges national, et donc va niveler tous les lieux."

En effet, l'appellation Tiers-Lieux, due à son flou conceptuel permet à des propriétaires fonciers ou des collectivités de bénéficier des subventions qui leur sont allouées. Comme l'explicite l'une des salariées du Tiers-Lieux du WIP en désignant [...] :

« Non, c'est les mêmes bah non mais en fait ils voulaient un bâtiment qui leur appartient, il voulait réhabiliter, ça les arrangeait bien qu' il y ait un projet de tiers-lieux pour pouvoir débloquer des fonds FEDER. Moi, c'est comme ça que je le vois. Après c'est sûrement pas ce qu'ils diront. »

Les logiques d'appels à projets et de mise en marché de l'appellation Tiers-Lieux produisent alors des effets directs sur les réalités des collectifs cherchant à mettre en place leurs projets. Ils se voient dans l'obligation de composer avec différents mondes, différents services. En effet, comme l'explicite Servet²⁵⁸, la "tendance de l'univers marchand" sous l'égide de l'hybridation produit une multiplication des rôles, une démultiplication des usages attendus du Tiers-Lieux. Comme l'explique un des intervenants (membre actif de la communauté des Tiers-Lieux et des Fablabs) sur le forum des Tiers-Lieux :"C'est Noé avec son arche. Là où je remplacerai les animaux par le nombre d'activités et de fonctions à mettre dans les tiers-lieux : c'est l'arche du service public²⁵⁹".

III.2.4. D'outil expérimental au palliatif du service public : les Tiers-Lieux renégociés.

S'opère un déplacement entre l'idéal politique et la manière dont les Tiers-Lieux sont pensés sous le prisme de l'action publique. En effet, comme l'explique Landon, " les collectivités faisant face à une baisse des dotations publiques, le rôle qu'elles délèguent aux acteurs privés est de plus en plus étendu et se concentrent aujourd'hui sur des objectifs

 $^{^{258}}$ SERVET M., Les bibliothèques troisième lieu, Mémoire d'étude du diplôme de conservateur des bibliothèques, 2009.

²⁵⁹ Réponse au sujet "comment favoriser le faire ensemble entre tiers-lieux, comment mieux se fédérer", https://forum.tiers-lieux.org/t/comment-favoriser-le-faire-ensemble-entre-tiers-lieux-comment-mieux-se-federer/17 73/12

sociaux²⁶⁰». Et de ce fait, s'exerce un ruissellement du rôle des collectivités sur des acteurs tiers, privés qui endossent un rôle de réactivateur du territoire. Mais la préemption de leurs rôles sur le territoire génère un décalage : Les Tiers-Lieux sont pensés comme un processus d'expérimentation citoyenne, et sont censés se structurer par ces citoyen.nes mêmes. Or, lorsque les Tiers-Lieux sont préemptés par la force publique comme réactivateurs de territoires, dont leur efficience est imaginée comme intrinsèque à leur existence se produit nécessairement une inadéquation. Se construit une forme de croyance que le Tiers-Lieux par sa simple existence dans le discours va produire des espaces citoyens appropriés. Or, cette croyance de la performativité du discours annihile tout le travail de coopération, de médiation, d'écoute nécessaire à la construction collective d'un projet appropriable et approprié. En effet, comme le témoigne Landon, le Tiers-Lieux apparaît de plus en plus pour la force publique comme un instrument de développement local : "Le tiers-lieu comme outil de l'action publique s'inscrirait donc ici : à la fois dans une continuité des politiques de développement économique dans la suite des réflexions autour des clusters, des pôles de compétitivité, etc. ; mais également dans les politiques publiques d'accès aux droits et services sociaux avec tout un tas de dispositifs : les EPN (Espace Public Numérique), les PIMMS (Point information Multimédia Multi Services), les MSAP (Maisons de Services au Public) ; etc. 261" Le déplacement est insidieux, puisque la limite est fine entre espace d'expérimentation des nouveaux outils de participation, d'encapacitation des citoyens sur un territoire et la relégation des rôles de l'action publique. Comme nous l'avons explicité auparavant, l'ambition politique des Tiers-Lieux réside dans la proposition de questionner ce qui fait institution, de venir s'y greffer pour en proposer un autre modèle. Or, dans ce processus, il s'agit d'expérimenter, faire l'épreuve des expérimentations, faire l'hypothèse des contre-modèles d'organisations à l'œuvre. Sans assener si ils sont viables ou non, leur richesse réside dans cette capacité à réinventer, à proposer autre chose. Cependant, lorsqu'ils sont pensés par les collectivités comme un outil visant à pallier un manquement opérationnel du service public, ils tendent à le précariser. C'est un constat que déplore l'un.e des travailleur.euse à la Quincaillerie :

²⁶⁰ LANDON A., À la recherche des lieux communs. Les expérimentations démocratiques aujourd'hui. Convergences, fragmentations, portées politiques, GIS Démocratie et Participation, Jan 2017, Saint-Denis, France.

²⁶¹ Ibid.

« On a viré les autres fonctionnaires et nous, aujourd'hui on pallie ça. Et avant y'avait des gens qui le faisait pour de vrai, et aujourd'hui on vient nous reprocher ça, on vient nous reprocher de vivre à coups de subvention, mais en fait si vous aviez pas tout ruiné à côté, beh en fait ça on le ferait pas et on ferait certainement autre chose. »

Cette précarisation du service est à double tranchant, aussi bien pour les services publics n'obtenant plus les fonds nécessaires à leurs bons fonctionnements que pour les Tiers-Lieux déplaçant les rôles imaginés vers des devoirs pour lesquels ils ne sont pas outillés. Le risque se concrétise lorsque les acteur.ices même du service public relèguent leurs rôles aux acteur.ices des Tiers-Lieux. Comme l'explique un.e travailleur.euse de la Quincaillerie à Guéret :

« Oui, après le truc c'est de pas remplacer le service public non plus, on est pas une maison France Service. Mais par contre, on fait plein de choses parce que tout le monde se désengage. Quand t'as Pôle Emploi qui dit « non mais votre CV, la Quincaill' va vous le faire. Bah non en fait, on va les aider à le mettre sur l'ordi éventuellement, mais c'est pas à moi de lui rédiger son CV... Je peux travailler avec un étudiant pour lui dire.. pour chopper les signaux faibles, tu t'es impliqué dans une asso tu peux le valoriser (...) t'as animé une soirée au café terrien, tu l'as très bien fait et bah ça tu peux l'utiliser. Mais moi je vais pas lui rédiger son CV, je suis pas là pour ça en fait. »

En effet, lorsque des acteur.ices des établissements publics, elleux-mêmes, considèrent que les espaces des Tiers-Lieux sont des soutiens identifiés au manque de temps, de moyens constants auxquels ils font face, ici se situe l'un des paradoxes pour les acteur.ices des Tiers-Lieux. "Autour de ce compromis, s'amorce une recomposition des rôles et relations entre acteurs et actrices des secteurs public et privé²⁶²" dans la composition de l'aide sur les territoires. Il est illusoire de penser les Tiers-Lieux comme des nouveaux établissements publics, car les acteur.ices qui y résident ne sont pas formés pour ces types d'accompagnement. En effet, ils ne sont ni des acteur.ices des Centre Sociaux, ni des conseiller.es Pôle Emploi, et dans cette coïncidence fallacieuse, les acteur.ices se retrouvent, malgré eux, à tenter de résoudre des problèmes pour lesquels ils n'ont pas de solutions. Comme le témoigne l'un.e des travailleur.se de la Quincaillerie:

 $^{^{262}}$ LANDON A., Le tiers-lieu à l'épreuve de son succès. Vers la formation d'un compromis civico-marchand dans la fabrique de la ville en France. Participations - Revue de sciences sociales sur la démocratie et la citoyenneté, 2022, N° 33 (2), pp.181-207.

« Bah les gens ils sont vraiment dans la merde, bah on les laisse pas dans la merde. Nous on en est à « Bah non, moi je peux pas vous laisser comme ça en fait. » L'accueil inconditionnel fait que des fois... je suis pas là pour accueillir ces paroles là. Et puis, je suis là et je le fais, elle se confie à moi, et bah ok, je le fais, mais moi je suis pas formée à ça, est-ce que je vais pas faire une grosse boulette en.... Je suis pas assistante sociale, et on va accueillir tous ces public là, et moi je reste pas insensible à une gamine qui pleure dans un coin, forcément je vais la voir [...] On est là on les accueille en fait. T'as l'autre qui fait la libellule entre les tables, donc tu lui demandes « monsieur vous avez besoin de quelque chose ? » ; (utilise une voix très aigue) « non je suis en train de brancher mon téléphone. » « OK, bah bienvenue! » Mais on se dit pour que ces gens soient là, c'est qu'il y a un sacré problème avant. »

Certains Tiers-Lieux se retrouvent confrontés à un double mouvement : vouloir accompagner et accueillir les personnes qui en font la demande et ne pas avoir les outils techniques ou temporels pour pouvoir le faire de manière décente. Si l'accueil est possible, les freins de l'accompagnement sont trop grands pour les collectifs des Tiers-Lieux. Ils font face à un impossible dilemme : tenter d'accueillir des publics sans toujours avoir les ressources pour les aider et un temps trop restreint pour ne pouvoir endosser la responsabilité de leur accompagnement. De plus, il est souvent remarqué que les Tiers-Lieux restent l'apanage d'une certaine classe sociale acculturée. Il y a un temps d'acculturation, plus ou moins long pour connaître et adopter les pratiques des Tiers-Lieux. Ceux-ci renégociant des sujets complexes, iels ne trouvent pas toujours le temps nécessaire à leurs explicitations. Alors, les personnes qui bénéficient des projets ne sont pas nécessairement celleux qui sont le plus éloignées de ces milieux, ni de celleux qui seraient le plus enclines à avoir besoin d'aide dans le montage de leurs projets. Comme l'explicite l'un.e des travailleur.euse du WIP:

« J'ai pas connu de travailleurs, travailleuses, qui viendraient d'un secteur un peu traditionnel qui est juste venu manger et qui m'a dit : « Ah bah du coup en vous rencontrant, j'ai envie de monter un projet. Je veux faire de la permaculture. » J'ai j'ai pas eu ça. Les profils…les profils qui ont été accompagnés, c'est des gens qui ont déjà une sensibilité autour de la transition écologique, la transition sociale et la transition culturelle. Ça, c'est une des limites. »

Si les Tiers-Lieux veulent rejouer les espaces démocratiques, ils se retrouvent en tension avec les réalités socio-économiques des territoires et de l'aide qui le composent. En effet, un des principes étant l'accueil inconditionnel duquel découle un principe d'indistinction de classes sociales, de genre, ou de race, il n'empêche que se produisent,

dans les configurations qui sont les leurs, des seuils d'entrées qui sont parfois trop coûteux pour en faire des espaces totalement indistingués. Dans la matérialisation des espaces des Tiers-lieux, s'érigent des murs invisibles qui grandissent au fur et à mesure des injonctions que rencontrent les collectifs des Tiers-Lieux. Si les espaces des Tiers-Lieux veulent proposer un contre-modèle, leur intégration dans le maillage du réel, des enjeux socio-économiques des territoires, se rejouent alors les mêmes inégalités que dans l'espace privé. Se voulant être des nouveaux espaces de l'espace public, ils font l'épreuve de leurs privatisations. Alors, les Tiers-Lieux en raison des accumulations des contraintes économiques et sociales se voient réapproprier les codes dont ils souhaitent se défaire. En effet, par capillarités et par soucis du quotidien se voit réapproprier l'érection de ces "murs invisibles²⁶³" qui constituent alors un "interdit spatial", "une limite incorporée" par tout un pan de la population qui ne peut, de fait, pas s'investir dans ces espaces dont l'appropriation des codes est trop coûteuse. Cette hypothèse reste cependant la retranscription des observations faites dans les Tiers-Lieux du programme, elles ne sont pas la transcription des vécus des personnes qui ne traversent pas les Tiers-Lieux.

Extrait du carnet de terrain.

Lors d'une des réunions dans ce Tiers-Lieux est posée la question de la manière dont on questionne les rapports entre le collectif et le camp de personnes en situation d'illégalité récemment installés à côté du bâti du Tiers-Lieux. En effet, la cohabitation se fait silencieusement, on sait qu'iels sont là, cependant aucun contact n'a été établi. La nécessité visible d'aides qui pourraient être apportées est flagrante, iels utilisent pour se chauffer des combustibles dangereux pour la santé, là où dans le Tiers-Lieux beaucoup se revendiquent "makers" voire en capacité de fabriquer des "rocket stove" outils permettant de se chauffer à moindre coût. Lorsque la question est soulevée, chacun.e explique de manières différentes la complexité que peut soulever l'aide potentiellement apportée à ces personnes. D'une part, la possibilité d'une affiliation à ces personnes et à leurs situations qui pourrait mettre en péril les rapports avec la métropole pour le collectif. Un autre argument sera de ne pas savoir comment faire, ou même de ne pas vouloir risquer le partage de l'espace présent. Le paradoxe devient visible, coexiste en un même espace deux types de collectifs, qui ne communiquent pas - séparés uniquement par un grillage, la frontière imaginaire est matérialisée par ce grillage qui sépare ces deux mondes. Un élément vient nourrir ce paradoxe, la récente acquisition d'un terrain un peu plus loin a fait naître un projet de dôme géodésique, permettant alors à des personnes en situation de précarité ou en situation d'exil de pouvoir s'y installer.

 $^{^{263}}$ DI MEO G., Les Murs invisibles. Femmes, genre et géographie sociale, Paris, Armand Colin, coll. « Recherches ». 2011.

Cependant, lorsqu'est mentionnée la possibilité de le proposer aux personnes vivant à côté du lieu, une certaine gêne est palpable. L'accueil doit se faire dans les règles, soit des personnes fléchées par des associations, ou des organismes plus institués, pour pouvoir rester dans la légalité.

Si l'accueil d'un public diversifié n'est pas le propos des Tiers-Lieux, il semble cependant en être l'une des valeurs. En effet, l'accueil inconditionnel, s'il est pratiqué, reste un accueil et non une implication sur le temps. Si certains collectifs réussissent parfois à amoindrir les "murs invisibles" lors d'évènements ou de rencontres, les Tiers-Lieux restent tout de même un espace difficilement appropriable pour ces populations qui ne les fréquentent pas. Face à cette réalité complexe, certains Tiers-Lieux tentent tant bien que mal de proposer des activités qui permettraient de toucher cette population qui est par capillarité exclue des Tiers-Lieux. Comme le témoigne l'un des échanges informels avec l'un des travailleur.euses de la Quincaillerie :

Extrait de carnet de terrain

Quand nous abordons le sujet des personnes qui habitent tout autour de la Quincaillerie, puisqu'en effet, le bâti se situe autour de résidences, dont certaines sont considérées comme des QPV (la population regroupe beaucoup de familles monoparentales, et une bonne vingtaine de bailleurs sociaux, vielleux retraités). Quand nous demandons si les gens tout autour viennent à la Quincaillerie, Julien nous affirme que très peu, voire pas du tout. Nous lui demandons si ils cherchent à les « mobiliser » et à les inciter à venir à la Quincaillerie. Julien nous affirme qu'il n'est pas de son devoir « d'aller chercher les gens dans les QPV » pour leur dire quelles pratiques adopter, qu'il n'a pas à leur « imposer de venir ». Mais à l'inverse, ce qu'il peut faire c'est mettre en place des activités qui sont utilisées pour ces personnes, soit adopter les pratiques du tiers-lieux en fonction du public environnant. Par exemple, Julien nous explique que le lundi soir une aide aux devoirs est organisée pour les enfants. Cela permet à quelques enfants des habitations environnantes de bénéficier d'un accompagnement, et les parents si ils ne participent pas nécessairement, iels viennent les chercher et passent la porte de la Quincaillerie. Julien nous explique qu'il ne s'attend pas à ce qu'ils s'investissent forcément dans le café associatif ou autre, parce qu'il confie qu'il se doute qu'ils ont sûrement d'autres problèmes à gérer que cela, et que si déjà ils peuvent bénéficier de la Quincaillerie, c'est bien. Quand tu n'es pas acculturé aux tiers-lieux, tu ne sais pas forcément les codes en effet, tu peux avoir l'impression de déranger – comme le déclare Julien « Pour Mme Micheline, c'est pas simple, si on la tient pas par la main, y'a des gens qui bossent, d'autres qui jouent au scrabble » c'est pas forcément évident de comprendre.

Sans vouloir apposer un discours maladroit sur une obligation à la diversification des publics, il n'empêche qu'il semble essentiel de souligner cette dichotomie entre l'envie nourrie par l'imaginaire d'espaces démocratiques sans frontières, mais dont les

frontières, dans la réalité, sont invisibles. Cette invisibilisation relègue encore plus une population qui pourrait bénéficier de cette encapacitation collective autour des sujets d'intérêts généraux. Iels ne sont présent que dans le cadre de formation ciblée, ou de partenariats, mais leurs implications ne restent que très partielles, voire anecdotiques.

III.3. Interstice de l'action publique, état des lieux du programme

III.3.1. Documentation de l'innovation : un témoignage processuel.

Le programme "Pouvoir d'Agir en Tiers-Lieux" s'inscrit dans une démarche de documentation, de mise en récit de l'exercice, du processus d'innovation. Fidèle à la philosophie des "Tiers-Lieux Libre et Open Source", l'idée est de contribuer au "patrimoine informationnel commun²⁶⁴" des Tiers-Lieux. Ce patrimoine informationnel constitue "l'ensemble des savoirs sur lesquels les membres de cette structure peuvent s'appuyer pour élaborer un projet[...] une ressource partagée, gérée et maintenue collectivement par une communauté, celle-ci établit des règles dans le but de préserver et pérenniser cette ressource tout en fournissant la possibilité et le droit de l'utiliser par tous²⁶⁵". Dans le cas de figure des Tiers-Lieux, il s'agit de documenter les connaissances acquises au fur et à mesure du processus, de relater les idées, les constructions de projet, afin de constituer un corpus expérientiel des processus dans lequel s'inscrivent les projets d'intérêts généraux du programme.

En effet, la force pressentie est dans l'étude et les témoignages des difficultés locales, globales que les acteur.ices rencontrent quand iels font l'exercice de l'innovation. Soit, rendre compte des configurations sociales qui permettent ou non de faire advenir de telles expérimentations. De cette manière, ce sont les différentes explorations en Tiers-Lieux qui nous ont permis de composer un patchwork assez vaste et varié des expériences du processus du Tiers-Lieux, de sa constante renégociation, de ses discussions, des doutes. Mais c'est aussi l'expérience de l'erreur, de la mauvaise direction qui donne de la richesse à la compréhension des processus. Les étapes de la

²⁶⁵ Définition du patrimoine informationnel commun des Tiers-Lieux sur Movilab : https://movilab.org/wiki/Documenter_le_patrimoine_informationnel_commun_d%27un_Tiers_Lieux

159

https://movilab.org/wiki/Documenter_le_patrimoine_informationnel_commun_d%27un_Tiers_Lieux

construction du projet sont tout aussi riches que la réussite ou l'échec de celui-ci. Elles donnent les informations sur les critères essentiels de la construction des projets, de la complexité des maillages avec lesquels les collectifs composent. Ces itérations sont précieuses pour comprendre la manière dont le projet s'anime ou non, quelles en sont les conditions de félicités. De la même manière, ce regard porté sur l'expérimentation citoyenne permet de faire le récit des "impacts que les utopies ont sur leurs vies quotidiennes et sur ce qu'elle peut faire sur le reste du monde²⁶⁶". Comme l'avait fait Kidder²⁶⁷ à propos de la conception d'un nouveau micro-ordinateur en partageant le quotidien de groupes d'ingénieurs. L'originalité de la proposition est de faire le témoignage de la "variété et de la complexité des décisions qui forment la trame d'innovation", permettant de dépeindre avec "un réalisme convaincant la mise en forme d'un nouvel objet technique, il constitue un véritable essai sur le management de l'innovation, montrant à la fois les décisions prises en permanence par les ingénieurs engagés dans le projet et les grandes incertitudes qui les entourent. Voici une histoire aussi embrouillée, aussi illogique et apparemment aussi irrationnelle que n'importe quelle aventure romanesque et qui parle de l'objet technique apparemment le plus logique et le plus impitoyablement prévisible²⁶⁸". Ainsi, de la même manière, le corpus documentaire que tente de mettre en place les acteur.ices du programme "Pouvoir d'Agir en Tiers-Lieux" s'apparente à cette mise en récit du réel dans l'expérience du lien social. La mise en récit de l'expérience, de la trame d'innovation quant à un programme "d'action publique" est novateur car il autorise en quelque sorte un travail monographique sur les processus de l'action et sur les marges de manoeuvre auxquels les citoyen.nes se heurtent dans la réalisation de leurs projets. En effet, en mettant en lumière le processus se fait le pari de rendre compte des manquements, des zones de flous, de dangers qui sont cruellement manquants dans les dispositifs d'actions publiques. En effet, se joue ici une critique de l'administration qui impose une démarche à suivre, sans en exposer les problèmes à venir, où les réalités qui lui sont inhérentes. A la différence d'un mode d'emploi hors-sol sur la création d'un Tiers-Lieux, sont proposées avec ce témoignage collectif, des démarches d'expérimentation en Tiers-Lieux, une mise en récit des vécus sensibles des configurations sociales, de l'épreuve du lien social et des

LALLEMENT M., RIOT-SARCEY M., "Entre réel et utopie concrète", Grand entretien dans la revue Les mondes du travail, n°23, Novembre 2019 - Avril 2020.

²⁶⁷ KIDDER T., The Soul of a New Machine, 1981.

²⁶⁸ LALLEMENT M., RIOT-SARCEY M., "Entre réel et utopie concrète", Grand entretien dans la revue Les mondes du travail, n°23, Novembre 2019 - Avril 2020.

ses écueils. C'est aussi faire le pari du sensible comme matériau le plus riche en termes d'information puisqu'il retrace l'historicité des dynamiques ce qui permet de mieux mettre en lumière les réalités communes, et de ce fait les enjeux communs. Soit, de ne pas proposer un mode d'emploi "clé en main" de comment créer un Tiers-Lieux, mais bien, la tentative d'exposer les grilles de lectures nécessaires pour composer avec le déjà-là, pour repolitiser l'existant. L'un des paris est donc de sortir des jalons de l'indicateur quantifié, donc d'observer les processus plutôt que d'évaluer les résultats. Cependant, un des constats que nous pouvons déjà établir, c'est la difficulté des collectifs à prendre le pas de cette documentation. Si certains sont très acculturés aux démarches de documentation, d'autres prennent plus de temps pour comprendre en quoi l'enjeu de la documentation est central dans cet outillage collectif. Notamment, l'une des problématiques centrales dans cet exercice est la difficulté de certains collectifs à sortir du discours communicationnel et à réussir à témoigner des difficultés qu'iels rencontrent, des embûches découvertes au fur et à mesure de l'expérimentation, et tendent à lisser le discours pour paraître le plus irréprochable possible. Ce lissage de discours s'applique aussi aux individus qui tendent à de moins en moins personnaliser leurs échanges, à séparer la sphère de l'intime et du tiers-lieux. Paradoxe, puisque leurs rôles sont exactement à cet interstice (comme nous l'avons vu précédemment). Ce trait est ressorti de manière assez flagrante lorsque durant l'enquête, certain.es me livraient avec une spontanéité et beaucoup d'honnêteté les difficultés rencontrées sur leurs terrains, quels questionnements les animent au moment de l'appel, là où d'autres semblaient ne rencontrer aucun problème ou du moins, ne voyaient pas nécessairement les difficultés comme un sujet nécessaire à la discussion. Cela peut facilement témoigner des enjeux de communication et de marketing qui entourent les Tiers-Lieux, amenuisant alors leurs expériences personnelles au profit d'un discours commercial qui tend à envelopper la réalité d'un voile sublimé.

III.3.2. De la difficulté des collectifs à se saisir de ce non-cadre normatif

La difficulté pour certain.es acteur.ices de sortir du discours communicationnel témoigne d'une autre réalité de la communauté éclatée qui compose le programme : son

flou quant à la capacité à se saisir du programme lui-même. Evoqué dans les documents de l'instruction du programme, le pilotage est pensé selon le principe de "l'adhocratie terme utilisé en référence à l'absence d'ordre hiérarchique ou de réglementation régissant le fonctionnement d'une entité. Il n'y a pas autorité pour prendre les décisions et réglementer ce qui est réalisé, mais que tous les membres peuvent décider et agir dans le moment²⁶⁹". Le but étant "d'appliquer les modes d'agir en tiers-lieux pour la mise en œuvre même du programme PATL. Cela impliquant un travail de communauté en communauté pour ne pas dépendre de quelques personnes ; un travail de conciergerie permettant les contributions multiples, dont la documentation ; une liberté de contribution et d'action qui permet une coopération ouverte ; une économie de la contribution par l'utilisation de certains outils et de pratiques la permettant (budgets contributifs, CDI communautaire). Jugé par l'instruction comme espérant un "effet réseau attendu et d'émergence d'une tête de réseau éclatée qui semble aussi particulièrement opportune et pouvoir contribuer autant que faire se peut à la consolidation de la dynamique²⁷⁰". Cependant, force est de constater que dans un tel espace spatio-temporel, il semble difficile de fédérer un groupe, de constituer une communauté sans un travail de structuration du collectif. En effet, cette absence de normes tend à flouter les contours et les ambitions du programme. Comme le déclare Jo Freeman dans La tyrannie de l'absence de structure, dans toute composition de groupe, de système groupal, il est nécessaire d'avoir des tâches communes qui structurent le groupe, et que l'information circule entre tous les membres composant cette entité. Or, le réseau « Pouvoir d'Agir en Tiers-Lieux » est pensé par ses fondateurs comme un réseau dont les acteur.ices doivent se saisir de celui-ci de manière autonome. Cette volonté de s'extirper de toute organisation bureaucrate et stricte permet a fortiori de vouloir motiver les interstices démocratiques et la construction de projets à visée politique sur le temps long. Cependant, si le programme « Pouvoir d'Agir en Tiers-lieux » est novateur dans sa manière de prendre en compte le temps long dans la construction des réseaux de confiance, il en révèle aussi les freins et les lacunes. A la fin de la première année est constatée une difficulté pour les acteur.ices de se saisir du programme en tant qu'outil collectif. Iels en comprennent l'intérêt localisé dans leurs projets (soutien sur leurs projets d'intérêt

-

²⁶⁹ Document Instruction du projet « POUVOIR d'AGIR EN TIERS-LIEUX » réalisé par Florence Bardot de la Fondation de France, le 20 novembre 2020.

²⁷⁰ Document "Instruction du projet « POUVOIR d'AGIR EN TIERS-LIEUX »" réalisé par Florence Bardot de la Fondation de France, le 20 novembre 2020.

général), mais n'émerge pas, comme espérée une "communauté apprenante." Comme le déclare l'un.e des acteur.ices lors du temps de discussions dédié uniquement aux acteur.ices des Tiers-Lieux à la Fondation de France :

« Je ne sais pas quoi raconter, ni sur les uns, ni sur les autres, je n'ai pas de vision de ce qui se passe sur PATL²⁷¹ (...) il n'y a pas de visibilité sur ce qui est acquis, ce qui est commun, ce qu'on va chercher. »

L'un des axes de difficulté réside dans la complexité à se saisir de la vision de celleux qui pilotent le projet. En voulant s'affranchir des structures normatives et des cadres, la réalisation des communautés ne se caractérise pas par la performativité. Si l'intérêt et l'envie de participer à ce programme est motivé par une croyance commune en cet imaginaire du "faire tiers-lieux", il reste empêché par de nombreuses autres réalités auxquelles les Tiers-Lieux du programme font face. On ne fait pas communauté par la simple volonté de vouloir la faire, même en ayant un fondement politique commun.

Se joue aussi dans la relation avec la Fondation de France, par l'intermédiaire de la Myne, un enjeu crucial de modification des rapports usuels entre financeurs et financés. Chacun des Tiers-Lieux s'est vu attribuer la somme de 10 000 euros pour financer son projet d'intérêt général. La Myne, elle, pour son travail de coordination et de soutien du programme est dotée de 30 000 euros. Lors de notre enquête, certains acteur.ices de la coordination nous ont fait part de leurs retours d'expérience de certains Tiers-Lieux qu'ils qualifiaient comme "à l'agonie" et dont l'urgence des financements les poussait à réclamer les sommes d'argent qui leur incombent dans le cadre du programme, auprès de l'équipe de coordination. Cela montre une centralité du référent du programme dans l'acquittement des différentes sommes d'argent. Cela montre aussi la difficulté de construire un système autonome de partage de la ressource pécuniaire. Il a semblé essentiel pour la deuxième année de faire intervenir un acteur tiers pour endosser ce rôle d'intermédiaire entre les différents Tiers-Lieux, car le collectif mynois se retrouvait en charge du portage du programme mais aussi acteur, ce qui générait une charge de travail trop conséquente pour l'équipe de coordination. En

-

²⁷¹ Abréviation pour désigner le programme "Pouvoir d'Agir en Tiers-Lieux".

effet, cette centralité de quelques individus mettait en péril l'expérimentation même du programme, puisque cette responsabilité tendait à devenir omniprésente et à la source de quelques heurts, surtout dans l'attribution des sommes d'argent. Cette difficulté à sortir d'une relation financeur/financé s'illustre aussi dans la difficulté qu'ont témoigné les acteur.ices à sortir du discours communicationnel lors de la journée à la Fondation de France. Les acteur.ices avaient tendance à relater uniquement des réussites, des exploits sans s'attaquer aux points de vigilance, aux difficultés rencontrées. Cette incommunicabilité des zones de tensions montrent aussi la peur avec laquelle les collectifs doivent composer entre vouloir narrer la vérité mais choisir de ne pas le faire pas peur de pertes de subventions. En effet, la perte des fonds alloués mettent en danger les projets politiques dans lesquels ils s'investissent. Ces choix stratégiques témoignent de la précarité à laquelle iels font face dans leurs relations usuelles au financeur auquel ils doivent prouver constamment leur utilité et leurs performances.

Enfin, la difficulté à faire collectif s'explique aussi, comme nous l'avons souligné au préalable, du manque de temps auxquels iels se confrontent déjà dans la gestion des multiples contraintes dans leurs territoires. De plus, étant pour la plupart déjà investi.es dans l'animation des réseaux locaux, ce nouveau réseau ne semble pas être la priorité, puisque moins investi et moins direct. La disparité géographique participe à une distanciation des acteur.ices n'ayant qu'une acculturation très mince des projets des un.es et des autres. Lors de nos immersions, s'est produit un phénomène de mise en dialogue des enjeux des un.es et des autres, notamment via la newsletter réalisée par Laura, qui leur permettait de se tenir au courant de nos immersions mais aussi des projets réalisés par les un.es et autres. L'un des points forts a été la production d'un format de questions-réponses leur permettant d'interagir sur des sujets politiques qui les concernent toustes : De la Myne à la Quincaillerie "Comment vois-tu le commun de proximité en zone rurale dans 10 ans?²⁷²"; De Prats de Mollo à l'Hermitage "de quelle manière le programme Pouvoir d'Agir en Tiers-Lieux interroge-t-il nos représentations (étiquettes et postures) ? Des publics usagers, non-usagers et de nous-mêmes?²⁷³", etc. Cette mise en dialogue, par échanges interposés, ne permet pas un tissage de relations

²⁷² Extraits des "newsletter" réalisées par Laura lors des six mois d'enquête, ils ne peuvent cependant pas être dans le corps du mémoire ou dans les annexes puisque les noms des enquêté.es sont mentionnés, ce qui mettrait en péril tout le travail d'anonymisation mis en place dans ce mémoire.

²⁷³ Ibid.

profondes, il constitue les premiers maillages d'un réseau en devenir, mais dont la fréquence doit être nourrie de manière récurrente pour en assurer sa pérennité.

III.3.3. Une proposition de reconfiguration de l'action publique

Si comme l'explique Michèle Riot-Sarcey, "L'idéal se dessine et se précise infiniment à partir d'une résistance et d'une expérience collective sans cesse remise sur le métier en fonction des tentatives d'intégration ou de rejet des sociétés ordonnées qui toutes sont fondées sur la domination d'une minorité. Il me semble que ce processus révèle le rapport à la conscience, à l'exigence d'un idéal tendu vers l'avenir qui doit apprécier à tout moment le degré d'impossibilité de travailler en continu avec cet ordre". A la différence des processus réformateurs que proposaient les utopistes du XIXème siècle²⁷⁴, le programme propose une forme de reconfiguration de ce qui fait norme dans les dispositifs qui émanent des institutions. A la différence des mouvements plus radicaux, qui sont plus en rupture avec le modèle dominant, la proposition du programme est celle d'une expérimentation d'une autre voie d'action composée par différentes typologies de réseaux d'acteur.ices. En effet, la concomitance de ces acteur.ices permet de penser un système d'action publique "qui fait avec" plutôt que "qui fait pour."

Soit, de proposer une mise en pratique d'une refonte du modèle de manière structurelle. Ce qui a rendu ce programme possible, ce n'est pas une rupture complète avec le modèle de soutien de projets mais l'inscription dans un temps long de modification par sédimentation du dispositif d'aide. La proposition tenant d'une acculturation réciproque, notamment entre individus et non entre structures. Cela change, de facto, la manière dont se construisent les dispositifs. Cela permettant de donner une voix aux acteur.ices dans la construction des modalités de l'aide. Cela permet d'introduire dans la construction d'aide les acteur.ices du terrain, qui ne sont généralement pas consultés à cette étape-là. Cette implication d'une typologie nouvelle

-

²⁷⁴ "Mais le processus réformateur, au sens où l'entendaient les utopistes du XIXe siècle, ne peut perdurer dans la permanence d'un ordre dominant, en reconstitution perpétuelle ; la brèche qu'ils ouvrent est en rupture avec toute forme d'intégration via des dispositifs qui émanent d'institutions contre lesquelles ils s'insurgent" LALLEMENT M., RIOT-SARCEY M., "Entre réel et utopie concrète", Grand entretien dans la revue Les mondes du travail, n°23, Novembre 2019 - Avril 2020. p.7.

d'acteur.ices dans les critères de l'aide participe à une reconstitution des propositions de soutien des actions citoyennes. En effet, les instruments habituels de l'action publique tendent à être "producteurs d'une représentation spécifique de l'enjeu qu'il traite, il en a ce sens cognitif direct. Il impose des définitions conventionnelles de faits sociaux fournissant une grille de catégorisation²⁷⁵". L'originalité du programme réside dans la modification des indicateurs de la grille de catégorisation. En ce sens, aucune grille d'évaluation n'a été émise sur la conformité des programmes, sur les objectifs à atteindre, ou même sur les conditions de réalisation nécessaires à la continuité du programme. Ce qui est en jeu ici, c'est une proposition nouvelle d'instruments de politique publique. En effet, "les instruments de l'action publique sont rarement choisis en fonction de leurs adaptabilités et de leurs efficacités. Les différents secteurs de l'Action Publique ont tendance à montrer des préférences pour leurs propres types d'instruments "favoris" et à utiliser ceux-ci de manière répétée, indépendamment de leurs contributions réelles à la résolution du problème.²⁷⁶" A l'analyse, le programme propose en filigrane un questionnement de la manière dont s'opère la gouvernance de l'action publique. A la différence d'un imaginaire bureaucratique qui considère que "gouverner c'est [...] mobiliser des instruments prêts à l'emploi en fonction des buts que se donne le gouvernement et/ou des problèmes sur lesquels il décide d'agir²⁷⁷", le programme propose de laisser au collectif le choix de leurs actions. De par ce regard, il interroge directement la manière dont est considérée l'expertise - soit, que ce sont les acteur.ices du terrain qui sont les plus à même de choisir les "problèmes" sur lesquels iels décident d'agir.

Le programme « Pouvoir d'Agir en Tiers-Lieux » est pensé comme un dispositif pluri-sectoriel et pluri-acteur.ices qui vient souligner « la nécessité du temps long de construction de relations de confiance et/ou de dispositifs co-construits ; une démarche parfois difficilement conciliable avec les impératifs (et les imaginaires) de certaines institutions de recherche. » Dans une logique nationale d'omniprésence d'indicateurs quantifiables, de logique de résultat dans des délais à court terme, investir une temporalité de la confiance propose une voie d'expérimentation du financement de

²⁷⁵ LASCOUMES P., SIMARD L., « L'action publique au prisme de ses instruments. Introduction », Revue française de science politique, vol. 61, no. 1, 2011, pp. 5-22.

²⁷⁶ BRESSERS H., O'TOOLE Jr L.J., « The Selection of Policy Instruments... », art. cité, p. 214. traduit par Lascoumes, Pierre, et Louis Simard. « L'action publique au prisme de ses instruments. Introduction », Revue française de science politique, vol. 61, no. 1, 2011, pp. 5-22.

LASCOUMES P., SIMARD L., « L'action publique au prisme de ses instruments. Introduction », Revue française de science politique, vol. 61, no. 1, 2011, pp. 5-22.

projet à visée démocratique. Comme l'explique l'un des membres fondateurs du programme :

« Sans PATL²⁷⁸, même si c'est des petites sommes, ils n'ont pas le temps, la bande passante et les moyens pour consacrer à ce qui pourtant est le fondement politique de leurs activités. En plus, comme en ce moment c'est un momentum Tiers-Lieux, ils ne savent plus où donner de la tête. De ce fait, ces choses-là - qui sont difficilement finançables parce que abstraites - vont passer à trappe alors que c'est ce qui les meut.

C'est là où PATL s'est intégré, par des acteurs qui connaissent bien le domaine. Il y a une histoire derrière la construction de PATL qui vient d'un plaidoyer sur la question de la politisation des Tiers-Lieux : comment les Tiers-Lieux agissent sur l'intérêt général ? [...]Nous, notre réponse a été d'émettre l'hypothèse des « PPPP²⁷⁹ ». Donc typiquement la question de « La forêt en commun » (Hermitage), la question du passage à une SCIC (Quincaillerie) pour reprendre ces deux exemples-là, ce sont des choses qui étaient travaillées en marge quand ils avaient le temps, c'est-à-dire, jamais. Et donc, par le petit budget qu'on avait avec PATL, on a permis je crois de pousser ça, de continuer à faire exister, et c'est là, où on dépasse l'intention initiale et entre dans le « faire » et la réalité. Ça a permis une impulsion, qui a permis alors un consortium entre les Tiers-Lieux, qui entretient ces réflexions, ces impulsions et donc ce devenir politique du Tiers-Lieu. D'une autre manière, ça a permis de le rendre plus indépendant face à sa nécessité de créations d'activités en rapport aux financements qu'il perçoit. »

extrait d'entretien formel avec Vincent contributeur, chercheur, co-constructeur du programme.

Cette configuration favorise l'émergence de ce qui est pensé comme la moëlle constitutive du Tiers-Lieux – une configuration démocratique permettant de rejouer ce qui est perçu comme normatif. Elle vient questionner la manière dont se structurent les projets notamment en s'extirpant d'une pensée productiviste et vient réinterroger la manière dont sont évaluées les expérimentations sociales. En effet, il s'agit plus dans le cadre du programme d'« aborder un ensemble de pratiques en tant qu'elles constituent des expérimentations démocratiques [qui] permet donc de penser autrement la question de leur échec ou de leur réussite²⁸⁰». Dans le champ actuel des soutiens financiers aux Tiers-Lieux la caractéristique mise en valeur est celle d'une autonomisation du modèle économique, d'une capacité d'entreprise à subvenir à ses propres besoins. Cette caractéristique pose les Tiers-Lieux comme des objets inscrits dans le système marchand, comme des outils de valorisation économique. Or, la proposition du Programme questionne, dans le but que doivent arborer les Tiers-Lieux. Sont-ils des

²⁸⁰ NEVEU C., Expérimentations démocratiques : pratiques, institutions, imaginaires, 2022. p.17.

²⁷⁸ Abréviation pour désigner le programme "Pouvoir d'Agir en Tiers-Lieux".

²⁷⁹ Abréviation pour désigner les "Partenariats Publics, Privés, Particuliers".

"fers de lance de la start-up" ou des initiatives démocratiques? L'objet étudié dans le cadre de cette recherche-action, c'est bien d'externaliser à nouveau des biens et des services qui n'appartenaient auparavant pas à l'économie marchande. Si le programme "Pouvoir d'Agir en Tiers-Lieux" finance uniquement ces expérimentations, il s'agit de souligner que c'est l'unique programme en France qui choisit non pas de financer un objet défini mais de laisser aux acteur.ices des Tiers-Lieux ce qui présente le plus de potentiel dans l'expression de l'expérimentation démocratique en Tiers-Lieux, soit ce qui en fait son coeur. Face à des appels à projets à l'échelle nationale qui permettent peu d'expérimenter et de modéliser les processus d'apprentissage, d'innovation, les enseignements, la construction du programme permet un sas hors des agendas politiciens pour que les collectifs puissent s'investir sur ce qui fait politique sur leurs territoires.

De ce fait, le programme permet de motiver au sein des Tiers-Lieux la concrétisation des conditions d'émergence des nouvelles configurations d'acteur.ices. Si le programme n'est pas encore au stade d'une communauté de communs, il permet d'en proposer des pistes. En effet, au regard des défis des territoires que nous avons explorés (lors de l'analyse de chacun des Tiers-Lieux), ces nouvelles opportunités d'activités économiques et sociales pour les citoyen.nes dans le cadre des missions d'intérêt général permettent de proposer une voie d'investissement du pouvoir d'agir des individus qui composent le territoire. Ces missions d'intérêt général proposent d'autres mondes possibles. Au regard de l'expérimentation de nouvelles formes de missions d'intérêt général, le programme semble faire la preuve du concept d'une autre forme possible de construction des projets d'action publique.

Conclusion

L'exercice proposé dans cette partie est donc de montrer le caractère composite des expériences du Tiers-Lieux. L'imaginaire des Tiers-Lieux comme une expérience de mise en intrigue de la puissance de l'énoncé, de la puissance d'imaginer d'autres configurations d'organisation de la société. C'est en cela que se joue encore le pouvoir d'agir des Tiers-Lieux dans cette force de proposition, d'imagination, de transformation. Cependant, il s'agit aussi de rendre compte des paramètres et contraintes qui réduisent les marges de manœuvre de la mise en pratiques de ces imaginaires. L'un des points saillants de l'enquête c'est que cette recomposition des mondes se confronte à une

réalité qui ne veut pas se décomposer. En effet, dans la stabilisation des projets, se donne à voir une confrontation parfois difficile aux réalités de l'action publique, des enjeux budgétaires, et des conflictualités dont les collectifs doivent faire l'épreuve. Ainsi, le processus dans lequel se trouve pour l'instant le Tiers-Lieux est dans cette expérience du principe de réalité face au rêve. Soit, des compromis, qu'iels doivent faire pour rendre réalisable leurs projets. Inscrit dans une temporalité longue, l'expérience du Tiers-Lieux se construit au fur et à mesure, et est constamment négociée. Le processus du Tiers-Lieux est un témoignage de la négociation des imaginaires politiques à l'œuvre dans la société.

CONCLUSION GÉNÉRALE

"Les Tiers-Lieux ne sont pas une fin en soi, et il serait sage d'arrêter de les définir autrement qu'un processus et de se bagarrer pour la paternité de la notion. Ils sont le produit du peuple qui cherche à améliorer ses conditions d'existence. 281" Cette citation est extraite d'un débat sur le Forum des Tiers-Lieux autour du rôle de l'association nationale des Tiers-Lieux et de son statut d'agence étatique "au service des lieux". Elle résume l'ampleur des missions qui incombent aux Tiers-Lieux et, de surcroît, des conflits qui s'intensifient sur la place publique des Tiers-Lieux. Elle est aussi une forme de réponse aux interrogations qui composaient l'incipit de ce travail de recherches, quant au cadrage conceptuel autour de la notion Tiers-Lieux, cette réponse illustre la dichotomie entre la pratique du "faire tiers-lieux" et de la généricité du terme Tiers-Lieux. L'enjeu de ce mémoire a été de donner à voir, par une description au plus proche des expérimentations, ce qui s'exerce dans les pratiques des Tiers-Lieux en tant que projet politique. Il est essentiel de rappeler la manière dont ces projets de motivation du "pouvoir d'agir" sont un pan des Tiers-Lieux observés, et le vaste champ d'étude qu'ils balayent par cette simple question. L'exercice de rendre compte de ces expérimentations n'a pas pu se faire sans observer les freins qui accompagnent ces pratiques, et la nécessité de les expliciter. En effet, la popularisation des Tiers-Lieux permet de témoigner de l'intérêt croissant de l'Action Publique dans la reconfiguration de ces modèles d'organisation. Cependant, cet intérêt pour les modèles alternatifs vient se heurter aux dispositifs rationnels et structurés qui définissent les dispositifs d'Action Publique. Cette confrontation témoigne de l'incompatibilité de vouloir adopter de nouveaux objets - tels que les Tiers-Lieux - dans une politique publique sans en reconfigurer les manières de la construire. Faire des Tiers-Lieux une politique publique sans en adopter la volonté de modifier de manière processuelle l'existant institutionnel,

²⁸¹ Citation extraite d'un débat sur le Forum des Tiers-Lieux autour du rôle de l'association nationale des Tiers-Lieux et de son statut d'agence étatique "au service des lieux":

 $[\]frac{\text{https://forum.tiers-lieux.org/t/comment-favoriser-le-faire-ensemble-entre-tiers-lieux-comment-mieux-se-federer/1773/3}{\text{se-federer/1773/3}}$

produit nécessairement une naturalisation. Ce procédé entraîne nécessairement une compréhension parfois superficielle de l'imaginaire politique du processus des Tiers-Lieux et les réduit au rang d'objet, de dispositif. Cette naturalisation entraîne nécessairement alors de surcroît la fixation d'une configuration sociale qui se veut mouvante, arrêtant net le processus de vivification qu'il propose. Cependant, cette naturalisation et cet essaimage de cette compréhension étatique et rationnelle du Tiers-Lieux produit des effets sur les imaginaires des Tiers-Lieux. Les observations ont montré cependant, la nécessité d'observer les Tiers-Lieux comme des processus itératifs, dont l'identité est spécifique et irréductible à un cahier de pratiques. L'intérêt de cette recherche résidait dans cette exploration de Tiers-Lieux dans des contextes variés, des territoires distincts, des projets différents et des collectifs hétérogènes. Si chacun des Tiers-Lieux est différent, leurs membres se réunissent autour de ces pratiques communes d'expérimentations citoyen.nes. Une forme d'invariant de mise à l'épreuve du pouvoir d'agir. L'enjeu étant de regarder ce que cette expérimentation produit et de pouvoir rendre compte du discours, hors enjeux communicationnels, de celleux qui en font l'épreuve. Les acteur.ices demeurent les plus enclins à témoigner des marges de manœuvres nécessaires à la réalisation de leurs projets. Il était nécessaire pour comprendre les contours des pratiques de rendre palpables le doute et les insécurités dont les collectifs des Tiers-Lieux font l'épreuve.

De la même manière que les savoirs se construisent dans l'action, ce mémoire est un témoignage empirique des réalités qui ont été données à voir sur les territoires, et dans les six tiers-lieux. Il s'agit de proposer une forme de monographie de l'opérativité des actions des Tiers-Lieux, et dans un champ plus large du programme au regard des dispositifs actuels de soutien de l'action publique et de la compréhension des Tiers-Lieux. A l'inverse, la tendance est plus à la mise en vente d'un imaginaire superficiel raccroché à une dénomination commune "Tiers-Lieux" qui fait œuvre de foi sans que son essence rappelle nécessairement la pratique qu'il distingue. Cette naturalisation des tiers-lieux amoindrit les espaces d'expérimentation et de doute dont les Tiers-Lieux sont censés être les cadres facilitant d'opération. Issue d'une volonté de proposer une autre interprétation du modèle prescrit, la génération d'un modèle des Tiers-Lieux participe à reconstituer une strate supplémentaire d'expertise, dans des processus où nul n'est expert. La capacité d'agir des individus qui gravitent autour des projets des Tiers-Lieux est conditionnée par sa capacité à rester autonome dans son

processus. En tant qu'objet inscrit dans un processus mouvant et dynamique, il semble essentiel de continuer l'étude pour ne pas figer un objet dans un temps et une réalité qui est déjà obsolète. La recherche en Tiers-Lieux est vaste et peut être l'objet de nombreux axes variés. En effet, ce mémoire s'attache à observer les Tiers-Lieux pris dans une certaine temporalité, celle d'un Programme motivé par la Fondation de France. Cependant, beaucoup d'autres pans auraient pu être l'objet d'une étude, nécessairement dans le temps long. Chacun des terrains étant l'objet d'une étude à lui tout seul, il a été complexe d'essayer de rendre compte ce qui se donnait à voir pour les membres du collectif, ce mémoire s'y essaye, mais il reste essentiel de recontextualiser la temporalité dans laquelle s'est déroulée l'enquête. De plus, durant cette année, la société française a connu de nombreuses "crises politiques" sur des sujets transversaux (politique, économique, écologique, etc.), les Tiers-Lieux n'étant pas exempts de ces thématiques, un des sujets souvent mentionnés a été cette confrontation entre ces espaces et les urgences démocratiques à laquelle la société au sens plus large fait face, questionnant notamment le rôle des Tiers-Lieux dans ces questionnements politiques. De ce fait, le champ des Tiers-Lieux a connu de nombreuses controverses, il a été difficile de faire fi de ces matériaux.

Il a été hasardeux et complexe de définir un objet circonscrit dans le cadre de ce sujet, puisque les Tiers-Lieux regroupent une pluralité d'échelles d'analyse, soulèvent des thématiques plurielles et variées, véritable terrain de jeu infini pour le sociologue. En effet, une myriade d'autres entrées conceptuelles auraient pu être l'objet de ce mémoire, et de nombreux éléments ont dû être passés sous silence, ou du moins peu ou pas analysés par souci de clarté de l'analyse et par envie de conduire l'enquête avec une trame narrative définie. Si ce mémoire se fait le témoin d'une exploration atypique des Tiers-Lieux, elle n'en est qu'une analyse partielle d'une volonté collective de réaliser au temps présent la mise en exercice des imaginaires souhaitables.

BIBLIOGRAPHIE

ABENSOUR M., Le procès des maîtres rêveurs, Arles, Sulliver, 2000.

BARTHE Y., CALLON M., LASCOUMES P., Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique. Le Seuil, 2014.

BARTHES Y., LINHARDT D, L'expérimentation : un autre agir politique. 2009.

BOLTANSKI L. THÉVENOT L., De la justification : les économies de la grandeur, Paris, Gallimard, 1991.

BURRET A, Étude de la configuration en tiers-lieu : la repolitisation par le service, thèse de Sociologie et Anthropologie, Université des Lumières Lyon 2, 2017.

BURRET A, Tiers lieux et plus si affinités, FYP éditions, 2015.

DI MEO G., Les Murs invisibles. Femmes, genre et géographie sociale, Paris, Armand Colin, coll. « Recherches ». 2011.

DURAND G., Introduction à la mythodologie, op. cit., 1996.

DURAND G., Les structures anthropologiques de l'imaginaire, op. cit., 1960.

ECREMENT V., Le contexte et l'hypertexte. Tentative de transposition des pratiques documentaires contributives d'un tiers-lieu aux enjeux des sciences participatives. Sciences de l'information et de la communication. 2022.

ELIAS N., L'utopie. Paris : La Découverte, 2014.

FREUND J., Sociologie de Max Weber, Ed PUF, 1968.

GHASARIAN C., De l'ethnographie à l'anthropologie réflexive, Nouveaux terrains, nouvelles pratiques, nouveaux enjeux. 2002.

GODELIER M., Lévi-Strauss, Seuil, 2013.

GRASSI V., Introduction à la sociologie de l'imaginaire. Une compréhension de la vie quotidienne, Érès, 2005.

GWIAZDZINSKI L., L'hybridation des mondes. Territoires et organisations à l'épreuve de

l'hybridation, Elya Editions, 2016.

HAYEK F., La route de la servitude, Presses Universitaires de France, 1946.

KIDDER T., The Soul of a New Machine, 1981.

LASCOUMES P., LE GALES P., Gouverner par les instruments. Paris, Presses de Sciences Po. 2004.

LALLEMENT M., Un désir d'égalité, 2019.

LANGLET M., Rapport de l'observatoire citoyen de la marchandisation des associations. Décryptage d'un processus. Coordonné par Marianne Langlet du collectif des associations citoyennes, 2023.

LEFEBVRE H., La production de l'espace, Paris : Anthropos. 1974.

LEFEBVRE H., Le Droit à la ville, Paris : Économica, 2009.

LE STRAAT N., Le travail du commun, 2016.

MCLUHAN M., Guerre et paix dans le village planétaire, Robert Laffont, Paris, 1970.

MAFFESOLI M., Le réenchantement du monde : une éthique pour notre temps, 2009.

MAFFESOLI M., Au creux des apparences, pour une éthique de l'esthétique, Paris, Le Livre de Poche, 1993, p. 107.

NEVEU C., Expérimentations démocratiques : pratiques, institutions, imaginaires, 2022.

PARRIQUE T., Ralentir ou Périr, l'économie de la décroissance, Seuil, 2022.

RAWLS J., Justice et démocratie, Seuil, 1993.

RICŒUR, Paul, Du texte à l'action. Essais d'herméneutique t. II, coll. Esprit/ éd. Seuil-1986.

RICOEUR P., L'idéologie et l'utopie, Paris Seuil, 1997.

RICOEUR P., Temps et récit 2. La configuration dans le récit de fiction, Paris Seuil, 1984.

RIOT-SARCEY, Le réel et l'utopie. Essai sur le politique au XIXème siècle, Paris, Albin Michel, 1998.

SERVET M., Les bibliothèques troisième lieu, Mémoire d'étude du diplôme de conservateur des bibliothèques, 2009.

TSING A. L., Le champignon de la fin du monde. Sur la possibilité de vivre dans les ruines du capitalisme, La Découverte, Paris, 2017.

VIBERTI E., Le design des imaginaires : le design et la fabrique de la ville de demain par les imaginaires. Art et histoire de l'art. 2022.

ARTICLES:

BUSQUET G., « L'espace politique chez Henri Lefebvre : l'idéologie et l'utopie » justice spatiale | spatial justice, n° 5 déc. 2012-déc. 2013.

BROCA S., CORIAT B., « Le logiciel libre et les communs. Deux formes de résistance et d'alternative à l'exclusivisme propriétaire », Revue internationale de droit économique, vol. xxix, no. 3, 2015, pp. 265-284.

CASTELLO L., Rethinking the meaning of place: conceiving place in architecture-urbanism [« Repenser la signification du lieu »], Farnham, Ashgate Publishing, coll. « Ethnoscapes », 2010, p.256.

CHEVALLIER J., LOSCHAK D., Science administrative, LGDJ, 1978, n°1114, p.619.

CLOT Y., SIMONET P., « Pouvoirs d'agir et marges de manœuvre », Le travail humain, vol. 78, no. 1, 2015

CORREIA M., « L'envers des friches culturelles. Quand l'attelage public-privé fabrique la gentrification », Revue du Crieur, vol. 11, no. 3, 2018, pp. 52-67.

DAGONNEAU M., « Les tiers-lieux en France, laboratoires de nouvelles solidarités socio-spatiales ? » Bulletin de l'association de géographes français, 99-3 | 2022, 435-457.

GIANFALDONI P. MANOURY L., « La contribution de la Fondation de France aux processus territorialisés et territorialisants d'innovation sociale », *Innovations*, vol. 59, no. 2, 2019, pp. 103-127.

GWIAZDZINSKI L., De l'hybridation territoriale à la créolisation des mondes. L'hybridation des mondes. Territoires et organisations à l'épreuve de l'hybridation, Elya Editions, pp.311-334, 2016.

HARRISSON D., "Quatre propositions pour une analyse sociologique de l'innovation sociale." *Cahiers de recherche sociologique*, number 53, fall 2012, p. 195–214.

LABBE-LAVIGNE I, DESEIGNE J., MILLE A., Repenser " la fracture numérique " autour des arts et de l'accueil de personnes sans-abri : l'exemple du Vox Lab FractureS : Publics vulnérables et numérique: entre fractures, inclusions et innovations, Jun 2021, Bordeaux, France.

LAFORE R., "Droit d'usage, droit des usagers: une problématique à dépasser" dans "Les usagers entre marché et citoyenneté", Ed L'Harmattan, Paris.

LALLEMENT M., RIOT-SARCEY M., "Entre réel et utopie concrète", Grand entretien dans la revue Les mondes du travail, n°23, Novembre 2019 - Avril 2020.

LANDON A., "À la recherche des lieux communs. Les expérimentations démocratiques aujourd'hui." Convergences, fragmentations, portées politiques, GIS Démocratie et Participation, Jan 2017, Saint-Denis, France.

LANDON A., "Le tiers-lieu à l'épreuve de son succès. Vers la formation d'un compromis civico-marchand dans la fabrique de la ville en France." Participations - Revue de sciences sociales sur la démocratie et la citoyenneté, 2022, N° 33 (2), pp.181-207.

LASCOUMES P., SIMARD L., « L'action publique au prisme de ses instruments. Introduction », Revue française de science politique, vol. 61, no. 1, 2011, pp. 5-22.

LATOUR B., Il n'y a pas de monde commun : il faut le composer, Multitudes, 2011/2 (n° 45), p. 38-41.

LEROY C., « Empathie kinesthésique, danse-contact-improvisation et danse-théâtre », Staps, vol. 102, no. 4, 2013.

PICARD D., MARC E., « Chapitre premier. La notion de conflit », Dominique Picard éd., Les conflits relationnels. Presses Universitaires de France, 2015, pp. 7-17.

PIERRON J.P., « Paul Ricœur et la fonction pratique de l'utopie. Une critique de la rationalité instrumentale », Sébastien Roman éd., *Penser l'utopie aujourd'hui avec Paul Ricœur*. Presses universitaires de Vincennes, 2021, pp. 107-125.

PRADEL B., "Rendez-vous en ville! Urbanisme temporaire et urbanité événementielle: les nouveaux rythmes collectifs." Sciences de l'Homme et Société. Université Paris-Est, 2010. Français.

PRADEL B., PINARD J., Les acteurs de l'urbanisme temporaire et leurs champs d'action dans la fabrique de la ville, Millénaire 3, 2021.

PRUVOST G., « Modes de vie alternatifs et engagement », Bertrand Badie éd., En quête d'alternatives. L'état du monde 2018. La Découverte, 2017, pp. 218-224.

RAPPAPORT J., Terms of empowerment/exemplars of prevention: toward a theory for community psychology. American journal of community psychology, 1987, 15-2, pp.

121-145.

RICŒUR, Paul, L'imagination dans le discours et dans l'action In : Savoir, faire, espérer : Les limites de la raison [en ligne]. Bruxelles : Presses de l'Université Saint-Louis, 1976.

SERVET M., « Les bibliothèques, des troisièmes lieux culturels à forte valeur humaine ajoutée », L'Observatoire, vol. 52, no. 2, 2018, pp. 71-74.

SUR LES THÉMATIQUES SPÉCIFIQUE DES TIERS-LIEUX

Philanthropie en rapport à la Fondation de France

Rapport de la Cour des Comptes « LA FONDATION DE FRANCE Exercices 2014 à 2019 », relevant de la catégorie d'Organisme bénéficiant de dons, Septembre 2021.

Duvoux, Nicolas, « Les valeurs de la philanthropie », *Informations sociales*, vol. 196-197, no. 1-2, 2018, pp. 38-46.

Gianfaldoni, Patrick et Lucile Manoury, « La contribution de la Fondation de France aux processus territorialisés et territorialisants d'innovation sociale », *Innovations*, vol. 59, no. 2, 2019, pp. 103-127.

Marie Dagonneau, « Les tiers-lieux en France, laboratoires de nouvelles solidarités socio-spatiales ? », inspiré par les publications d'A. Burret et des productions écrites dans Movilab, Bulletin de l'association de géographes français, 99-3 | 2022, 435-457.

Sur la gestion forestière

CORVOL A., L'Homme et l'Arbre sous l'Ancien Régime, Paris, Economica, 1984.

THEULEAU B., Les conflits d'usage de la forêt : l'exemple des forêts sarthoises. Géographie. 2021.

BOUTEFEU B., "La forêt comme un théâtre ou les conditions d'une mise en scène réussie". Géographie. Ecole Normale Supérieure Lettres et Sciences Humaines - ENS-LSH Lyon, 2007.

BRÉDIF Hervé. et OLLAGNON Henry., Gestion durable des forêts : la France à l'heure des choix. Paris, AFOCEL, 1997, p.85.

BARTHOD Christian, « Protection de la nature et identités culturelles en France », History, culture and conservation, Policy Matters, 13, 2004, pp. 18-26.

André Torre, Romain Melot, Luc Bossuet, Anne Cadoret, Armelle Caron, Ségolène Darly, Philippe Jeanneaux, Thierry Kirat and Haï Vu Pham, "Comment évaluer et mesurer la conflictualité liée aux usages de l'espace ? Eléments de méthode et de repérage", VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement [Online], Volume 10 Numéro 1 | avril 2010.

Sur la thématique de l'énergie

Eggrickx Ariel, Bruno Camous, et Laetitia Guérin-shneider, « Service public d'eau en régie : vers une gouvernance plus effective ? », Gestion et management public, vol. 10/n4, no. 4, 2022, pp. 9-27.

Littérature grise :

Certains éléments auraient pu figurer en tant qu'objets / matériaux dans les annexes mais par soucis de clarté et parfois par nécessité d'anonymisation

- Les pads des différentes rencontres autour du programme ne peuvent être mentionnés car il mettrait en péril l'anonymisation effectuée. Cependant, ils ont été une ressource très riche pour la constitution du programme et la restitution des verbatims.
- Note d'intention, novembre 2023, Hyperlien. Maison commune des cultures numériques.
- Carnet de bord réalisé par Sophie Schmid Faciliter une démarche de design thinking : préfiguration d'hyperlien, un nouveau lieu coordonné par PING, dans le cadre de la formation Ecole de design de Nantes, 2021/2022
- Bilan d'Activité de 2022 de l'association PING
- Charte de l'arbre de l'Hermitage
- Bilan d'activité de 2022 de l'Hermitage
- Charte de l'arbre de l'Hermitage
- Éléments sur le projet de transition énergétique de la commune de Prats-de- Mollo réalisé par la Fabrique des énergies.
- Documentation sous formes de pad sur le cloud de la MYNE
- Docothèque rassemblant tous les documents relatif au Tiers-Lieux du WIP https://wiperforever.com/docotheque/
- Manifeste des Tiers-Lieux : accessible sur le site de la page Movilab https://movilab.org/wiki/Le_manifeste_des_Tiers_Lieux
- Description sur la page Movilab du "Code source du manifeste des Tiers-Lieux" https://movilab.org/wiki/Code_source_du_manifeste_des_tiers_lieux
- Rapport 2021 de l'association France Tiers-Lieux "Nos territoires en action".
- Rapport 2018 sur la Mission Coworking : faire ensemble pour mieux vivre ensemble.

ANNEXES

- 1. Observation battue Hermitage
- 2. Observation journée atelier partagé à PING
- 3. Document d'instruction de la Fondation de France
- 4. Proposition du programme "Repolitiser l'Action Publique"
- 5. Tableau des capabilités réalisé lors de la réunion de la Régie de Santé commune.
- 6. Extrait du fanzine à l'occasion de la première Fête des Énergies à Prats de Mollo.
- 7. Document WIP retraçant le parcours du WIP

Description monographique de la battue

Quel contexte?

L'un des évènements phares de notre semaine d'immersion à l'Hermitage était ce rendez-vous avec les chasseur.euses de l'Hermitage. En effet, Marius nous a explicité que ce fut le travail d'une longue acculturation avec les chasseur.euses pour que puisse se faire ce temps d'échange, d'interconnaissance. C'est donc avec beaucoup d'engouement qu'il considère cette battue, notamment aussi car elle va se dérouler sur le terrain de la forêt de l'Hermitage. Cependant, il faut aussi souligner que de nombreuses fois est mentionné l'importance de la battue pour la relation avec les habitant.es, mais les membres du Tiers-Lieux ne semblent pas vouloir y participer.

Avant la battue

Nous nous donnons alors rendez-vous dans la Maison de chasse de l'association de chasse d'Autrêches. Nous sommes accompagnés du père de Marie, accoutumé à la chasse, ce sera mon allié d'ailleurs pendant toute la période de rencontre dans la Maison de Chasse. Nous sommes Tim, Lau et William dans le camion, nous suivons Marius et les réalisateurs du documentaire à la file indienne en voiture. William lui déclare ironiquement avant de partir « Alors tu prends ton 4x4 pour faire comme les autres ? » implicitant que le choix du véhicule pour aller à la rencontre des chasseurs n'est pas anodin. La situation géographique du bâti de cette maison de la chasse montre sa place aussi dans l'espace du village : en effet adossé à l'école primaire d'Autrêches, le Pavillon de chasse est ancré dans le village, perçu, vu et connu. Il occupe donc une place centrale dans la répartition de l'espace du village. Il ne peut être inconnu même pour une personne non pratiquante de la chasse.

Nous voilà alors garé sur une parcelle d'herbe en face du pavillon de chasse. De nombreuses voitures sont garées sur la file, on nous regarde, nous sommes étrangers à la situation. On sent une tension au préalable de la chasse – celle-ci n'est pas hostile, mais juste que des corps étrangers viennent de faire irruption dans un univers où il n'est pas de commune mesure d'avoir des invités.

Si Marius rentre d'une traite dans le lieu, Catherine et notre équipe marque une première pause avant de s'y engouffrer. Cette pause symbolique n'est pas anodine, en effet, le seuil marque un passage, une entrée dans le monde de la chasse. Pour celleux qui ne sont pas acculturés à ces pratiques, il y a donc un temps de latence, puis Catherine déclame « Bon! On rentre? » et nous voilà alors engouffrés dans cet espace.

Il est ritualisé de serrer la main lorsque nous rencontrons les personnes, chacune tend la main, et se présente pour dire bonjour. Une vingtaine d'hommes sont présents dans la salle, tous vêtus de l'habit requis de chasse ainsi que paré de leurs bottes. Une seule femme et une fille sont aussi membre de cette équipe qui se retrouve et se rencontre. La salle est découpée en trois espaces: un premier « d'accueil » et d'enregistrement pour les bénévoles « rabatteurs » - ou un homme vient faire signer les personnes qui s'annonce et entre dans la salle; une deuxième qui occupe presque tout l'espace vide -dédié je l'imagine à la rencontre et à pouvoir occuper l'espace et enfin un troisième, un bar où on peut se servir de boisson. Sur les murs de la salle de nombreuses têtes d'animaux sont empaillés et servent en guise de trophées, à l'arrière de la salle on peut voir des prix, médailles et trophées. Sur les murs de nombreuses affiches représentant soit l'écosystème forestiers, ou bien encore des affiches de la fédération de chasse assénant que les chasseurs sont eux-aussi des protecteurs de la nature notamment avec ce slogan « chasseurs, premiers écologistes de France ? ».

Au départ les personnes sont beaucoup sectorisées soit à l'entrée proche du point de registre, soit de l'autre côté près du bar. De nombreuses personnes sont du côté du bar, elles nous observent de loin, semble à mi-chemin entre le narquois et le pantois. Je comprends donc, qu'il y a une forme de tension entre les différents groupes et que notre arrivée n'est pas des moindres. En effet, Marius prend beaucoup de place, ils discutent avec les personnes « clés » mais ne prend pas vraiment le temps de discuter avec les autres personnes présentes, de plus le fait que des caméras le suive, cela crée une tension assez étrange dans la salle, puisque cela paraît orchestré et perd en naturel. Si certains se prêtent au jeu, d'autres chasseurs présents regardent d'un mauvais œil ce théâtre. En effet, on sent que cette présence médiatique instaure dès lors un opportunisme affiché, celui de montrer le portrait de quelqu'un d'ouvert aux autres pratiques, mais sans avoir au préalable instauré une relation de confiance avec les personnes qui sont présentes. En effet, les personnes avec qui Marius interagit reste très limitée, on sent une tension assez palpable entre les différents groupes.

Nous interagissons beaucoup avec les personnes, si certaines restent à l'écart -au niveau du bar – d'autres sont très chaleureuses. Notamment un couple, qui vient nous parler et nous demande si nous avons déjà chasser en nous affirmant que ça leur fait plaisir qu'il y ait autant de monde pour la battue. Ils nous expliquent au détour de la discussion quels sont les prérequis de la chasse, ce à quoi il faut faire attention. On nous met en garde, d'un ton un peu amusé qu'il faut faire attention au sanglier et que s'il te fonce dessus il a vite fait de te « casser les deux pattes », chose à laquelle nous rions nerveusement mais qui ne nous permet pas d'être très serein.

Au détour d'une conversation on nous explique que chaque chasse a ses propres codes : en effet, les coups de clairons indiquent quel animal a été vu et que chaque chasse a son propre code de conduite sur la manière d'annoncer les gibiers. Lorsqu'on parle du coup des coups de clairons, le père de Marie déclare que chacun.e redoute les 5 coups de clairon - ce qui veut dire, qu'une personne a été touchée. Ce code de conduite semble être véritablement au cœur de la pratique de la chasse car si elles en délimitent les

contours, il semble aussi être le représentant de certaines valeurs propres à la forêt mais aussi à la chasse. En effet, à différents endroits de la maison de chasse on peut apercevoir ces règlements affichés. Or, on sait que même si les règlements délimitent la pratique, et que celle-ci nous le verrons par la suite est extrêmement contrôlée et réglementée, certains nous confie que parfois, des entorses ont lieu sur le ton de la blague, mais celle-ci ne représente en aucun cas la pratique, ni le quotidien des chasseurs.

Puis, Marinette poursuit en nous racontant des anecdotes, celle d'une fois un des enfants qui avait été touché par un éclat de balle. Pour les personnes de l'équipe de l'Hermitage, une petite tension s'installe, n'étant pas du tout acculturé à la chasse, ce genre d'informations génère un peu d'angoisse. Notamment pour Catherine qui me regarde lors de ces informations avec un peu de stupeur, mais c'est une stupeur mêlée à de la curiosité pour toustes, nous sommes aussi impatient.e de pouvoir expérimenter cette expérience de la chasse.

Le président de la chasse déclare que tout le monde doit sortir, et alors chacun.es s'exécute assez rapidement. Seules certaines personnes sont autorisées à rester dans l'enceinte du bâtiment Georges -le père de Marie - nous expliquerons que ce sont les membres du bureau qui sont autorisés à rester. En effet, durant ce temps de concertation est décidé quels seront les gibiers autorisés selon la réglementation et la régulation nécessaire. Durant ce temps, la porte reste ouverte, mais nous ne voyons pas les personnes discuter, cette antichambre décisionnaire démontre aussi une façon de marquer la décision qui est à souligner -la décision ne relève pas du choix de toustes, elle est décidée par un « organe décisionnaire ».

Durant ce temps, se créer une nette séparation entre chasseur.euses d'un côté et membre de l'Hermitage de l'autre, on nous regarde de manière insistante, en effet, comme nous l'a précisé un des chasseurs au détour d'une remarque : il n'y a presque jamais autant de bénévoles-rabateurs, et encore moins des personnes non-initiées. En effet, cette rencontre n'est pas sans enjeu pour les personnes de l'Hermitage. Elle permet de créer une acculturation, une proximité entre les personnes du tiers-lieu propriétaire de la forêt et les chasseurs qui l'arpentent - si certains chasseurs sont enclins à interagir avec le tiers-lieux, ce n'est pas forcément le cas de la totalité des chasseurs. Certains, selon Marius, regardent l'Hermitage d'un mauvais œil et d'autres n'y portent juste pas d'intérêt. Cette chasse sur les terres de l'Hermitage permet d'instaurer un moment de partage à mi-chemin entre les deux : on est sur le terrain de l'Hermitage, mais sur le terrain de pratique des chasseurs. En effet, comme le déclarera plus tard Catherine : "je n'avais jamais vu la forêt comme ça." Se joue alors une mise en confiance réciproque des acteur.ices décisif pour la suite des ententes entre les personnes du village d'Autrêches et les personnes membres du Tiers-Lieux de l'Hermitage. C'est pour cette raison que Marius a plus tendance à aller essayer de rester auprès des chasseurs durant ce temps, il essaye de se fondre dans le corps des chasseurs mais une démarcation reste notable, rien que dans le style vestimentaire et même dans les regards qui lui sont adressés. Si certains l'intègrent dans leurs rangs, d'autres ont un regard plus désapprobateur, il reste donc au final, en retrait du rang des chasseurs.

Une des personnes au regard très vif qui était adossé au bar, continue de nous fixer de loin, son regard est perçant, et il analyse de bas en haut la manière dont nous nous comportons. Ils échangent quelques mots, ils rient et on sent une certaine tension s'installer lors de ce moment d'attente. Nous échangeons beaucoup avec George qui accepte de nous transmettre certaines connaissances nécessaires des rites de la chasse : par exemple, si un sanglier nous fonce dessus, il vaut mieux grimper ou alors se cacher derrière un arbre, car celui-ci fera une ligne droite, et si il fonce, il foncera sur un arbre. De l'autre, il faut être très vigilant des biches car celles-ci peuvent sortir assez rapidement et elles peuvent être dangereuses lors de déplacement rapide et faire très mal si elles nous foncent dessus.

Le chef du bureau sort alors, pour annoncer le tableau de chasse – il déclame les personnes qui « offre le gibier », un long discours rappelant les règles de la chasse, du tir mais aussi des conditions de participation et de responsabilité de la chasse, précisant bien et de manière un peu acerbe que les personnes de l'Hermitage étaient sous la responsabilité de Marius, et d'aucun autre. Marius affirme qu'il n'y a pas de problème, mais le président semble quelque peu dubitatif et un peu réprobateur. De notre côté nous essayons de nous faire discret malgré le fait que notre présence reste un élément perturbateur, et que malgré certaines tentatives, d'autres ne tentent pas d'aller communiquer avec toustes.

Après l'annonce des règles, nous nous dirigeons alors vers le lieu de la battue en voiture. Dans la voiture, nous rigolons des différentes choses entendues. Là où William déclare « oui en fait c'est hyper contrôlé » et sur un ton un peu narquois « oui, enfin bon moi j'ai entendu des dingueries, genre un qui se amrrait sur le fait qu'il chassait en dehors des zones délimitées, et que « oups » parfois le champ de tir était sur la route », ce qui déclenche un rire général. Là où nous sommes tous d'accord, c'est sur le fait que nous avons été accueilli plutôt chaleureusement par tous. Mais là, où William fait une remarque c'est que nous sommes aussi bien accueilli notamment parce que nous sommes tous blanc, si nous étions noirs peut-être que la situation aurait été différente, sous-entendant que parmi eux, certains votaient front national.

Durant la battue

Nous garons nos voitures sur un petit champ en amont de la forêt. Nous nous retrouvons sans aucun autre des chasseur.euses. Nous voilà donc réunis entre les personnes de l'équipe de l'Hermitage, les personnes de l'équipe de documentation -dont moi – et les deux journalistes. Nous attendons un petit moment, durant cette attente, quelqu'un ironise que peut-être il ne fait jamais bon d'être les seuls en plein milieu d'un champ quand des chasseurs nous attendent. Marius ne rit pas et réprimande quelque peu cette blague. Nous continuons d'attendre, et quelques chasseurs viennent nous chercher, ce sont les autres rabbateur.ices qui seront à nos côtés durant cette battue. Je

marche au côté d'un monsieur et de ce que je croyais était sa fille (j'apprendrais plus tard que c'était simplement la fille d'un ami qui avait demandé si elle pouvait venir à la chasse). Ceux-ci se moquent une première fois de moi avec mes chaussures de randonnée, me disant que je vais finir les pieds trempée, je leur répond que ce n'est pas grave et que c'est tant pis pour moi, ce à quoi iel rient. Nous marchons à la lisière de la forêt, certains chasseur.euses -celles et ceux qui ont les fusils - sont déjà postés sur les structures en bois permettant de voir au loin. Cette arrivée très solennelle crée un petit climat de tension pour celleux d'entre nous n'ayant jamais été à la chasse, une petite peur quant à ce que nous devons faire. Nous nous arrêtons, puis on nous indique qu'il faut rentrer dans la forêt, nous suivons d'abord les chasseurs, sans un mot, et nos gestes semblent bien maladroits par rapport aux leurs. En effet, dès le début ils se placent en formation, afin de couvrir le plus de surface possible, nous comprenons alors qu'il nous faut être en quinconce afin d'être le plus couvrant sur la surface. Nous sentons aussi de leurs côté une certaine tension face à nos inexpériences, et à nos pratiques surprenantes pour elleux. Au fur et à mesure que nous avançons, le climat se fait de moins en moins tendu, je décide de suivre de près deux chasseurs qui me semblent assez expérimentés. Je me tais et les observe, le premier est un homme moustachu assez fin, de la 60 taine (il me confiera plus tard, qu'il est ancien menuisier à la retraite), et l'autre un peu plus bourru (le maître des chiens) est clairement un acteur majeur de cette chasse - il crie beaucoup. J'apprends alors de l'homme à la moustache qui se livrera au fur et à mesure de la chasse, que ces cris sont significatifs. En effet, chaque maître-chien a un rappel (rappel à la voix ou au son de cor) pour ses chiens, ce qui crée une cacophonie assez originale au sein de la forêt. Nous avons continué d'avancer dans la forêt en attendant agar les sons de cor, mais ceux-ci vinrent uniquement pour des biches ou des lapins, ce qui n'était pas les animaux autorisés pour la chasse ce jour-ci. Marius qui était en contrebas a répondu à de nombreux coup de téléphone, et les autres chasseurs ne se sont pas privés de l'appeler « le parisien », pour souligner cette ostracisation, cette délimitation entre le je et le nous.

En effet, lors d'un petit interlude, Marius discute avec les autres chasseurs, mentionnant le fait qu'ils sont contents de partager ce moment dans la forêt. A un moment, est discuté les usages mais aussi qui a le droit de passage dans ces lieux, notamment les chasseurs mentionnent qu'ils déplorent le fait qu'ils ne peuvent pas passer dans la forêt avec leurs quad, et que cela les incombent. Lean répond très fermement que les quads resteront interdits dans la forêt, et que cela ne changera pas. Un blanc de quelque seconde s'installe, puis la discussion reprend sur d'autres sujet, et la marche se poursuit.

Au fur et à mesure que nous avançons, nous poursuivons notre discussion avec le chasseur qui m'affirme à de nombreuses reprises que « non, il ne font pas n'importe comment », qu'il y a des règles très strictes à la chasse. Il me parle notamment d'un concours inter-régions du plus grand gibier chassé, celui-ci est ensuite accroché dans la maison de la chasse. Il assène notamment que c'est un sport, qu'il ne faut pas croire que c'est une pratique reposante – « contrairement à ce que sa femme croit » - et en l'état, la marche perdure sur un rythme soutenu.

A un moment, la tension monte, un chien court après une proie, le 3 coups de cor sonne, un sanglier est aperçu, il se faut cacher derrière un arbre au cas où le sanglier déboulerait, on entend au loin un coup de fusil. Pendant de longues minutes, on attend de savoir ce qu'il se passe, en effet, le signal pour stipuler que l'animal est mort n'a pas retentit. Nous constatons bien que quelque chose d'anormal se passe. Cependant tous les autres membres gardent leurs calmes. Le chasseur maître-chien qui était avec nous s'est élancé pour aller à la poursuite du sanglier qui s'est échappé, comme me le déclare le chasseur qui m'accompagne « c'est le meilleur pour tuer à main nu les bêtes ». Nous apprenons qu'un sanglier s'est échappé et qu'il a continué son chemin et qu'ils se doivent donc de le pourchasser car : « ce n'est pas l'esprit de la chasse que de le laisser s'échapper dans la nature, qu'il faut l'achever, qu'on ne laisse pas les animaux souffrir. » Nous attendons donc leurs retours, en restant planté là où nous étions lorsque les coups de cor la première fois ont retentis. Nous apprendrons par la suite que c'est le plus jeune de la chasse qui a raté son coup et qui a donc mal visé et raté sa cible, blessant le sanglier sans l'achever. Mais, par la suite le sanglier s'est retrouvé dans une parcelle de l'un des habitant.es du coin et que celui-ci refusait que les chasseurs pénètrent son domaine, ce qui nous l'avons compris par la suite a créer des tensions entre aussi bien les chasseurs que les propriétaires. Marius, le soir même, s'est tout de suite empressé de contacter la personne en question pour lui demander quelle était la situation, et s'il y avait un accord à l'amiable possible par rapport à cette situation.

La chasse continue son cours, nous nous retrouvons alors à l'endroit où nous avions entamé la chasse, dans le grand champ où était garé toutes les voitures. Nous nous sommes donc réunis, et après une concertation entre tous les chasseurs -assez informelle, constitués d'échanges de regards entre autres- ils extirpant du camion du maître-chien, un grand pack de bière et nous invite à en boire chacun.es. La petite fille qui participe à la battue, propose des gâteaux à tout le monde. Un moment assez convivial s'installe, où s'essaye à se mélanger les différents groupes. Cependant, lorsque les caméras sortent, et interviewent les gens, alors les groupes se redivisent et, les chasseurs s'ostracisent de l'espace où se situent les caméras.

Est convenu que nous partagerons alors un moment post-battue à la maison de la chasse.

Après la battue

Nous nous retrouvons alors à la Maison de la Chasse pour un moment de convivialité après la battue. Nous discutons avec plusieurs acteur.ices de la chasse, notamment (...) qui est derrière le bar et qui nous sert – gratuitement, il insiste sur « on est comme ça nous » – des bières, il affirme qu'il a très envie d'avoir les photos que nous avons prises durant la battue. Catherine discute avec d'autres acteur.ices, et Marius encore avec d'autres. Les groupes deviennent un peu plus hétérogène, mais ne s'investissent pas totalement les uns, les autres. La personne au regard très vif au début, nous interpelle (Laurianne, Tim, et moi) où nous étions assis. Il est beaucoup plus apaisé, plus cordial, et nous comprenons que ce qui a contribué à ce qu'il baisse sa garde, c'est notamment parce que l'une des personnes qui nous accompagnait –le père d'une des actrices du Tiers-Lieux – est son ancien prof de sport, avec qui il garde de très bon souvenir et qu'il était très heureux de retrouver durant ce moment-là. Il nous

explique aussi que la chasse et la pêche pour lui sont de véritable mode de vie. En effet, elle est rythmée par la pêche la moitié de l'année à Saint-Malo et de l'autre la chasse, ici, à Autrêches le reste de l'année. Après cette discussion, Marius nous consulte en intimant qu'il aimerait bien que nous nous mettions sur le départ et que nous retournions à l'Hermitage. Nous disons au revoir à toutes les personnes qui nous accompagnaient lors de cette chasse, je remercie spécialement le monsieur à la moustache d'avoir été mon guide durant cette chasse, et leurs airs étonnés a donné à voir qu'ils ne s'attendaient à rien.

Rapport d'étonnement par rapport à l'observation de la chasse

Il y a autour de la chasse un véritable rituel. Ce n'est pas une pratique dénuée de codes, elle est même extrêmement réglementée, striée et complexe. En effet, contrairement aux pré-notions que je pouvais avoir, la relation à l'animal est très différente de celle qu'on imagine dans le collectif des chasseur.euses. Dans ces milieux, il y a d'ailleurs un rapport assez strict à l'ordre et à la règle, notamment à la rigueur et aux postures des chefs et des dirigeants, comme nous l'avons vu avec la posture qu'occupait le président de la chasse -chacun.es s'est tu à chaque fois qu'il parlait. D'autre part, si certain.es semblaient très méfiants, l'accueil a été très chaleureux. De plus, du côté des acteur.ices du Tiers-Lieux, Catherine nous confiera qu'elle n'avait jamais vu la forêt comme ça, que c'était la première fois qu'elle la parcourait ainsi, dans ces modalités, mais aussi en conscience de son environnement. C'est donc, un double étonnement entre l'accueil et la découverte d'une forêt qui fait pourtant partie entière du décor pour ces personnes qui y travaillent tous les jours.

Retranscription de la journée d'observation lors de l'atelier animé par "Gueule de Bois" et PING au collège Salvador Allende de Rezé.

Suite à un appel à projet du département de Loire Atlantique pour le réaménagement des cours d'école, les ateliers Gueules de Bois et PING ont répondu pour animer des formations dans des collèges et particulièrement dans des classes SEGPA. Si les deux associations ne s'imaginaient pas y répondre individuellement, elles ont pu y répondre de manière groupée, car elles se connaissaient au préalable. Elles ont pu alors proposer une animation mutualisée autour de la réalisation d'une table et de toutes les étapes de la conception de celle-ci.

Est organisée une journée de mutualisation entre l'atelier Gueule de Bois et PING, le but étant de conjointement mettre en place un atelier à ciel ouvert dans la cour de l'école du collège Salvador Allende de Rezé (ville à côté de Nantes). La réalisation manuelle de la table est incombée à l'association « Gueule de bois » et du côté de PING, le but est de documenter les étapes de la réalisation, ainsi que les manières dont se conçoit cet apprentissage avec un public apprenant, et notamment assez jeune. L'objectif étant de pouvoir réaliser un livrable qui pourrait être diffusé et essaimé par la suite afin que potentiellement d'autres écoles puissent reproduire à leur tour cet atelier soit directement dans leurs propres ateliers (dans le cas de figure des écoles disposant d'atelier bois, comme c'est le cas par exemple des classes SEGPA ou professionnalisante) à partir des plans établis. En effet, le but affiché est de retracer les étapes de fabrication du sourcing à la finition, celui-ci permettra alors aux autres établissements scolaires du département intéressés de reproduire le mobilier en parfaite autonomie.

Nous arrivons donc au collège, où nous sommes tout d'abord accueillies par le principal qui nous conduit jusqu'au reste de l'équipe, nous attendent Arthur de PING, ainsi qu'un prof référent de la classe de SEGPA qui sera encadré durant la journée, 6 élèves adolescent.es sont présent.es. Les intervenant.es de l'association « Gueule de Bois » n'étant encore pas arrivés, le principal nous propose d'aller voir les moutons qui sont dans le pré adossé à la cour, fermé par une grille. Nous entrons, il nous explique que pour lui, lors du confinement, il s'est occupé de ces moutons avec plaisir, et qu'il trouve cela important qu'ils puissent profiter du pré et que les enfants puissent être à leur proximité.

Les intervenant.es de « Gueule de bois » arrivent et commence alors le déchargement des matériaux notamment des grandes planches de bois, ainsi que les outils qui vont servir par la suite, se construit lentement un atelier à ciel ouvert avec plusieurs îlots de réalisation, d'un côté une scie circulaire et de l'autre une ponceuse électrique. Un mouvement très intéressant puisqu'au fur et à mesure la modularité des ateliers se crée, une partie de la cour de l'école vient à être encadrée par un ruban de chantier et à l'intérieur de celui-ci se construit un atelier. Les élèves alentour, pendant la récréation, curieux, observent cette disposition et s'interrogent sur ce qui se déroule dans cet

espace où les machines deviennent un objet d'art, de questionnement. De son côté, Arthur met à disposition des tablettes pour les élèves pour qu'ils puissent prendre en photos « ce qui leur semble comme une étape importante, un élément important de la réalisation de la table. » La prise en main des tablettes est plutôt rapide pour les élèves, et nous le verrons au fur et à mesure de la journée, si au début iels s'appliquent méticuleusement à prendre en photos les éléments de l'animation, celle-ci devient moins l'objet des prises de photos, pour se prendre en photo, puis prendre en photos leurs camarades. Arthur prend en note tous les outils mis à disposition par les ébénistes, ils comptent les pièces, recensent les morceaux de bois, et établit une liste telle une recette cuisine ou bien un guide d'instruction étape par étape relatant aussi des manipulations à réaliser.

Vient l'étape de la première prise en main d'un outil par un élève accompagné par l'un des ébénistes, celui-ci lui déclare « tu vas faire avec moi d'accord », il appose alors sa main sur la sienne accompagnant le mouvement pour réaliser cette « influeration » du bois. Les élèves sont agglomérés autour de ce geste, qu'ils observent toustes attentivement avec l'envie affichée de vouloir participer à leur tour à cette activité. Cependant, la sonnerie retentit, alors plusieurs des élèves s'éloignent de l'atelier pour aller discuter avec leurs camarades qui les observent derrière le ruban installé par le professeur référent. Directement une désolidarisation pour deux de ces jeunes se met en place, face au reste du groupe. Ils reviendront au groupe par la suite, une fois la récréation terminée. Au fur et à mesure d'autres enfants toujours en périphérie de l'atelier observent ce qui se joue et demandent aussi à participer du moins aux photographies. Le cadre pédagogique s'amenuise pour laisser place au divertissement lié à l'utilisation d'une tablette tactile et de ses usages détournés. Pour toutes les étapes, il y a une explicitation des outils mais aussi des buts recherchés par ces manipulations, aussi bien adressés aux enfants qu'à Arthur pour qu'il puisse en faire le reportage.

Cette première initiation s'accompagne aussi d'une première sensibilisation aux us et coutumes ainsi qu'aux contours du travail du bois. En effet, de nombreuses phrases telles que par exemple « en menuiserie, on laisse toujours une surcôte. » ce qui permet d'entrer dans le quotidien de la pratique et dans les rituels de la pratique du bois. Certain.es élèves décrochent complètement de l'atelier, pour s'occuper d'autres choses, se détachant complètement de la pratique et des démonstrations, tandis que d'autres investissent soit à la prise en main des photos, soit aux gestes ébénistes pour la réalisation de la table.

Arthur nous explique alors qu'est mis en place avec les tablettes un système de Airdrop pour que toutes les photos que prennent les élèves soient directement affiliées à un dépôt de matière, une sorte de cloud avec toutes les données récoltées. Les élèves participent alors à la propre documentation de l'atelier réalisé, et toutes les visions et observations qu'ils peuvent en faire sont communalisées. L'idée étant de pouvoir mettre en place un tutoriel en ligne en format PDF ou encore en papier ou en affiche pour pouvoir réaliser un objet commun duplicable, réajustable et re-mobilisable à d'autres

moments. L'idée vient de la demande du collège aussi pour pouvoir communiquer mais aussi réappliquer ce qui a pu être fait durant cette journée.

L'un des objectifs de cette journée pour Arthur est aussi de solidifer le réseau informel propre au processus du projet d'Hyperlien (société des ateliers) et que donc à l'avenir, par fréquentation plus récurrente, ou grâce au succès de cette journée, puissent être communalisés les différents outils d'ateliers, notamment en lien avec gueule de bois et même, à l'avenir envisager de pouvoir le faire aussi bien avec les ateliers des collèges (qui sont en arrière-salle du collège où nous sommes). Soit d'une certaine manière que puissent s'imbriquer les différentes pratiques d'utilisation des ateliers, mais aussi une circulation des biens matériels de fabrication. Arthur l'entend comme un processus de ramification.

La journée continue de se dérouler au fur et à mesure de la composition de la table en bois. Ce qui compte réellement n'est pas la création en tant que telle de cette table mais la communalisation de ces différents acteurs.ices autour d'une réalisation commune. En effet, que ce soit les ébénistes qui montrent leurs savoirs et contribuent matériellement à la réalisation d'une table par leurs expertises, que ce soit l'équipe enseignante qui encadre les élèves mais aussi les pratiques et leurs bon fonctionnements – pas dénué d'intérêt dans le processus de réalisation de la table – ou bien encore Arthur qui documente les pratiques, et nous qui observons la scène dans sa globalité (viendra même s'immiscer pour une petite demi-heure une équipe de journalistes du journal du département préparant un article pour valoriser l'initiative des élus qui ont motivé cet appel à projet).

A la fin de la journée, nous nous retrouvons avec les deux ébénistes, et ils nous racontent une anecdote qu'il semble important de mentionner sur la manière dont parfois leur travail est sollicité. En effet, lors d'un chantier qui se voulait participatif dans un Quartier Prioritaire de la Ville, ils devaient réaliser des jeux pour enfants - en bois de récupération. Ces jeux devaient être au milieu des différents bâtiments. Ils nous racontent qu'aucun des habitant.es n'a souhaité participer à la fabrication de ces jeux, et que sur un chantier qui était mandaté pour deux semaines, il a pris seulement 5 jours à être fait. Comme ils nous le déclare « nous, en soi au niveau du travail ça nous dérange pas de le faire à deux, on va plus vite en vrai, que si on doit tout expliquer, toutes les étapes de fabrications, etc. » Mais il déplore en déclarant « c'est dommage », et ajoute « c'est pas étonnant par contre, les gens ils ont d'autres préoccupations que de construire des jeux en bois, surtout quand leur bailleur social préfère faire ça que de leur procurer un logement salubre». Ce constat lui est venu après avoir discuté avec certain.es habitant.es, en effet, celleux-ci n'étaient pas motivés pour participer parce qu'après de nombreuses relances sur des enjeux sanitaires et de mise en conformité des habitations, le bailleur social est resté muet, c'est une forme de résistance de leur part de ne pas prendre part à cette activité, parce qu'il considère que c'est une injustice. « Alors on a travaillé pendant une semaine avec les gens qui nous regardaient depuis leurs fenêtres, sans jamais descendre pour participer.» Cette anecdote n'est pas anodine puisqu'elle témoigne d'un cas de figure paradigmatique dans l'approche participative qui a souvent lieu aussi avec les démarches des tiers-lieux, celle d'une application sans concertation de la population d'une activité qu'on juge bon pour elleux. Or, le cas de figure des tiers-lieux illustre parfois de cette réalité, puisque ce sont parfois des lieux pensés sans les besoins de la population locale.



Instruction du projet « POUVOIR d'AGIR EN TIERS-LIEUX »

Instruction réalisée par :

Florence Bardot, consultante : La Myne (p8), La Quincaillerie (p11), L'Hermitage (p18) et coordination de l'ensemble de l'instruction

Rose Meunier, référente emploi Méditerranée : projet sur Prats de Mollo (p13) Chistiane Lenfant, référente emploi Grand-Ouest : Maison du Libre (p16)

Patrice Cieutat, responsable de programme : Le WIP (p20)

Résumé du projet :

L'objectif principal du Programme PATL est de développer des expérimentations territoriales pour la mise en place de partenariats entre des acteurs publics, des privés et des particuliers (PPPP) dans le cadre de missions d'intérêt général. Ce programme est prévu sur 3 ans dans 6 territoires d'échelles différentes en France.

Il est déployé en collaboration avec les tiers-lieux de chacun des territoires d'expérimentation. Il s'articule autour de travaux d'enquête et d'ateliers exploratoires. Il vise à préfigurer le fonctionnement de PPPP dans chaque commune.

Equipe et contributeurs au projet

Un premier cercle : impulseurs du projet, co-pilotes, interlocuteurs auprès de la Fondation :

- Antoine Burret – pilotage stratégique du projet : appui/ressource au projet, lien entre la Myne et la Fondation, mobilisation de son réseau de partenaires, porteur « politique » du projet, à la fois garant de la ligne en interne et soutenant la communication externe

sociologue à l'Institut des Sciences des Services au Centre Universitaire d'Informatique de l'Université de Genève, impliaué dans la création de projets collaboratifs : 3DD, Hub, La Myne, Movilab.

Cofondateur de la Fondation Internationale Cintcom pour soutenir les partenariats entre les acteurs publics, privés, civils et les particuliers (PPPP).

- Benjamin Chow-Petit – pilotage opérationnel : coordination, apport de ressources (outils numériques comme juridiques, avec un appui en particulier sur les aspects documentation qui semblent particulièrement investis dans la Myne), il prévoit d'y consacrer 3 à 4 jours / semaine

Membre actif à la MYNE, cofondateur Oxamyne en collaboration avec une CAE locale (cf fiche sur la Myne), cofondateur coexiscience

Un second cercle - équipe suivi, personnes ressources :

Nicolas Loubet : documentation ; mises en relations par son réseau (mynois entrepreneur Oxamyne, très investi sur aspects documentation)

Sylvia Fredriksson : recherche (designer et chercheur, contributrice sur les questions des communs, coopératrice de la coopérative Oxamyne)

Emmanuel Rivat : méthodo projet et évaluation (docteur en sociologie, fondateur agence consulting)

Benjamin Gentils : animation de communauté, en lien avec les enjeux d'éducation, d'apprentissage, formation (investi sur projet Faire Ecole Autrement en lien avec le Ministère Education)

Cyril Kretzschmar : soutien à la coordination ; lien avec milieux et réseaux politiques et institutionnels (réf pour projet de la Myne, entrepreneur, ess et élu)

Florence Le Nulzec : soutien à la coordination, lien avec institutions, expertise dossiers administratifs (consultante SMART, accompagnement politiques publiques)

Rieul Techer : liens écosystèmes entreprenariat, recherche (mynois, ingénieur énergie renouvelable, thèse en cours et membre collectif DAISY mobilisé autour du projet de Prats de Mollo

David Vallat : projets étudiants, lien recherche (co-directeur du Living Lab Sciences Po Lyon)

Un troisième cercle : équipe territoire

Avec les référents dans chacun des 6 tiers-lieu : un / des référents identifiés entouré/s des contributeurs de leur communauté (½ temps estimé par lieu)

Par exemple pour L'Hermitage, 2 référents sont identifiés : un des co-fondateurs et un conseiller forestier,



ou pour le Wip un duo directrice-directeur adjoint

Des partenaires, publics privés ou particuliers de chacun des tiers-lieux : p.e. personnes de la CRESS, EcoRev (revue d'écologie politique), ANACT (sur les enjeux de mutation et de qualité de vie au travail), Coop des Communs (lien avec le président du Crédit Coopératif, son trésorier), Pôle Emploi, AFPA, etc.

Genèse du projet Qui, pourquoi comment?

identification et

choix des 6 tiers-

lieux

Convergence entre:

- les liens entre Antoine Brunet avec la FdF et son soutien aux tiers-lieux et son intérêt à soutenir des expérimentations, ainsi que des échanges lors des 50 ans de la FDF pour construire une plate-forme hub « voies d'avenir » qui pourra être réorientée et utilisée dans ce projet expérimental
- un travail mené avant les élections municipales sur les tiers-lieux comme acteurs & lieux pouvant favoriser la co-construction de politiques publiques (plusieurs temps d'élaboration de programmes avec des candidats)
- la crise sanitaire qui a révélé les capacités des tiers lieux à résister au choc et mobiliser leur vaste et diverse communauté (des entreprises, des collectivités, des particuliers, ...), assembler les compétences et contributions pour créer des services, produire des biens manquants (gel, masque, accompagnement personnes âgées dans les EHPAD pour prise en main des outils numériques, ...), le projet visant à structurer ces modalités de « faire ensemble » pour les pérenniser dans le temps audelà d'un moment de crise.
- le souhait de plusieurs acteurs dont la Fondation pour le Progrès de l'Homme par ex de soutenir les tiers-lieux en appuyant les travaux de capitalisation, valorisation, R&D d'une tête de réseau issue des acteurs, la tête de réseau existante France Tiers Lieux étant été initiée par les pouvoirs publics et donc liée aux dispositifs publics de soutien (appel à projets Fabrique de territoires) dont la durée de vie peut-être plus ou moins courte (comme par ex les PTCE). La réponse à ce besoin étant d'agir au travers de ce programme en expérimentant, capitalisant, outillant et permettant ainsi de préfigurer une sorte de tête de réseau « éclatée » distribuée, avec la Myne fortement investie (compte-tenu de son expérience, ses acquis et ses liens avec les autres tiers-lieux) et Antoine Burret sorte de porte-parole politique & scientifique du mouvement.

Les 6 tiers-lieux volontaires ont été quant à eux retenus compte-tenu :

- des liens et connaissances préétablis, permettant de repérer leur potentiel intérêt à cette question de PPPP car eux-mêmes confrontés au sujet ou en train de l'expérimenter,
- de la diversité souhaitée de territoires, activités, complexité, ancienneté, taille, ...
- des modèles différents: certains tiers-lieux émanent de particuliers (l'Hermitage), d'autres de collectivités (La Quincaillerie), de regroupement associatifs (la future Maison du Libre), ...
- de la confiance établie entre eux, des outils partagés, d'une certaine connivence sur la manière de penser un tiers-lieu, son rapport aux territoires ; et aux Communs... permettant de mener ensemble un projet collaboratif.

Le projet a été initié par Antoine Burret et la Myne.

Le second cercle de contributeurs de leur écosystème a été consulté et a abondé dans ce sens en contribuant à l'élaboration de la note projet lors de 3 réunions de brainstorming.

Les tiers-lieux ont par la suite été contactés et les 6 volontaires ont pu ajouter des éléments sur un pad partagé (outil permettant la rédaction collective d'un document)

L'instruction en local des 6 tiers-lieux mobilisés montre à la fois :

- qu'ils n'ont pas été plus associés que cela à la construction du projet, certains ayant une vague idée des autres tiers-lieux associés
- que la configuration du projet global correspond bien à leurs attentes, besoins et qu'ils auront la latitude de mener leur propre action sur le terrain avec leur spécificité tout en ayant en commun cette question des PPPP, sa traduction en outils juridiques, l'enjeu de documentation pour servir à d'autres / essaimer, la relation au territoire et au commun

Objectifs du projet

Expérimentation positive de partenariat PPP dans 6 territoires pionniers :

- créer des nouvelles opportunités d'activités économiques et sociales pour les citoyens dans le cadre de mission d'intérêt général
- créer les conditions d'émergence de nouvelles formes de relations partenariales entre acteurs publics, privés et particuliers et produire des modèles de documents normatifs régulant les PPP
- évaluer l'impact sur les individus impliqués et les apports de la participation des particuliers dans les



PPPP au niveau budgétaire et au niveau décisionnel

Focus sur :

- les PPP : public, privé particulier
- les missions d'intérêt général

Les PPPP:

- Cette notion part de la référence aux partenariats publics-privés comme mode existant de partenariats entre acteurs publics et acteurs privés mais s'en éloigne pour proposer d'interroger et structurer la place d'un acteur tiers : le particulier. Le projet vise ainsi à explorer la collaboration entre personnes morales (qu'elles soient privées et publiques) et personnes privées. Comment faire pour que des particuliers des contributeurs puissent intervenir dans la construction, gestion, gouvernance de projets sans pour autant avoir à adhérer à une personne morale? De quelles protections les personnes peuvent-elles bénéficier ? Quand et comment les personnes peuvent-elles être indemnisées / rétribuées ?
- La « conviction de base » est que les tiers-lieux sont en mesure de rassembler une diversité d'acteurs et c'est cette diversité qu'il s'agit de structurer : la Myne évoque ainsi pendant la crise sanitaire sa capacité à solliciter des entreprises (grandes comme plus petites) de son territoire, à dialoguer avec les collectivités locales et leurs services sociaux, travailler avec plusieurs associations et mobiliser les mynois-ses. Est évoqué par ailleurs le projet de passage en SCIC de la Quincaillerie, acteur porté initialement par la collectivité territoriale et souhaitant ouvrir la gouvernance du projet en accueillant la diversité des acteurs mobilisés.

Les missions d'intérêt général, les activités économiques et sociales :

- Le projet ne vise pas les missions de services publics comme pourrait le laisser penser la première référence aux PPP, mais bien les diverses activités et services produits et déployés par les tiers-lieux, qui articulent activités marchandes et non-marchandes, activités lucratives (totale ou limitée) comme celles relevant de l'intérêt général (la Myne a obtenu son rescrit fiscal et ses activités sont reconnues d'intérêt général), ce que je qualifierai de « malström des activités de l'ESS ».
- Le choix des 6 tiers-lieux vise précisément à couvrir différents produits et services permettant d'illustrer à la fois la large palette des activités possibles mais aussi d'expérimenter les outils et éléments normatifs qui pourront ainsi être déclinés et testés dans différents secteurs et leurs réglementations spécifiques





Cohérence avec la démarche évaluation prévue En filigrane, apparaît dans la discussion la notion de « communs », qui n'est pas indiquée dans le dossier de candidature par volonté d'être dans la filiation du projet de la Preuve par 7 et donc d'utiliser sa terminologie, mais aussi par « crainte » que cette notion ne soit pas appréhendée par la Fondation de France.

Il s'agit bien d'asseoir les droits des individus et leurs capacités d'action et de reconnaître la force des communautés à faire – en complémentarité des acteurs et secteurs déjà institués (publics et privé).

C'est dans le projet de l'Hermitage – qui évoque un usage collectif / patrimonial de la terre et des forêts, que la notion de communs est la plus évidente, mais elle traverse aussi les autres tiers lieux: la gestion de l'énergie avec Prats'ENR, la santé communautaire avec la Myne,

Les éléments clefs d'évaluation permettent d'illustrer les objectifs du projet, et portent à la fois sur :

- les impacts généraux des PPPP : impacts sur les activités et positionnement / sphère de l'intérêt général, rôle et place des particuliers, gouvernance adoptée, formes de contreparties mises en place, ...
- les impacts sur les participants : capacités individuelles, organisationnelles et sociales
- les impacts sur les activités économiques et sociales : création d'activités et identification des conditions propices à la mise en œuvre de PPPP sur les territoires : domaines d'activités, typologies de territoires et de partenariats, conditions techniques, sociales et économiques, modèles de documentation, de valorisation et d'évaluation

Les critères d'évaluation satisfaisants pour le programme dans son ensemble seront conjointement définis au bout de la première année pour les différents tiers-lieux afin de mettre en avant une perspective commune, et mixeront critères quanti, quali et sensibles (à définir donc!).

Volet recherche

20 novembre 2020

L'entretien a permis de clarifier qu'il ne s'agit pas d'un projet classique de recherche-action, il n'est ainsi pas prévu de partenariat formalisé avec des institutions de recherche. Pour autant, plusieurs liens et contributions de la recherche vont être établis et mobilisés:

- la contribution de chercheurs tels qu'Antoine Burret, des liens avec Le Living Lab Sciences Po Lyon, ...
- Sylvia Fredriksson, dont la thèse Cifre est en cours de négociation (le montage envisagé serait que sa thèse soit portée par Remix the Commons et financée par la FPH)
 - Sa thèse porterait sur : " Cette thèse, en tant que projet de recherche et développement, a donc pour objet d'étudier ces nouvelles scènes politiques, leurs conditions d'existence et d'analyser les modes d'exercices de la solidarité sociale, où s'articulent les questions du travail, du lien social et de l'identité politique. À partir de ces pratiques, il s'agira d'une part, d'identifier des « patterns of commoning », c'estàdire des mécanismes sociaux, juridiques, économiques déployés dans une perspective de transition vers les communs. Le travail de recherche étudiera en particulier les conditions pour l'émergence de nouvelles formes de relations partenariales entre les acteurs publics, privés, communs, et leurs impacts."
- mais aussi avec des chercheurs d'ores et déjà mobilisés dans les tiers-lieux locaux, comme par exemple Rieul Techer en tant que membre du collectif DAISY mobilisé autour du projet de Prats de Mollo
- c'est surtout l'habitude des acteurs des tiers-lieux de documenter les projets menés qui s'approche d'une forme de recherche: les actions menées sont en effet systématiquement décrites et partagées. Ce volet est prévu pendant les 3 années du projet présenté (cf action 4), et sera pris en charge par les référents de chaque territoire et la Myne en tant que coordinateur, mais aussi n'importe quel contributeur qui peut proposer à un moment de synthétiser les travaux et données accumulées (cela fait partie des contributions possibles et attendues). Le hub édité par la Fondation pourrait être facilement utilisé pour être connecté aux outils utilisés par chacun des tiers-lieux, et être « bifurqué » pour devenir l'espace qui centralise les données et donne à voir à l'extérieur (avec l'appui de Freet It Foundation créateur du hub initial)

Il y a ainsi un processus constant de création et de partage de connaissances, qui est alimenté par les

partagées, gérées et maintenues collectivement par une communauté. Cette demière établit des règles dans le but de

Les COMMUNS font référence à des ressources

préserver et pérenniser ces ressources tout en fournissant la possibilité et le droit de l'utiliser par tous. Ces ressources peuvent être naturelles (une forêt, une rivière), matérielles (une machine-outil, une maison, une centrale étectrique) ou immatérielles (une connaissance, un logiciel).

Les communs impliquent que la propriété n'est pas conçue comme une appropriation ou une privatisation mais comme un usage. Hors de la propriété publique et de la propriété privée, les communs forment donc une troisième voie. Renvoyant à une gouvernance communautaire, les biens communs supposent ainsi qu'un ensemble d'acteurs s'accorde sur les conditions d'accès à la ressource, en organise la maintenance et la préserve.



actions menées sur le terrain, des regards externes sollicités (des workshops prévus sur chaque site permettant de prendre un temps de recul sur l'action menée et accueillant des experts permettant à la fois une mise à niveau des connaissances et de bénéficier d'un regard externe) et des étapes intermédiaires tous les 2/3 mois visant notamment à favoriser l'accessibilité des informations produites

 enfin, des appuis juridiques notamment pourront être mobilisés selon les besoins pour modéliser, inventer et tester des outils type convention, charte de gouvernance, ... outils d'ores et déjà déployés par la Open Business Foundation, fondation de droit suisse à but non lucratif et de vocation d'utilité publique, en lien avec Antoine Burret, qui est l'un des contributeurs identifiés de cette organisation. 1 exemple de démarche menée qui pourrait être mobilisée :



Le système Kalix est un écosystème juridique sous licence libre qui propose un modèle de collaboration basé sur le droit suisse. Il est utilisé à l'identique ou de manière dérivée afin de constituer les fondements juridiques régissant des réseaux de contributeurs professionnels qui travaillent ensemble selon les principes de l'Économie de la Contribution. Il apporte des outils pour établir un langage commun favorable à l'organisation de tiers-lieux et au développement contributif de biens communs numérisé : les conditions générales de contributions, le code de conduite des contributeurs....

Plusieurs outils mis à disposition

- Conditions Générale de Contribution : pour établir des règles de collaboration et contribution
- Code de Conduite des Contributeurs : pour établir un langage commun et des principes de civilités
- Code de déontologie et d'éthique de travail
- Contrat d'inscription pour les contributeurs, ...

Volet action

Les actions vont se dérouler sur chaque site en 3 grandes étapes :

- une phase d'enquêtes, permettant d'identifier les activités les plus propices à tester les PPPP et mobiliser les acteurs et forces vives du territoire
- des ateliers exploratoires, rassemblant les forces vives pour créer une culture commune (via des expériences partagées et des apports externes) et co-construire l'expérimentation locale
- la préfiguration du fonctionnement des PPPP

Elles seront réalisées par les référents de chaque site, entourés et appuyés par les contributeurs souhaitant se mobiliser.

L'instruction menée auprès des 7 tiers-lieux mobilisés a permis de montrer des degrés de maturité fort différents (des expérimentés jusqu'à des tiers-lieux pas encore constitués) et donc une mobilisation de ces 3 étapes différentes selon les lieux et leurs besoins.

Pilotage

Le pilotage se déroulera dans l'action et le principe évoqué est l'adhocratie – terme utilisé en référence à l'absence d'ordre hiérarchique ou de réglementation régissant le fonctionnement d'une entité. Il n'y a pas autorité pour prendre les décisions et réglementer ce qui est réalisé, mais que tous les membres peuvent décider et agir dans le moment.

Chaque projet local réunit régulièrement les forces vives préalablement identifiées qui sont à même de faire et piloter en même temps : ces réunions locales régulières sont donc à la fois des COPIL, des comités techniques, des masters class (temps de réflexion avec intervenants externes), ...

La coordination des 6 fonctionne à condition :

- d'une documentation en continu et partagée, chaque site alimente et donne à voir ses actions et s'inspire / s'alimente des actions des autres,
- et d'étapes intermédiaires (tous les 2/3 mois) de synthèse des données collectées.

Benjamin Chow-Petit le coordinateur du projet sera en constant échange avec les 6 référents des tiers-lieux pour capitaliser en continu, repérer les points similaires et les différences, ...

Il n'est pas prévu en amont de rencontres avec les 6 tiers-lieux mobilisés dans ce projet, pour autant :

- chacun se rencontre d'ores et déjà au travers des outils communs
- il y a beaucoup de mobilité entre les communautés, et de nombreux contributeurs visitent régulièrement les tiers-lieux des uns et des autres,
- des rencontres prétextes rassemblent plusieurs tiers-lieux tout au long de l'année, et cela donnera



l'occasion de saisir des opportunités pour provoquer un temps d'échange des 6 (si 4 sont déjà regroupés lors d'une manifestation)

 enfin, il y a des habitudes de solidarité entre tiers-lieux et contributeurs, les uns pouvant prendre en charge les frais de déplacements des autres si besoin

Le choix d'appliquer les modes d'agir en tiers-lieux pour la mise en œuvre même du programme PATL signifie :

- un travail de communauté en communauté, pour ne pas dépendre de quelques personnes
- un travail de conciergerie permettant les contributions multiples, dont la documentation
- une liberté de contribution et d'action qui permet une coopération ouverte
- une économie de la contribution par l'utilisation de certains outils et de pratiques la permettant (budgets contributifs, CDI communautaire)

Budget et moyens mobilisés

Un budget sur 3 ans s'élevant à 635 k€, soit 210 k€ par an environ. Côté charges :

- 40 / 50 k€ par an pour la coordination assurée par la Myne une équipe mobilisée et des contributeurs sous format CDI communautaire qui s'accorderont sur la répartition de cette somme
- les contributions de la Fondation Cintcom; Open Business Foundation et Free-it sont valorisées à hauteur de 30 k€
- la thèse Cifre de Sylvia pour 30 k€ chaque année l'objectif étant de la faire financer par la Fondation FPH (en attente d'une réponse avant fin 2020)
- 10 k€ par équipe référente dans chacun des 6 tiers-lieux soit 60 k€ chaque année pendant 3 ans
- 15 k€ pour la documentation et la publication
- 15 k€ pour la mise en réseau des territoires

Les dépenses envisagées m'ont semblées à la fois nécessaires mais confortablement estimées.

Côté ressources, outre celles déjà citées ; on peut noter :

- sur la 1^{ère} année la mobilisation de fonds Feder déjà acquis par Coexiscience (fondé par le couple Benjamin et Connie), qui seront à renégocier en année 2 et 3
- des financements Ademe acquis à minima pour 10 k€, intéressée sur la question des communs investis par les tierslieux au-delà des aspects énergie
- en année 1, plusieurs cofinancements publics sont acquis, qu'il faudra renégocier pour les 2 années suivantes
- sachant que d'autres potentiels financements sont repérés, notamment auprès des collectivités territoriales

Coexiscience (Coopérer et expérimenter autrement la science) fédère des chercheurs, entrepreneurs sociaux, artistes, makers et bénévoles qui mettent concrètement en œuvre une démarche éthique, open source et citovenne de la science. L'association mutualise des activités de R&D, recherche-action, incubation, conseil, formation, prototypage, médiation au sein du tiers-lieu La Myne. Objectifs: articuler recherche scientifique, innovation sociale et environnementale.

Appréciation finale

Un projet fort ambitieux qui apparaît particulièrement opportun, lié à la fois à ce moment de crise sanitaire et aux enjeux liés aux politiques publiques actuelles sur les tiers-lieux qui peuvent vite changer de « jouet » ; il s'agit d'asseoir la pérennité des tiers-lieux.

Un effet réseau attendu et d'émergence d'une tête de réseau éclatée qui semble aussi particulièrement opportune et pouvoir contribuer autant que faire se peut à la consolidation de la dynamique. La diversité des tiers-lieux retenus est enthousiasmante, et les points communs autour des PPPP paraissent évidents une fois l'instruction réalisée, tout en partant d'impulsions diverses : un tiers-lieu public, des tiers-lieux citoyens, d'autres plus associatifs, et des modèles déjà plus hybrides ...

La participation au projet PATL est à la fois :

- l'opportunité d'accélérer leur projet en local en bénéficiant de 10 k€ / an
- l'envie d'échanger sens, outils, expérimentations, et de s'enrichir les uns les autres
- le souci de contribuer via cette expérimentation à diffuser des pratiques, outils auprès de l'ensemble des tiers-lieux en France voire au-delà

A noter que certains projets sont si peu avancés que si le Comité accorde son soutien, il s'agira d'obtenir des précisions quant au projet mené, aux échéances, aux actions envisagés, aux partenaires mobilisés, ... La Myne prévoit de formaliser le partenariat de la manière suivante :

- la signature d'accords de réciprocité avec chaque tiers-lieux, dès le 1er trimestre 2021



- une convention de co-production avec Coexiscience, afin de bénéficier de l'appui du FEDER.

Ces engagements conventionnels auront une partie "à minima" juridiquement solide, garantissant les conditions de coopération et les engagements de base ; et une partie "contributive", beaucoup plus ouverte et évolutive dans le temps.

Avis très positif au final

Proposition de financement : 270 000 € soit 90 k€ annuels / pendant 3 an

- 70 k€ dès présentation des conventions de réciprocité avec chaque tiers-lieux et la convention de coproduction avec Coexiscience
- 20 k€ après présentation du déroulement d'un projet sur 3 ans pour Le Wip, la Maison du Libre et Ecocit
- 80 k€ sur présentation d'un bilan en année 1 : avancement des projets sur chacun des 6 tiers-lieux et mise en œuvre d'un PPPP, avancement du projet global (échanges d'outils et pratiques, documentation accessible, apports juridiques, ...), point sur la recherche de cofinancement pour année 2
- 80 k€ sur présentation d'un bilan en année 2 : avancement des projets sur chacun des 6 tiers-lieux et mise en œuvre d'un PPPP, et avancement du projet global (échanges d'outils et pratiques, documentation accessible, apports juridiques, ...) et perspectives (réseaux des tiers-lieux, essaimage, ...) et recherche cofinancement sur année 3
- 20 k€ sur présentation d'un bilan en année 3 : avancement des projets sur chacun des 6 tiers-lieux et mise en œuvre d'un PPPP, et avancement du projet global (échanges d'outils et pratiques, documentation accessible, apports juridiques, ...), perspectives (réseaux, essaimage, ...)

20 novembre 2020





L'EXISTANT

Activités & territoire d'intervention

La MYNE est un laboratoire citoyen, organisé en tiers-lieu(x) libre et open source (TILIOS) à Villeurbanne (Métropole du Grand Lyon, Région Auvergne-Rhône-Alpes).

Sa vocation est de soutenir les citoyen.ne.s et organisations qui expérimentent le futur et agissent sur les transitions de système (habitat, alimentation, énergie, etc.).

Les activités s'organisent au travers d'un lieu hybride et inclusif qui combine plusieurs fonctionnalités (coworking, hacking, bricolage.) Plateforme matérielle et immatérielle, l'ambition est de faciliter la mutualisation des savoirs & des pratiques, en favorisant les rencontres, le faire, l'expérience de la recherche-action. Tout est mis en œuvre pour soutenir l'encapacitation.

On peut souligner:

- une attention particulière au bien-être au sens large : apprentissage et découverte (avec par ex. une réflexion poussée sur les différentes formes d'apprentissage), confiance en soi et dans les autres, échanges bienveillants, capacité à appréhender la complexité, veille quant à la surcharge cognitive, ...
- une prise en charge des temps de rencontres pour faire « communauté » : une fonction conciergerie prise en charge bénévolement, des apéros et temps de cuisine collective, ...
- des animations & ateliers conçus pour faciliter à l'accès à la Myne, sensibiliser au Do It Yourself, aller vers les publics: initiation à l'électronique, les samedis du savoir (réseau de pairs à pairs), ateliers de co-réparation, événements éducatifs science & numérique, ...
- la multitude de projets soutenus, accompagnés, incubés, déployés: biodéchets, centre d'étude sur les déchets ressources et la bio-conception, nouvelles formes d'Habiter, Régie de Santé Commune, laboratoire citoyen de la cybersécurité, laboratoire low tech, exposition art & science....
- l'organisation d'une capacité collective à documenter et à transmettre : des milliers de pads de documentation produits, la transmission de ces pratiques de documentation coopérative dans d'autres écosystèmes

Gouvernance

Association loi 1901 créée en décembre 2014, organisée sous forme collégiale :

- des réunions mensuelles du conseil collégial ouvertes à tous les membres
- des groupes autonomes constitués pour développer les activités et avancer sur des thématiques dédiées : comptabilité, documentation, système d'information, gestion collective de l'espace, accords de réciprocités, bien-être ensemble, etc.
- des séminaires « remue-méninges » ouverts à tous, avec des intervenants externes : économie de la contribution, collégialité et responsabilité, projet scientifique et citoyenneté, occupation et accessibilité du lieu, économie et co-budget, ...

Depuis 2017 et son engagement dans la coordination de la Fabrique des Communs, évolution de la gouvernance visant à plus d'action collective par les communs, au travers de rythmes facilitant les contributions à différents "niveaux", de rencontres spontanées et en s'inspirant de manières d'agir / faire multiples & variés.

Chiffres clefs

200 ateliers de co-réparation animés en 2018 dans 3 lieux

Un noyau dur de 20 à 40 personnes très régulièrement présentes sur le site 394 adhérents à l'association

Environ 1 000 personnes dans la communauté mynoise

Partage d'outils, sujets, méthodes,... dans les réseaux des tiers-lieux et des communs, les repas collaboratifs ont par ex été repris par une quarantaine de tiers-lieux en France

Ses pratiques en matière de PPP

La Myne est en lien avec l'intercommunalité et les villes de son territoire : le local occupé est par ex. mis à disposition par la métropole de Lyon depuis février 2015. La structure évoque par ailleurs sa participation récente à l'élaboration du PAT — projet alimentaire territorial- du Grand Lyon.

20 novembre 2020

8



qui (privé, public, habitants) ? nature des relations ? formalisation des partenariats ? Côté entreprise, la Myne est membre du MEDEF local, est labellisée French tech, et collabore avec des laboratoires de recherche et des établissements de l'enseignement supérieur et des acteurs du monde coopératif.

Plusieurs de ses membres les plus investis sont autodidactes et sont attentifs à l'ouverture et l'accessibilité du lieu à tous les publics. La démarche de personnalisation est mise en avant : les gens viennent via des adhérents, rencontrés lors des ateliers et animations et/ou des référents mynois extérieurs intervenant au sein de collectivités, entreprises, associations, qui relaient l'information sur la Myne et accompagnent les personnes intéressées.

La coopération n'est pas une visée en soi, mais leur apparaît être un des moyens adaptés pour mener des projets complexes de société. En ce sens la Myne a déjà de nombreuses fois expérimenté les PPPP.

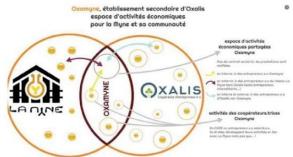
Ses missions / activités d'intérêt général domaines investis ? ex d'actions ? enjeux et q° posées ?

Structure reconnue d'intérêt général et bénéficiant d'un rescrit fiscal. Une recherche a permis de repérer que la structure pourrait bénéficier de 17 labels...et une proposition a été faite aux membres de mener les labellisations susceptibles de les intéresser.

La demande d'une reconnaissance RUP est par ex. envisagée.

Afin de permettre des
prestations et des
activités économiques,
la Myne a créée en
partenariat avec la CAE
Oxalis un établissement
secondaire: Oxamyne.

Cet outil, couplé avec l'invention et le test du CDI communautaire (un contrat de travail bénéficiant à un groupe avec 2-3 référents identifiés vis-à-vis de



l'employeur), permet à la Myne et ses membres d'intervenir sous différents formats et statuts : bénévolat, salariat, prestations, ... adaptés selon les besoins et ce qui semble le plus pertinent pour chaque projet. Le principe est que le groupe constitué se mette d'accord sur la répartition des salaires au sein de ses membres (indemnisation des frais, rémunération d'heures de travail, forfait pour une prestation, ...) et ce en toute clarté.

Que ce soit pour des projets commerciaux comme des activités relevant de l'intérêt général, la ligne de conduite est la suivante :

- la bienveillance entre les acteurs et personnes (je te rends service pour créer les conditions de l'expérimentation) et la recherche de contribution réciproque
- la documentation des projets en licence libre (même s'il peut γ avoir des brevets commerciaux et ou des activités commerciales développées)
- une dimension expérimentale

LEUR IMPLICATION DANS LE PROJET « Pouvoir d'Agir »

Pourquoi participer? leurs attentes et enjeux? La participation au projet PATL est l'occasion d'accélérer une expérimentation initiée depuis 2018 de **Régie de Santé Commune**, devenue particulièrement pertinente dans le contexte sanitaire actuel. La Régie est pensée comme une configuration des acteurs d'un territoire qui permettrait à toute personne ou à toute organisation de prendre soin de la santé au sens large (humaine, environnementale et socio-économique) de manière coopérative.

Le premier confinement lié à la COVID a donné l'occasion à la Myne de mobiliser son large écosystème pour produire du gel, des visières, favoriser des transferts de données contribuant à l'organisation logistique et la circulation de l'information (utile pour favoriser le regroupement de commande), ... qu'il s'agit aujourd'hui de pérenniser autour de ce concept de régie. Les acteurs prêts à se mobiliser sur ce projet sont :

- le Grand Lyon et des villes comme Lyon, Villeurbanne

20 novembre 2020



- un réseau de fablab locaux et un collectif Myne constitué autour du low tech
- un collectif regroupant des humanitaires tels que Médecins du Monde (logistique)
- sachant que 4 personnes seraient référentes de ce projet :
 - Cyril Kretzschmar consultant formateur au sein d'Oxalis et élu (Région, puis conseiller municipal – culture, ESS, nouveaux emplois), administrateur Envie, du RTES...
 - Jeremy Virgo: chercheur-entrepreneur en sciences cognitives et croisement du numérique (Université Lyon 2), contributeur de la Myne, cofondateur de Lacoma, un laboratoire indépendant de recherche, d'expérimentation et de formation dédié aux sciences cognitives qui travaille sur des sujets de société ou scientifiques de pointe
 - Benjamin (1 j /s) et Connie Chow-Petit, contributeurs actifs de la Myne

Leurs contributions au niveau local

Le projet devrait se dérouler de la manière suivante :

la mise en œuvre de la démarche « régie de santé commune » au cas par cas, pour apporter des réponses à des besoins concrets déjà repérés ou émergeants, la volonté est d'être dans le « faire », et de tisser progressivement des liens entre les acteurs, ressources, outils, ... Quelques illustrations sont données :

Actions menées, moyens humains mobilisés, techniques (numérique) et financiers....

- le besoin d'une personne qui souhaite améliorer son état de santé : occasion de mettre en lien nutritionniste, monde du sport, acteurs de l'alimentation, financeurs, ... pour construire une réponse globale et accessible
- le besoin des humanitaires urgentistes d'améliorer leur flux logistique et l'intérêt d'une collectivité territoriale de s'en inspirer pour coordonner les distributions alimentaires/sanitaires sur son territoire
- le besoin de compiler différentes données sur les personnes pour avoir une approche santé globale tout en assurant la confidentialité des informations ainsi rassemblées
- un enjeu fort repéré par plusieurs acteurs autour de la santé mentale : isolement lié au 2nd confinement, épuisement des personnels médicaux et sanitaires, extrêmes tensions des élus et décisionnaires
- chacun de ces besoins étant l'occasion d'expérimenter une démarche PPPP, et c'est de la manière dont on va allier les partenaires & personnes que viendra la capacité à reconstruire/inventer des réponses nouvelles
- la formalisation des contributions de chacun, au sein d'une convention multipartite qui préciserait les besoins/attendus et les apports de chaque partie (PPP)
- une expérimentation ouverte et documentée pour être partagée

Leurs contributions au projet global

Le partage d'enjeux similaires entre les 6 tiers-lieux :

- approche globale /rénovant les approches thématiques, sectorielles
- les supports et outils de formalisation de cette démarche PPPP: CDI communautaire et approche via la CAE, convention multipartite précisant les contributions de chacun
- renforcement des habitudes de travail inter-communauté

Ce sera réussi si ?

Au niveau des individus : amélioration de leur qualité de vie et de leur capacité à prendre en main

Au niveau de la Myne : capacité à affecter les moyens adaptés et accessibles aux individus Au niveau du projet global : l'établissement d'une convention PPPP pérenne et juste + formalisation éventuelle par la création d'un outil (type SCIC)

Risques et écueils à éviter

Crise : risque et opportunité à la fois

Accélère le besoin de transformer les modes opératoires et en ce sens une fenêtre est ouverte Mais elle risque qu'elle se referme rapidement (crise économique, crise finances publiques, ...)





L'EXISTANT

Activités & territoire

Tiers-lieu créé à l'initiative de la communauté d'agglomération du Grand Guéret (Département de la Creuse), la Quincaillerie vise à sensibiliser aux usages numériques et fédérer les implications citovennes et collectives.

Elle est composée d'un FabLab (chapeauté par l'association 23D), un espace de co-working, des médias citoyens participatifs (les associations Radio Pays de Guéret et « Les Idiopathes»), d'un espace d'initiation et de formation aux usages des outils informatiques, d'un espace de convivialité, une bibliothèque participative..., elle offre une variété d'animations culturelles par le biais de conférences, d'expositions, de concerts, en accueillant des artistes pro et amateurs. Localisée à Guéret, la Quincaillerie intervient principalement sur le territoire du Grand Guéret.

Gouvernance

Portée par la communauté d'agglomération du grand Guéret depuis le démarrage

Depuis un an, création au sein de l'intercommunalité du pôle « développement local collaboratif » qui couvre le programme Leader, les relations avec le PNR, un projet de Territoire Zéro Chômeurs de Longue Durée, le tiers-lieux et le projet Collabora, qui rassemble 6 pays autour du rôle des co-working dans la revitalisation des territoires ruraux

Un COPIL a été émis en place pour associer :

- les élus et techniciens de l'agglo
- les associations qui le désirent
- des représentants des co-workers et usagers

Chiffres clefs Date création, bénévoles, adhérents

salariés, volume d'activité, nb et type de publics touchés, ...

Créée en 2015, et testé dans une ancienne boutique en centre-ville (300 m2), la structure vient de récemment déménager dans un local de 1 000 m2 d'une ancienne usine éco-rénovée et a pu se déployer : 3 bureaux fermés, 12 postes de travail dans l'espace co-working, salle de spectacle d'une taille intermédiaire, studio radio, ...

Une 20taine de coworkers accueillis

de l'ESS (incubateurs sociaux, la CRESS, ...).

23 associations résidentes : culture & art vivant, transition écologique, social Médiation numérique auprès d'une centaine de personnes (séniors majoritairement) 3,5 ETP salariés de l'agglomération dédié au lieu

Ses pratiques en matière de PPP

qui (privé, public, habitants)? nature des relations? formalisation partenariats? Le tiers-lieux se vit comme la chaînon manquant entre le milieu associatif, les habitants et les collectivités locales, c'est un outil de rassemblement, de facilitation, qui met à disposition des salles, du matériel (près de 60 personnes ont le badge d'accès aux locaux), rassemble des compétences, ... pour soutenir des projets divers : l'association des communs accueillie qui anime des jardins partagés sur des parcelles cadastrales mises à disposition par l'agglo, une association de cyclistes qui organise une vélorution tous les mois, Agribio (groupement agriculteurs bio du département) qui a bénéficié d'un soutien pour monter un outil numérique permettant d'organiser un drive, le regroupement d'artistes plasticiens dans un collectif le CAC 23, Il y a peu de relations avec des entreprises plus importantes, les consulaires étant en attente d'un centre d'affaire (et pas d'un tiers-lieux). De nombreuses connexions sont établies avec les acteurs

Autres

La Quincaillerie s'est mobilisée pour répondre aux multiples besoins que la crise sanitaire a accentué ou fait émerger

- permanences de médiation numérique afin de solutionner les problèmes informatiques, bureautiques et internet rencontrés par les habitants et TPE,
- mobilisation du FabLab où imprimantes 3D et découpes laser pour produire 2 700 visières de protection distribuées auprès des établissements médicaux aux collectivités locales en passant par les artisans et les commerçants du territoire.
- continuité pédagogique pour les publics scolaires : Radio Pays de Guéret a diffusé son École à la radio en proposant quotidiennement des émissions au contenu varié et adapté à

20 novembre 2020 11



- différentes tranches d'âge. À ce titre, la radio a obtenu le label « Nation apprenante » attribué par le Ministère de l'Éducation Nationale.
- soutien aux producteurs locaux et promotion d'une consommation alimentaire de proximité : la période de confinement a été mise à profit pour travailler au lancement d'un drive fermier. Le Groupement des Agriculteurs Biologiques de la Creuse, l'association Solutions Alternatives et Solidaires en Limousin et la Quincaillerie ont mutualisé leurs compétences afin de permettre des commandes auprès d'une dizaine de producteurs locaux via l'application cagette.net, qui sont à retirer tous les mardis de 17h30 à 19h30 devant le tiers-lieux du Grand Guéret.
- émergence de projets relevant de l'économie circulaire avec un projet autour du recyclage du plastique, le plastique collecté serait transformé en bobines de filaments pour imprimantes 3D.

Ces actions ont donné de la visibilité à la Quincaillerie et ont permis à des publics, se sentant jusqu'ici peu concernés, de découvrir le champ des possibles offerts par ces lieux

LEUR IMPLICATION DANS LE PROJET « Pouvoir d'Agir »

Pourquoi participer? leurs attentes et enjeux?

Volonté de changer de modèle juridique pour passer en SCIC :

- le soutien par l'agglomération a constitué une force pour démarrer mais devient leur talon d'Achille : le tiers-lieux étant très lié au Président de l'Agglomération et sa volonté d'innover
- la gouvernance actuelle ne représente pas la diversité des acteurs mobilisés dans ce tiers-
- leur part d'autofinancement est faible (30%) et l'objectif serait de se doter d'une structure plus « capitalistique » pour asseoir la pérennité du projet, porter des projets plus économiques, l'objectif visé étant d'atteindre 50% d'autofinancement

L'agglomération est partante. Des premiers contacts ont été initiés pour repérer des sociétaires, la Banque des Territoires pourrait être partante.

Leur enjeu de participer au projet PATL est ainsi double :

- être financé par la FDF (un tiers externe) pour mener ce changement de statut juridique
- documenter cette expérience pour la capitaliser et l'essaimer auprès d'autres tiers-lieux et territoires, la transformation d'un service intercommunal en une SCIC étant relativement inédite

Leurs contributions au niveau local

Actions menées, moyens humains

mobilisés.

techniques

financiers.

(numérique) et

2 phases sont prévues :

- mission d'accompagnement pour la transformation en SCIC confiée à la CRESS (sous forme de prestation) : repérage des acteurs, animation de réunions publiques, appui à la communication, appui juridique (avec l'Urscop notamment) ...
- documentation du processus avec des formats simples et appropriables (vidéo par ex) soustraitée à un prestataire qui reste à identifier

L'aide FDF de 10 k€ sera répartie à 50 % sur les deux phases : l'intervention de la CRESS n'est pas encore finalisée (estimation d'un coût de 10 à 15 k€ / an)

Les 50% restant seraient en grande partie pris en charge par l'agglomération.

Leurs contributions au projet global

Leurs attentes : visite des 5 autres tiers-lieux, échanges d'outils (notamment autour de la formalisation des contributions), appui sur la documentation (pas leur grand point fort)

Leurs apports : modalités de transformation d'un tiers-lieu service public en tiers-lieu « communs », comment ce lieu peut être approprié par le plus de personnes et structures possibles ? analyse des formes d'appropriations possibles

Ce sera réussi si ?

- le citoyen s'investit dans cette structuration
- différentes formes d'appropriation ont été testées; du gratuit à des mobilisations indemnisées voire rémunérées (dont la forme est précisément à définir)

Risques et écueils à éviter

Effet d'aubaine des appels à projets publics (AMI tiers lieux) qui ne permettent pas de consolider les tiers-lieux et éloignent les tiers-lieux des besoins des habitants et de leur territoire

20 novembre 2020



Instruction du projet « Pouvoir d'Agir en Tiers-Lieux »

Prats'EnR (futur ECOCIT)

Avertissement de l'instructrice !

A ce jour, il n'existe pas de TL à Prats de Mollo. Cependant, un groupe de citoyens, qui ont fait et continuent de faire bouger des choses sur la commune dans le domaine des énergies renouvelables, ont le projet de créer une université des énergies renouvelables dans un bâtiment abandonné. Ils entendent ne pas dédier ce lieu uniquement à cette thématique et aux chercheurs qui y viendraient, mais d'en faire un lieu d'échanges entre artistes, chercheurs, habitants.... qui vivrait hors saison touristique.

L'instruction a donc porté essentiellement sur l'historique de la culture citoyenne de Prats et sur la façon dont elle s'est concrétisée dans le temps, expliquant comment ce groupe de citoyens peut envisager un tel TL et comment celui-ci s'inscrit dans une dynamique locale déjà ancienne.

Notre interlocuteur David Gener, est aujourd'hui DG (bénévole) de la SEM, administrateur de la Régie électrique et Président de la SCIC E.CO.CIT (à ses heures perdues il est enseignant...).

Aussi, n'a-t-il pas été possible de répondre scrupuleusement à toutes les questions prévues... et les liens consubstantiels entre la Régie municipale d'électricité, la SEM Prats'EnR et la SCIC nous ont obligée à passer de l'une à l'autre en permanence!

L'EXISTANT

Activités et territoire d'intervention

Prats'EnR est une SEM (société d'économie mixte) de production d'électricité qui intervient sur la commune de Prats de Mollo, petit village de 1000 habitants, le plus au sud de la France, dans les Pyrénées catalanes. C'est la 7ème commune de France en terme de superficie.

C'est une commune qui a une longue tradition d'autonomie de gestion. Elle dispose depuis 1917 d'une régie électrique municipale, ainsi que d'une régie de l'eau ; la régie achetant l'électricité à EDF et la revendant à un tarif préférentiel aux abonnés.

Il y a 12 ans, revenait sur le territoire un enfant du pays, David Gener. Devenu, alors, administrateur de la Régie électrique, il a eu pour ambition d'améliorer la distribution d'électricité sur la commune, surtout après la dérèglementation qui a fait perdre à la régie de nombreux abonnés, et du même coup 300 000 € de CA.

L'objectif était de ne plus se contenter de distribuer l'électricité, mais de la produire en exploitant les équipements locaux devenus obsolètes. Des travaux de réhabilitation d'une centrale hydroélectrique du village et de l'ensemble du réseau électrique ont permis d'atteindre une autonomie de 40 % et de passer de 10 à 12 jours de coupure / an à 1 journée.

Très vite, s'est posée la question de savoir comment passer de 40 % à 100 % d'autonomie. Une SEM est apparue comme la bonne solution.

Créée en 2018, la SEM Prats'EnR a, donc, pour objet la production d'électricité, avec pour objectif l'autonomie totale de la commune en énergie durable à horizon 2021. Elle a un capital de 150 000 € et à ce titre fait partie des 10 plus petites SEM de France.

Ses fondateurs, sont la commune de Prats de Mollo, majoritaire (60 % du capital), la Régie municipale d'électricité (20%) et la SCIC EcoCit (créée en 2017, 20 %) ouverte à tous les citoyens de la commune (105 souscripteurs à ce jour pour un montant total de 50 000 €, dont 30 000 € réunis dans le mois suivant la souscription). Elle a bénéficié du soutien de la Fondation Albert de Monaco.

Pour atteindre son objectif d'autonomie totale elle s'est engagée dans des opérations d'installation de panneaux photovoltaïques sur des bâtiments agricoles, des bâtiments communaux et industriels ; un projet d'usine de micro méthanisation est en cours.

Gouvernance

La gouvernance de la SEM est celle d'une SEM avec ses 3 collèges, la Municipalité et la Régie représentant les acteurs publics et la SCIC les acteurs privés. La dimension citoyenne de cette SEM est bien inscrite dans sa gouvernance puisque la SCIC EcoCit (Energie-Collectif-Citoyen) réunit 105 habitants, soit 10 % de la population. C'est un collectif de citoyens organisés en SCIC afin de pouvoir être présents dans la gouvernance de la SEM et peser sur ses décisions.



Dates et chiffres clés

SCIC Ecocit: création en 2017 – 105 souscripteurs à ce jour – 50 000 € apportés au capital de la SEM – 7 bénévoles actifs à l'année – lors d'appels à manifestation 70 personnes mobilisées – pas de salariés jusqu'à ce jour, mais recrutement sur financement ADEME à partir de novembre, d'une personne à 1/4 temps pour aide au montage de dossiers -

SEM Prats'TeR: création 2018 – 150 000 € de capital (municipalité majoritaire 60%) - 1 DG bénévole (David Gener), pas de salariés jusqu'à ce jour, mais à partir de novembre recrutement d'une personne à ¼ temps pour mise en œuvre du projet de numérisation (voir plus bas) -

Régie d'électricité: 3 agents, dont 2 techniciens et 1 administratif.

Pratiques en matière de PPPP

La SEM qui réunit une collectivité, une régie municipale et un collectif de citoyens rassemblés dans une SCIC, formalise très concrètement ce PPPP. Les relations entre les acteurs publics et le collectif citoyen ne se limitent pas à la gestion de la SEM. Celui-ci entend jouer un rôle actif dans un certain nombre de décisions municipales à portée économique. Son objectif est que tous les projets de la SEM aient une double utilité : permettre d'atteindre l'autonomie énergétique de la commune et contribuer au développement de l'économie locale.

Missions, actions d'intérêt général

- La réfection des toitures pour supporter des panneaux photovoltaïques ou la construction de nouveaux hangars par la SEM ont entrainé la remise aux normes et en état des bâtiments qui ont permis de nouvelles installations d'agriculteurs.
- Désormais, quand il y a une panne sur le circuit électrique les agents de la Régie interviennent dans l'heure, alors qu'avec ENEDIS l'attente se compte en heures, sinon en jours......
- Durant le Covid la SCIC a aidé les commerçants
- La SCIC a mené une enquête auprès des habitants pour connaître leurs modes de chauffage afin de réfléchir à la pertinence de la création d'une filière bois,
- La SCIC a noué un partenariat avec la commune pour réfléchir sur l'éclairage public qui lui coûte 90 000 €/an. Elle a mené une enquête téléphonique auprès des habitants pour leur demander comment ils voyaient l'éclairage public d'ici 10 ans. Ella a exigé de la commune que ce travail ne soit pas seulement consultatif et d'être associée au choix du matériel et des entreprises qui seront retenues, afin que ce soit les citoyens qui choisissent leur éclairage.
- Un projet de création d'une application numérique permettant une gouvernance partagée de l'énergie par la donnée est en cours. Elle permettra à chaque abonné de connaître en temps réel (5 mn) la production et la consommation d'électricité par la Régie. Parallèlement, un système de lumière verte/rouge installée dans leur logement leur indiquera que la consommation dépasse la production. Financés par l'ADEME, ces deux modes d'alerte permettront aux habitants d'interagir sur leur consommation.

LEUR IMPLICATION DANS LE PROJET « Pouvoir d'agir «

Pourquoi participer? (leurs attentes, enjeux)

Depuis 2017 la Régie collabore avec une des branches de la MYNE qui porte le programme de recherche-action DAISEE. Celui-ci a pour objet de réunir et animer une communauté scientifique qui travaille sur les modes de gouvernance de la transition énergétique. Son action consiste à développer des nouveaux liens entre consommateurs et producteurs d'énergie, publier des connaissances sur les questions de transition énergétique et expérimenter des solutions.

Initié en 2016 par la Myne et une autre équipe (CELLABZ), la communauté était à la recherche d'un porteur de projet et d'un territoire d'expérimentation. Contactée dès 2016, la Régie de Prats de Mollo a accepté de devenir le 1^{er} territoire d'expérimentation de DAISEE. Aujourd'hui elle est un des quatre co-producteurs de cette communauté.

C'est avec l'appui de DAISEE que le principe de la création d'une SCIC citoyenne a été avancé et qu'elle a été montée; c'est également avec DAISEE qu'a été monté le projet de la SEM et son programme de réfection/construction de toitures pour accueillir des panneaux photovoltaïques dans le double souci d'accéder à 100 % d'autonomie énergétique et de contribuer au développement économique du village; c'est encore avec DAISEE que l'application numérique permettant une gouvernance partagée de l'énergie est conçue.

Alors, quand la MYNE a informé Prats de Mollo qu'elle les intégrait dans le projet *Pourvoir d'agir dans les TL « on a répondu oui, comme c'est la MYNE on vous suit, parce que vous nous avez aidé à coopter, à former les citoyens ».* Et, comme le dit David Gener, tout ce que la MYNE nous a apporté jusqu'à maintenant a été bénéfique pour la commune, les gens en parlent entre eux, s'y intéressent, cela va nous permettre de poursuivre l'aventure et de créer un TL sans essuyer tous les plâtres! C'est pour lui « un juste retour » de Prats à la MYNE que de participer à ce projet.

Leurs contributions au niveau local (actions menées, moyens humains mobilisés, techniques et financiers)

20 novembre 2020

Ce sont tous leurs projets en cours ou à venir qui vont être une contribution au projet : l'application numérique, la création du TL dans une vieille maison de retraite désaffectée, pour laquelle le dossier de réhabilitation va être déposé à la Région début décembre dans le cadre d'un AAP ciblant la réhabilitation de friches industrielles ou hospitalières.

C'est la SCIC qui porte le dossier.

Rien de décelé à ce stade de l'instruction.

20 novembre 2020

Ce TL aura pour vocation d'accueillir des chercheurs souhaitant venir étudier les énergies sur le territoire, une sorte de petit CFA sur les énergies, permettant ainsi de boucler la boucle avec DAISEE.

Sa vocation ne se limitera pas à cette thématique, il sera conçu comme un lieu d'échanges entre chercheurs, artistes, habitants.... Comme le dit David Gener « On n'est pas capable de dire ce que cela va amener, mais ça va amener quelque chose », comme tout ce qui a été engagé jusqu'alors !

Leur contribution au projet global (participation à l'élaboration du projet, échanges entre les 6 tiers-lieux et les chercheurs, participation au pilotage du projet et à l'évaluation)

Le collectif de Prats de M ne connait pas du tout les autres sites engagés dans le projet. Mais attend beaucoup des échanges qu'ils pourront avoir ensemble, pour profiter de leur expérience en tant que Tiers lieux.

Ce sera réussi si ? (au niveau local et du projet global ? Potentiels impacts pour leur territoire et les habitants)

Difficile de répondre dans le cas de PRATS ! Sinon, de dire que ce sera réussi si la création du TL a un impact sur la vie des habitants et sur le développement économique du village, s'ils en font leur affaire. Dans l'état actuel des choses, l'histoire, la culture et la dynamique locales pe peuvent que rendre optimistes de ce point de vue.

des habitants et sur le développement économique du village, s'ils en font leur affaire. Dans l'état actuel des choses, l'histoire, la culture et la dynamique locales ne peuvent que rendre optimistes de ce point de vue. Risques et écueils à éviter

15



Instruction du projet « Pouvoir d'Agir en Tiers-Lieux »

La Maison du Libre

L'EXISTANT

Activités & territoire d'intervention

La Maison du Libre est en création mais n'existe pas encore juridiquement. Pour le moment c'est un collectif composé de plusieurs associations + le service politique de la ville de Nantes Métropole mais ça n'est pas une association (les associations au sein de ce collectif sont Ceméa, Nâga, Alis44, PiNG et le service politique de la ville de la métropole, l'Afev, Oasis Environnement, centres Accoord (qui regroupent 21 centres socio-culturels).

Gouvernance

Le projet associatif est en discussion. Une réflexion est engagée entre le statut SCIC, ou simplement le statut associatif loi 1901. Il a été proposé la création d'une CAE. Rien n'est décidé à ce jour.

Ses pratiques en matière de PPP

Aujourd'hui les pratiques en matière PPP sont identifiées dans la formalisation de partenariats privés dans la filière du recyclage du matériel informatique et l'implication de Nantes Métropole dans la structuration d'une filière de recyclage de ces matériels.

Par ailleurs le financement du Pass Numérique dans le cadre de l'accord National avec Orange, Véolia, BNP Paribas et l'implication des acteurs publics dans le déploiement du Pass Numérique par Nantes Métropole et le Département vers les Missions locales et les CCAS.

L'Association PING sert d'interface

Leur but est de défricher, d'expérimenter et quand ça marche structurer.

Autre exemple : Ping a fait se croiser les acteurs de la culture et les acteurs socio-culturels, les obligeant à sortir de leur « silo » et à se rencontrer.

Concerne L'association PING en lien avec La Myne et non pas à ce stade la Maison du Libre qui n'est pas structurée à ce jour.

LEUR IMPLICATION DANS LE PROJET « Pouvoir d'Agir »

Pourquoi participer?

leurs attentes et enieux ?

Les raisons qui sont à l'origine de la participation au projet :

- Collaborer dans la continuité avec les porteurs de projets de longue date et la création du coopératif à différents niveaux
- Le fait de partir des porteurs de projets qui ont déjà une expertise
- La mutualisation

Parmi les attentes on note :

- Celle de pouvoir coopérer avec d'autres Tiers Lieux et aller sur d'autres territoires
- Avoir quelqu'un qui coordonne
- Etre en horizontalité plutôt qu'en verticalité

Les enjeux :

- Favoriser la contribution citoyenne Nouer de nouveaux partenariats
- Passer d'une évolution espace numérique, Fab Lab, Tiers Lieux

Leurs contributions au niveau local

Actions menées, moyens humains mobilisés, techniques (numérique) et financiers.... Leur contribution est très liée au confinement. Pendant cette période l'association Ping a été assaillie de demandes d'ordinateurs, de connexion, de web cam…et s'est attachée à organiser le prêt et la mise à disposition de matériel informatique pour les associations et les familles, à l'échelle de Nantes-Métropole

En un mois s'est créée une coopération en ligne de tous les acteurs ce qui a eu pour effet la préfiguration d'une filière allant de la récupération d'ordinateurs, du reconditionnement, de la reconfiguration, de la sécurisation, de la distribution à l'accompagnement des utilisateurs. C'est parce que l'association qui compte environ de 200 adhérents a été débordée par les demandes qu'est apparue la nécessité d'une coopération et la création d'un Tiers Lieux. La Maison du Libre est un lieu de médiation, pour l'appropriation du numérique et constitue une tentative de réponses solidaire et collective sur les questions de fracture numérique.



Le partenariat Ping, Education Nationale, diverses associations sur le reconditionnement du matériel a bénéficié de moyens financiers de mars à septembre par l'ANCT.

Nantes Métropole soutient cette filière de recyclage du matériel informatique et finance une prestation sur la base d'un cahier des charges visant à structurer La Maison du Libre et créer une filière sur le modèle du réseau ENVIE.

Leurs contributions au projet global

Participation à l'élaboration du projet, échanges entre les 6 tiers-lieux et les chercheurs, participation au prilotage du projet et à l'évaluation ...

France Connect a lancé un appel à projet dont Ping a été lauréat et a créé un consortium entre des associations telle la Ligue de l'enseignement départements 44, 53, 49 Nantes Métropole. Le Hub (expression phonétique) il s'agit de l'interface en ingénierie entre les Politiques Publiques nationales portées par l'ANCT et les départements, les communes, ce à titre expérimental. Ce projet a été l'occasion de discussions et d'échanges avec La Myne Un autre projet qui a fait l'objet d'échanges avec la Myne est la création d'une CAE pour les médiateurs numériques qui interviendraient dans des Tiers Lieux (prise en compte de la dimension emploi)

Selon Julien Bellanger il y aurait entre ces différents projets « un alignement des planètes »

Ce sera réussi si ?

Au niveau local & du projet global ? Potentiels impacts pour leur territoire et les habitants ? Au niveau local l'association Ping est très sollicitée par les communes. Elle documente beaucoup les choses, et est attachée à la manière de répliquer qui ne soit pas du copier-coller. La réussite passe par l'élaboration d'une méthodologie de réplication d'un Tiers Lieu qui ne soit pas du copier-coller.

 $L'association \ est \ en \ interaction \ avec \ la \ R\'egion \ de \ telle \ sorte \ que \ si \ elle \ s'implique \ il \ pourra \ y \ avoir \ une \ dimension \ r\'egionale.$

Les impacts

Pour le moment l'association réfléchit comment réinvestir les centres socio-culturels et comment co-construire avec les habitants.

Risques et écueils à éviter

Les risques seraient d'avoir des super Tiers Lieux qui font de la recherche pure et ne seraient pas dans une dynamique de recherche-action.

Les écueils seraient de ne pas répondre aux attentes explicites ou implicites des habitants.

Autres

Création d'un laboratoire commun sur l'obsolescence programmée du matériel informatique avec un espace coopératif pour travailler sur la question qui croise le projet de la Myne (la question de l'art et de la science et de la technologie)



Instruction du projet « Pouvoir d'Agir en Tiers-Lieux »



L'EXISTANT

Activités & territoire d'intervention

Tiers-lieu d'innovations rurales et citoyennes, se déployant sur un site de 30 hectares abritant 20 bâtiments ; des terres agricoles et des bois, investissant 4 enjeux :

- la transformation agroécologique : Vivre et se nourrir en respectant l'environnement
- le bien vivre ensemble : Échanger, partager et transmettre idées et savoir-faire
- le hacking citoyen : Mettre les nouvelles technologies au service de l'intérêt général et de nos libertés (médiation numérique)
- la transition énergétique : Se loger sainement dans des bâtiments sobres en énergie Labellisée Fabrique de Territoire

Collecte réalisée sur Ulule de plus de 88 k€ (sur 65 visés) en juillet 2020

Territoire : Autrèche, à 1h15 de Paris situé au cœur d'un village composé de 3 hameaux

Gouvernance

Collectif multi-acteurs réunis autour d':

- une SCI pour porter le foncier et qui devrait se transformer en SCIC en décembre 2020 (60 sociétaires particuliers, des entreprises sur le site et des partenaires locaux)
- une association, qui a vocation à rester sur les marges et porter les activités relevant de l'intérêt général: insertion, transition écologique, médiation numérique, ... autant de sujets dans les projets suivants: fablab ouvert au grand public, café cantine (le lieu de rencontre), université du citoyen (conférence débats, bibliothèque partagée, ...) et projets de régie numérique de territoire et manufacture de territoire (relocation production industrielle); la gestion de la forêt
- une holding rassemblant 2 SAS: Hermitage Tourisme Inspirant qui va déployer une offre de séminaire innovant / avec sens (gros enjeux économique car une rénovation de 2 M€ de la 100taine de lits concernés, la future locomotive économique) et Hermitage Impact & Transition, société de conseil en innovation et transition

Chiffres clefs

Date création, bénévoles, adhérents salariés, volume d'activité, nb et type de publics touchés, ... Créée en 2016

Levée de fonds acquise pour l'association : 140 k€ avec un emprunt de 300 k€ et pour la SAS : 500 k€ sur 1 M€ attendu

Une dizaine d'entreprises locataires de la SCI et installées sur le site : brasseur, aquaponie, menuisier, développeurs informatiques

Une micro-ferme installée sur 2 hect − maraîchage bio et polyculture (l'Hermitage étant cofondateur et actionnaire de cette ferme à hauteur de 200 k€)

Une 50taine adhérents au sein de l'association

Une 60 taine de sociétaires à venir dans la SCI

Une zone d'influence rassemblant près de 2000 personnes (avec 2 financements participatifs organisés avec succès sur Ulule)

2 salariés, le choix étant de mobiliser plutôt les entrepreneurs installés

Au final environ 25 personnes d'ores et déjà présentes sur le site

16 fortement mobilisées sur le projet

Ses pratiques en matière de PPP

qui (privé, public, habitants) ? nature des relations ? formalisation des partenariats ? L'initiative émane d'un collectif informel composé d'une trentaine de personnes privées L'enjeu d'investir les PPPP est majeur d'après notre interlocuteur pour :

- répondre à la crise profonde du système représentatif
- et au vieillissement des bénévoles associatifs

La forêt, le foncier sont à ce titre des leviers majeurs pour intégrer les populations et différents milieux sociaux car permettant de rassembler, faire commun, et portant du sens et du vivre ensemble écologique.



LEUR IMPLICATION DANS LE PROJET « Pouvoir d'Agir »

Pourquoi participer? leurs attentes et

enjeux?

Le site abrite une forêt de 21 hectares, plutôt vieille donc à gérer pour assurer son renouvellement et son adaptation au changement climatique. Une trentaine d'usages différents ont été repérés (chasseurs, randonneurs, cueilleurs de champignons, cavaliers, ...), le projet consisterait à identifier et rassembler cette communauté pour établir les règles d'usage et de préservation de ce commun pour lui donner un avenir. C'est une formidable occasion pour le tiers-lieu de nouer des liens concrets et précis avec la population de son territoire, les élus, ...et de favoriser l'installation et l'ancrage dans le territoire de l'ensemble du projet de l'Hermitage.

La participation au projet PATL permettrait ainsi :

- d'expérimenter une dynamique de commun autour de cette forêt permettant une large diversité d'usages, d'expérimentations et de modes de gouvernance
- se doter, s'enrichir et expérimenter de nouveaux instruments juridiques (e.g. fonds de dotation) pour faciliter l'usage collectif - en bien commun - du patrimoine foncier et forestier

Leurs contributions au niveau local

Triple enjeux autour de ce projet :

- enjeu scientifique de biodiversité : faire une forêt conservatoire
- enjeu de gouvernance pour établir une gestion collective de cette forêt
- un enjeu sur la population : la mobiliser et l'acculturer autour de ce bien commun

Actions menées, moyens humains mobilisés, techniques (numérique) et financiers, ...

Le projet va principalement s'appuyer sur un conseiller forestier d'ores et déjà mobilisé, c'est lui qui a commencé à recenser les usages, appuyé par Jean Karenthi, le cofondateur du lieu et représentant le propriétaire privé de cette forêt.

Les 10 k€ de la FDF vont permettre à la fois d'accélérer la mise en œuvre de ce projet et de favoriser la reconnaissance de cette démarche.

Le programme d'action envisagé est le suivant :

- finaliser le diagnostic des usages
- lancer officiellement l'idée par un événement festif vers juin 2021 et le renouveler chaque année pour diffuser les avancées du projet
- élaborer le plan de gestion de cette forêt et sa mise en œuvre, qui est un document obligatoire, mais qui dans ce cas serait co-élaboré par la communauté des usagers
- commencer des travaux d'intérêt général, pour être dans le faire et le concret en organisant des chantiers participatifs (entretien et balisage des circuits de circulation, réalisation panneaux, ... par ex)

Leurs contributions au projet global

Leurs attentes : appui sur l'enjeu de documentation par la Myne, échanges avec les 5 autres tiers-lieux, notamment sur les innovations juridiques

Leurs apports : leur démarche pour aller vers un commun, transférable à de nombreux autres tiers lieux, et l'innovation juridique expérimentée

Risques et écueils à éviter

Maintenir l'investissement des hommes et femmes dans la durée, d'où l'importance du » faire » et de proposer du festif

Ne pas réussir le pari d'ancrage sur ce territoire, avec des risques d'antagonismes qui s'accroissent (avec une progression des idées conservatrices voire d'extrême droite qui serait problématique pour leur insertion et leur maintien sur ce territoire)





L'EXISTANT

Activités et territoire

La Grande Halle du Wip est implantée sur le territoire de Colombelles (expérimentation TZCLD), communauté urbaine de Caen la mer, avec un rayonnement régional et national.

Activités:

- Gestion d'un Tiers-lieu de 3000 m² avec coworking, salle de réunion, formation, évènementiel, café-resto, micro-folie. Animation de l'écosystème, facilitation de partenariats, aide à l'expérimentation.
- Projet culturel avec des actions de médiation, de diffusion et de résidences
- Promotion et expérimentation autour des démarches de réemploi de matériaux de construction
- Soutien à l'inclusion des personnes très éloignées de l'emploi (AAP FDF emploi et activités, 100 % inclusion)
- Animation du réseau des Tiers-Lieux Normandie et accompagnement des collectivités dans leurs projets de Tiers-Lieux et d'urbanisme de transition
- Mise en place d'un Medialab pour favoriser l'échange de pratiques, la documentation, l'appropriation des outils numériques (Fabrique Numérique de territoire)

Une volonté d'y associer le plus possible les habitants de Colombelles (peu impliqués aujourd'hui dans les activités du Tiers-lieu). Taux de chômage élevé de cette commune anciennement industrialisée.

Gouvernance

Aujourd'hui c'est la SCIC qui a le bail commercial de la Grande Halle avec Normandie Aménagement, et la SCIC est essentiellement constituée de citoyens et d'entreprises individuels pour un capital social de 50 000 euros. La volonté est d'élargir le sociétariat aux partenaires publics, institutionnels et à des entreprises structurantes sur le territoire ainsi qu'à d'autres Tiers-Lieux, ce sont des perspectives pour fin 2021, puisqu'il est nécessaire de passer la crise COVID pour engager le dialogue.

Actuellement, la SCIC fonctionne ainsi : une présidente (c'est Ophélie Deyrolle qui assume cette fonction en plus de celle de direction), un conseil coopératif de 5 personnes, une équipe de 10 salariés et une cinquantaine de sociétaires, qui se réunissent une fois par trimestre pour discuter des enjeux du Wip.

Chiffres clefs

Date création, bénévoles, adhérents salariés, volume d'activité, nb et type de publics touchés, ... Asso créée en 2016 : 50 adhérents aujourd'hui,

SCIC en 2018 : 50 sociétaires aujourd'hui.

11 salariés en tout, autour du projet commun du Wip.

En temps normal, CA global de 700 000 euros, dont 250 000 euros de subvention liés à des projets (aucune subvention de fonctionnement).

Publics :

-professionnels pour les espaces de coworking, de réunion

-professionnels pour les enjeux sur le réemploi (MOA, MOE, promoteurs et entreprises du BTP) -grand public pour toutes les actions culturelles, avec un enjeu spécifique sur les publics QPV (entre 150 et 600 personnes/spectacle; 200 personnes issues des QPV ou des publics dits empêchés).

Pratiques en matière de PPP

qui (privé, public, habitants) ? nature des relations ? Convention de partenariats avec des collectifs citoyens utilisant les espaces de la grande halle pour leurs activités (Normandie Equitable, Caisse de Gaston...)

Bénévolat pour les habitants souhaitant participer à nos activités / chantiers (plantation arbres, reportage photo...) => enjeu de les accompagner pour qu'ils impulsent plus.

Fonctionnement du sociétariat de la SCIC avec implication forte des sociétaires.

Interaction permanente avec les publics qui passent par la Grande Halle : enjeu de l'accueil, hospitalité, écoute, et mise en relation avec des personnes/projets qui font écho. Convention liée à des AAP ou à des AO selon le partenaire/client.



formalisation des partenariats?

Partenariats privés selon les activités : Bailleurs sociaux, Bouygues Immobilier, Banques, Entreprise Legallec (quincaillerie).

A venir : les entreprises du territoire

Partenariats publics: Conseil régional, Communauté Urbaine, Europe, Mission locale, Etat, Commune (mais encore assez peu de projets pour lesquels la commune de Colombelle pourrait s'inscrire).

Le WIP est un « assemblier » (construction de partenariat), répond à des besoins de manière agile.

Missions / activités d'intérêt général

Cf ci-dessus : description des activités.

Les questions posées par la façon dont ont été initiés et portés les projets jusqu'à maintenant : -Comment partager l'expérience et expertise du Wip, qui en soit est un PPPP, pour d'autres projets sur le territoire ?

-Comment soutenir et permettre l'expérimentation d'autres acteurs, qui auraient besoin de bénéficier de l'infrastructure de la Grande halle (bâtiment et terrain) ?

-Comment aider à l'émergence de solutions permettant un territoire plus résilient, portées par des particuliers citoyens, ayant besoin du soutien des partenaires publics et privés, et servant l'intérêt général, mais ne rentrant pas dans les cases de leurs « critères » de soutien (projet trop court dans le temps, non duplicable, économie de subsistance et pas de croissance...) mais rentrant dans les cases de l'intérêt général et de la résilience du territoire ? Avec une cible particulière sur les demandeurs d'emploi et les réseaux de l'insertion, nombreux dans les partenaires.

Ces questions amènent à imaginer une forme « d'incubateur » citoyen, basé sur la construction de PPPP, s'appuyant sur les réseaux et l'infrastructure du Wip — Grande Halle, permettant d'expérimenter des projets de résilience territoriale, capable éventuellement dans sa méthode d'être réplicable sur d'autre territoires, et porté par d'autres Tiers-Lieux.

IMPLICATION DANS LE PROJET « Pouvoir d'Agir »

Pourquoi participer? Attentes et enieux?

Un projet d'incubateur et de méthode de projet pourrait être très stimulant, mais le WIP n'arrive pas à y consacrer du temps. Il y a un enjeu de financer le temps passé à l'ingénierie de projet, d'expérimenter une version béta, comme la cité de chantier a préfiguré la Grande Halle, de solliciter des expertises, de le confronter aux pairs, autant de point que le projet « Pouvoir d'agir » peut venir renforcer, avec les questions suivantes :

- Quel "guichet" proposer, quand les objectifs ne sont pas systématiquement de créer une entreprise, ou de croître, mais bien de proposer une solution idoine pour son territoire?
- Quel accompagnement pour des projets, sans vocation économique, permettant "simplement" de tester une idée pour un temps, un territoire précis, de participer à 1 terminologie non définitive! donner de la confiance en soi au porteur de projet, de le sécuriser sans prise de risque par rapport à une posture d'entrepreneur.
- comment permettre à chacun d'avoir l'espace pour expérimenter: il y a des parcours mais mettre en situation de faire, y compris pour les personnes très éloignées de l'emploi, reste complexe.
- Comment relier cette mise en situation d'expérimenter (libérée des enjeux financiers, d'engagements, de perspective...) et ces outils d'accompagnement au projet, avec les expérimentations en cours sur l'inclusion: sortie positive par la formation, l'emploi, ou la mise en œuvre d'un projet, même si pas à vocation entrepreneuriale.
- Comment démontrer aux citoyens qu'ils sont acteurs et peuvent avoir un impact direct, pas seulement en votant ?
- Comment mobiliser les partenaires publics et privés pour accompagner ces initiatives, utiles pour leurs territoires?

Objectifs de l'incubateur:

- Proposer à des personnes (essentiellement en situation de recherche d'emploi) de passer de l'idée à l'action, "sans risques", et sans nécessaire projection sur plusieurs années.
- Mettre en place une dynamique de partenariat public-privé-particulier au service de la mise en



œuvre de projets facilitant la résilience territoriale

- Faire émerger des projets utiles pour le territoire, ses habitants, les transitions sociales, économiques et écologiques nécessaires à mener.
- Désynchroniser dans un 1er temps la recherche de solution de la recherche de ressource.

Partenaires potentiels

- Les acteurs du consortium Territoires Partagés (projet financé par le 100% inclusion): l'AAJB, Cap Sport, E2C
- Les partenaires institutionnels et les collectivités (déjà mobilisés sur le 100% inclusion, et volontaires pour penser les suites): Pôle Emploi, Mission locale, Région, Département
- Les acteurs de Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée à Colombelles: EBE ATIPIC, Cellule emploi de la ville, ARDES...
- les réseaux de Tiers-Lieux, notamment sur partage et retour d'expérience
- La Fondation de France
- Les acteurs de l'ESS et de l'entrepreneuriat social: ADRESS, Caen la Mer via "les premières".

Le rôle de la Fondation de France et l'intérêt qu'elle porterait à cette proposition avec les autres Tiers-Lieux auront un réel effet levier auprès d'autres partenaires notamment de l'insertion (pôle emploi), des collectivités ... à la fois en termes de mobilisation pour concevoir un projet adapté et de financement complémentaire pour la période d'expérimentation.

La présence des autres Tiers-Lieux et de la coordination assurée par La Myne seraient un vrai soutien aux actions sur le terrain, grâce aux ressources contributives et expertises de chacun.

Contributions au niveau local

Actions menées, moyens humains

mobilisés,

techniques (numérique) et

financiers, ...

Pour ce projet spécifiquement, le Wip mobilisera différentes compétences issues de son équipe salariée pour l'ingénierie de projet pour un 1/2 ETP :

-mobilisation des partenaires institutionnels, publics et privés et coordination globale : Ophélie Deyrolle (Directrice)

- -montage financier, modèle économique : Hugo Simon (Directeur adjoint)
- -animation de la communauté d'acteurs et mobilisation des citoyens : les différents collègues selon leurs réseaux (économie circulaire, culture, inclusion...).

Le Wip mettra à disposition l'infrastructure de la Grande Halle pour les expérimentations. Les premiers partenaires financiers et de projet à mobiliser sont ceux impliqués dans les projets TZCLD, 100 % inclusion, et les différents niveaux de collectivités et services de l'Etat.

Contributions au projet global

Il s'agit pour la SCIC de développer un service pour le territoire, ses citoyens, assemblé par le Tiers-Lieu, et donc potentiellement réplicable dans d'autres Tiers-Lieux, participant ainsi à son rôle d'acteur de proximité pour le territoire. Ce sera partageable en premier lieu avec les autres Tiers-Lieux du projet, puis plus largement.

Participation à l'élaboration du projet, échanges entre les 6 tiers-lieux et les chercheurs, participation au pilotage du projet et à l'évaluation ...

Le Wip est déjà engagé dans une documentation constante de ses activités et dans des coopérations de communauté à communauté, et cela sera d'autant plus le cas avec la montée en puissance du Medialab, aujourd'hui financé grâce au financement obtenu de « Fabrique Numérique de territoire ».

Les démarches initiées par les autres Tiers-Lieux faisant également écho à leurs nos propres expériences, il est nécessaire d'être en échange constant et en mesure d'impact pour aider à l'amélioration de nos pratiques respectives pour les enrichir pour d'autres.

Ce sera réussi si ?

L'expérimentation vécue et les fonctionnalités du PPPP peuvent être réinvesties dans d'autres projets, secteurs.

Au niveau local & du projet global ? Potentiels La conception/expérimentation de l'incubateur PPP accueille des publics cibles orientés par Pôle emploi ou issus des parcours réalisés dans le 100 % inclusion.

L'expérimentation permettra d'imaginer une suite pérenne, éventuellement revisitée.

20 novembre 2020

22



impacts pour leur territoire et les habitants ?

Elle démontrera la capacité ou le pouvoir d'agir des citoyens et l'intérêt de leurs projets portés dans le cadre de PPPP, pour rendre le territoire plus résilient aux chocs.

Risques et écueils à éviter

Projet nécessairement multi-partenarial : enjeu/risque de ne pas être sur les mêmes temporalités, et donc de prendre du retard le temps de mettre tout le monde d'accord... (d'où l'agilité des Tiers-Lieux d'ailleurs : pouvoir avancer malgré tout)

Enjeu de la bonne imbrication entre tous les projets autour de l'inclusion notamment, et de la bonne complémentarité entre toutes les briques, pour ne pas tomber dans le risque que chacun de son côté construise des solutions qui viendraient se concurrencer.

Préoccupation permanente d'arriver à faire tout en prenant du recul sur ses pratiques pour être capable de les documenter, de les confronter à d'autres regards, de les formaliser pour éventuellement les dupliquer.

Titre: Programme Repolitiser l'Action Publique (RAP)

Porteur : Association La Myne Interlocuteur : Antoine Burret

1. Titre du Projet

Programme Repolitiser l'Action Publique (RAP)

2. Résumé du projet

L'objectif principal du Programme RAP dans les communes est de développer des expérimentations territoriales pour la mise en place de partenariats entre des acteurs publics, des privés et des particuliers (PPPP) dans le cadre de missions d'intérêt général.

Ce programme est prévu sur 3 ans dans 6 territoires d'échelles différentes en France. Il est déployé en collaboration avec les tiers-lieux de chacun des territoires d'expérimentation. Il s'articule autour de travaux d'enquête et d'ateliers exploratoires. Il vise à préfigurer le fonctionnement de PPPP dans chaque commune.

3. Organisme (porteur)

3.1. Objet statutaire

L'association La MYNE a pour objets :

- D'offrir à ses adhérents un espace de travail et des ressources communes, destinés à la réalisation de projets coopératifs et innovants ayant une composante sociale, culturelle, humanitaire, scientifique, artistique ou technique, prioritairement en lien avec le développement durable, dans la limite des règles établies dans le règlement intérieur.
- De favoriser la transmission non marchande des savoirs-faire et connaissances scientifiques ou techniques, s'inscrivant dans un cadre libre et open-source, notamment en publiant le travail des adhérents sur les projets effectués dans le cadre de l'association.
- D'apporter un soutien à ses membres cherchant à développer un ou des projets au sein de La MYNE, dans une dynamique de réciprocité définie dans le règlement intérieur.
- D'engager des actions susceptibles d'accroître la liberté d'utiliser, de créer, d'analyser, de modifier ou reproduire tout objet, bien ou système.
- D'agir pour la promotion de l'appropriation citoyenne, de l'expérimentation, des sciences et des techniques auprès du grand public, notamment en organisant et participant à divers événements.

3.2. Principes d'intervention

Voir: https://movilab.org/wiki/La MYNE

La MYNE est un laboratoire citoyen, organisé en tiers-lieu(x) libre et open source (TILIOS) à Villeurbanne (Métropole du Grand Lyon, Région Auvergne-Rhône-Alpes).

Sa vocation est de soutenir les citoyen.ne.s et organisations qui expérimentent le futur et agissent sur les transitions de système (habitat, alimentation, énergie, etc.). Qu'elles soient personnelles ou

collectives, les initiatives soutenues par la MYNE se situent au croisement des mondes agissant chacun à leur façon sur le Monde (droit, politique, technique, art, science...).

Les activités s'organisent notamment au travers d'un lieu hybride et inclusif qui combine plusieurs fonctionnalités (coworking, hacking, bricolage.) En tant que plateforme matérielle et immatérielle, l'ambition est de faciliter la mutualisation des savoirs & des pratiques.

Avec ce lieu, la MYNE favorise les rencontres entre curieux.ses, fluidifie la création de liens et encourage l'expérience de la recherche-action. Tout est mis en oeuvre pour soutenir l'encapacitation. Rejoindre la MYNE, c'est se permettre de découvrir (par) soi-même, dans la convivialité, de multiples disciplines & pratiques (numérique, énergie, etc.).

Association loi 1901 depuis Déc. 2014, la MYNE a dissous son Conseil d'Administration en Déc. 2015 pour expérimenter un système de gouvernance collégial. Chaque membre est invité à rejoindre les réunions mensuelles du Conseil Collégial pour contribuer au projet.

Divers groupes autonomes se sont également constitués pour développer les activités et avancer sur des thématiques dédiées : comptabilité, documentation, système d'information, gestion collective de l'espace, accords de réciprocités, bien-être ensemble, etc.

Depuis 2017, La MYNE se reconnait du "mouvement des communs" de par son engagement dans la coordination de la Fabrique des Communs 2017. Depuis 2018, l'évolution de la gouvernance se fait dans l'idée de permettre plus d'action collective par les communs, au travers de rythmes facilitant les contributions à différents "niveaux", de rencontres spontanées et en s'inspirant de manières d'agir / faire multiples & variés.

4. Contexte et diagnostic

4.1. La valorisation de la contribution citoyenne

Désormais - et la crise sanitaire l'a vérifié, bon nombre de tâches généralement prises en charge par le secteur public ou le secteur privé requièrent la contribution des citoyens. Les habitants sont de plus en plus souvent invités à se déclarer, à donner leurs avis, à participer à des concertations, à proposer des activités, à discuter sur des plateformes, à faire des design, etc. C'est le cas notamment des concertations pour la construction des diagnostics environnementaux ou bien pour les Plans Local d'Urbanisme dans le domaine de l'aménagement.

Les habitants sont généralement des bénévoles, citoyens engagés, amateurs qui agissent sur les discussions d'intérêt général dans leurs temps libres, en dehors de toutes activités professionnelles. Leurs contributions ne sont que très peu régulées et jamais défrayées. Leurs apports en industrie sont pourtant bien réels lorsqu'ils apportent des compétences, des connaissances techniques, des savoir-faire ou des travaux.

4.2. De nouveaux partenariats

Cette hypothèse vient interroger les formes classiques de partenariat entre le secteur public et le secteur privé (PPP). En effet, il est courant de voir les collectivités publiques collaborer avec des acteurs privés pour l'exécution de certaines tâches publiques. L'administration des infrastructures énergétiques, la gestion des déchets, la conception d'un parc immobilier, la préservation des forêts, le développement de services numériques ou la permanence de services de soins donnent lieu à des contrats de partenariats régis par le droit des marchés publics. L'acteur public commande un

ouvrage ou un service à un prix tandis que le partenaire privé en assume la planification, la construction, l'exploitation et éventuellement l'entretien. Dans ce schéma la valorisation de la contribution citoyenne reste floue voir inexistante.

Certains travaux scientifique postulent que le modèle PPP ne garantit pas que les missions publiques sont mises en œuvre de façon effective dans l'intérêt général. Ces doutes amènent à envisager différents modèles de partenariat pour répondre à "la polycentricité" des enjeux soulevés par l'action publique, et pour valoriser l'action des citoyens. De fait, de nombreuses recherches sur la gestion des situation de crises, sur l'aménagement urbaines ou bien sur les services informatiques engagent à explorer la possibilité de Partenariat public privé particulier. Dans ce modèle l'enjeu est de construire les équilibres relationnels et contractuels entre les différentes typologies et capacités des participants.

4.3. Repolitiser les tiers-lieux

Depuis 2018, les tiers-lieux sont devenus en France un objet de politique publique à l'échelle nationale, programmée comme une filière à consolider et à professionnaliser. Cet agenda marque une forme de reconnaissance de leurs rôles essentiels sur les territoires. En effet, lors de la crise sanitaire, lorsque les acteurs publics et les opérateurs économiques n'ont pas pu prendre en charge directement des missions d'intérêt général, les habitants se sont réunis dans des tiers-lieux pour assurer les conditions de leurs propres subsistances en élaborer de nouvelles solidarités locales et de nouveaux modes d'organisations du travail.

À partir de là, les Tiers Lieux deviennent des acteurs clés du changement. Dans les tiers-lieux, les acteurs publics, privés et les citoyens peuvent se rencontrer pour exercer la convivialité, défendre leurs intérêts et élaborer des stratégies. Ils peuvent discuter régulièrement des domaines critiques qui les concernent et des questions politiques du quotidien. Il devient dès lors envisageable de construire de nouvelles dynamiques partenariales dans les territoires pour valoriser la contribution citoyennes sur leurs habitats et sur l'espace public.

5. Objectif du programme

Les 3 premières années du programme Repolitiser l'Action Publique (RAP) visent à mettre en place les conditions d'une expérimentation positive de Partenariat Public Privé Particulier dans 6 territoires pionniers.

Cela passe par la poursuite des objectifs suivants :

- Créer de nouvelles opportunités d'activités économiques et sociales pour les citoyens dans le cadre de missions d'intérêt général.
- 2. Créer les conditions pour l'émergence de nouvelles formes de relations partenariales concernant les défis des territoires entre les acteurs publics, privés et particuliers.
- 3. Evaluer l'impact sur les individus impliqués dans ces nouvelles conditions partenariales.
- Produire des modèles de documents normatifs (règlements, conditions générales, formes contractuelles) pour réguler les PPPP.
- 5. Evaluer les apports de la participation des particuliers dans les Partenariats Public-Privé, au niveau budgétaire et au niveau décisionnel.
- Mettre en discussion les conditions de faisabilité des partenariats Public-Privé-Particuliers pour des missions publiques.

6. Territoires d'expérimentation

6.1. Critères

Pour adresser la question des PPPP, l'enjeu est de s'adresser à la plus grande diversité de contextes possibles. Nous avons ciblé 6 territoires d'expérimentations selon les critères suivant :

- · Présence d'un tiers-lieu
- Le degré de maturité du tiers-lieu (date de création)
- · La localisation
- L'échelle territoriale (p.e. Centre urbain, petite ville, espace rural)
- · La spécialité thématique du tiers-lieu
- Le type de porteur du tiers-lieu
- · Le type de relation du tiers-lieu avec le secteur public
- · Les situations locales qui vont être explorer

Les situations locales à explorer sont les points de départ à partir desquels les expérimentations vont démarrer. La méthodologie exploratoire conduira à découvrir de nouveaux enjeux pendant toute la durée du programme.

6.2. Territoires et domaines ciblés

La MYNE

- Date de création : 2014
- · Localisation : Villeurbanne (Auvergne-Rhône-Alpes)
- Echelle territoriale : Centre urbain
- Thématique: Laboratoire citoyen pour les citoyen-nes qui agissent sur les transitions (habitat, alimentation, énergie, etc.),
- Porteur : Association La MYNE
- Relation avec le secteur public : le local occupé par La MYNE est mis à disposition par la métropole de Lyon depuis février 2015, sous la forme d'un bail précaire (reconduit chaque année).
- Situation locale à explorer : L'association la MYNE et la coopérative Oxalis avec le soutien de l'ANACT préparent depuis 2018 la mise en place d'un CDI communautaire, un nouveau type de contrat de travail (adossé à des formes juridiques existantes, e.g. le CESA, statut des coopérateurs Emmaüs) permettant à plusieurs personnes d'une communauté de pratiques d'être co-responsables d'un même poste salarié. L'intention de cet instrument juridique est de faciliter la cohabitation des approches contributives et coopératives avec les approches traditionnelles du travail. Une première expérience de CDI communautaire a été réalisée en 2019 dans le cadre de l'AMO du Grand Lyon sur le Projet Alimentaire des Territoires Lyonnais (PATLI). Une seconde expérimentation est en cours avec le secteur public dans le domaine de l'animation socio-culturelle en milieu rural. Des négociations se tiennent actuellement avec la mairie de Saint-Priest et la société Auchan pour la réaffectaion d'une surface commerciale. Le CDI communautaire a déjà donné lieu à plusieurs publications et servi de terrain de recherche pour de nombreux chercheurs.

La Quincaillerie

• Date de création : 2015

- Localisation : Guéret (Nouvelle-Aquitaine)
- · Echelle territoriale : Petite ville, Espace rural
- Thématique : Espace de travail partagé, d'échange, de débat, d'animation et de réflexion
- · Porteur : Communauté d'Agglomération du Grand Guéret,
- Relation avec le secteur public : Projet portée par la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret
- Situation locale à explorer: Active depuis maintenant 5 ans, la Quincaillerie a tout d'abord commencé sur une phase d'expérimentation dans un ancien commerce vacant du centre ville de Guéret. Axé tout d'abord comme un lieu centralisateur des pratiques numériques (médiation ,fablab, coworking) basé sur les fondements de l'éducation populaire, la Quincaillerie est rapidement devenue un lieu proposant une offre culturelle "non élitiste" (concerts, exposition, conférences) et lieu d'accueil d'un ecosysteme local d'associations. Désormais installée dans le quartier prioritaire de la ville de Guéret, dans une ancienne friche commerciale éco-renovée, la Quincaillerie propose des outils, des services et des projets souhaitant répondre aux besoins du territoire, de ses habitants et de ses acteurs (particuliers, professionnels, associatifs et collectivités territoriale). Service à part entière de la communauté d'agglomération du Grand Guéret, la Quincaillerie souhaite entamer une reconversion juridique sous un format associant les divers parties prenantes et contributeurs (p.e. Société Coopérative d'Intéret Collectif). Cet intention implique de nombreuses évolutions uant au fonctionnement et aux orientations du tiers-lieu.

ECOCIT

- Date de création : 2017
- Localisation: Prats-de-Mollo-la-Preste (Occitanie)
- Echelle territoriale : Petite ville, Espace rural
- Thématique : Transition énergétique, économie locale, habitat
- Porteur : Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC)
- Relation avec le secteur public : la SCIC est co-actionnaire avec la Mairie et la régie municipale de Prats'EnR, la société d'économie mixte qui supporte le projet de transition énergétique du territoire.
- Situation locale à explorer: Prats-de-Mollo-la-Preste est la commune la plus éloignée de la vallée du Haut Vallespir dans les Pyrénées Orientales. Du fait de son étendue et de son relief, Prats-de-Mollo-la-Preste est soumise à des contraintes fortes en termes d'accès à une électricité de qualité. Depuis 1917, la commune de 1110 habitants possède une forme d'indépendance dans la gestion de l'électricité grâce à sa régie électrique municipale. Aujourd'hui, une centrale hydroélectrique assure environ 40% des besoins annuels d'électricité de la commune. Le complément provient de l'achat d'énergie produite en dehors du territoire communal. Afin de développer son indépendance, pérenniser l'alimentation de certains mas isolés et offrir une énergie de qualité, le projet de territoire porté par la régie et la commune vise à tirer parti des ressources locales en diversifiant les sources de production, tout en hybridant les usages entre consommation, autoconsommation, production, vente, partage, stockage. À l'horizon 2022-23, la commune a l'ambition de devenir un territoire d'excellence pilote et innovant sur les pratiques de transition énergétique, en produisant 100% de l'énergie consommée par les habitants sur le territoire de manière renouvelable, avec une gouvernance partagée de l'énergie.

Maison du libre

• Date de création : 2020

Localisation : Nantes (Pays de la Loire)
 Echelle territoriale : Centre urbain

· Thématique : Médiation et fabrication numérique citoyen

Porteur : Association PING

- Relation avec le secteur public : Le projet de Maison du libre est porté par un réseau ouvert comprennant les associations PING, Cemea, Nâga, Alis44, AFEV, Oasis Environnement, le service politique de la ville de Nantes métropole et les espaces numériques des centres socio culturels Accoord.
- Situation locale à explorer: La période du confinement a remis en lumière les inégalités d'accès au matériel et aux pratiques numériques. Le projet de la maison du libre s'inscrit dans la continuité de ce contexte et repose sur un travail diagnostique porté les organisations du réseau. L'objectif de la maison du libre est d'être un espace de rencontre pour permettre une meilleure coopération et lisibilité du prêt et de la mise à disposition de matériel informatique pour les associations et les familles, à l'échelle de Nantes-Métropole. En s'appuyant sur les lieux de médiation numérique et l'implication des médiateurs ices, il s'agit de faire se croiser celles et ceux qui peuvent donner du matériel, celles et ceux qui savent les reconfigurer, celles et ceux qui sont relais vers les bénéficiaires.

L'Hermitage

• Date de création : 2016

· Localisation : Autrèche (Hauts-de-France)

• Echelle territoriale : Espace rural

 Thématique: Innovations rurales et citoyennes, agroécologie, agroforesterie transition énergétique, hacking citoyen et vivre ensemble. général.

· Porteur : Collectif multi-acteurs

- Relation avec le secteur public : Projet indépendant, en rapprochement avec la Région Hauts de France (notamment pour la rénovation des bâtiments). L'Hermitage est labélisé Fabrique de Territoire (par la Mission Société Numérique de l'ANCT).
- Situation locale à explorer: L'Hermitage est un espace de 30 hectares (à 1h15 de Paris, à proximité de Compiègne), abritant 20 bâtiments, des terres agricoles et des bois. L'intention est d'offrir aux chercheurs, professionnels, particuliers, artistes et étudiants l'opportunité departager leurs compétences, de se former et d'expérimenter autour de 4 grandes thématiques: 1/ le bien vivre ensemble 2/ la transformation agro-écologique 3/ le numérique frugal (ou 'low-tech') 4/ la transition énergétique. L'un des enjeux à explorer porte sur les usages de la terre et des forêts, l'ambition étant de permette une large diversité d'usages, d'expérimentations et de modes de gouvernance. L'Hermitage souhaite ainsi se doter de nouveaux instruments juridiques (e.g. fonds de dotation) pour faciliter l'usage collectif en bien commun du patrimoine foncier et forestier.

Le WIP

• Date de création : 2013

Localisation : Caen (Normandie)Echelle territoriale : Centre urbain

- Thématique : Réemploi de matériaux, inclusion, culture et territoire,
- Porteur : Société Coopérative d'Intérêt Collectif, WIP&co
- Relation avec le secteur public : Projet réalisé en partie grâce au soutien financier de la région Normandie. Des activités relevants de l'économie circulaire, sociale et solidaire sont également soutenu par des acteurs public (p.e. Caisse des dépot, CGET)
- Situation locale à explorer: L'objectif du WIP est de proposer des alternatives dans nos façons de travailler, de vivre et d'interagir ensemble, pour un territoire capable de mieux répondre aux défis économiques, écologiques et sociaux. Au coeur du projet du WIP, il y a la réhabilitation de la Grande Halle, ex-atelier électrique de la SMN, transformée en tiers-lieu. Rénovée en partie avec des matériaux de réemploi, elle offre depuis octobre 2019 plus de 3000 m² d'espaces ouverts à tous. Au de la Grande Halle (lieu de prototypage et de mise en lien), l'ambition des prochaines années est de mettre en réseau les tiers-lieux de la région normande pour appuyer le déploiement de circuits courts notamment dans le champ de l'habitat favorisant la résilience territoriale.

7. Actions à mettre en œuvre

7.1. Enquête

Avec les responsables et les contributeurs des tiers-lieux ciblés dans chacun des 6 territoires, le programme RAP va permettre d'identifier les problématiques et les activités qui pourraient faire l'objet d'un PPPP.

Il s'agira ensuite de mobiliser les forces vives du territoire et les parties prenantes du secteur public, privé et des habitants. Cette enquête comprends des recherches documentaires et des rencontres avec les habitants, associations, entreprises et les institutions des territoires.

7.2. Ateliers exploratoires

Le résultats des enquêtes serviront de bases pour l'organisation et le lancement d'ateliers exploratoires avec les parties prenantes de l'expérimentation (habitants, acteurs publics, acteurs privés, etc). Chaque atelier sera élaboré et organisé avec le tiers-lieu associé au programme sur les territoires. Les ateliers comprendront des temps de conférences, d'interconnaissances et de créativité. Les travaux des ateliers auront pour objectif d'élaborer collectivement de nouveaux savoirs. Plus précisément, il s'agira de déterminer :

- Les missions d'intérêt général qui peuvent faire l'objet d'une démonstration de faisabilité (POC)
- · Les typologies de participations aux PPPP
- Les éléments normatifs pour encadrer les relations.

Chaque atelier exploratoires sera documenté et les connaissances seront partagées selon les principes juridique du "copyleft".

7.3. Préfiguration du fonctionnement des PPPP

A partir des ateliers, il s'agira de structurer et de modéliser le fonctionnement des PPPP sur chacun des territoires. Il s'agira ainsi, dans les 3 années à venir, d'inciter et de négocier avec les parties prenantes pour le développement des PPPP dans les domaines concernés.

A terme, les participants aux ateliers ont vocation à expérimenter concrètement les modèles de partenariats dans le cadre de missions d'intérêt général.

7.4. Documentation et mise en réseau

Les actions de documentation et de mise en réseau se dérouleront tout au long de l'expérimentation dans chacun des 6 territoires. Elles consisteront en un effort de médiation numérique pour accompagner les participants dans la mise en commun des connaissances produites pendant les 3 années du programme.

Il s'agira de décrire et de partager le contenu de de chacune des activités sur des sites contributifs tel que le wiki des tiers-lieux movilab (https://movilab.org/wiki/Accueil) ou le hub édité par la Fondation de France à l'occasion des rencontres voix d'avenir (https://voixdavenir.fondationdefrance.org/html/).

L'ensemble des connaissances sera partagé sous le principe sous le régime des licences open source respectant les principes juridiques du « copyleft ».

8. Calendrier du programme

Date de démarrage Durée (en mois) Actions

2021	12 mois	Enquête et rencontres avec les acteurs
2022	12 mois	Montage et lancement des ateliers contributifs
2023	12 mois	Préfiguration du fonctionnement des PPPP

9. Évaluation des PPPP

Le programme RAP a vocation à créer de nouvelles relations partenariales entre les acteurs publics, privés et les particuliers pour mieux répondre aux défis que rencontrent les territoires.

Il vise également à faire émerger de nouvelles typologies d'activités économiques et sociales pour les habitants des territoires. Afin d'atteindre ces objectifs, les impacts du projet seront évalués au travers d'auto-analyses à l'échelle des différents projets, de rencontres annuelles sur chacun des territoires, d'enquêtes auprès des participants.

Nous favoriserons les évaluations par des tiers enquêteurs par l'ouverture des données et des processus. A titre d'exemple, la MYNE travaille aux côtés de l'ANACT (Agence Nationale pour l'Amélioration des Conditions de Travail) sur le sujet des conditions de travail des individus au sein d'écosystèmes coopératifs et contributifs - et pourrait, en périphérie de ce programme de recherche, se pencher sur l'hypothèse que ces nouveaux modes de partenariats modifient le vécu émotionnel et professionnel des acteurs impliqués.

9.1. Impacts généraux des PPPP

Les 3 premières années du programme RAP s'attacheront à évaluer l'impact général des PPPP, c'est-à-dire :

- · L'impact des PPPP sur les missions d'intérêts générals concernées par le PPPP
- L'impact des PPPP dans la gestion des services publics, dans les activités des acteurs privés et des particuliers

- Le rôle des particuliers sur les missions d'intérêt général dans le cadre de PPPP
- Les formes de contreparties à la contribution citoyenne
- L'impact des PPPP sur la gouvernance et les activités des tiers-lieux
- · Le profil sociologique des particuliers qui se mobilisent

9.2. Impacts sur les participants

Il s'agira également de déterminer l'impact que les expérimentations sur les PPPP auront eu sur les participants, notamment concernant :

· Leurs capacités individuelles

- Les participants ont-ils amélioré leur capacité d'action et leur qualité de vie grâce aux nouveaux types de relations engendrées par ces partenariats ?
- · Quels apprentissages par les participants de nouvelles techniques ?
- Quelles évolutions en termes de style de vie, de carrière, de rapport à la prise de risques ou de motivation intrinsèque?

· Leurs capacités organisationelles

- Quels savoirs ou pratiques ont pu diffuser au sein de leur organisation du fait de ces partenariats?
- Quelle résilience des partenariats face aux changements de politique organisationnelle?
- Comment parviennent-ils à documenter, diffuser et partager leurs expériences, au sein de chaque lieu d'expérimentation, entre Tiers Lieux, et entre territoires de l'expérimentation?

· Leurs capacités sociales

- Qu'est que ça a produit socialement ? Y a t-il eu une évolution des rapports et des perceptions entre acteurs ?
- · Y a t-il des évolutions des relations sociales et des formes de solidarité?
- Y a-t-il eu des possibilités de relations qui n'auraient typiquement pas pu exister dans les anciens cadres?

La géométrie exacte des mesures d'impact réalisables sera le fruit d'une co-création et d'une coopération avec les participants, les acteurs-tiers motivés et les équipes coordinatrices du programme.

10. Résultats du programme

Au-delà des objectifs de création d'activités, les 3 premières années du programme RAP permettront de déterminer les conditions propices à la mise en oeuvre de PPPP sur les territoires. Précisément :

- Les thématiques et les domaines d'activités
- · Les typologies de territoires
- · Les typologies de partenariats
- · Les conditions techniques, sociales et économiques
- · Les modèles de documentation et de valorisation

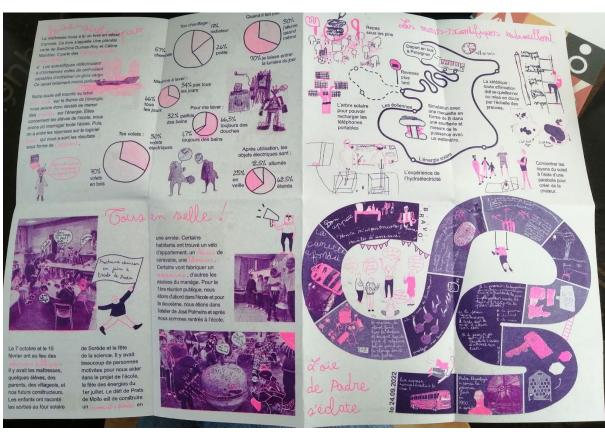
La licence de ce document doit encore être arrêtée par les personnes concernées.

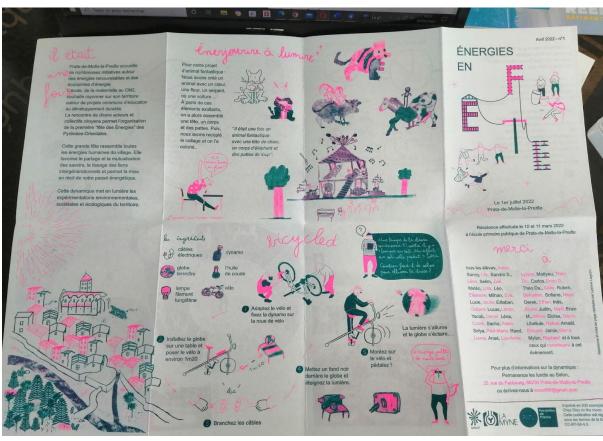
Retranscription du tableau réalisé lors de la réunion avec le collectif mynois autour des projets de la Régie de Santé Commune.

Projet	Capabilité (objet, service)	Appropriation (les usages et leur usage et l'impact OneHealth)
AutonaBee	Workshop - Cocréation - Atelier de fabrication - Lieu d'accueil et d'écoute - Co-construction de solutions	Personnes en situation de handicap exprimant des besoins et des solutions qu'ils ne se sentent pas autorisés ailleurs
Patly	Concertation de partenaires, Rédaction du plan du Projet Alimentaire Territorial (national) - Personnes ressources en diplomatie	Utilisé par la Métropole - Mis en place par les cantines - Un poste politique à la métro (le pauvre askip, il a démissionné peut-être)
ReferAE	Animation de groupe de travail puis communauté éleveurs/scientifiques - Publications dans journaux scientifiques et professionnels agricoles	Utilisé par une trentaine d'éleveurs, par une ferme scientifique, par le réseau éleveur autrement
Crisalim		
Sport	Projet d'accès gratuit à une salle de sport pour 5/20 personnes	5 potentiels usagers
Secours	Projet de formation de l'équipe au premiers secours	
Régie de santé	Mise en réseau qualifié - Médiation d'acculturation aux politique des communs, des tiers lieux, du CARE	5 à 7 porteur euses d'initiative/ vingtaine de personnes ont eu accès aux contacts - 1000 personnes lors des transmissions orales - Nombre de lecteurs des PADS ? (À MESURER)
Épidémyne	Fabrication de gel hydroalcoolique - Tuto de fabrication - Mise en Récit d'acculturation en DIY	- Production citoyenne locale de solutions hydroalcooliques- 1 réseau humanitaire - Nb de donateurs au Crowdfounding - Nb de lecteurs de l'article média - 40 acteurs du territoire - Nb lecteurs du tuto? - Nb de lecteur de la mise en récit

AMU	fonction transverse autour des pratiques tiers-lieux, des pratiques des communs en santé (par de l'assistance à Maîtrise d'Usage pour les établissements médicaux-sociaux)	2 établissements par le catalogue RESA -
Classes dehors	Production de politique publique - matériel pédagogique de sensibilisation au One Health - animation d'atelier - diffusion de savoir	150 organisations - *
Mutuelle cognitive		
Collab Shape@Lyon		
Open Santé	Documentation et synthèses des réunions (pad) - Mise en relation - Médiation DIY en Santé - Atelier d'acculturation/transmission de compétence Santé ouverte (DIY, Open source)	Quelques mynois - 2 chargés de mission de la région - 100 acteurs régionaux mis en réseau - 1 organisateurs et 300 participants - 60 participants
Gramynee		
Plan Mynois	Documentation/ veille sur les indicateurs et outils biomédicaux et autres outils utiles indirectement One Health (pad) à mettre à jour	Quelques mynois acteurs du domaine One Health
Amynagement		
Ninja du cerveau	Mise en réseau, Accompagnement des organisations et de leurs salariés	dizaine de personnes, 2 organisations + 2 potentiels

Fanzine réalisé pour la première fête des énergies à Prats-de-Mollo-la-Preste





Document sous forme de poster retraçant le parcours du WIP

